

2e déc 1897/98

SOUVENIRS ET MÉLANGES

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR

OUVRAGES
DE
M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE

Format grand in-18

L'ÉGLISE ROMAINE ET LE PREMIER EMPIRE	5 VOL.
HISTOIRE DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS (1830-1848)	2 —
HISTOIRE DE LA RÉUNION DE LA LORRAINE A LA FRANCE	4 —

LA JEUNESSE DE LORD BYRON	1 —
LES DERNIÈRES ANNÉES DE LORD BYRON	1 —
MARGUERITE DE VALOIS, reine de Navarre	1 —
ROBERT EMMET	1 —
SOUVENIRS D'UNE DEMOISELLE D'HONNEUR DE LA DUCHESSE DE BOURGOGNE	1 —

Fev. A. 16.355

SOUVENIRS

ET

35437

MÉLANGES

B210011

PAR

M. LE COMTE D'HAUSSONVILLE

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE[®]



Donația Th. Rosetti

PARIS

CALMANN LÉVY, ÉDITEUR
ANCIENNE MAISON MICHEL LÉVY FRÈRES
RUE AUBER, 3, ET BOULEVARD DES ITALIENS, 15
A LA LIBRAIRIE NOUVELLE

1878

Droits de reproduction et de traduction réservés

CONTROL 1955

332.108.11.1005

1956

BIBLIOTECĂ CENTRALĂ UNIVERSITARĂ
„CAROL I” BUCUREŞTI

COTA 315.437

B.C.U. Bucuresti



C20082387

332.108

AVIS DE L'ÉDITEUR

Nous sommes assez heureux pour avoir obtenu de M. le comte d'Haussounville l'autorisation de réunir en un volume différentes études politiques et littéraires, publiées à diverses époques par cet éminent écrivain, et qu'il était difficile de retrouver dans les journaux et les revues où elles ont paru d'origine. Nous croyons qu'on nous saura gré de remettre au jour certains morceaux de l'honorable académicien, auxquels on a fait, dans ces derniers temps, de si nombreux emprunts. Notre recueil comprend en outre les discours que M. le comte d'Haussounville a prononcés à l'Académie française, et une très-curieuse notice sur la vie de son père.

LA VIE DE MON PÈRE.

Je ne compte pas écrire mes mémoires personnels. Dieu m'en garde! Ils seraient trop insignifiants. J'ai toutefois regretté souvent, voyant comme tout s'efface et s'oublie, de n'avoir pas mis par écrit, sur le vif, le récit de quelques-uns des événements auxquels j'ai directement assisté. Parfois aussi je me suis dit que j'aurais bien fait de réunir mes souvenirs sur les relations intimes qu'il m'a été donné d'entretenir avec des personnes qui ont joué un rôle considérable dans les affaires de mon temps. Les détails familiers et sincères sur ce qui s'est passé dans l'intérieur des coulisses, les portraits des acteurs surpris dans leur déshabillé ont chance de rendre service aux historiens futurs. Ils peuvent les mettre sur la voie de l'exakte vérité; ils ont, à tout le moins, l'avantage de les mettre en garde contre les fausses légendes, contre les versions complaisantes accréditées par les intéressés eux-mêmes, et de réduire à néant certaines déclamations et tous ces lieux communs qui risquent d'être reproduits d'échos en échos avec un bruit toujours grossissant. La tâche serait tentante, et peut-être l'entreprendrai-je un jour. Une pensée plus modeste m'a dicté ces pages. M. de Barante, chargé comme c'était l'usage à la Chambre des Pairs sous la Restauration et sous le Gouvernement de 1830, de prononcer l'éloge de mon père, m'avait demandé, en 1847, quelques notes sur la vie d'un collègue

qu'il aimait beaucoup. J'en ai pris occasion pour écrire au courant de la plume ce que mon père m'avait raconté sur sa famille, sur son père, sur les années de sa jeunesse et de son âge mûr. Quand mon père parlait de lui-même, ce qu'il faisait rarement, ou des choses dont il avait été témoin, ce qu'il aimait assez, c'était avec beaucoup d'entrain et une bonne grâce particulière qui tenait surtout à sa parfaite sincérité, à la façon originale avec laquelle il se mettait lui-même en scène sans s'attribuer jamais le premier rôle et se plaisant plutôt à faire, avec une gaieté charmante, les honneurs de sa propre personne. Resté seul de mon nom, j'ai pris le parti d'écrire le récit de cette vie simple et droite, demeurée toujours si calme au milieu d'événements si agités, afin que mon fils, qui n'a pas connu son grand-père, ne me reproche pas un jour d'avoir laissé rompre entre mes mains le fil fragile qui, de nos jours, relie si faiblement entre elles les générations d'une même famille.

Mon père est né en 1770 ; il était fils de Joseph-Louis, Bernard de Cléron, Comte d'Haussonville, Lieutenant Général, chevalier du Saint-Esprit, grand Louvetier de France, et de Mademoiselle Victoire-Félicité de Guerchy, fille de Régnier, Comte de Guerchy, Marquis de Nangis, Lieutenant Général et Ambassadeur du Roi Louis XVI, en Angleterre. La mère de Mademoiselle de Guerchy était une demoiselle Lydie d'Harcourt, l'aînée des filles du Maréchal Duc d'Harcourt mort sans enfant mâle. Jusqu'au moment du mariage de mon grand-père, les demoiselles d'Haussonville étaient reçues cha-

noinesses du chapitre de Remiremont en Lorraine. Pour entrer dans ce chapitre, il fallait, j'ai ouï dire, prouver trente-deux quartiers de noblesse dans les lignes paternelles, et autant dans les lignes maternelles, en tout : soixante-quatre quartiers. Or, les d'Harcourt, pas plus que la maison royale de France, ce qui est assez bizarre, ne pouvaient, en 1789, remplir cette condition; les Bourbons à cause du mariage de Henri IV avec une Médicis, et les d'Harcourt par suite de leur alliance avec les Louvois, le Maréchal Duc d'Harcourt ayant épousé en secondes noces Marie-Madeleine Letellier de Louvois Barbesieux. Mon grand-père, qui a été toute sa vie très-lié avec les membres de la famille d'Harcourt, disait plaisamment devant eux : « Nous étions des gens assez comme il faut ayant que nous ne nous fussions alliés avec ces Harcourt qui nous ont fait fermer les portes de Remiremont. »

Mon père a toujours eu quelque penchant pour les distinctions honorifiques de l'ancien régime. Les institutions constitutionnelles de la Restauration lui ont plu surtout par leur côté aristocratique. Il faisait cas de la noblesse. Je l'ai entendu maintes fois comparer le mérite à l'unité et la noblesse au zéro. Le zéro sans unité, disait-il, n'a point de valeur; mettez le zéro à côté de l'unité, et l'unité en vaut dix fois plus. Cette comparaison lui plaisait beaucoup. En famille, parlant de personnes entre lesquelles je n'aurais, pour mon

compte, aperçu aucune différence, il disait souvent des unes : « Voilà des gens comme il faut, tout à fait bien nés, des personnes de qualité, de véritables grands seigneurs ; » et des autres : « Ce sont des gens qu'on ne connaît pas, des gens de rien, de moins que rien. » Cette façon de penser et de s'exprimer était chez lui habitude de jeunesse; il n'y avait, de sa part, nulle intention offensante. Sur ce chapitre de la noblesse comme sur tous les autres, mon père était simple et tout uni. Sincèrement modeste, pour ce qui le regardait, et plutôt philosophe, il méprisait sincèrement et bafouait, à l'occasion, les puériles préoccupations et les sottes vanités.

Voici ce qu'à plusieurs reprises, sans suite, et à bâtons rompus, je lui ai entendu dire de notre famille. Il la tenait pour très-ancienne et considérable. Je ne lui étais pas agréable quand je lui disais que, après tout, ce n'était pas une famille historique, ce qui, en fait de noblesse, me paraissait le point essentiel. Il n'en convenait pas, et me répondait qu'elle a été souvent nommée dans l'histoire, particulièrement dans les annales de la Lorraine. On trouve, en effet, dans l'histoire de René d'Anjou, par M. de Villeneuve, un sire Jehan d'Haussonville qui, dans un Conseil tenu entre les principaux de l'armée, opine fièrement, contre l'avis des plus expérimentés, pour qu'on livre bataille. Le lendemain, il paraît qu'il avait changé d'avis, car il

fut un des premiers à s'ensuir. Heureusement que, dans les mémoires du temps, il est question d'un autre d'Haussonville qui se conduisit plus résolument; c'était, je crois, à Fontaine-Française. La journée, qui avait été chaude, demeurait douteuse. On conseillait à Henri IV de se retirer. « Non, je n'en ferai rien, dit-il, voyez comme ce brave d'Haussonville se défend vaillamment; je ne le laisserai pas écharper sans le secourir. » Il engagea effectivement ses troupes une dernière fois, et ce mouvement décida le gain de la bataille. Mon père aimait à citer les charges importantes que les chefs de notre famille ont occupées en Lorraine, entre autres celles de Sénéchal, de Grand-Maitre de l'artillerie et de Grand Louvetier; ensin, il me disait, si j'ai bonne mémoire, que la famille d'Haussonville était comptée parmi les familles appelées les *petits Chevaux de Lorraine*, par opposition aux *grands Chevaux*. Ces familles componaient ce qu'il y avait de plus distingué dans la noblesse de cette province. Les dénominations de grands et petits Chevaux de Lorraine sont de pure fantaisie. Elles n'ont jamais impliqué un privilége ni une suprématie quelconque. Les familles appelées *grands Chevaux de Lorraine* étaient au nombre de quatre : les Ligneville, les du Chatelet, les Lenoncourt et les Haraucourt. À l'exception des Ligneville, elles sont éteintes. La dernière madame de Lenoncourt était une sœur de

mon grand-père morte sans enfants, et j'ai hérité d'une parente éloignée restée fille, et qui portait le nom d'Haraucourt. Les du Chatelet se sont éteints, je crois, dans la personne d'un fils de M. le duc du Chatelet, mort sur l'échafaud pendant la Révolution. Ce qui distinguait *les grands Chevaux*, c'est que leur origine et leur illustration étaient exclusivement lorraines. Les familles de Beauvau, de Choiseul, etc., dont la notoriété est non moins grande et même historiquement plus considérable, n'ont jamais figuré que parmi les *petits Chevaux*, parce que, venues de quelque autre province, elles se sont établies plus récemment en Lorraine. On n'est point parfaitement d'accord sur le nombre et sur les noms des familles qualifiées de *petits Chevaux de Lorraine*. Les auteurs qui en parlent varient à ce sujet. Ils citent tantôt huit, tantôt douze, et quelquefois seize familles comme portant ce titre honorifique, qui, je le répète, n'a jamais eu qu'une valeur capricieuse indiquant seulement la haute situation que ces familles occupaient à la cour de Lorraine.

Notre nom n'est pas d'Haussenville, mais Cléron ou Clairon indifféremment. La famille de Cléron, originaire de Franche-Comté, s'est transportée en Bourgogne, puis en Lorraine dans le xvi^e siècle. C'est à la suite d'un mariage avec une héritière d'Haussenville, apportant à son mari tous les biens de cette famille, et avec

eux la baronnie d'Haussonville, que nous avons commencé à porter le nom d'Haussonville, qui est un nom de terre, en conservant les armes de Cléron.

Je reviens à mon grand-père. Toutes les personnes qui l'ont connu me l'ont représenté comme haut de taille, assez bel homme, fort imposant, se plaisant à exercer l'empire le plus absolu autour de lui, en particulier sur ses enfants. MM. de Laguiche et de Clermont-Montoison, ses gendres, qui m'en ont plusieurs fois parlé, l'ont, toute sa vie, grandement respecté et un peu redouté. Mon père lui-même ne fut jamais bien à son aise avec mon grand-père, qui prolongea fort tard l'exercice de son autorité paternelle, l'étendant même, comme cela était de tradition dans certaines familles, aux choses les plus insignifiantes. J'ai ouï dire qu'au camp de Lunéville, à une époque où mon père, déjà officier et présenté à la Cour, portait l'uniforme d'aide de camp, mon grand-père lui disait quelquefois à haute voix d'un bout du salon à l'autre, devant tout le corps des officiers : « Monsieur mon fils (il ne l'appelait jamais autrement), ne me ferez-vous pas la grâce d'ôter vos mains de vos poches ? » Une fois, à la chasse à courre, dans un moment de hâte où chacun partait au galop à la suite des chiens, mon père, leste et pressé, s'était d'un saut élancé sur un cheval qu'il tenait en main. « Qu'est-ce à dire, monsieur mon fils, depuis quand monte-t-on sur un cheval par sa droite, s'écria

mon grand-père; ayez la complaisance de descendre et de remonter à la façon ordinaire et comme on vous l'a appris. » Mon père supportait ces traitements avec beaucoup de patience; cependant il en souffrait. Autant par bonté naturelle que par souvenir de l'ennui qu'ils lui avaient causés, il me les a toujours épargnés. C'était sa joie de vivre familièrement avec moi; dans les dernières années de sa vie, cette familiarité était devenue une véritable camaraderie. Quand je la poussais un peu plus loin que de coutume, il me disait en riant: « J'aurais voulu te voir avec ton grand-père; je ne sais pas trop comment vous vous seriez arrangés ensemble. »

Mon grand-père s'était trouvé de bonne heure à la tête d'une grande fortune fort délabrée, qu'il s'appliqua à rétablir. La Lorraine ayant été réunie à la France après la mort de Stanislas, roi de Pologne, il eut pour constante préoccupation de se ménager à la cour de France la même situation que sa famille avait occupée en Lorraine et l'on peut dire qu'il y avait réussi, quand éclata la révolution de 89. Mon grand-père avait fait son chemin, comme toute la noblesse le faisait alors, par ses liaisons de société, par les faveurs de la cour, mais aussi par des services militaires très-réels. Il était très-lié avec le duc de Choiseul, qui, malgré ses défauts, fut encore le meilleur ministre qu'ait eu Louis XV. En 1780, M. de Flamarens s'étant montré disposé à traiter de la survivance

de la charge de grand Louvetier de France, la reine Marie Lecksinska, qui se rappelait avoir vu en Lorraine cette charge occupée par des membres de notre famille, s'employa à la faire donner à mon grand-père. Il se trouva ainsi en possession d'une place de Cour importante et très-conforme à ses goûts, car il était grand chasseur.

On devine qu'avec l'existence et le caractère que je viens d'indiquer, mon grand-père n'a pas goûté beaucoup le mouvement réformateur qui précéda la Révolution, et les hommes qui se mirent à sa tête. Dans son intérieur il n'en parlait qu'avec humeur, et M. Necker, particulièrement, avait le don de lui être très-désagréable. Cependant, comme lieutenant général des armées du roi et commandant en second de la Lorraine, il sentait qu'il y avait convenance de sa part à rendre visite au ministre honoré de la confiance du Roi et qui jouissait alors de toute la faveur populaire. Mon père m'a souvent raconté, depuis mon mariage, que mon grand-père se rencontra dans le salon d'attente de M. Necker avec le maréchal duc de Broglie, qui, animé de sentiments peu différents des siens, venait, lui aussi, remplir la même formalité : « Nous entrerons ensemble, lui dit le Maréchal, et vous me présenterez à M. Necker, car je ne le connais pas. » — « Est-ce que vous croyez que je le connais plus que vous ? » — « Eh bien, nous nous présenterons l'un l'autre. »

Ainsi fut fait. Cela amusait beaucoup mon père de penser que le petit-fils du Maréchal avait épousé plus tard la petite-fille de M. Necker, et moi son arrière-petite-fille : « Le maréchal de Broglie et ton grand-père ne se seraient guère doutés alors, disait-il, que leurs familles et celle de M. Necker seraient, un jour, si étroitement alliées. »

Mon grand-père n'émigra point. Louis XVI, dont il avait pris directement les ordres et qui avait confiance dans son rare courage et son entier dévouement, lui avait fait promettre de ne pas le quitter. Il tint religieusement parole, et fut toujours du nombre des personnes qui, dans les moments de crise, se rendaient individuellement aux Tuilleries pour défendre la famille royale. Il y était au 20 juin ; il s'y trouva encore au 10 août et, pendant cette terrible journée, il accompagna le Roi partout, et jusque dans la loge du Logographe. Quand la famille royale quitta l'Assemblée législative, et fut conduite au couvent des Feuillants, mon grand-père resta exposé à de grands dangers dont il se tira grâce à sa présence d'esprit. Il avait profité de l'obscurité qui régnait dans la loge du Logographe et dans les couloirs de la salle pour déchirer ses manchettes de dentelles et cacher son chapeau galonné et son épée sous les banquettes. Ainsi accoutré, il se faufila parmi les représentants et les personnes de toutes sortes qui évacuaient la salle et les tribunes. Le plus difficile était

de franchir sans être reconnu l'espace compris entre le local où siégeait l'Assemblée et la grille du pont tournant des Tuilleries. C'était là que les hommes des faubourgs, encore échauffés par la prise du palais et par le massacre des Suisses, qui avait duré tout le jour, guettaient, pour les égorger à leur passage, les défenseurs du roi, désignés à leur haine, dans le langage du temps, par le nom de « Chevaliers du Poignard ». Il était visible qu'au lieu de songer à le protéger, les membres du Corps législatif s'éloignaient de lui à dessein, comme pour mieux le désigner aux colères de la populace. Mon grand-père, en traversant le jardin, avisà un malheureux enfant blessé d'une balle et qui gisait à terre entouré de plusieurs curieux. Il marcha droit vers le groupe et, comme il était fort, enleva sans rien dire l'enfant entre ses bras. Personne ne s'y opposa. Il parcourut ainsi chargé, sans se presser et comme uniquement occupé des soins à donner au petit blessé, les quatre ou cinq cents pas qui le séparaient de la sortie du jardin. Arrivé devant les premières lignes de ces redoutables énergumènes, il commanda à haute voix plutôt qu'il ne pria qu'on lui livrât passage. Ce premier obstacle franchi, et toujours protégé par son précieux fardeau, mon grand-père longea les quais jusqu'au pont Royal et gagna ainsi la rue Saint-Dominique où était l'hôtel d'Haussonville, non sans avoir déposé

l'enfant et quelques louis chez un pharmacien de la rue du Bac, en lui recommandant d'en prendre soin.

Ainsi échappé aux massacres du 10 août, mon grand-père passa à Gurcy les premiers moments de la Révolution. En 1794 il fut, ainsi que sa femme et ses trois filles, détenu dans le couvent des Jacobins de Provins, érigé en maison d'arrêt pour les suspects. La chute de Robespierre l'en fit sortir.

Pendant tout le temps que durèrent la Terreur et le séquestre de ses biens, mon grand-père n'eut qu'à se louer des habitants du pays. On continua à lui montrer tout le respect et tous les égards que le temps comportait. De riches paysans des villages environnants apportaient de temps en temps du pain et des provisions de toute nature au château; je crois même qu'ils offraient de prêter de l'argent en cachette à mon grand-père. « Tout cela ne durera pas, monsieur le comte, disaient ces braves gens; vous redeviendrez un jour maître de votre bien, comme nous le sommes encore du nôtre, et vous nous rendrez cela. » Nous nous sommes toujours appliqués, mon père et moi, à prouver aux descendants de ces familles que nous n'avions pas oublié ces bons offices et nos relations avec eux sont restées très-cordiales.

Mon grand-père, sorti de prison, vécut toujours régulièrement, six mois chez lui à Paris et six mois à Gurcy, entouré de sa famille et de ses vieux serviteurs,

menant à peu près la même vie que sous l'ancien régime, n'ayant presque rien changé à ses habitudes, surtout à Gurcy, chassant comme à son ordinaire, attendant et recevant de chacun le même respect et les mêmes traitements que par le passé.

J'ai entendu raconter que peu de temps avant son entrée ou après sa sortie de prison, se promenant sur la route de Montigny à Donnemarie, mon grand-père s'y rencontra un jour avec un voiturier qui conduisait une charrette pesamment chargée. Tout à coup le cheval s'arrêta court, refusant de gravir la montée qui est assez raide à cet endroit. Le charretier de tempêter, de jurer, de fouetter sa bête à tour de bras; le tout inutilement. Ce que voyant : « Vous vous y prenez mal, dit mon grand-père au charretier; poussez à la roue, tandis que je conduirai votre cheval en zig-zag sur la route. » La charrette étant arrivée jusqu'au sommet de la côte, mon grand-père continua sa promenade escorté du charretier évidemment intrigué de savoir à qui il avait affaire. C'était l'époque où le tutoiement républicain était de rigueur. « Citoyen, est-ce que tu es de Montigny? » — « Non, je ne suis pas de Montigny. » — « Est-ce que tu es de Donnemarie? » — « Non, je ne suis pas de Donnemarie. » — « Où demeures-tu donc? » — « Je demeure à Gurcy. » — « Mais, à Gurcy, il n'y a pas de bourgeois; il n'y a que cette canaille d'aristocrate le ci-devant comte d'Haussonville. » —

« Eh bien, c'est moi qui suis cette canaille d'aristocrate le ci-devant comte d'Haussonville. » — « Pas possible! c'est vous qui êtes M. le comte d'Haussonville ! » Et tout de suite : « Ah ! les vilains ! ah ! les gueux ! ah ! les propres à rien ! les sans-culottes de Montigny et de Donnemarie, avec leurs comités, et leurs clubs, et leurs farandoles d'égalité et de fraternité ! Ce n'est pas eux qui m'auraient tant seulement donné un coup de main, comme vous avez fait, vous qui êtes pourtant un aristocrate et un ci-devant. Ah ! je leur dirai ce que j'en pense, ce soir, à leur comité des sans-culottes. »

Cette rencontre et ces propos avaient beaucoup divertî mon grand-père, qui se plaisait à les raconter, comme un souvenir de cette étrange époque.

Mon grand-père ne prit aucune part aux mouvements politiques des temps qui suivirent, pas même à ceux qui avaient pour but le rappel des Bourbons; non point qu'il fût indifférent ou timide, mais ayant vu couler le vieil édifice monarchique qu'il respectait tant, qu'il avait cru si solide, il s'était fait une idée terrible de la force révolutionnaire. Il n'imaginait pas qu'on pût en avoir sitôt raison et n'espérait rien contre elle que de l'effet du temps. Il démêla de bonne heure dans Bonaparte l'homme destiné à livrer bataille à l'anarchie et à en triompher. Les campagnes du jeune général d'Italie excitèrent son admiration. Elle alla tou-

jours en augmentant. « Quel homme! » répétait-il en apprenant, successivement, la défaite des armées ennemis à Marengo, à Ulm, à Austerlitz, quel homme!.. » Mais rien n'égala son étonnement après Iéna. Comme tous les militaires de l'ancien régime, il avait une foi superstitieuse dans la tactique et la valeur de l'armée prussienne formée à l'école du grand Frédéric; il avait pensé qu'elle résisterait mieux qu'aucune de celles auxquelles Bonaparte avait eu affaire jusqu'alors. Il était au lit, malade de la maladie dont il mourut, quand la nouvelle de la déroute des Prussiens à Iéna arriva à Paris. Il s'en fit lire tous les détails par mon père dans les gazettes du jour. « Ah! quel homme! quel homme! » répéta-t-il encore une fois, et quel dommage, monsieur mon fils, que ce ne soit pas le *légitime!* N'importe! cela ne durera pas; le vrai roi reviendra. » C'était exactement, et à peu près dans les mêmes termes, le vieux refrain des jacobites sous Cromwell: « The King will enjoy his own again. » Mon grand-père mourut à Gurcy le 1^{er} novembre 1806.

Ma grand'mère, du vivant de son mari, lui avait été aveuglément soumise. Sans autorité et sans initiative dans la maison, elle fut mise par lui en jouissance de toute sa fortune, et prit, à sa mort, le gouvernement de son intérieur. Au dehors et en apparence rien ne fut changé. Tout le fut au fond. Ma grand'mère était très-bonne, d'une parfaite égalité d'humeur, mais faible

et craignant extrêmement de déplaire à qui que ce soit, voire même et surtout à ses gens; d'ailleurs, personne de règle et d'habitude avant tout. Quelque temps avant son veuvage, elle était devenue aveugle; elle supporta ce malheur avec une admirable résignation, sans s'en plaindre, évitant soigneusement d'en parler et qu'on lui en parlât. Il était absolument interdit de faire quelque allusion que ce fût à son infirmité. Ma grand'mère quittait régulièrement, le 1^{er} mai, son hôtel de la rue Saint-Dominique, et restait invariablement jusqu'au 26 novembre à Gurcy avec son fils, ses filles, ses gendres, leurs enfants et petits-enfants. C'était une vie de famille patriarcale qui nous a laissé à tous de précieux souvenirs. Les étrangers étaient frappés du mélange de liberté et de régularité qui régnait dans cet intérieur. Les enfants de ma grand'mère comme ses petits-enfants pouvaient y faire tout ce que bon leur semblait; mais rien au monde n'aurait fait retarder d'une minute l'heure des repas. Je me souviens qu'au moment du diner qui avait lieu à 4 heures et qui fut plus tard à grand'peine, sur les instances de la famille, remis à 4 heures 1/2, puis à 5 heures, un marmiton allait, à l'avance, décrocher la corde de la cloche et la tenait en main, attendant, pour sonner, le premier coup de l'horloge. Cette régularité s'étendait à toutes choses; les promenades, les divertissements, la conversation de ma grand'mère étaient parfaitement uniformes. Elle avait

l'habitude de ne boire qu'une fois à chaque repas. A la fin des repas, elle se retournait d'ordinaire vers un vieux domestique, ancien valet de chambre de son mari, qui la servait à table : « Husson, ai-je bu ? » Quand Husson répondait : « Madame la comtesse a bu, » rien ne l'aurait déterminée à boire une seconde fois. La maladie et la perte de ses petits-enfants, de ses enfants mêmes (car elle perdit fort tard deux de ses filles), ne lui a pas fait changer d'une minute l'emploi de ses journées. La mort même n'a pas eu cette puissance. Une seule fois, elle demanda à se coucher quelques heures plus tôt que de coutume ; ce fut pour ne plus se relever. Elle s'éteignit paisiblement à l'âge de quatre-vingt-neuf ans, dans la nuit du 5 avril 1838. Jusqu'aux derniers instants, quand on lui demandait si elle souffrait, et quand on voulait lui faire prendre quelque potion fortifiante, elle a toujours répondu « qu'elle ne souffrait pas, et que cela lui ferait mal de boire entre ses repas ». Je n'ai jamais vu mort plus douce.

A vrai dire, ma grand'mère n'avait pas un grand mouvement d'esprit, mais une certaine gaieté dans sa manière de raconter des anecdotes, toujours les mêmes et parfois assez piquantes. Les héros en étaient invariablement Lauzun, le duc de Richelieu, le comte de Lauraguais, les Walpole qu'elle avait connus en Angleterre lors de l'ambassade de son père à Londres. Sa cécité aidant, elle se figurait aisément que toutes choses

étaient restées telles qu'elle les avait vues jadis. Je me souviens qu'un jour, sa petite-fille, madame la comtesse de Saint-Priest, se lamentant devant elle à Gurcy de ne pouvoir suivre une chasse à courre, parce qu'elle n'avait pas d'amazone: « Mais, ma toute belle, je dirai à ma femme de chambre de vous prêter la mienne. »

— « Ah! bonne maman, elle ne serait plus guère de mode. » — « Comment, ma toute belle, elle est fort élégante; c'est M. de Lauzun qui me l'a commandée chez le premier tailleur de Londres. » Quand on la poussait de questions, et quand elle était assurée que ses petites-filles non mariées n'étaient pas au salon, elle débitait dans le style d'autrefois un fond d'histoires réservées qui peignaient au naturel les mœurs très-libres du temps où elle avait vécu. Elle y mettait cette aisance particulière aux femmes âgées et qui ont été elles-mêmes parfaitement irréprochables.

J'arrive maintenant à mon père.

Mon père fut élevé chez ses parents par les soins d'un abbé qui portait le titre d'aumônier de la Louveterie. Cet ecclésiastique était un ami de la famille, doux, éclairé; mon père conserva toujours pour lui beaucoup d'affection. L'éducation de ce qu'on appelait alors les fils de famille était fort superficielle. On les élevait tous près du monde et pour le monde; on était pressé de les y produire. Mon père, quoique tenu plus sévèrement que les jeunes gens de son âge, fut de

bonne heure mêlé à la société du temps, prenant sa part dans les divertissements auxquels son âge permettait de l'admettre. Avant d'être présenté à la Cour, il avait été introduit dans le cercle intime de Mesdames, tantes du roi Louis XVI, et dans celui de la reine Marie-Antoinette. Il était des petites réunions qui avaient lieu à Versailles et à Trianon pour l'amusement des Enfants de France. La princesse de Lamballe, madame de Polignac, quelques dames de la Cour, leurs maris et leurs frères, quelques gentilshommes de la maison du Roi, tout ce qu'on a depuis appelé *la coterie de la reine*, assistait aux jeux des enfants, et s'y mêlait. On dansait avec eux, on jouait avec eux des charades et des petites comédies. Les enfants retirés, les mêmes divertissements se prolongeaient avec un égal entrain et, de la part de la Reine, avec cet entier abandon qui lui plaisait tant, qui l'a fait si fort aimer par ses serviteurs, et si sévèrement juger par le public. Mon père, plus âgé que la plupart des autres enfants, était habituellement retenu par la Reine pour jouer quelque rôle dans ces petites pièces improvisées. Un enfant de treize à quatorze ans ne pouvait être un observateur bien clairvoyant ; ce n'était pas non plus un témoin dont on se fût désifié.

J'ai toujours entendu dire à mon père, dont les souvenirs d'enfance étaient très-précis, que l'aspect de ces réunions était des plus innocents ; que la Reine s'y

comportait avec une grâce et une convenance exquises; qu'entre ces femmes, la plupart si jeunes, quelques-unes si belles, et le petit nombre d'hommes admis dans leur intimité, le ton le plus parfait ne cessait de régner. On affectait de s'affranchir de l'étiquette parce que la Reine le voulait. On faisait mine de la traiter comme toute autre femme, parce que c'était une manière détournée de lui faire sa cour; mais le respect demeurait entier à travers cette familiarité de convention, et la retenue se faisait encore sentir sous ce feint abandon. La Reine seule parvenait à se faire illusion. Elle se félicitait avec une entière bonne foi d'avoir introduit à la Cour de France les usages de la débonnaire Autriche. Suivant mon père, dans ce cercle si réduit, composé de ses intimes les plus privés et les plus à sa dévotion, son attitude était celle d'une femme soigneuse de ses devoirs, attachée à son mari, que son intérieur trop grave incommodait un peu, et qui allait chercher au plus près et au moindre risque possible les distractions naturelles à son âge. Des hommes qui passaient pour aimables et qui étaient alors à la mode y furent peu à peu introduits. Ils étaient bien accueillis de la Reine; mais aucun ne parut jamais avoir été particulièrement distingué par elle. Ainsi, beaucoup de laisser aller, pas mal d'étourderie, peut-être un peu de coquetterie, mais une coquetterie générale et sans but, nulle appa-

rence de manège, aucune ombre d'intrigue; voilà tout ce qui apparut aux yeux de mon père. C'est dire qu'il n'a jamais ajouté foi aux attachements ou sérieux ou frivoles qu'on a prêtés à la reine Marie-Antoinette. Il traitait ces bruits de folies et de sottises. On le mettait de mauvaise humeur quand on paraissait y croire.

A l'âge de quatorze ans, mon père reçut pour ses étrennes un brevet de lieutenant dans le régiment d'Armagnac, et, à quinze ans, un brevet de capitaine dans le Mestre de Camp cavalerie. Ce brevet ne le dispensait ni de ses études ni de son précepteur. L'abbé l'accompagna au camp de Lunéville, commandé par mon grand-père, où mon père figura avec le grade et l'uniforme d'aide de camp. Au retour du camp et quoique toujours tenu de fort court, il eut un peu plus de liberté; il fréquenta le monde, et vécut sans dissipation dans la meilleure compagnie de cette époque, au sein de cette société d'avant 89, qui se distinguait, sinon par de bien solides qualités, au moins par une certaine élégance de mœurs et d'esprit. Il ne pouvait manquer d'y plaire, car il y apportait ce qui attire à tous les âges la bienveillance : beaucoup de simplicité, d'ouverture de manières, de la gaieté et nulle prétention.

Cependant les approches de la Révolution se faisaient sentir; les plus frivoles voyaient venir le moment où le sort de chacun allait dépendre de la tournure que prendraient les affaires publiques. Mon père, peu occupé

de politique à cause de son âge, déjà éloigné par caractère de toute exagération, se demandait vers quel côté il se sentait le plus entraîné, quel parti il lui conviendrait d'embrasser, quand, un soir, le 1^{er} octobre 1791, rentrant du bal de l'Opéra, il reçut de son père ordre de monter chez lui. Mon grand-père, malgré l'heure avancée, était assis devant son bureau; il remit à mon père une lettre qu'il achevait d'écrire au marquis de Vaubecourt, un passe-port et un sac de peau contenant 300 louis; il lui dit qu'il avait fait choix d'un piqueur de la Louveterie pour l'accompagner, et qu'il fallait qu'il partît le lendemain pour l'armée des Princes. « Moi, je reste. Le Roi me l'a demandé, je l'ai promis et je puis lui être utile. Quitter la France en ce moment n'est guère raisonnable, mais, à votre âge, il faut faire ce que font les jeunes gens de sa génération. »

Mon père ne fit aucune objection à cette manifestation d'une volonté qu'il était si habitué à respecter; cette fois, comme toujours, elle n'était accompagnée d'aucune explication. Mon père sentait bien, au fond du cœur, qu'il était en âge d'avoir un avis sur une pareille détermination, et qu'il aurait eu le droit d'être consulté; mais, si l'on avait disposé de lui sans son aveu, on n'en avait pas disposé contre son goût. Le plaisir d'être complètement affranchi et maître de ses actions ne lui était pas indifférent. L'émigration était

alors fort à la mode. Aux yeux d'un certain monde, rester en France avec la famille royale afin de partager ses dangers et pour la défendre, passait pour une faiblesse, presque pour une trahison. Les rares amis dont mon père eut le temps de prendre congé, les femmes surtout, sans en excepter ses sœurs et sa mère, le félicitèrent de son départ, comme d'un joyeux événement. On lui dit adieu comme à quelqu'un qui devait revenir le lendemain. Sans en rien laisser voir, mon père comprenait la solennité de cette séparation. Il avait comme le pressentiment de ses graves conséquences. A l'expression inaccoutumée de sa physionomie, à un serrement de main plus affectueux qu'il ne l'avait espéré, il crut voir que son père ne s'y trompait pas non plus. Le passe-port, signé par M. de Montmorin, était pour Aix-la-Chapelle. Mon père s'y rendit d'abord, puis à l'armée des Émigrés.

Les émigrés de 91 n'étaient pas bien reçus par ceux qui les avaient précédés de l'autre côté de la frontière, mais mon père, recommandé au général de Vaubecourt et aussitôt employé comme son aide de camp, trouvait dans ses relations antérieures avec les Princes, frères du Roi, et en particulier avec le jeune duc d'Enghien, un suffisant appui. Des allusions désobligeantes vertement repoussées, et ce qu'on appelait alors une *affaire heureuse* avec un officier plus âgé que lui, firent le reste. En peu de temps mon père s'était acquis à

l'armée des Princes toute la considération à laquelle son âge lui permettait de prétendre. Il m'a souvent dit qu'il n'avait pas eu l'agrément de s'être jamais fait la moindre illusion sur les chances des tentatives des émigrés. La cause qu'il servait lui plaisait plus que la manière dont elle était servie; son bon sens sut tout de suite à quoi s'en tenir sur les folles espérances de ses compagnons d'armes; leur confiance ne le rassurait guère, et leur jactance lui déplaisait. Plusieurs fois j'ai prié mon père de mettre par écrit ses souvenirs d'émigration; ils auraient été intéressants, car il avait beaucoup vu de choses, la plupart de fort près, et il avait tout retenu. L'enchaînement des événements, l'aspect des lieux, la physionomie des acteurs grands ou petits, rien n'était sorti de sa mémoire. Il savait mille anecdotes curieuses qui peignaient d'une façon vive et quelquefois plaisante l'état d'esprit de cette fraction de la noblesse qui, sortie de son pays par haine des idées dominantes et des tendances du moment, subissait elle-même, à son insu, l'influence qu'elle était allée combattre, et qui, par ses mœurs, par ses goûts, sinon par ses opinions, demeurait française encore à force d'inconséquences. L'esprit, le ton et les modes de Paris ne cessèrent pas un instant de régner exclusivement parmi ce monde qui n'avait pas craint de se liguer avec l'étranger, mais qui redoutait plus que tout de devenir provincial. Les chansons nouvelles,

que chaque jour voyait éclore dans la capitale de la révolution, étaient aussitôt répétées dans le camp des émigrés. On commençait par mettre des paroles royalistes sur les airs des jacobins. C'est ainsi qu'il y eut successivement un Chant du départ, une Marseillaise, une Carmagnole des émigrés ; mais les couplets primitifs avaient plus de verve ; les premiers moments passés, on les chantait entre soi tout uniment, et sans changement ; on les apprenait aux officiers allemands tout ébahis de tant de liberté d'esprit. Mon père n'avait pas oublié une seule des folies de ce temps. Il avait retenu et pouvait chanter encore jusqu'au moindre refrain de ces bizarres chansons ; malheureusement, il a toujours eu l'horreur d'écrire.

Quand l'armée des Princes fut dissoute, mon père, redevenu libre, chercha à gagner Aix-la-Chapelle. MM. d'Aramon et du Tillet, ses amis, partirent avec lui. L'incurSION que l'armée française commandée par M. de Custine faisait alors en Allemagne les obligea de remonter jusqu'au delà de Cassel et de se diriger ensuite sur Dusseldorf. Aix-la-Chapelle était en ce moment au pouvoir des troupes révolutionnaires. A Dusseldorf, mon père se rencontra avec beaucoup de ses connaissances parties de Paris après lui, et avec la masse des émigrés refoulés de toutes parts par la marche envahissante des armées françaises. Les petites villes d'Allemagne en étaient encombrées. C'était des

officiers de tout grade sortis de leurs corps, des gentilshommes abandonnant leurs terres, des courtisans chassés de la Cour, et, mêlées à eux, nombre de femmes qui venaient rejoindre leurs maris. L'aspect chaque jour plus sombre de l'avenir ne suffisait pas à mettre un peu de gravité parmi ces exilés. Isolé, chacun se sentait à peu près ruiné, éloigné pour longtemps de son pays, et tremblait pour les parents restés en France; réunis, on s'exaltait les uns les autres et l'on mettait en commun ses espérances. Ceux que leur âge aurait dû rendre plus expérimentés faisaient parade de leur insouciance et donnaient le signal des plaisirs. Les dangers et les accidents de la fuite, le pêle-mêle dans les auberges, les privations, les embarras de tout genre qu'il fallait supporter pour la première fois, devenaient matière à mille joyeuses plaisanteries. Les femmes les plus jeunes et les plus élégantes paraissaient s'arranger le mieux de cette vie errante. J'ai entendu souvent mon père parler du ton leste, des manières dégagées que la plupart de ces dames avaient empruntés aux hommes parmi lesquels il leur fallait vivre. La conduite de quelques-unes d'elles était d'autres en parfait rapport avec leur langage, quoique, depuis, il n'y ait guère paru. Mon père en savait de bonnes histoires. S'il les eût racontées, il aurait pu les commencer presque toutes comme Brantôme celle des femmes de son siècle. *J'ai connu une très-grande, très-*

belle, très-honnête et très-verteuse dame, laquelle, etc...

Mon père espéra, un instant, pouvoir rentrer en France, mais les événements prirent une tournure qui rendait toute chance de retour impossible. Le général Dumouriez venait d'abandonner l'armée française avec 1200 de ses guides sortis pour la plupart des troupes de cavalerie légère. On en forma un régiment sous le nom de Hulans, dont le commandement fut donné au fils du marquis de Bouillé, et quatre régiments de hussards qui furent mis sous les ordres du duc de Choiseul, du prince Louis de Rohan, du prince de Salm et du baron de Hompesch. On les appelait des régiments français à la solde anglaise. Mon père commanda une compagnie des hussards de Salm; ces troupes furent immédiatement employées à défendre la Hollande contre l'armée de Pichegru. On a beaucoup parlé de l'animosité qui régnait entre les soldats révolutionnaires et les corps d'émigrés; voici un fait qui contredirait cette assertion. Les régiments dont je viens de parler étaient en face du principal corps d'armée dirigé par Pichegru; mon père était aux avant-postes avec son ami M. du Tillet; ils commandaient tous deux la grand'garde. Un matin, ils virent une forte colonne se diriger de leur côté. Bientôt un officier se détacha de la colonne et vint au devant d'eux; c'était M. d'Aumont, depuis général, alors attaché à l'état-major du général Pichegru. Il

venait dire de la part du général républicain qu'ayant eu ordre de la Convention de fusiller tous les prisonniers français, il préférerait les renvoyer sans rançon. Au moment où arrivèrent les prisonniers, escortés par des hussards et des chasseurs, la nouvelle de la mission de M. d'Aumont s'était répandue dans le camp. De part et d'autre les cavaliers descendirent de cheval; on se fit politesse, on regarda curieusement les armes et les uniformes les uns des autres. Cinq minutes ne s'étaient pas écoulées qu'on s'était attablé et qu'on trinquait ensemble en chantant ce refrain du temps : « Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille? » Quand M. d'Aumont repartit, plusieurs de ses gens ne répondirent pas à l'appel; ils s'étaient faufilés et cachés dans les tentes des émigrés. M. d'Aumont ne fit pas semblant de s'en apercevoir. En revanche, quelques hommes manquèrent le soir au camp des émigrés; chacun était allé rejoindre le drapeau de ses vraies affections.

S'il n'y avait pas beaucoup d'élan parmi les soldats de l'armée des émigrés, au moins les officiers étaient-ils un peu au fait de leur métier. Il s'en fallait qu'il en fût de même des officiers de l'armée anglaise qui faisaient alors leurs premières armes sur le continent. Ils étaient, comme instruction, très-inférieurs aux officiers émigrés qui n'en savaient pas eux-mêmes beaucoup. L'issue de la campagne l'a fait

assez connaitre, mais mon père eut tout d'abord occasion de s'en apercevoir. On entremêlait habituellement les compagnies des différents corps, mettant une compagnie anglaise à côté d'une compagnie d'émigrés français, soit pour leur donner plus d'émulation, soit pour les faire observer les uns par les autres. Un jour, mon père occupait sur les derrières de l'armée une position ouverte de tous côtés ; il était fort sur l'éveil, car déjà venait de commencer cette retraite désastreuse qui n'a fini que sur les bords de la mer, lorsqu'il fut visité par l'officier anglais d'un grade supérieur au sien, car il était Major, qui commandait le poste voisin ; il venait prier mon père de jeter un coup d'œil sur la manière dont il avait placé ses troupes. A première vue, mon père s'aperçut combien son camarade anglais ignorait les premiers éléments du métier. Comme il parlait assez bien anglais, il se risqua à lui adresser quelques observations ; elles furent accueillies avec déférence. La confiance s'établissant par degrés, l'officier anglais lui raconta qu'il ne faisait que d'arriver à l'armée, muni d'une commission qu'il avait achetée à Londres. Il demanda en grâce à mon père de vouloir bien disposer de tous ses hommes et de les commander, en cas d'alerte, comme les siens propres. Mon père s'en défendit à cause de l'infériorité de son grade, mais le colonel du régiment anglais intervint sur l'entrefaite, et dit à mon père : « Monsieur le Major

est un peu novice; il est sous mes ordres et je le mets sous les vôtres. » Le Major fut ravi de cet arrangement. Quoi qu'il en fût, soit que les dispositions de mon père ne fussent pas parfaites, soit que son Major les ait mal exécutées, ou pour toute autre cause, la position fut enlevée pendant la nuit, et mon père qui occupait un moulin qu'il avait garnisonné de son mieux, en fut délogé assez brusquement, non sans quelques risques personnels. Si l'affaire avait eu lieu de jour, mon père aurait pu dès lors reconnaître celui qui venait ainsi prendre possession de son gîte. Il l'a su depuis et voici comment; j'étais présent. Nous avions un vieux serviteur pensionné de l'État. Cet homme excellent, nommé Paré, parti de son village en 89 comme soldat, devenu officier, lieutenant, puis capitaine, était revenu, en 1815, épouser la fille de notre concierge du château de Plaisance, et, quittant son uniforme et ses épaulettes, n'avait pas hésité à reprendre, chez nous, sa bêche de jardinier. Quand mes parents vendirent le château de Plaisance pour acheter l'hôtel de la rue Saint-Dominique, il demanda à nous suivre à Paris; sa femme tenait la porte, il prenait soin du jardin. Un jour un cheval que mon père aimait beaucoup tomba boiteux; c'était un clou qui lui était entré dans le pied. On eut assez de peine à l'ôter. Tous les gens de la maison s'y employèrent, et le jardinier plus qu'un autre. L'opération finie, « J'ai vu, dit-il à mon père,

dans la Hollande, non pas un cheval mais cinquante chevaux tomber ainsi boiteux à la fois, mais ce n'était pas par accident, c'était bien ruse de guerre. » — « Vous avez donc fait la guerre en Hollande? en quelle année? » — « Oui, monsieur le comte, en 93 et 94, et je me souviens parfaitement qu'une fois, marchant de nuit avec ma compagnie de fantassins et un détachement de cavalerie, pour tourner une position, nous fûmes bien étonnés de voir tous les chevaux se mettre à boiter à la fois. C'étaient des clous à trois pointes dont les chemins étaient semés. Bêtes et gens, nous en fûmes fort embarrassés. Après tout, nous n'en primes pas moins le moulin! » — « Le moulin! Quel moulin? Comment l'appeliez-vous? » — « Ah! je n'en sais rien; c'était un petit moulin hollandais, comme il y en a tant du côté de Berg-op-Zoom. C'étaient des hussards qui le défendaient, ils n'y sont pas restés longtemps, car nous étions en force; mais ces diables de clous... » — « Ces clous, c'était moi qui les avais fait semer sur les chemins, s'écria mon père en riant; ces hussards, c'était moi qui les commandais. Je m'étais arrangé pour passer ma nuit dans le moulin, car il faisait très-froid. » — « Ma foi, monsieur le comte, c'est moi qui y ai couché. » — « Alors vous avez dû y trouver une poule à la broche que je m'étais procurée à grand'peine et que j'étais en train de faire rôtir pour mon souper. » — « C'est, ma foi! vrai; mes hommes

et moi, nous l'avons mangée. » Rien n'a jamais tant divertî mon père. Il se plaisait à raconter cette anecdote, singulier échantillon de nos guerres civiles; il faisait effort pour la faire redire par notre jardinier, mais ce brave homme était un peu embarrassé de son ancienne victoire; il n'en parlait jamais qu'à son corps défendant.

Après l'invasion de la Hollande par l'armée de Pichegru, et la dissolution du corps auquel il appartenait, mon père se rendit en Angleterre, où sa mère, comme fille du marquis de Guerchy, naguère ambassadeur à Londres, avait gardé quelques relations. Beaucoup de Français s'y étaient déjà réfugiés, entre autres, les Harcourt. La branche anglaise de ce nom alors représentée par lord et lady Harcourt, avait fait un excellent accueil à la famille des Harcourt français, les traitant avec grande considération, les faisant passer partout les premiers comme étant les ainés de la famille. Ils avaient acheté pour eux une petite maison à Staines près de Windsor, et les y avaient établis. Mon père occupa d'abord un appartement dans cette maison; il loua plus tard un logement à peu de distance avec M. d'Aramon. Le vieux duc d'Harcourt, de la branche française, était alors en correspondance réglée avec Louis XVIII qui portait le titre de Régent. Il était une espèce d'ambassadeur secret de ce Prince près du cabinet anglais; il fit de mon père son secrétaire

d'ambassade. Les matinées se passaient à déchiffrer les lettres qui venaient des agents du Prince à l'étranger, et à correspondre avec eux. Le reste du temps, mon père l'employait à se perfectionner dans l'anglais, à visiter les Français qui s'étaient groupés autour de Staines, Les Harcourt, les Beauvau, les Vérac, les Fitz-James et les Mortemart formaient le fond de cette société. Toutes les personnes que je viens de nommer étaient, dans les premiers temps, réduites à une extrême pénurie; elles la supportaient avec beaucoup de résignation et de bonne grâce, les femmes surtout. Chacun tâchait de tirer parti de ses petits talents. Les hommes qui savaient quelque chose (c'était le petit nombre) donnaient des leçons; les femmes vendaient les ouvrages de leurs mains, car il était de mode à Londres de payer fort cher les mille colifichets que faisaient, en se jouant, ces nobles exilées. Malgré toute cette gêne, on se voyait beaucoup entre soi; on employait mille moyens ingénieux pour continuer, dans la misère où l'on était tombé, la même vie de distractions à laquelle on avait été habitué. Les ménages les plus aisés prenaient des convives en pension. On donnait des dîners où chacun devait apporter son plat; on convenait d'aller le soir prendre le thé alternativement les uns chez les autres. Dans certains cercles il était entendu que chacun devait fournir son sucre; c'était une galanterie qu'on faisait à la maîtresse de la maison, de tirer une bougie

de sa poche et de la poser allumée sur la cheminée. Il y avait à tout cela un peu d'affectation, mais aussi quelque sérieux. Ce qui était parfaitement vrai, c'était le besoin de vivre en commun, de se soutenir les uns les autres; de parler ensemble de cette redoutable révolution qu'on avait d'abord si fort dédaignée et des dangers qu'elle faisait alors courir à des êtres bien chers dont on ne recevait plus de nouvelles.

En 1795, mon père s'embarqua à l'île de Wight, par ordre du duc d'Harcourt, sur un des bâtiments de l'escadre anglaise que commandait l'amiral Warren; — l'amiral devait aller croiser sur les côtes de France et tâcher de se mettre en rapport avec les insurgés de l'ouest et du nord de la France. Mon père était chargé de rendre compte au duc d'Harcourt des opérations de l'amiral. On s'approcha autant qu'on put du rivage; aucun des signaux sur lesquels on avait compté ne se fit apercevoir. L'amiral envoya quelques hommes à terre avec des drapeaux blancs, qui pouvaient passer à volonté pour des signaux de parlementaires, ou pour des emblèmes de contre-révolution. Les populations devant lesquelles on les agitait regardaient de loin et s'enfuyaient quand on faisait mine d'approcher. Les douaniers répondaient seuls en tirant quelques coups de fusils à distance. Il était évident que le but de l'expédition ne pouvait être atteint. L'escadre anglaise rentra à Southampton; c'était un dernier espoir déçu. La Vendée, qui

avait un instant tenu tête aux armées républicaines, avait succombé sous le nombre, et payait alors par les derniers désastres l'héroïque et inutile effort qu'elle avait tenté. Mon père, de retour à Staines, s'y arrangea une vie paisible et occupée. Son éducation littéraire avait été assez incomplète; il la refit tout entière et reprit l'étude du latin qu'il n'avait pas poussée bien avant. Il se mit à lire avec un plaisir inattendu tous les auteurs classiques. Un latiniste était chose rare dans la société de Staines; la duchesse de Mortemart, avec laquelle mon père était particulièrement lié, le pria de faire part de son beau savoir à ses fils, pour lesquels elle ne pouvait payer un précepteur. Il y avait là d'autres enfants à peu près du même âge; les fils du prince de Beauvau, et celui de son ami M. d'Aramon. Mon père devint plus ou moins leur maître d'études. Tous ont conservé de ses leçons et de ses bontés pour eux un excellent souvenir.

Mon père, lorsqu'il avait reçu un peu d'argent de ses parents, allait parfois passer une partie de la saison à Londres. Il y fréquentait les salons de la meilleure société anglaise, toujours très-empressée à faire bon accueil aux émigrés. C'était la mode. Il y avait à la fois de la sympathie pour la cause, une compassion véritable pour ces victimes de la démagogie révolutionnaire, perçue aussi un peu d'ostentation dans la façon dont s'éterrait cette large hospitalité. Lord

Bridgewater fut au nombre de ceux qui se signalèrent par leur munificence, non moins que par l'originalité de ses procédés. Les membres du clergé français, particulièrement ceux qui appartenaient aux ordres monastiques, étaient assurés de trouver dans sa splendide résidence de campagne un refuge toujours prêt. Il avait élevé pour eux sur les pelouses de son parc, faisant perspective pour les fenêtres de son château, de jolies chapelles et des habitations élégantes rappelant le style des couvents de France. Capucins, Chartreux, Bénédictins, Camaldules aux longues robes blanches, Franciscains aux pieds déchaussés y étaient hébergés à ses frais. Il y avait toutefois une condition mise à cette hospitalité, condition bien facile à remplir. Quand lord Bridgewater avait du monde au château, le son de la cloche avertissait, à l'heure des repas, tous ces religieux qu'ils devaient sortir de chez eux pour se promener sur les gazon leur bréviaire à la main, et chacun dans le costume de son ordre. Ils faisaient ainsi point de vue dans le paysage, et lord Bridgewater ne manquait pas de faire remarquer que cela était bien plus pittoresque que des troupeaux de moutons ou de daims.

A Londres, un comité anglais avait établi à ses frais un restaurant uniquement destiné aux émigrés français, et qui leur fournissait à des prix fabuleusement réduits une nourriture simple, mais propre et suffisante. La cuisine était à la française. Chefs, mar-

mitons et garçons, tout le personnel de l'établissement était recruté parmi la colonie des émigrés. Mon père m'a raconté qu'un membre de la famille de Laroche-foucauld avait été réduit à y revêtir le tablier de service et à s'armer d'une serviette pour porter les plats aux clients. Des scènes étranges se passaient souvent dans ce lieu de commun rendez-vous où les querelles n'étaient pas rares, où plus d'un nouveau débarqué venait faire étalage de ses travers particuliers ou des ridicules de sa province. Les Gascons foisonnaient à Londres. Ils faisaient la joie de leurs compagnons d'infortune qui ne se gênaient pas pour en faire mille plaisanteries. Une caricature due au crayon d'un émigré et qui fit beaucoup rire à cette époque, représentait un Gascon pataugeant dans les boues de la Hollande accablé sous le poids de son bagage et traînant une longue rapière. L'exergue portait : « Jé mé souis émigré pour rémettre le roi sur son trone, é jé l'y rémettrai ! ma, qu'il s'y tienne bien, car si jamais jé mé rémigre ! » Dans ce restaurant français, tandis qu'on apercevait dans quelques coins obscurs des gentilshommes encore bien mis, qui cherchaient à donner le change sur leur pauvreté, on en rencontrait d'autres qui déguenillés à dessein faisaient au contraire parade de leur misère. Mon père se rappelait y avoir vu entrer un jour deux beaux jeunes hommes qu'un restant d'uniforme faisait aisément reconnaître pour d'anciens gardes du corps. Après avoir

un peu bousculé tout le monde pour s'installer à la table la plus en évidence, l'un d'eux se mit à crier d'une voix de stentor au garçon qui était à l'autre bout de la salle: « Garçon ! combien la portion de haricots? » — « Deux sous, monsieur. » Puis, après une inspection prolongée de la carte des prix, et d'une voix plus retentissante encore: « Garçon ! apportez-nous une demi-portion. »

Les Anglais, ceux surtout qui n'avaient jamais mis les pieds sur le continent, et c'était alors la très-grande majorité, avaient peine à rien comprendre aux façons d'agir et à la tournure d'esprit de ces hôtes qui étaient venus, en si grand nombre, chercher un asile de l'autre côté de la Manche. Le caractère français avec ses disparates demeurait pour eux une énigme indéchiffrable. Ils rendaient justice au courage avec lequel les émigrés supportaient l'exil et ses cruelles souffrances. Ce qui les étonnait prodigieusement, c'était la parfaite insouciance, la véritable bonne humeur, souvent la gaieté avec laquelle quelques-uns d'entre eux, tombés de si haut, réduits si bas, prenaient eux-mêmes leurs terribles épreuves. La vérité est que, Dieu aidant, par suite de l'élasticité propre à la race gauloise, et grâce à la surexcitation que la lutte contre l'adversité provoque chez les natures heureusement douées, beaucoup de ces infortunés sur le sort desquels la société anglaise était disposée à s'apitoyer avec une gravité solennelle lui donnaient, au contraire, l'exemple

du franc rire et des joyeux propos. Les rôles étaient intervertis ; c'étaient nos compatriotes qui guérissaient leurs consolateurs de la tristesse et du *spleen*. Mon père m'a raconté qu'un jour les habitants d'une ville anglaise, voisine du littoral, furent avertis que la tempête venait de faire échouer à la côte un navire portant des émigrés français. Les douaniers et les agents du service sanitaire n'avaient pas cru pouvoir leur permettre de gagner la ville avant l'accomplissement des formalités en usage. Ils étaient donc restés tout trempés de pluie et d'eau de mer, sans abri, sur la plage. A cette nouvelle, grande émotion dans la petite ville ; on organise une quête dans toutes les maisons ; on rassemble à la hâte des vivres et des vêtements ; puis, hommes et femmes accourent les mains pleines sur le lieu du désastre, persuadés qu'ils vont assister au plus lamentable spectacle. Cependant un peu de temps s'était écoulé, juste assez pour que le soleil succédât à l'orage. La scène qui attendait les premiers arrivés n'était pas tout à fait celle qu'ils avaient imaginée. Afin de s'aider à prendre patience et pour se réchauffer un peu, nos compatriotes, après avoir déposé en tas leurs habits mouillés que gardaient les dames, se livraient avec ardeur, en manches de chemise et comme de véritables écoliers, à une joyeuse partie de barres. Les Anglais n'en pouvaient croire leurs yeux.

Mon père qui, avec beaucoup de sérieux dans le caractère, était doué d'une intarissable bonne humeur, plaisantait volontiers sur les économies de toutes sortes, sur les mille sacrifices qu'il lui avait fallu s'imposer, sur les adroites inventions auxquelles il avait dû recourir pour vivre, pendant quelques semaines seulement, sur un pied convenable, dans la haute société anglaise où sa naissance et son amabilité le faisaient non-seulement admettre mais rechercher. Il se vantait d'avoir déployé des ressources d'esprit infinies pour renouveler un peu l'aspect d'un habit qui menaçait de n'être plus à la dernière mode. Il disait avoir fait preuve d'une adresse particulière pour pincer le pavé sur les trottoirs en culottes courtes, en bas de soie et en souliers vernis, afin de courir, le soir, sans se crotter, d'un raout à un autre. Quand il trouvait que mes dépenses de jeune homme montaient un peu trop haut, il me disait parfois en riant : « J'aurais bien voulu voir comment tu t'y serais pris pour mener la vie élégante, comme j'ai fait à Londres pendant l'émigration, sans avoir dans ma poche le dixième de la pension que je te donne. »

Ici, je perds un peu la trace de mon père; je sais seulement qu'entre 1797 et 1800, ayant enfin eu de bonnes nouvelles de sa famille et curieux de visiter l'Angleterre, il alla avec ses amis, MM. de Vérac, d'Aramon et de Fitz-James, faire un voyage en Écosse. Ce voyage se fit dans un petit *gig* à quatre roues. Le

cheval appartenait à M. d'Aramon et la voiture à M. de Fitz-James. L'équipage n'avait pas trop mauvaise tournure. Ces messieurs étaient convenus qu'au besoin ils panseraient eux-mêmes le cheval et feraient tour à tour, s'il le fallait, le métier de domestique. Il était de plus arrêté qu'on le prendrait de très-haut avec celui qui se trouverait faire occasionnellement le service des autres et sa consigne était de faire alors le mystérieux sur la condition de ses maîtres. De là mille incidents qui divertirent beaucoup les jeunes voyageurs. Un jour, mon père et M. de Fitz-James, après avoir visité la ville d'Oxford et le parc de Blenheim, envoyèrent M. d'Aramon, dont c'était le tour de jouer les valets, demander pour ses maîtres la permission de visiter l'intérieur du château. A peine introduits, ces messieurs furent rejoints par une dame que le majordome leur dit avoir été autorisée à visiter comme eux les appartements. C'était la duchesse de Marlborough, curieuse de voir par elle-même quel effet les magnificences de son habitation allaient produire sur de pauvres émigrés. Le duc de Fitz-James et mon père la reconnurent parfaitement pour l'avoir maintes fois rencontrée dans les salons de Londres, mais ils se gardèrent bien d'en rien laisser voir. Afin de mieux les dérouter, la duchesse affectait de tout critiquer, de trouver les ameublements de mauvais goût et les tableaux médiocres. M. de Fitz-James et mon père évitaient de répondre; ils admiraient

à qui mieux mieux tout ce que la Duchesse se plaisait à dénigrer. Quand la visite fut terminée : « Quoi ! vraiment, dit leur compagne, vous allez vous en aller en trouvant tout cela beau et sans vous soucier de voir la maîtresse de céans et sans vous inquiéter de savoir si elle est jolie et comment elle est bâtie ? » — « Milady, répondit mon père en riant, la demeure est très-belle, et la maîtresse digne de la demeure. C'est même un lieu enchanté, car la fée qui le possède s'amuse parfois à s'y montrer sous la forme d'une simple visiteuse. Cependant nous qui sommes aussi des génies déguisés, nous savons parfaitement que les honneurs de Blenheim nous ont été faits par la duchesse de Marlborough. »

Au retour de ce voyage de mon père en Écosse, la tourmente révolutionnaire avait pris fin. Quelques-uns de ses compagnons d'exil étaient parvenus, grâce à la connivence tacite du premier Consul, à se faire rayer de la liste des émigrés ; mon père se sentit dévoré du désir de rentrer en France et de revoir sa famille. Il se rendit à Hambourg, puis en Hollande, qui lui avait été désignée comme la voie de retour la plus facile. Arrivé à Hambourg au commencement de 1800, il y trouva des lettres de mon grand-père, qui lui indiquait les moyens de se procurer les papiers nécessaires pour passer la frontière française.

Mon père rentra en France avec un laissez-passer qui lui fut donné par M. d'Argout, alors commissaire

du gouvernement français à Anvers. Il y était désigné sous le nom de *Louis Hamsen*, négociant, domicilié à Altona. M. d'Argout qui délivrait le passe-port, le bourgeois d'Altona qui le signait comme répondant de mon père, savaient parfaitement à quoi s'en tenir sur son compte ; ils firent semblant de ne pas s'en douter. D'Anvers à Paris, mon père ne cessa de tout regarder sur la route avec la plus avide curiosité ; il ne pouvait en croire ses yeux, tant il voyait d'ordre, de sécurité et de prospérité déjà renaissante dans cette France que, d'après la version des journaux anglais, il s'attendait à retrouver en proie à d'affreux désordres et aux plus vives souffrances. Son étonnement était visiblement partagé par un monsieur assis à côté de lui, dans la voiture publique, officier suédois, suivant son passe-port, mais que, à son accent et à sa tournure, il était impossible de ne pas reconnaître pour un Français. Telle était cependant l'appréhension extrême des émigrés qui mettaient à nouveau le pied sur le sol de la patrie, et la méfiance réciproque, fruit de leurs longs malheurs, que mon père et son compagnon de voyage n'eurent garde d'échanger entre eux un seul mot, un seul regard d'intelligence, quoiqu'ils se fussent bien devinés l'un l'autre. Malgré la connivence évidente de tout le monde, et les allusions bienveillantes qui leur étaient sans cesse adressées, ils se crurent obligés de jouer leurs personnages jusques à Paris dans la cour

des Messageries. Mon père n'y était pas plutôt descendu qu'un homme âgé l'aborda, en lui demandant s'il ne venait pas de Hambourg. Cette question effraya mon père; il crut avoir affaire à un espion et s'en débarassa comme il put. Un instant après, la même personne lui disait à l'oreille: « N'êtes-vous pas M. Louis? » Nouvelle frayeur de mon père. « Eh monsieur! je suis Lelièvre; voici quinze jours que je viens tous les jours à la voiture par ordre de monsieur votre père. » — « Ah! mon cher Lelièvre, c'est bien moi; mais ne parlez pas si haut; où allez-vous me mener? » — « Chez vos parents. » — « Où sont-ils, mon cher Lelièvre? » — « Toujours rue Saint-Dominique. Monsieur votre père n'a jamais quitté son hôtel depuis qu'il est sorti de prison. » Mon père n'en revenait pas; il embrassait le vieux serviteur de la famille, lui faisait mille questions et pleurait de joie. Pendant qu'un commissionnaire allait chercher une voiture de place qu'on ne pouvait trouver: « Prenez la mienne, lui dit de l'air le plus triste son inconnu de la diligence, prenez la mienne; vous paraissiez avoir des raisons d'être pressé; moi, je ne le suis pas. » Mon père sauta dans la voiture sans prendre le temps de remercier.

Le bonheur qu'éprouva mon père, en se retrouvant au milieu des siens, tous sains et saufs, rentrés dans leurs biens, établis à Paris et à la campagne à peu près sur le même pied qu'avant la Révolution, ne saurait se

décrire; c'était un enivrement. Il accablait sa famille de questions et ne se lassait pas d'entendre raconter les détails de ce qui s'était passé durant cette longue séparation; il dut recommencer plusieurs fois lui-même le récit de ses aventures. Ses parents se montraient surtout curieux de la santé des Princes français, de ce qu'ils avaient fait, de ce qu'ils comptaient faire, de leurs chances de retour. Mon père les surprenait fort quand il assurait que les plus chauds partisans de la cause royaliste n'aspiraient plus guère qu'à rentrer en France. Les personnes au milieu desquelles il se retrouvait jugeaient plus sévèrement que lui le gouvernement du jour. Témoin de l'ordre merveilleux qui régnait alors à Paris, il était plus frappé du bien que le Consulat avait su accomplir en si peu de temps, qu'effarouché des vestiges encore restés debout du régime révolutionnaire. Il se sentait de la reconnaissance et du bon vouloir pour les hommes qui lui avaient rouvert les portes de la patrie.

Mon père avait connu dans le monde de Londres mademoiselle de La Blache, fille du comte de La Blache, député de la noblesse à l'Assemblée constituante. Mademoiselle de La Blache, fiancée pendant l'émigration à M. de Sombreuil, qui périt d'une façon si tragique à la malheureuse affaire de Quiberon, était rentrée à Paris pour recueillir l'héritage de son père; elle y était alors retenue par des affaires qu'elle ne pouvait termi-

ner. Le choix de mon père ne fut ni suggéré par sa famille, ni déterminé par des considérations de fortune. Il contracta après un an d'attente, à trente-un ans, l'union qui fut l'intérêt principal de sa vie et assura le bonheur du reste de ses jours. Mes parents n'habitérent pas à l'hôtel d'Haussonville ; ils s'établirent dans une maison rue de la Ville-l'Évêque, n° 4, à Paris. Ils passaient une partie de la belle saison au château de Plaisance, sur les bords de la Marne. Cette habitation faisait partie de la succession de M. Paris-Duverney dévolue au comte de La Blache, son neveu, et qui fut, en 1775, l'occasion du procès soutenu par Beaumarchais d'abord contre mon grand-père le comte de La Blache, puis contre le juge Goëzman. À Paris comme à la campagne, mes parents recevaient habituellement chez eux la meilleure compagnie du temps ; on jouait souvent la comédie, à Plaisance, et les représentations de cette troupe d'amateurs avaient quelque succès.

Après son mariage avec Marie-Louise, quand l'Empereur songea à se former une Cour nouvelle qui ne différerait pas trop de l'ancienne, mon père se trouva par son nom et par sa position assez naturellement désigné. Un matin, il apprit qu'il venait d'être nommé chambellan avec un certain nombre d'autres personnes appartenant aux plus grandes familles du faubourg Saint-Germain. L'émotion était très-grande. Jamais coup d'État

ne les avait touchés d'aussi près. Que résoudre ? accepter ou refuser ? Accepter, c'était rompre avec son parti, risquer de se brouiller avec un monde à l'esprit caustique et d'humeur peu tolérante. Affronter la mauvaise humeur de l'Empereur, pas moyen d'y songer. Combien de secrets conciliabules furent tenus pour décider cette embarrassante question. Mon père ne consulta personne. Sa femme lui avait demandé d'agir comme bon lui semblerait, prête à accepter les conséquences de sa détermination. Mon père avait peu de goût pour les fonctions qu'on lui jetait à la tête. Il demanda, mais en vain, qu'on lui donnât un grade dans l'armée ; il était évident qu'on tenait moins à l'avantage politique d'attacher au régime nouveau une certaine classe de la société qu'au plaisir assez frivole de se composer un entourage aristocratique ; on voulait surtout faire reparaître les anciens noms à la nouvelle Cour. Quoi qu'il en fut, mon père, en acceptant, entendit prendre une détermination sérieuse et sincère ; il dédaigna de se représenter comme contraint et forcé. Il regardait comme au-dessous de lui de dénigrer, dans le particulier, le souverain qu'il allait servir en public, et de faire secrètement opposition au régime auquel il venait de se rallier.

Les chambellans furent présentés en masse à l'Empereur. Après la présentation, le grand Maréchal du palais, Duroc, lui demanda quelles personnes il dési-

gnait pour commencer le service de semaine : « Cela m'est égal, dit l'Empereur. » — « Mais enfin ? » — Eh bien ! prenez le *blanc* et le *crépu*. » Le *crépu* c'était M. le comte de Labriffé, le *blanc* c'était mon père, qui, très-blond dans son enfance, avait passé en peu d'années du blond au gris, du gris au blanc et n'en avait pas moins conservé une grande jeunesse de visage et de tournure. Ce contraste le faisait remarquer au premier abord. Au moment où il venait de faire cette fournée de chambellans, l'Empereur voulut ajouter, au plaisir de créer une nouvelle noblesse, le ragoût plus délicat d'accorder aussi des titres aux personnes de l'ancien régime. Comme il fallait d'ailleurs que toute grandeur émanât de lui seul, et qu'aucune distinction ne devait jamais remonter plus loin que son règne, il s'appliqua à bouleverser, là comme partout, les habitudes reçues. C'est ainsi que nombre de gens qui portaient le titre de Comte ou de Marquis avant la Révolution furent créés Barons. M. de Montmorency dont la femme était dame d'honneur de l'impératrice Marie-Louise, et qui aurait aimé à demeurer le premier baron chrétien, fut fait Comte. Ce fut le titre que l'Empereur donna à M. de Labriffé et à mon père. Ils l'avaient porté dans leur jeunesse et plusieurs se trouvèrent exceptionnellement dans le même cas. Au faubourg Saint-Germain on les appelait « les Comtes refaits ».

Les fonctions de chambellan mirent naturelle-

ment mon père en rapport avec tous les personnages considérables de l'Empire. C'était pour lui une société toute nouvelle. Il s'y crée rapidement des relations qui lui ont laissé de bons souvenirs, quoiqu'il les ait négligées depuis comme toutes les autres, par sauvagerie et par ennui du monde. Ses fonctions nouvelles étaient assez astreignantes quand l'Empereur était à Paris. Le chambellan de service couchait habituellement aux Tuilleries, afin de se trouver le matin de bonne heure, au moment des audiences, dans le salon qui précédait la pièce où recevait l'Empereur. Combien de généraux fameux, combien de ministres, de grands princes étrangers et de petits souverains, mon père n'a-t-il pas vus attendre patiemment, dans cette sorte d'antichambre, le moment où ils pourraient être introduits dans le cabinet de l'Empereur. Par oisiveté, par passe-temps, pour se distraire de leurs ardentes préoccupations, la plupart de ces personnages entamaient la conversation avec le chambellan de service. Ce n'était pas des affaires du jour qu'on s'entretenait dans le salon d'attente. Les diplomates revenus des missions qui leur avaient été confiées, les chefs de corps, les administrateurs de toute sorte que la volonté du maître faisait voyager d'une extrémité à l'autre de son empire et qui venaient à leur passage à Paris recevoient une direction, des encouragements ou parfois des reproches, ne causaient ni politique, ni guerre, ni administration. Ils ne

songeaient qu'à l'Empereur, ils s'informaient curieusement des détails intérieurs du palais, des petites nouvelles de la Cour. Ceux que la conduite des armées avait retenus au fond des camps, ou que des services rendus au loin avaient longtemps séparés du maître, semblaient craindre, avant tout, de ne pas savoir faire bonne figure de courtisan. Volontiers ils auraient demandé des leçons à mon père. Bien peu apportaient à ces audiences un visage tranquille. Quand elles se prolongeaient et s'animaient un peu, les interlocuteurs de l'Empereur en sortaient le plus souvent très-émus, exaltés ou attérés suivant le traitement qu'ils avaient reçu. Ceux qui n'avaient été admis que pendant un instant imperceptible n'en tarissaient pas moins en éloges. Ils ne pouvaient contenir leur admiration. L'expression de cet enthousiasme ne variait guère. « Si vous saviez tout ce que m'a dit l'Empereur ? Ah ! quel homme, quel génie ! » disaient vingt fois le jour à mon père des personnes qui n'avaient fait qu'ouvrir et refermer la porte de son cabinet. Cette admiration était d'ailleurs parfaitement sincère. Le dévouement passionné des généraux et des dignitaires de l'Empire pour la personne de l'Empereur était alors profond, quoique celui de quelques-uns ait failli depuis à l'épreuve. Ils l'aimaient réellement ; mon père en a eu mille preuves. Un jour la porte du cabinet était restée entre-bâillée à cause des jeux du petit Roi de Rome. De la salle d'attente,

on voyait l'Empereur assis auprès de Marie-Louise et badinant avec l'enfant. Mon père se sentit frapper sur l'épaule. C'était un maréchal fameux qui n'était pas venu à Paris depuis longtemps et qui recevait une première audience. « Mais voyez donc, monsieur, dit-il à mon père, n'est-ce pas là le parfait modèle du bonheur domestique ? » Et le maréchal n'était pas seulement ému, il pleurait à chaudes larmes. Le spectacle de la grandeur heureuse a toujours eu le privilége d'attendrir le cœur des hommes.

Les jours où l'Empereur se rendait au conseil d'État, le chambellan de service l'accompagnait toujours, non sans avoir reçu des valets de la chambre trois ou quatre tabatières de recharge, car, si les séances étaient intéressantes, si l'Empereur se mettait à discuter, il faisait une consommation ou plutôt un gaspillage incroyable de tabac. Mon père a assisté à plusieurs belles discussions. Il n'y régnait pas toute la liberté qu'on a bien voulu dire, mais enfin la contradiction se faisait jour, dans les commencements surtout, et sur les sujets qui ne touchaient que de loin à la politique. Quand la discussion languissait, quand l'Empereur avait envie de la ranimer, il adressait quelques provocations transparentes, quelquefois des apostrophes ou sérieuses ou plaisantes, aux membres éminents du conseil, à ceux qui se portaient volontiers ses contradicteurs. On sentait que le maître était de belle humeur et en

train de discourir; les langues se déliaient aussitôt.

L'Empereur avait successivement repris tous les usages et les divertissements de l'ancienne Cour. Dans ces occasions, il aimait à être entouré de ses chambellans et des personnes de sa maison. Il affectait de causer de préférence avec eux. La chasse à courre redevint, comme autrefois, un des plaisirs les plus à la mode. La première fois qu'on essaya une meute nouvellement montée pour le cerf, mon père fut invité quoiqu'il ne fût pas de service. C'était à Fontainebleau. Il y eut quelque temps de perdu au début; le cerf détourné avait vuidé l'enceinte, les chiens le rapprochaient lentement. Pendant ce temps, l'Empereur mit pied à terre, et, la bride de son cheval à la main, commença à parler chasse. Mon père, grand amateur, lui expliqua par le menu comment on s'y prenait pour faire le bois et toutes les rubriques de la chasse à courre. Le cerf lancé, on partit. Quelques heures après, les chiens tombèrent en défaut; nouvelle halte de l'Empereur et de sa suite, nouvelle conversation: « Maréchal, dit l'Empereur à Berthier qui était son grand veneur, je parie que vous ne comprenez rien à ce qui se passe. Vous croyez peut-être que ces gens qui courent à cheval en donnant du cor avec ces chiens qui les suivent ne savent ce qu'ils font, et que si nous relançons notre cerf, comme je l'espère bien, ce sera un hasard; pas du tout; c'est très-savant la chasse à

courre, presque aussi savant que la guerre. » Et là-dessus il répéta, d'une façon très-exacte et très-animée, tout ce qu'il venait d'apprendre l'instant d'auparavant. Il lui échappa cependant quelques erreurs. Mon père les releva en riant. « Ah, monsieur d'Haussonville, vous êtes mon maître, mais pourquoi me trahissez-vous auprès du maréchal? Avouez cependant que j'ai bien retenu vos leçons. » Cela était vrai. Mon père fut depuis invité à toutes les chasses; l'Empereur le questionnait sur le mérite de ses piqueurs et de ses chiens; mon père lui disait ce qu'il en pensait. « Dites donc cela à Berthier. » Mon père n'en faisait rien; mais le grand Maréchal du palais Duroc, avec lequel il était lié, lui disait de temps en temps : « Vous devriez demander à l'Empereur de rétablir la grande-Louveterie. » Que cette idée vint de Duroc ou de l'Empereur lui-même, mon père fit semblant de ne pas comprendre. Nommé chambellan sans l'avoir souhaité, presque à son corps défendant, il ne se sentait pour le nouveau régime et pour son chef aucun sentiment incompatible avec les obligations de sa charge, mais il ne se souciait pas de recevoir, encore moins de solliciter, une de ces faveurs personnelles qui imposent la reconnaissance et le dévouement comme un devoir. Mon père avait d'ailleurs plutôt du goût pour l'Empereur qui l'avait évidemment distingué parmi ses chambellans; car il le faisait continuellement mettre de service hors de son

tour et le traitait en toute occasion avec beaucoup d'affabilité. Les personnes qui approchaient l'Empereur félicitaient mon père de cette constante bienveillance qui n'était pas également accordée à tout le monde. Elles s'étonnaient sinon de la familiarité, personne n'en a jamais eu avec lui, du moins de l'aisance avec laquelle mon père soutenait la conversation quand l'Empereur l'entamait. Avec mon père, il la mettait invariablement sur le faubourg Saint-Germain dont mon père commandait en second une légion : « Qu'est-ce que diront de cela vos amis et les belles dames du faubourg ? Elles me détestent bien, n'est-ce pas, sans en rien laisser voir... Comment telle chose se passait-elle dans l'ancienne Cour ? Tous ces vieux usages étaient fort sensés ; ils avaient tous leurs raisons d'être ; j'en ai déjà rétabli beaucoup, je n'en resterai pas là, etc. » Il y avait presque toujours un but facile à discerner dans les moindres paroles de l'Empereur. Il passait d'un sujet à l'autre brusquement, sans transition. Il aimait qu'on le comprît vite, qu'on répondît tout droit à sa pensée. Mon père s'y appliquait, c'était sa seule flatterie. Il n'aurait tenu qu'à lui de croire qu'il avait du crédit, car plusieurs personnes dont il n'aurait jamais pensé qu'il pût être le protecteur, le prièrent d'intercéder pour elles. Une fois ou deux, parlant de gens qui touchaient de près à mon père, et qui avaient demandé des faveurs insignifiantes, l'Empe-

reur avait dit : « Cela fera plaisir à M. d'Haussonville, il faut le faire. » On avait rapporté ce propos à mon père, mais il était persuadé que cette apparence de crédit tenait surtout à ce que l'Empereur savait bien qu'il n'en prétendait faire aucun usage.

Mon père croyait au bon cœur de l'Empereur ; il en donnait pour preuve ses attentions pour Marie-Louise qui le redoutait un peu, mais qui semblait avoir pour lui une affection véritable. Il ne déplaisait pas à l'Empereur qu'on s'en aperçût ; peut-être même y avait-il quelque affectation dans la familiarité conjugale et bourgeoise avec laquelle il traitait la fille des empereurs d'Allemagne. Il allait de temps en temps à la Malmaison voir encore Joséphine, un peu en cachette de la nouvelle Impératrice, et comme par hasard. Il mettait grand soin à ne pas rester seul avec elle. En sortant, il recommandait aux personnes de sa suite de ne pas dire qu'il était allé à la Malmaison : « Cela ferait de la peine à ma femme. » Mon père a été témoin de quelques-unes de ces scènes de colère qui ont tant de fois épouvanté les Tuileries. Elles lui ont toutes paru parfaitement volontaires et combinées avec un art assez apparent, qui d'ailleurs n'en diminuait en rien l'effet. L'Empereur ne procédait pas toujours par l'emportement et l'éclat. Il avait plusieurs manières d'accabler ceux contre lesquels il méditait une pareille exécution. M. de Fontanes, qui au temps du Consulat

I lui avait adressé tant d'ingénieuses flatteries, devint un jour une de ses victimes. Voici comment et à quelle occasion.

L'Académie avait approuvé et autorisé la lecture en séance publique d'un discours de réception à l'Académie française de M. de Chateaubriand. L'Empereur s'était fait lire dans son cabinet par M. Daru les épreuves de ce discours qui éveillait fort, par avance, la curiosité publique. L'auteur du *Génie du christianisme* succédant à Chénier y parlait des événements de la Révolution, du jugement et de la condamnation de Louis XVI, d'une manière qui avait profondément irrité l'Empereur. Il avait commencé par exhalez en termes fort amers sa mauvaise humeur contre les membres de l'Académie, qui avaient laissé passer de telles choses sans se douter seulement de leur danger. Il ne pouvait s'en taire avec les personnes de son entourage. Ce fut pendant plusieurs jours l'objet de tous ses entretiens. Mon père a gardé un exact souvenir des paroles dont retentirent alors les Tuileries. «Comment! je me tue l'âme et le corps pour faire oublier à ce pays les divisions du passé; je l'ai guéri de la fièvre révolutionnaire en l'enivrant de gloire militaire; tous mes efforts tendent à faire vivre en paix sous mon sceptre l'ancienne et la nouvelle France. J'ai réuni autour de ma personne des personnes qui na-
guère se détestaient. Je fais vivre en bonne amitié

dans ma Cour, près de moi, les anciens émigrés, les membres du Comité de salut public et les révoltes, car vous avez voté la mort de Louis XVI, vous, Cambacérès, quoique vous vous en défendiez, mais je sais bien ce qu'il en est... Et je permettrais, moi, que pour arrondir ses périodes un lettré vaniteux vienne compromettre les heureux résultats de ma politique. Les ingratis et les sots! Ils ne se rendent pas compte de ce qu'ils font; ils ne comprennent rien au rôle qui m'est échu. Les royalistes ont toujours leur Henri IV à la bouche. Henri IV, c'est moi! Ma situation est toute pareille à la sienne; je refais ce qu'il a fait, et dans des temps plus difficiles, et mieux que lui peut-être, quoique ce fût un prince très-habille. Il était placé entre les ligueurs et les protestants, comme je le suis entre les révolutionnaires et les gens de l'ancien régime. Quand il faisait quelque chose pour ses anciens coreligionnaires: « Voyez, disaient les ligueurs, il est resté huguenot. » S'il accordait quelque faveur à des catholiques: « Il a oublié ses vieux et vrais amis, » s'écriaient Duplessis Mornay et ses premiers compagnons d'armes. J'ai affaire à des difficultés toutes semblables. On se tait, ou l'on récrimine à huis clos parce que je ne laisse pas parler si haut. Mais j'entends très-bien ce qu'on n'ose pas dire; je sais à quoi m'en tenir, et si je ne leur faisais pas la loi, ces gens-là se dévoreraient entre eux, car les passions qui dorment au fond des

cœurs sont de nos jours autrement vives qu'au temps du Vert Galant; et toutes ces belles dames qui font les renchères et ne veulent point paraître à ma Cour, si je lâchais les lions, elles en verraiient de cruelles! C'est moi qui les protégo tous, et je me laisserais braver par un paladin qui ne comprend seulement rien à l'œuvre que j'accomplis. Ah! M. de Chateaubriand ne se plaît pas dans la France que je lui ai faite. Eh bien, qu'il aille vivre ailleurs!... »

Cependant ces sorties dont l'écho n'allait pas assez loin ne suffisaient pas à son dessein. Au dimanche suivant, quand l'Empereur sortit de son cabinet pour se rendre à la messe, avec la famille impériale, son regard parut chercher quelqu'un parmi la foule de ceux qui attendaient pour le saluer au passage. Il se fixa bientôt sur M. de Fontanes que ce regard parut pétrifier, et qui, plus mort que vif, semblait vouloir entrer tout entier dans la muraille contre laquelle il cherchait à s'effacer. L'Empereur s'avança doucement vers lui, avec ce dandinement d'une jambe sur l'autre qui lui était particulier. Tous les yeux étaient grands ouverts, toutes les oreilles tendues; on pressentait la tempête. Arrivé devant M. de Fontanes, dont les genoux tremblaient, il s'arrêta, haussa par trois fois les épaules, aussi lentement et aussi haut qu'il les put lever : « *Grands enfants! Pauvre France!* » dit-il à demi-voix; puis il reprit son chemin.

Les personnes qui n'avaient pas perdu toute pitié s'empressèrent autour de M. de Fontanes resté comme assailli sous ces paroles. Pareilles scènes ne peuvent jamais être oubliées de ceux qui les supportent. Ceux qui se les permettent ont-ils plus tard le droit de crier à l'ingratitude ?

Mon père fut nommé, en 1811, candidat au corps législatif pour l'arrondissement de Provins ; il l'apprit par le journal. L'usage voulait qu'on fit des visites aux sénateurs qui choisissaient, parmi les candidats, les députés définitifs ; mon père l'ignorait et n'en fit pas. Les sénateurs crurent qu'il n'avait pas voulu, en sa qualité de chambellan, accomplir cette formalité ; il ne fut pas choisi.

Mon père était de service auprès de l'Empereur quand il partit pour la campagne de Russie. À son retour, dans les circonstances que chacun sait, mon père fut encore désigné. L'Empereur qui avait toutes les espèces de mémoire, lui dit : « Mais vous étiez déjà de service quand je suis parti. » Et puis aussitôt, venant comme à l'ordinaire au faubourg Saint-Germain : « Ils croient avoir des raisons d'être contents dans votre faubourg ; mais ils se trompent encore cette fois ; je rétablirai mes affaires ; j'en ai rétabli de plus difficiles. Au reste, c'est leur intérêt que je réussisse, qu'ils le sachent bien, et qu'ils se conduisent en conséquence. » Depuis ce retour de Russie,

cœurs sont de nos jours autrement vives qu'au temps du Vert Galant; et toutes ces belles dames qui font les renchères et ne veulent point paraître à ma Cour, si je lâchais les lions, elles en verraiient de cruelles! C'est moi qui les protége tous, et je me laisserais braver par un paladin qui ne comprend seulement rien à l'œuvre que j'accomplis. Ah! M. de Chateaubriand ne se plaît pas dans la France que je lui ai faite. Eh bien, qu'il aille vivre ailleurs!... »

Cependant ces sorties dont l'écho n'allait pas assez loin ne suffisaient pas à son dessein. Au dimanche suivant, quand l'Empereur sortit de son cabinet pour se rendre à la messe, avec la famille impériale, son regard parut chercher quelqu'un parmi la foule de ceux qui attendaient pour le saluer au passage. Il se fixa bientôt sur M. de Fontanes que ce regard parut pétrisier, et qui, plus mort que vif, semblait vouloir entrer tout entier dans la muraille contre laquelle il cherchait à s'effacer. L'Empereur s'avança doucement vers lui, avec ce dandinement d'une jambe sur l'autre qui lui était particulier. Tous les yeux étaient grands ouverts, toutes les oreilles tendues; on pressentait la tempête. Arrivé devant M. de Fontanes, dont les genoux tremblaient, il s'arrêta, liaussa par trois fois les épaules, aussi lentement et aussi haut qu'il les put lever : « *Grands enfants! Pauvre France!* » dit-il à demi-voix; puis il reprit son chemin.

Les personnes qui n'avaient pas perdu toute pitié s'empressèrent autour de M. de Fontanes resté comme affaissé sous ces paroles. Pareilles scènes ne peuvent jamais être oubliées de ceux qui les supportent. Ceux qui se les permettent ont-ils plus tard le droit de crier à l'ingratitude ?

Mon père fut nommé, en 1811, candidat au corps législatif pour l'arrondissement de Provins ; il l'apprit par le journal. L'usage voulait qu'on fit des visites aux sénateurs qui choisissaient, parmi les candidats, les députés définitifs ; mon père l'ignorait et n'en fit pas. Les sénateurs crurent qu'il n'avait pas voulu, en sa qualité de chambellan, accomplir cette formalité ; il ne fut pas choisi.

Mon père était de service auprès de l'Empereur quand il partit pour la campagne de Russie. À son retour, dans les circonstances que chacun sait, mon père fut encore désigné. L'Empereur qui avait toutes les espèces de mémoire, lui dit : « Mais vous étiez déjà de service quand je suis parti. » Et puis aussitôt, venant comme à l'ordinaire au faubourg Saint-Germain : « Ils croient avoir des raisons d'être contents dans votre faubourg ; mais ils se trompent encore cette fois ; je rétablirai mes affaires ; j'en ai rétabli de plus difficiles. Au reste, c'est leur intérêt que je réussisse, qu'ils le sachent bien, et qu'ils se conduisent en conséquence. » Depuis ce retour de Russie,

l'Empereur, quoiqu'il affectât beaucoup de confiance, semblait avoir perdu toute tranquillité d'esprit. Il était agité et nerveux. Ses partisans, son entourage étaient évidemment inquiets. Mon père m'a raconté que, à la séance d'ouverture des chambres législatives, l'Empereur fit un léger faux pas en montant les marches du trône. Une des grandes croix qu'il portait sur sa poitrine tomba, et mon père la ramassa : « Pourquoi ne la remettez-vous pas à l'Empereur, » lui dit Rapp, qui était à côté de lui. — « Ne faisons pas remarquer cela, répondit mon père, des superstitieux pourraient en tirer mauvais augure. » — « Vous avez raison, répondit Rapp, et plutôt à Dieu qu'ils n'aient pas raison. » C'était beaucoup dire de la part de Rapp.

Après les revers de la campagne de 1814, quand l'impératrice Marie-Louise, régente de l'Empire, quitta la capitale menacée, mon père l'accompagna. MM. de Cussy, de Seyssel étaient de ce voyage, ainsi que M. de Beausset, préfet du palais, qui s'attribue dans ses mémoires un rôle principal qui ne fut pas tout à fait le sien. Cette retraite avait été désapprouvée par le public et par la maison entière de l'Impératrice. Le départ eut lieu de Paris le 29 mars au soir ; le 2 ou 3 avril, les princes Joseph, Louis et Jérôme, frères de l'Empereur, étaient venus rejoindre à Blois ces tristes restes d'une Cour déchue. Soit qu'ils eussent l'intention de se ménager une garantie du côté de l'Autriche en s'emparant de la

personne de l'Impératrice, soit qu'ils eussent songé à rejoindre, avec elle et son fils, l'armée française qui revenait d'Espagne et à tenter les dernières chances d'une guerre civile, ils employèrent tous les moyens, depuis la prière jusqu'à la menace, pour décider l'Impératrice à passer de l'autre côté de la Loire. Elle résista tant qu'elle put; ils parlèrent alors de l'y contraindre par la force. De plus en plus effrayée, Marie-Louise sortit précipitamment de sa chambre, et appela près d'elle M. de Beausset : « Monsieur, dit-elle tout essarée, les frères de l'Empereur veulent me faire partir de Blois malgré moi; ils me menacent de me faire enlever ainsi que mon fils. Que dois-je faire? » — « Votre volonté, répondit M. de Beausset. » — « Mais obéira-t-on à ma volonté ou aux ordres des frères de l'Empereur? Allez, je vous prie, vous assurer des dispositions de ma maison. » La première personne que M. de Beausset rencontra fut mon père. Il lui raconta ce qui se passait; mon père comprit en un instant la gravité du conflit et l'intérêt qu'il y avait à s'assurer de l'appui des officiers de la garde de l'Impératrice contre la violence de ses frères. Sans consulter davantage, il descendit rapidement l'escalier au point de faire une chute assez rude, appela à grands cris les officiers de la garde qui se promenaient dans la cour, puis les haranguant du haut des dernières marches : « On veut, s'écria-t-il, contraindre l'Impératrice à passer la Loire; elle me

charge de vous demander si vous la laisserez violenter par les membres du Conseil de régence. La femme et le fils de notre souverain attendront-ils ici, entourés de nos respects, l'issue des événements, ou souffrirons-nous qu'on les précipite dans une fuite sans dignité et dans des essais de guerre civile. Voulez-vous obéir à l'Impératrice ? ou la livrerez-vous prisonnière à ses frères. » — « Non, non, » répondirent toutes les voix. — « Eh bien, suivez-moi. » L'impression avait été rapide, le mouvement fut général ; tous ces officiers conduits par mon père assurèrent Marie-Louise de leur respect et de leur obéissance. Déjoués dans leur projet, les frères de l'Empereur assurèrent qu'ils avaient été mal compris et s'excusèrent fort humblement. Trois heures après arrivait à Blois la nouvelle de l'abdication de Fontainebleau.

Mon père se félicitait, en racontant cet épisode, de la résolution dont il avait fait preuve et de l'influence qu'elle a exercée sur le cours des événements. « C'est la seule fois, disait-il en riant, que j'ai donné à l'Historie l'occasion de prononcer mon nom. Elle n'en aura pas long à dire, mais elle ne me blâmera pas. »

L'Impératrice, en apprenant que l'Empereur avait reçu en souveraineté l'île d'Elbe, voulut savoir ce qu'elle devait penser de son nouveau séjour ; elle fit aussitôt demander madame de Brignole qui était Génoise et qui y avait séjourné quelque temps. Il n'est pas de questions

qu'elle ne lui fit sur le climat, sur les habitants, sur les ressources du pays. Elle ne paraissait pas admettre qu'elle pût avoir un autre séjour que celui de son époux, ni un autre avenir que le sien. Son langage n'était pas seulement convenable sur le compte de l'Empereur ; il était plutôt exalté. Il se modifia toutefois un peu après qu'elle eut reçu une lettre de l'empereur d'Autriche apportée par M. le comte de Sainte-Aulaire. Mon père est demeuré persuadé qu'elle était de bonne foi et ne songeait pas alors à séparer son sort de celui qu'elle a depuis si complètement oublié. Cependant, j'ai ouï raconter à M. le comte de Sainte-Aulaire une anecdote qui prouverait qu'elle n'éprouvait guère, même en ce moment, des sentiments qui fussent en rapport avec sa situation. Annoncé de grand matin, pendant qu'elle était encore couchée, M. de Sainte-Aulaire fut reçu par l'Impératrice à peine éveillée et assise sur le bord de son lit, tandis que ses pieds déchaussés sortaient de dessous les couvertures. Embarrassé de se trouver en présence d'une si grande infortune, car la lettre dont il était porteur apprenait à la fois l'acte de déchéance et la tentative d'empoisonnement de l'Empereur à Fontainebleau, il tenait les yeux baissés pour n'avoir pas l'air d'observer sur sa figure l'effet de la triste missive. « Ah ! vous regardez mon pied, lui dit l'Impératrice ; on m'a toujours dit qu'il était joli. » Cette préoccupation de coquetterie féminine parut singu-

lière à M. de Sainte-Aulaire en pareilles circonstances.

Pendant que mon père accompagnait l'impératrice Marie-Louise, les péripéties de la campagne de France avaient amené l'empereur Napoléon tout près de Gurcy. Le 18 janvier 1814, il avait couché au château de Nangis ; il en était parti le 19 de très-bonne heure, anxieux d'apprendre les nouvelles de ce qui s'était passé à Montereau d'où le général Pajol avait reçu ordre de chasser les Prussiens et les Wurtembergeois. Arrivé à trois lieues de Nangis, au carrefour des routes de Donnemarie et de Montereau, l'Empereur descendit de cheval, et se fit allumer un feu de bivouac sur un des côtés du grand chemin au coin de l'avenue de Gurcy, près d'une rachée d'acacias que j'ai fait conserver. Avec la connaissance parfaitement exacte qu'il avait du pays, il ne se souciait pas de continuer sa marche jusqu'au village de Salins situé dans un fond entre deux pentes assez abruptes, parce que les Prussiens pouvaient avoir intercepté la route en cet endroit. Il soutenait avec raison qu'il devait y avoir moyen de se rendre par des chemins de plaine jusqu'à Montereau. Dans son état-major, personne ne pouvait lui donner à cet égard une assurance positive : « A qui sont ces bois ? » — « A M. d'Haussonville, répondit M. de Mortemart, qui faisait en ce moment près de lui les fonctions d'officier d'ordonnance, et le château est à une demi-lieue d'ici. » — « Allez-y prendre les informations dont j'ai besoin. »

M. de Mortemart partit, mais il fut reçu à coups de fusil par un corps détaché de Prussiens qui avait coupé l'avenue et passé la nuit dans les taillis qui la bordaient. M. de Mortemart revint. « M. d'Haussonville est grand chasseur, il doit y avoir des gardes ici connaissant bien les environs ; qu'on aille les chercher. » Un de nos gardes faisait justement partie des groupes de paysans qui regardaient curieusement l'Empereur. Il s'avança et donna les renseignements désirés. Pendant ce temps-là arriva le courrier du général Pajol apportant la nouvelle de la déroute des Prussiens au pont de Montereau.

Depuis que je suis devenu propriétaire de Gurcy, j'ai toujours eu l'intention d'élever une pierre commémorative en cet endroit et d'y mettre la date du jour où l'empereur Napoléon I^er y apprit le dernier succès réservé à ses armes. Je n'ai point voulu le faire sous le règne de Napoléon III. Le régime impérial était trop à la mode. Qui sait ! on aurait peut-être pris cela, de ma part, pour un acte de courtisanerie. Depuis j'ai hésité, mais pour un autre motif. Qui sait encore ! Peut-être cela passerait-il aujourd'hui pour un acte d'hostilité contre la République ? Bref, le monument est encore à élever. Si j'attends que les passions des partis soient éteintes ou que les sottes interprétations aient cessé d'avoir cours, cela pourrait me retarder longtemps.

Mon père ne fut ni bien ni mal reçu à la nouvelle

Cour. La rentrée des Bourbons était bien loin de lui déplaire; mais la façon méprisante dont les partisans du nouveau régime parlaient de l'Empire et de l'Empereur, lui paraissait aussi ridicule qu'imprudente. On le nomma officier supérieur dans la première compagnie des mousquetaires gris de la garde du Roi, dont M. de Lauriston était capitaine. En cette qualité, il dut, lors du retour de l'île d'Elbe, escorter Louis XVIII jusqu'à la frontière de Belgique. La fortune ne contrariait pas son inclination en l'envoyant, à si peu de jours de distance, protéger tour à tour la retraite de ceux qu'elle avait successivement trahis. Rentré à Paris, mon père fut, par suite d'une mesure générale, exilé par l'Empereur à quarante lieues de la capitale. Gurcy était à vingt lieues, on lui permit d'y résider. Pendant qu'il était chez lui, il reçut une lettre par laquelle le ministre lui annonçait que le roi Louis XVIII l'avait nommé et que l'Empereur le confirmait officier de la Légion d'honneur. Ainsi mon père se trouvait à la fois exilé et décoré par le nouveau gouvernement.

Le retour définitif des Bourbons réjouit beaucoup mon père. L'établissement d'une monarchie constitutionnelle, sur le modèle de celle qu'il avait vue en Angleterre, était conforme à ses opinions. La création d'une pairie héréditaire lui paraissait consacrer l'alliance heureuse des souvenirs du passé et des besoins du présent. Il fut nommé pair le 17 août 1815. Il

apprit sa nomination par un billet que lui écrivit M. le comte Molé avec cette suscription : « A M. le comte d'Haussonville, pair de France, M. le comte Molé, pair de France. » Ils firent ensemble les visites d'usage. Mon père porta dans l'exercice de ses nouvelles fonctions un zèle qui ne se ralentit pas un instant pendant toute la durée de la Restauration. Tous ses collègues ont apprécié la remarquable rectitude de son esprit, son inaltérable modération, sa tranquille fermeté, son désintéressement absolu. Partisan très-décidé du dogme de la légitimité, il portait un grand respect aux prérogatives de la couronne; il était d'avis qu'on ménageât les susceptibilités royales et que la pratique du gouvernement représentatif ne fût pas, au début, rendue trop difficile ou trop blesante pour les princes de cette maison habituée depuis si longtemps à exercer un pouvoir sans contrôle. Cependant les tentatives faites pour reprendre par la violence ou par la ruse les concessions octroyées en 1815, lui parurent toujours des actes de folie et de mauvaise foi. Jamais il ne prêta son concours aux manœuvres des ultra-royalistes. Il les combattit dans tous les temps et sous toutes les formes.

Jusqu'en 1821, époque de la mort du cardinal de la Luzerne, mon père avait assisté régulièrement aux réunions politiques qui se tenaient chez ce prélat éclairé. Plus tard, il fut l'un des organisateurs des réunions d'un

esprit tout semblable qui prirent le nom de réunions Mortemart; et plusieurs fois on se donna rendez-vous chez lui pour s'entendre sur l'opposition à faire aux mesures du ministère de M. de Villèle, dont mon père s'était porté l'adversaire résolu. A la Cour, où l'on ne pouvait douter de l'attachement de mon père et de son peu d'ambition, on ne comprenait rien à cette conduite. « Mais d'où vient donc le mécontentement de M. d'Haussonville, disait Charles X? Est-ce qu'il voudrait qu'on le fit Duc ou grand-Louvetier. Encore faudrait-il au moins qu'il prît la peine de le demander. » Mon père n'avait rien à demander, car, en réalité, il ne souhaitait rien, sinon de pouvoir détourner à temps un malheureux prince de la voie funeste où il s'engageait alors et qui le conduisit aux abîmes. Lors du ministère de M. de Martignac, mon père fut nommé secrétaire de la Chambre des pairs. En cette qualité, il allait, avec le bureau de la Chambre, porter, de temps à autre, aux Tuileries, les lois qu'avait votées la Chambre. Charles X retenait toujours le bureau pour causer; la loi récemment votée servait habituellement de point de départ à la conversation, mais bientôt on passait à des généralités politiques. Non-seulement le Roi, qui s'adressait plus volontiers à mon père parce qu'il l'avait connu en émigration, tenait dans ces occasions un langage parfaitement constitutionnel, mais il semblait mettre quelque empressement et pres-

que de l'affectation à rassurer ses interlocuteurs sur ses dispositions à l'égard de la Charte et des libertés publiques. Ses paroles avaient l'air un peu étudiées, mais d'ailleurs enjouées, caressantes. Étaient-elles sincères ? mon père n'en a jamais douté.

Les ordonnances de Juillet ne surprirent pas seulement mon père, elles l'indignèrent. Il aurait toutefois préféré un autre dénouement à la crise. Le 3 août, il écrivit au lieutenant général du royaume pour l'engager à ne pas porter ses mains sur la couronne et à la placer sur la tête du duc de Bordeaux. — Le Roi n'a jamais parlé de cette lettre à mon père, qui a toujours cru cependant qu'elle était parvenue à son adresse. Voici pourquoi : A la sortie de la séance du 9 août, la Reine prit mon père par le bras, et, l'entraînant et le pressant contre elle, se mit à lui parler d'une voix émue et précipitée. Malheureusement les tambours qui battaient aux champs empêchèrent mon père d'entendre cette confidence royale. « ...Malgré nous, croyez-le bien, malgré nous, » furent les seuls mots qui parvinrent un peu distinctement à son oreille. Il a toujours été persuadé que la Reine, ayant eu connaissance de sa démarche, avait voulu lui expliquer les motifs de la détermination du Roi.

Mon père prêta serment comme pair de France, non sans quelques scrupules que sa raison et son amour du pays firent taire. La veille de la séance, il avai

rencontré M. le prince de Laval Montmorency qui lui avait exposé au long toutes les raisons qui devaient, suivant lui, porter tous les gens raisonnables à se grouper autour du gouvernement nouveau. Cependant il se trouva que le lendemain il se refusa à prêter serment. « Qu'est-ce qui vous a pris? lui dit mon père, la première fois qu'ils se retrouvèrent ensemble; ne m'aviez-vous pas engagé fortement à continuer de siéger à la Chambre des pairs? » — « Ah! moi, c'est différent, un Montmorency! vous comprenez? » — « Je ne comprends pas du tout, répondit mon père, et je trouve votre raison plus que singulière. » Le prince se mit à balbutier, comme c'était assez son habitude.

Mon père prêta le concours le plus constant à toutes les mesures qui pouvaient consolider le gouvernement de 1830, mais l'abolition de l'hérédité de la pairie, et la nomination successive d'un grand nombre de pairs nouveaux qu'il ne connaissait pas, lui firent perdre peu à peu son entrain pour les affaires publiques. Ce fut par devoir, ce ne fut plus par inclination qu'il suivit les débats de la Chambre. Après la mort de sa mère, en 1836, il prit pour la campagne qu'il avait toujours beaucoup aimée, et pour la terre de Gurey dont il était devenu possesseur, un goût encore plus prononcé. Il en revenait le plus tard possible, et y retournait aux premiers beaux jours. Rien ne lui plaisait tant que la vie régulière et paisible qu'il s'y

était faite. Quand nous étions tous réunis avec quelques amis, il se sentait parfaitement heureux.

C'est le 1^{er} novembre 1846, anniversaire du jour de sa naissance et de la mort de mon grand-père, que j'ai perdu mon père à Gurcy. L'inflammation de la gorge qui l'a enlevé, fit, dès le second jour, les plus terribles ravages, et le priva de l'usage de la parole. Il ne garda dès lors aucune illusion sur son état et l'envisagea sans trouble. Il prit affectueusement les mains de ma mère et les mit dans les miennes, embrassa tendrement ma femme et mes enfants, et demanda le curé du village. Son regard semblait prendre congé de chacun, et ses lèvres nous souriaient encore, quand déjà son visage portait les traces de sa fin prochaine!...

« Votre père est une créature aimée du ciel, m'avait dit plusieurs fois madame de Broglie, qui lui portait une véritable affection, et la paix de Dieu règne dans son âme à son insu. » Cette paix intérieure ne fut jamais plus visible qu'à ses derniers moments.

BULLETIN FRANÇAIS (Bruxelles, 1^{er} janvier 1852.)

QUI NOUS SOMMES?

Ces pages ont été écrites à Bruxelles au 1^{er} janvier 1852. Elles formaient le premier numéro et comme la préface du *Bulletin français*, publié dans cette ville pendant les mois de janvier et février, et plus tard à Londres jusqu'en juin 1852. Voici dans quelles circonstances: Le 2 décembre 1851 j'avais vu beaucoup de mes plus intimes amis, membres de l'Assemblée nationale, et, parmi eux, mon beau-père, le duc de Broglie, arrêtés à la mairie de la rue de Grenelle et conduits à la caserne du quai d'Orsay. « Je m'étais alors promis, j'avais juré qu'il y aurait quelque part, n'importe où, une voix, ne fût-ce qu'une seule voix qui dénoncerait à ses risques et périls, au nom du parti modéré, cet abus indigne de la force contre le droit, ce renversement de toute loi, de toute équité; cette atteinte portée non pas seulement à la liberté de quelques-uns, mais à la majesté nationale tout entière¹. »

C'est cette parole que j'étais venu acquitter en fondant à Bruxelles le *Bulletin français*, de concert avec M. Alexandre Thomas, qui rédigeait, en 1851, avec un talent que tout le monde n'a pas ou-

1. Extrait de ma défense devant le jury belge (*Journal de Bruxelles*, 20 mars 1852).

blié la chronique de la *Revue des Deux Mondes*. L'œuvre fut à tel point commune qu'aujourd'hui j'aurais peine à distinguer la part de chacun dans une publication qui n'était pas, dans la pensée de ses auteurs, destinée à l'étranger et qu'ils continuèrent jusqu'au jour où les précautions prises à la frontière mirent un obstacle absolu à son entrée en France. Si mes souvenirs sont exacts le morceau qu'on va lire, où chacun mit beaucoup du sien et le meilleur de son âme, a été principalement rédigé par M. Alexandre Thomas. Il ne me déplaît pas toutefois, ne fût-ce que par reconnaissance pour l'affection dont m'honorait cet homme de cœur mort à la peine, d'associer et de confondre pour ainsi dire son nom avec le mien, comme furent associés et confondus les sentiments que nous inspiraient alors les épreuves traversées par notre pays.

Ai-je besoin de faire remarquer que l'expression de nos griefs contre le régime qui s'établissait en France dans les premiers jours de 1852, quoique écrite sous la vive impression des événements du jour, est pure de toute violence de langage et de toute préoccupation de parti. La modération nous était facile et l'avenir du pays nous inquiétait uniquement. Si nous nous sommes trompés, ce n'est point par excès de défiance, car au moment même où dans des termes presque prophétiques nous avertissions nos concitoyens abusés que l'Empire c'était fatallement la guerre, nous n'allions pas jusqu'à prévoir la perte de l'Alsace et de la Lorraine. Loin de là, nous nous bercions de l'illusion qu'il serait donné à la France de recouvrer ces libertés perdues « sans avoir à les payer un jour des larmes et du sang que coûta Waterloo ».

Nous commençons une œuvre qui sera peut-être longue et laborieuse, qui demande un peu de courage et beaucoup de patience, qui nous a déjà coûté quelques sacrifices, qui nous en coûtera d'autres encore. Nous

voulons protester au nom de toutes les idées, de tous les droits qui ont été depuis soixante ans le patrimoine de la France, contre un régime qui est le renversement systématique de ces idées et de ces droits sans lesquels la France n'a plus raison d'être dans le monde. Nous voulons qu'au milieu de cet universel entraînement qui semble pousser nos concitoyens au-devant de la dictature, il y ait du moins quelque part des voix qui les avertissent, qui leur disent d'avance que la dictature n'est qu'un expédient, et que, dût-on en la déguisant essayer de la perpétuer, les expédients même déguisés ne sont pas des institutions.

Les institutions de notre pays ont disparu tout entières dans une heure de surprise, et non pas seulement ces institutions de hasard qui, nées d'une aventure, méritaient bien d'être emportées par une autre, mais ces lois fondamentales, protectrices et gardiennes de la société civilisée qui ne se reconnaît qu'au respect dont elle les entoure. C'est l'inviolabilité de la représentation nationale qui a été foulée aux pieds ; — c'est la majesté de la justice qui a été outragée jusque dans son palais ; — c'est la liberté individuelle qui est livrée impunément aux attentats de la police ; — c'est la propriété qui est frappée par mesure discrétionnaire d'une peine effacée de nos codes et confisquée sous le séquestre ! Nous ne voulons pas que de pareilles choses s'accomplissent à la face de l'Europe dans un silence

qui lui permette de croire qu'elles sont acceptées sans lutte ou subies sans honte; nous ne voulons pas que, pour la première fois peut-être, dans l'histoire des révolutionnaires et des usurpateurs, il se soit commis une si grande violence contre une nation, sans que les vaincus aient dénoncé l'iniquité de la victoire. Nous ne voulons pas surtout qu'on aille se figurer au dehors qu'il n'y a de meurtris par ce coup de main que les anarchistes et les démagogues, qu'il a été exécuté de compte à demi avec les honnêtes gens, et que les honnêtes gens en France ne se soucient pas davantage de leur dignité; nous ne voulons pas laisser proclamer en toute assurance qu'il n'y a plus désormais d'autre ambition chez nous que de jouir humblement du gouvernement de la force, et que nous sommes trop heureux de l'avoir; à quelque prix que ce soit.

Non, ce n'est pas là le fond des coeurs, ni des coeurs honnêtes, ni de ceux qui soupirent le plus bruyamment après la servitude; ce n'est pas le fond des âmes conscientieuses, des intelligences droites, qui finissent toujours par former la majorité dirigeante dans un pays dont la vie ne s'est pas retirée; ce n'est pas le vrai fond du pays lui-même, si abattu, si cassé qu'on le dépeigne! C'est l'apparence superficielle d'une situation éphémère, et c'est pour ainsi dire à la surface de cette situation qu'on a ramassé le vote du 20 décembre. Non, ce vote n'est pas sorti des entrailles

du peuple! il a été ce qu'il a été, parce qu'il ne pouvait être que cela dans la passe où l'on était engagé par des calculs dont on saura tôt ou tard la coupable adresse. Nous ne voulons pas qu'on le prenne pour autre chose; nous ne voulons pas qu'on suppose la France tombée jusqu'à ce point d'avoir adoré le 20 décembre la verge qui l'avait fustigée le 2. Nous ne souffrirons pas qu'on s'endorme trop à l'aise dans la joie de cette illusion criminelle, et pendant qu'on enregistre à Paris des millions de suffrages auxquels on tâche de prêter un sens qu'ils n'ont point, nous exprimerons ici les sentiments qu'il est interdit de manifester en France, de peur, sans doute, qu'on n'y dérange ainsi la liberté du scrutin et l'unanimité de l'enthousiasme. Nous mettons notre honneur à ne pas laisser aux étrangers le droit de prétendre que la France s'est tue comme un seul homme pendant qu'on la faisait parler, et, décidés à parler librement, fût-ce sur la terre étrangère, pour la consolation de notre honneur blessé, nous trouvons encore indispensable, dans l'intérêt de nos principes, que ce soit nous qui parlions. Nous trouvons qu'il est nécessaire pour le bien, pour la gloire de l'opinion constitutionnelle et modérée à laquelle nous n'avons jamais cessé d'appartenir, que ce soient ses défenseurs de tous les temps qui payent maintenant de leur personne et montent à leur tour sur la brèche. Disons, en effet, qui nous sommes.

Nous avons toujours été des hommes de gouvernement, nous avons toujours eu la même horreur des partis et des factions, le même amour de la légalité, sans laquelle il n'y a point d'État. On ne nous a pas vus comme les illustres personnages qui viennent d'escamoter la République, la saluer à son avénement aussi bas que peuvent se baisser la peur ou l'intrigue et déclarer, par exemple, qu'elle était la justice du peuple : nous avons au contraire soutenu qu'elle était sa folie et qu'elle serait sa punition. Nous avons déploré le crime du 24 février comme nous déplorons celui du 2 décembre, parce que le guet-apens nous révolte, quels qu'en soient les auteurs, — parce que la brutalité du guet-apens, une fois introduite comme procédé de salut public dans la coutume d'une nation, l'avilit et la corrompt jusqu'à la moelle, — parce que nous ne nous résignons pas à croire que la Providence, si outrageusement invoquée par les émeutiers et les conspirateurs de tous les rangs, n'ait point en réserve de meilleurs moyens que leurs complots pour sauver un jour notre chère et malheureuse patrie.

Nous n'avons donc pas fait de profession de foi républicaine ! mais la République qui n'était par elle-même que l'exagération insensée de toutes les libertés, tolérait du moins qu'on en appelât de ses excès au bon sens du pays. Nous avons usé de cette liberté dont elle nous favorisait si à propos, au milieu de tant

d'autres dont elle nous accabloit; nous en avons usé, mais non point pour machiner sourdement contre elle et la surprendre à notre heure comme elle nous avait surpris à la sienne : nous savions trop qu'une première violence ne se rachète point par une seconde, et que, les répéter ainsi coup sur coup, c'est pervertir le peuple, en le déshabituant de se gouverner par des voies raisonnables. Le lendemain même du 24 février nous avons entrepris de ramener la foule ébahie vers ces voies de raison, en dehors desquelles il n'y a point de peuple honoré. Nous avons combattu d'un même zèle pour empêcher la République d'aller à l'anarchie ou au despotisme, et quoiqu'elle ait été plus forte que nous, quoiqu'elle nous ait poussés malgré nous à l'un et à l'autre, nous ne sommes point encore découragés, tant nous avons la ferme conviction que ce n'est pas encore la dernière partie.

Nous avons combattu les trois grandes erreurs qui se produisaient sous nos yeux en même temps que cette république triomphante pour l'empirer et la détruire; nous les avons combattues, non point par affection pour la République elle-même, que rien ne pouvait préserver, nous l'avons assez dit, mais par dévouement pour l'ordre et pour la liberté que nous n'étions pas d'humeur à vouloir envelopper dans sa perte. Nous avons combattu les chimères socialistes dont l'ancien prisonnier de Ham se faisait alors un titre auprès des masses populaires;

comme il se recommande à présent aux bourgeois du prétendu mérite d'avoir soufflé dessus. Nous avons combattu le suffrage universel qui n'a jamais servi nulle part qu'à changer la démocratie pure en pure tyrannie. Sinon tous, malheureusement, beaucoup du moins encore nous avons combattu la présidence d'un Bonaparte, parce que c'était pour nous l'inaffordable inauguration d'un César, et les Césars ne durent pas plus en France que les Républiques. Nos tristes prévisions n'ont pas été trompées. Le suffrage universel nous a donné pour suprême autorité le nom d'un Bonaparte; — le Bonaparte nous a donné un César; — attendez un peu, et le César, sous prétexte de vous délivrer du socialisme des démagogues, vous aura bien-tôt donné le sien, par lequel il périra!

Et cependant nous ne désespérons pas de notre pays : nous ne désespérons pas plus que nous n'avons désespéré depuis trois ans au milieu des épreuves de chaque jour. Depuis trois ans nous avons traversé des difficultés qui étaient vraiment plus douloureuses que celles qui nous restent, car les positions étaient moins claires et les devoirs moins simples. Depuis trois ans nous avons vécu sous une constitution que nous n'aimions pas et dont nous avions signalé tous les écueils, sous un gouvernement que nous n'avions pas choisi et dont nous avions prédit toutes les fautes : nous n'en avons pas moins gagné sur nous d'être équitables et

pacifiques envers cette constitution et ce gouvernement. Nous avons été du grand nombre qui suppliait avec une loyauté si sincère et le pouvoir et les partis d'accorder un peu de repos à la France, ne fût-ce que pour panser ses plaies. Nous avons résolument, ardemment sollicité la révision de la constitution, car c'était là le premier de tous les remèdes; — mais il eût d'abord fallu, pour vaincre la résistance obstinée de la minorité qui la repoussait, ne pas la réclamer avec l'appréte trop sensible d'un intérêt trop personnel. Nous avons sollicité la révision comme le faisait, quoi qu'on en dise, l'immense majorité de la France, la révision pour elle-même, pour le bien général qui en devait sortir et non point par complaisance pour une fortune particulière. Nous n'avons pas non plus néanmoins injurié ni ravalé cette fortune. Nous ne l'aurions pas voulue si extraordinaire. Nous n'accorderons jamais qu'elle soit tout de bon celle de la France, et jamais elle ne nous inspira la vénération superstitieuse qu'elle se flatte en vain de répandre autour d'elle; — mais, du jour où elle fut couverte par une légalité nouvelle, si défectueuse et si pauvre que fût l'origine de cette légalité, nous avons soigneusement ménagé le caractère légal de la première magistrature du pays même dans la personne suspecte qui avait deux fois déjà fourni sa mesure à Strasbourg et à Boulogne.

C'est justement pour cela que nous n'admettons pas

que cette personne ait pu gagner à s'élever au-dessus des lois, puisque la loi seule la rendait respectable et qu'en se dépourvante volontairement de cette protection si nécessaire, elle s'est réduite à n'être plus qu'elle-même. Comme aussi nous n'admettons pas qu'un plébiscite (puisque plébiscite il y a, et puisque nous revenons aux vieilles phrases ainsi qu'aux vieux oripeaux), nous n'admettons pas, et ni le sens commun ni la bonne foi n'admettent, qu'un plébiscite voté par tant de millions de voix qu'on voudra sous la haute main de la police, sous l'empire de l'état de siège, ait pu remplacer derechef cette ambitieuse et téméraire personne sous l'égide d'une légalité quelconque. N'est-ce pas en effet s'élever encore au-dessus de la loi que de s'attribuer à soi seul le pouvoir de la faire, que de se porter soi seul, nonobstant sa petitesse et sa misère, pour être la loi vivante d'un grand peuple? Il n'y a que les peuples au berceau qui aiment en quelque sorte à s'incarner dans un individu, et le temps est passé de ces législateurs héroïques qui avaient sur le front un rayon de lumière. Ne nous parlez donc pas si gravement de votre rayon, de votre étoile à vous; ne nous dites pas surtout, quand on sait ce que vous en devez croire, que la force vous vient de Dieu, car, parlant ainsi, vous n'êtes plus aujourd'hui qu'un charlatan si vous n'êtes pas un halluciné!

Trois années durant nous avons travaillé sans relâche

à déconcerter doucement, prudemment ces hallucinations pernicieuses. Nous avons évité de les entretenir à la façon des courtisans qui les caressaient, et plus encore peut-être de les provoquer en les irritant par des défis ou des menaces. Nous désirions du meilleur de notre âme que la personne de Strasbourg et de Boulogne, que le vieil homme s'effaçât dans le président de la République; nous le désirions assez pour avoir quelquefois espéré que la métamorphose allait réellement s'accomplir; mais l'ancienne nature n'était que refoulée, elle reparaisait bientôt avec son opiniâtré sournoise et nous rejetait dans nos désiances. Nous n'avions pourtant point de parti pris contre le prince Louis-Napoléon, et, comme nous ne lui demandions pas de vertus trop rares, nous aurions même été tentés d'excuser son insatiable appétit de commander et de régner s'il eût eu seulement la sagesse de consentir à fonder son règne sur des bases moins fragiles, s'il n'eût pas cru dès le premier jour que c'était assez pour être un maître acceptable de s'appeler de son nom et de décréter un coup d'État.

Qu'il le pense à présent plus que jamais, soit, puisqu'il a pour lui le jour d'aujourd'hui, mais nous avons le lendemain qui nous donnera trop raison. C'était ce lendemain qu'on aurait pu détourner avec plus de tempérament et de mesure; nous n'avions pas d'objection absolue contre une prolongation des pouvoirs

présidentiels et peut-être eût-elle été salutaire au pays; mais sous une condition qui n'était point impraticable, quoiqu'on ait l'orgueil ou la sottise de le dire, sous la condition que le pays donnât et qu'on ne prit point soi-même. Prendre le pouvoir à main armée et puis arracher l'épée sur la gorge un assentiment dérisoire, c'est déshonorer le pays en le violentant, c'est l'affaiblir dans son chef et dans ses membres au lieu de le restaurer. Il n'y a point à transiger là-dessus : vis-à-vis d'une audace si injurieuse, on se rend sans capituler, à la première sommation, ou l'on résiste à outrance. Il nous a paru meilleur de résister.

Au moment où nous avons arrêté cette détermination dont nous savons les conséquences et dit, en hommes de notre temps, ce que disait l'antique devise : Je maintiendrai ! — à ce moment d'effort et d'angoisse, nous ne le cachons pas, nous nous sommes sentis heureux d'être à même de nous rendre cependant ce bon témoignage que nous avions toujours été pour la conciliation plutôt que pour la guerre, que tous, tant que nous étions, les uns au premier rang, les autres dans la foule, nous avions voulu jusqu'à la dernière extrémité prévenir ces conflits déplorables qui devaient livrer la patrie comme une proie. Oui, nous sommes heureux d'avoir été constamment en communauté d'intentions et de désir avec la masse des gens de sens qui, désintéressés de tous les partis, ne demandaient

qu'à fonder à force de concessions un régime supportable sur ce terrain bouleversé où nous marchions entre des ruines! Nous avons ainsi fait de reste nos preuves d'abnégation. Et n'essayez pas de nous répondre que cette masse si considérable n'est plus avec nous : elle ne sait pas où elle est, et vous empêchez perfidement qu'elle le sache en mettant la main sur toutes les bouches ; patience ! vous n'avez encore rien gagné, tant que vous ne l'aurez pas mise sur tous les cœurs. Et ne vous avisez pas non plus de vous féliciter d'avoir donné à cette masse la satisfaction qu'elle souhaitait, d'avoir fondé quelque chose ; car plus nous vieillissons au milieu des révolutions politiques, plus nous sommes de cet avis, qui vous paraîtra naïf, qu'on ne fonde rien sans un peu d'honnêteté.

Voilà pourquoi nous nous décidons à cette rupture ouverte avec l'autorité régnante et l'ordre établi, nous qui avons si profondément le goût de l'ordre et de l'autorité. Il y a, d'ailleurs, pour que nous rompions, d'autres raisons encore que nous tenons à confesser aussi haut. La première, c'est qu'il n'est point permis de subir certaines humiliations sans descendre au-dessous du niveau qui convient aux citoyens d'un pays comme la France, et que ce n'est point pour la France une autorité morale et tutélaire que celle qui a besoin de la rabaisser si fort au-dessous d'elle-même. Voir la France enlevée d'assaut comme une bicoque ; la voir

un beau matin saisie et garrotée à son réveil, de la façon dont s'y serait pris, dans l'Italie du moyen âge, un petit seigneur de Lucques ou de Pise pour brider sa petite cité; — penser que ce noble pays de France dont les écarts mêmes n'ont jamais pu gâter toute la bonté native, que ce pays si brave et si spirituel, si magnifique et si charmant, s'en est venu tomber dans un piège vulgaire, tendu selon les vieilles règles que Machiavel traçait aux Borgia; — penser que ces précieuses et saintes baïonnettes de la France, que ces vaillantes troupes, notre admiration et notre orgueil, ont été si lâchement abusées, et qu'en leur montrant le fantôme des hordes anarchiques, leurs éternelles ennemis, on les a si fatallement tournées contre le droit et la loi dont elles sont l'éternel soutien; — penser enfin qu'à cette nation troublée, saisie, effarée par mille terreurs déchainées tout exprès, on a fait ce surcroit d'affront de lui réclamer un *satisfecit* pour l'avoir ainsi sauvée quand elle n'était pas perdue,— voir tout cela, penser tout cela, et ne point s'indigner au plus profond de son âme, et ne point donner carrière à de pareils ressentiments, ce serait presque mériter de subir le spectacle qu'on nous inflige.

Nourrissons plutôt notre pieuse colère! Rappelons-nous l'expédition de Boulogne : on a trop ri de cette ridicule aventure. S'il y avait de quoi rire, il y avait aussi de quoi s'irriter en songeant qu'un homme se

rencontrait qui méprisait la France au point de la vouloir subjuger avec une poignée de laquais enivrés et de familiers travestis en soldats. Eh bien! le coup du 2 décembre est empreint de ce même mépris pour la France qui signala le coup de Boulogne; entre les deux il n'y a de différence que la grandeur des moyens qui a fait la grandeur du succès; est-ce là peut-être ce qui le rendra plus honorable pour celui qui l'a conçu et moins odieux pour ceux qui l'ont souffert?

Il est donc des colères qu'il faut éprouver et aux-
quelles il faut obéir sous peine de déchoir; mais nous obéissons aussi en même temps à une raison plus haute, qui ne procède pas principalement comme celle-là de la chair et du sang, qui dérive des notions les plus essentielles de la conscience et des obligations les plus étroites de la société : c'est le second motif qui nous a guidés dans la conduite que nous voulons suivre; c'est le plus impérieux.

Nous ne pouvons nous dissimuler que le sentiment du droit décline chaque jour davantage au sein de notre infortuné pays. On y a de moins en moins du droit en général et du droit de chacun en particulier, cette connaissance claire et précise qui fait tout le nerf de la vie pratique dans un État bien ordonné. *Salus populi suprema lex!* Cette funeste doctrine a prévalu peu à peu; elle a obscurci les intelligences; elle a brisé les caractères. Les âmes indifférentes se sont pliées à tous

les événements et n'ont plus daigné connaître d'autre droit que celui du fait accompli. Les âmes honnêtes, trompées par de fausses idées du devoir, ont pris l'amour du droit pour une passion révolutionnaire. Eh bien ! nous croyons ce moment de détresse où nous sommes plus opportun qu'aucun le fut jamais pour raviver, pour réhabiliter l'idée du droit; nous croyons aussi que nous, qui sommes des conservateurs, nous réussirons à dépoiller cette idée de ses apparences mauvaises, à lui refaire son grand caractère d'autorité sociale, si nous l'embrassons avec assez de foi. C'est pour cela surtout que nous n'avons point hésité à sacrifier notre paix; c'est pour cela que nous sommes résolus à ne point avoir de complaisances envers le gouvernement nouveau; c'est pour nous employer tout entiers à restaurer chez nos concitoyens le culte du droit en leur disant avec une suffisante énergie jusqu'à quel point on l'a violé dans leurs personnes; c'est pour montrer par notre exemple que ce culte est la première garantie des principes constitutionnels et qu'on le professe d'autant mieux qu'on est moins un radical et un jacobin. Le sentiment national a germé dans la France d'autrefois sous l'oppression de la conquête anglaise : pourquoi le sentiment du droit ne renaîtrait-il pas aujourd'hui, par un même contraste, sous la brutale confiscation de tous les droits? Notre avenir est là : travaillons-y, quoi qu'il nous en puisse coûter.

On a trop dit et trop laissé dire que les hommes des opinions modérées n'avaient point d'attache et que les révolutions se les passaient l'une à l'autre comme une sorte de lest, comme un bagage inerte qui leur étaient acquis d'emblée. Tenons enfin à quelque chose, tenons à notre droit.

Non, nous ne nous lasserons point de parler ici de droit et de droit positif, ne vous y trompez pas ; car nous n'irons point nous perdre dans le catéchisme des droits de l'homme et du citoyen, dans la métaphysique des droits antérieurs et supérieurs. Nous parlerons tous les jours de ces droits matériels qu'on nous a dérobés et qu'on ne peut plus nous restituer à moins d'abdiquer, — de ces droits écrits dans toutes les chartes que nous avons eues depuis plus d'un demi-siècle, droits politiques et droits civils, tous également lésés par les utopies césariennes. Nous ne serons pas en peine de prouver que ces droits avaient bien leur prix, maintenant qu'on n'en jouira plus, et le regret de leur perte qui se fera sentir à mille places dans la réalité des existences les plus humbles apprendra du moins par poids et par mesure, par livres, sous et deniers ce qu'en valait la possession. On verra si le libéralisme n'était qu'un mot, si les libéraux n'étaient que des théoriciens et des rhéteurs. Ah ! notre besogne sera trop facile et l'on nous entendra trop bien ! Aux gens à qui la police refuse le mouvement, nous n'aurons

qu'à dire sans plus de phrases qu'il serait meilleur d'avoir la liberté d'aller et de venir; — à ceux dont la police a violé le domicile, qu'il serait meilleur d'avoir la liberté d'être chez soi portes closes. Aux gens qui n'ont plus ni publicité ni tribune, nous insinuerons que c'était pourtant une douceur de parler et d'écrire plus à son aise; à ceux dont un espionnage en permanence a déjà scruté le front et les regards, nous oserons suggérer que ce serait tout le moins qu'on pût, à part soi, penser ce qu'on veut! Pour tant de hardiesse nous serons certainement accusés de sédition; qu'importe? nous jurons d'aimer toute notre vie cette légitime sédition du bon droit contre la violence!

Puis viendront les fautes de ce pouvoir colossal qui aura si fièrement supprimé les droits du pays, et ces fautes rendront encore plus chers les droits ravis à l'aide desquels on les eût peut-être empêchées. On lui marquerait presque d'avance les étapes de ses égarements! il est condamné à commettre des fautes, nous ne sommes pas condamnés à les excuser et à les couvrir. Nous, au contraire, à mesure qu'il s'enfoncera dans ses mauvais sentiers, et nous le désions de ne point aller au bout des pires, à mesure qu'il dégoûtera le pays de la république dictatoriale comme on l'a si vite dégoûté de la république anarchique, nous relèverons de plus en plus notre cher drapeau, le drapeau de la monarchie constitutionnelle qui n'est ni

celui de l'anarchie, ni celui de la dictature, qui seul peut être celui de la liberté.

La monarchie se dégage du milieu même de ces catastrophes plus sympathique et plus nationale que jamais. Elle rayonne dans ces ténèbres jusqu'à frapper les regards des plus simples; elle y éclate avec toute son ancienne force et, nous le proclamons de grand cœur, avec une force nouvelle, avec une nouvelle unité. Qui n'a pas entendu depuis un mois des républicains sincères s'écrier comme si les écailles leur tombaient des yeux : Plutôt la monarchie que cette autocratie bâtarde ! Combien de légitimistes n'ont-ils pas dit : Si Joinville était là ! Combien d'orléanistes se réjouiraient de trouver le comte de Chambord au jour du rendez-vous ! Nous n'avons jamais pour notre part recommandé la fusion des intérêts dynastiques, tant qu'on ne pensait qu'à la tourner au profit d'une dynastie plutôt que d'une autre. La fusion a commencé, elle est faite comme elle peut et comme elle doit l'être, du jour où personne n'y pense plus qu'au profit de la France.

Ainsi tels nous sommes et tel est notre drapeau; nous n'en cachons rien. Nous avons avec nous la plupart des hommes éminents qui, dans les assemblées, dans la presse, dans les lettres, ont défendu constamment les opinions à la fois modérées et libérales; nous avons tous ceux que le flot des événements n'a point

submersés; nous aurons tous ceux qui retrouveront pied plus tard. De près ou de loin, ils nous assistent de leurs conseils, de leur plume, de leur personne. Ils sont venus et se sont ralliés de tous les bords : les jours d'exclusion sont passés. Nous formons avec eux l'armée de l'ordre et de la liberté, dispersée un moment par la violence et la ruse, réunie aussitôt par l'invincible puissance des mêmes convictions : nous vous serrons, nous vous pressons de toutes parts, vous qui vous vantiez d'en avoir fini de nous dans une campagne de deux heures. Nous sommes à votre porte et peut-être bientôt dans vos conseils, en France tant que nous pourrons, à la frontière si vous nous chassez de France. Vous nous demanderez nos noms : ôtez la censure et rétablissez la justice, nous vous les dirons demain. Vous nous ferez jeter au hasard par vos insulteurs l'injure et la calomnie : nous avons, nous, fait vœu d'ignorer les subalternes et de ne compter qu'avec le maître. Nous savons bien la minute où nous lui prendrions ces gens-là comme il nous les a pris, si, Dieu merci, nous n'en avions assez !

En attendant, nous allons répandre la vérité à pleines mains dans cette atmosphère de mensonge dont ils couvrent la France. La vérité entrera partout, elle arrivera par tous les chemins, à tous les foyers. Nous voulons que la première fois qu'on tiendra séance de cabinet au Palais des Tuilleries, la vérité soit d'avance

déposée sur le tapis vert. Et si profonde est notre confiance dans l'effet de la vérité, si assuré, si calme est notre cœur dans son espoir que nous nous mettons à l'œuvre aujourd'hui même, 1^{er} janvier 1852, le jour où le prince Louis-Napoléon Bonaparte se décerne à Notre-Dame les honneurs du *Te Deum*, comme s'il avait, lui aussi, gagné sa bataille d'Austerlitz. Il est, hélas! trop vrai que, pour en arriver à confisquer la France, il a pu se passer de la gloire de Marengo comme de la gloire d'Austerlitz, et c'est tant pis pour nous qui avons été pris par si peu! Mais, non! c'est tant mieux plutôt qu'on doit dire, car le charme n'est pas si merveilleux qu'il ne soit facile de le rompre!— Vous vous êtes passé de Marengo pour nous enlever nos libertés, nous saurons bien les ravoir sans les payer du sang et des larmes que couta Waterloo.

DEUX ÉPISODES DIPLOMATIQUES.

J'ai toujours lu avec une ardente curiosité les historiens qui ont raconté les dernières années du premier Empire ou les commencements de la Restauration. Trop jeune pour avoir pu porter un jugement personnel et direct sur les hommes et les choses de cette époque, j'avais été à même de recueillir, de la bouche de témoins considérables et parfaitement informés, certains détails importants que je n'ai pas vus figurer dans les récits les plus autorisés et les plus justement accueillis par la faveur publique. C'est pour essayer de combler ces lacunes que j'ai entrepris les deux études qu'on va lire, et qui se rapportent, l'une aux ouvertures de Francfort et aux conférences de Châtillon, et l'autre au Congrès de Vienne.

I.

DERNIÈRES NÉGOCIATIONS DE L'EMPIRE.
OUVERTURES DE FRANCFORTE ET CONFÉRENCES DE
CHATILLON.

A propos de l'Histoire de la Restauration, par M. L. de Viel-Castel.

(Revue des Deux Mondes du 15 janvier 1857.)

L'étude de l'histoire a de nos jours repris faveur; cela est naturel. Le temps n'est plus où les annales de la France s'écrivaient à l'ombre des cloîtres, pour l'édification du petit nombre, par d'obscurs solitaires. Notre passé national a cessé d'être un bien de main-morte exploité par des moines. L'antique champ de l'Église est définitivement tombé dans le domaine commun. Aux pieux Bénédictins ont succédé d'abord les savants de profession, puis les philosophes, les beaux esprits, les lettrés, et voici encore de nouveaux occupants. Ceux-ci sont avant tout les hommes du siècle : ils ont mis la main aux affaires de ce monde; ils ont dominé par la parole les libres assemblées de leur pays et siégé avec honneur dans ses conseils responsables. Ne leur demandez pas de quel droit ils s'emparent aujourd'hui de l'histoire. Les plus consi-

dérables vous répondront que l'histoire a été leur première vocation, qu'ils l'avaient aimée avec ardeur avant de songer à la politique, et c'est justice en vérité si, après avoir fait l'éclat de leur jeunesse, elle soutient, distrait, et couronne aujourd'hui si dignement leur âge mûr.

La politique est en effet la meilleure école de l'historien. Elle ne lui sert pas seulement à pénétrer plus avant dans les ressorts cachés des événements, elle l'aide aussi à mieux saisir les aspects infinis de la personnalité humaine. Elle lui aiguise l'esprit et ne contribue pas moins à l'élargir; elle le modère surtout et rétablit l'équilibre jusque dans la vivacité de ses meilleurs instincts. Que de tristes découvertes et de pénibles déceptions attendent celui qui traverse, ne fût-ce que rapidement, les régions du pouvoir ! Il n'est pas nécessaire d'y séjourner longtemps pour découvrir la folie de nos semblables, leur égoïsme et leurs faiblesses. Le cœur de l'honnête homme en est d'abord soulevé de dégoût; mais s'il a le sens droit autant que la conscience délicate, à se rendre compte de la violence des entraînements publics, à considérer l'action séductrice des circonstances individuelles, il sera vite saisi de plus de pitié encore que de courroux. Les causes d'excuse lui apparaîtront bientôt plus nombreuses que les motifs d'indignation, et ses jugements deviendront peu à peu moins sévères. Arrive pour lui l'occa-

sion de parler des temps écoulés, il sera disposé à reconnaître que, à l'égard des morts aussi bien que des vivants, l'excessive rigueur peut être parfois voisine de l'extrême injustice, et que, à bien prendre les choses, dans le passé comme dans le présent, il convient surtout d'être facile et tolérant. Après nous avoir jadis fait connaître dans un récit sobre et nerveux, les troubles du long parlement d'Angleterre, un historien devenu homme d'État se décide, poursuivant son œuvre, à nous peindre la dictature agitée de Cromwell, le règne éphémère de Richard et le rôle singulier de Monck dans la restauration des Stuarts : ne soyez pas surpris de voir M. Guizot allier, dans ses jugements, à la plus inexorable perspicacité une calme et volontaire indulgence. Au fond, il n'aura rien ou presque rien changé à sa manière primitive ; les traits les plus frappants de ses personnages seront restés les mêmes ; les contours en seront seulement plus amples, tracés d'une main plus libre, plus assouplie et plus sûre d'elle-même. Quelques retouches à peine auront suffi, retouches que les grands maîtres seuls savent faire à leurs premiers dessins.

C'est surtout pour écrire l'histoire de son pays qu'il importe d'avoir touché aux affaires publiques. Plus les temps à raconter seront rapprochés, plus un pareil apprentissage deviendra utile, peut-être faudrait-il dire indispensable : non pas qu'il soit impossible (de glo-

rieuses exceptions en font foi) de réunir de premier jet, comme par une sorte de prédestination, les qualités propres aux récits contemporains. Naguère, au plus fort de la lutte engagée contre les tendances rétrogrades de quelques conseillers imprudents de la restauration, alors qu'aux mains d'adversaires également échauffés, livres, pamphlets, discours, tout était instruments d'attaque et machines de guerre, la France libérale se souvient d'avoir vu, en 1823, un soldat inconnu se jeter plein d'ardeur au milieu de la mêlée et relever fièrement, sur le champ de bataille de l'histoire, le drapeau des temps modernes. La génération nouvelle s'émut au tableau animé des grandes guerres de la république, son cœur battit d'orgueil au spectacle de la France entière levée comme un seul homme pour défendre ses frontières menacées; mais elle s'éprit surtout de son jeune historien quand elle le vit, sur les pas du général Bonaparte, descendre précipitamment les pentes escarpées des Alpes, et, non moins rapide que son héros, comme lui menant de front la guerre et la diplomatie, l'administration et la politique, entraîner d'une haleine ses lecteurs charmés depuis les défilés sanglants de Montenotte et de Millesimo, à travers les plaines meurtrières d'Arcole et de Lodi, jusqu'aux conférences pacifiques de Léoben et de Campo-Formio. Pour la vivacité des allures, pour la justesse des aperçus et la simplicité du style, il sem-

blait que du premier coup la perfection avait été atteinte. Qui pouvait s'attendre à des progrès nouveaux ? Il nous était cependant réservé de constater une fois de plus ce que l'expérience du pouvoir et la pratique du gouvernement peuvent ajouter de réalité saisissante à l'intérêt sérieux de l'histoire. Par ignorance de la vie qui commence, par excès de confiance dans les maximes abstraites, si séduisantes pour la jeunesse, on a vu ceux-là mêmes qui plus tard s'en sont le mieux défendus commencer par céder à l'esprit de système. S'il leur a fallu surtout raconter l'une de ces époques où chez les mêmes personnes le bien et le mal se sont trouvés étrangement confondus, seront-ils beaucoup à blâmer pour avoir trop légèrement adopté la théorie complaisante qui prétend effacer le rôle personnel des acteurs humains au profit d'une certaine logique fatale des faits, et de je ne sais quelle force des choses anonyme et irresponsable ! En tout cas, cette façon de comprendre l'histoire ne pouvait demeurer celle d'un homme qui a eu l'honneur de mettre sa marque sur les affaires de son temps ; elle a complètement disparu de ces pages brillantes où M. Thiers nous a retracé les grandeurs du Consulat et les fortunes diverses de l'Empire. La liberté humaine y est au contraire glorieusement rétablie dans la plénitude de ses droits. Les événements ne disposent plus des hommes, ce sont les hommes qui commandent aux

événements. Du fond même du sujet, une grande figure se détache avec majesté : elle domine le récit, elle remplit le cadre, peut-être jusqu'à le déborder ; mais s'il règne en maître dans ce vif récit écrit avec l'entraînement d'une passion qui n'a pas toujours conscience d'elle-même, Napoléon y est aussi parfois jugé avec une sévérité d'autant plus imposante que, commandée par l'évidence, elle a coûté davantage aux prédictions avouées de l'auteur. Quand on a eu le plaisir d'en manier tous les ressorts, comment ne pas s'éprendre de cette organisation puissante et compliquée dont l'Empereur a jeté les bases ? comment ne pas se plaire à la décomposer et à la mettre, pour ainsi dire, pièce à pièce, sous les yeux du public ? Mais n'ayez point d'inquiétude ; les préoccupations de l'homme d'État n'auront en rien refroidi la verve de l'écrivain. Loin de nuire à l'effet général, l'abondance des détails techniques servira au contraire à provoquer plus fortement l'émotion du lecteur. Après avoir assisté à la création laborieuse de la marine impériale, après avoir curieusement suivi sur nos chantiers le progrès de ces vaisseaux dont on s'est plu à nous décrire les degrés successifs d'avancement, nous les accompagnerons avec d'autant plus d'anxiété dans leurs premières courses et dans leurs premiers combats ; notre cœur se serrera en voyant, à la lugubre journée de Trafalgar, leurs intrépides équipages succomber sous

les coups furieux d'un ennemi acharné et de la tempête, plus implacable encore. Instruits à fond de la composition des nombreux régiments de la grande armée française, tant de fois passés en revue devant nous, nous arriverons à reconnaître facilement, d'un bout de l'Europe à l'autre, leurs vieux drapeaux mutilés, et lorsqu'on nous les montrera, sous l'œil et sous la main de leur glorieux chef, manœuvrant à Austerlitz et à Wagram d'après les règles compliquées de la tactique moderne, il nous semblera presque relire, comme aux jours de notre jeunesse, les combats antiques des demi-dieux chantés par Homère.

Les exemples abondent et les noms se pressent sur les lèvres quand on songe à cette virile école dont les talents se sont formés, agrandis et vivifiés au contact des affaires publiques. Quels modèles accomplis de science profonde et de narration élégante ont été offerts de nos jours par les hommes considérables qui n'ont pas cessé de partager entre la politique et la littérature les heures studieuses d'une vie noblement occupée! Les uns se sont servis de leur position officielle pour ouvrir au public les trésors de nos archives, mettant eux-mêmes la main à l'œuvre, tantôt pour relier par un récit grave et substantiel les pièces relatives aux plus importantes négociations du règne de Louis XIV, tantôt pour jeter l'intérêt le plus vif dans de simples et piquantes biographies. D'autres se

sont créé des droits pareils à notre gratitude lorsque, au lieu de tant de peintures de complaisance, ils nous ont enfin retracé la véridique et saisissante image de la Convention et du Directoire. Qui n'a présentes à l'esprit les études contemporaines de l'un des maîtres de l'art moderne, études charmantes, d'une inspiration si généreuse, si riches de faits, si colorées et si vivantes! Mais l'histoire n'a pas eu seulement le bonheur de garder ses anciens adeptes, elle a fait de nouvelles conquêtes. Mise en regard des sévères attraits de la philosophie, son charme s'est trouvé le plus fort, et ce triomphe nous a valu, sur les ministres, sur les grands hommes de guerre, et de préférence sur les belles dames du XVII^e siècle, des pages animées et brillantes, où règnent je ne sais quelles grâces d'ardeur naissante et de premier éblouissement, mais que relèvent surtout une rare puissance d'investigation et la magie d'un style incomparable. Un si bel exemple ne pouvait manquer d'être contagieux : Tant de gens sont aujourd'hui de loisir, que la nature avait doués d'un vif esprit et d'une activité pleine de promesses! Plusieurs sont retournés imperturbables à leurs travaux interrompus, enclins plutôt à modifier légèrement, à doucement élargir leurs doctrines primitives qu'à les abandonner tout à fait, alors qu'à côté d'eux leurs amis plus hardis se faisaient honneur de rompre bruyamment

avec les méthodes passées, jetant à pleines mains, jusqu' dans les profondeurs douteuses de l'histoire, des lueurs tantôt éclatantes, tantôt confuses, mais toujours inattendues, et professant sur toutes les questions controversées des opinions qu'il serait aussi puéril d'accepter de confiance qu'injuste de repousser sans examen. Moins impétueux, aussi indépendants, mais plus sûrs dans leurs jugements, il en est qui ont tâché d'embrasser dans une vue d'ensemble la direction générale imprimée à la politique de notre pays par les puissants fondateurs de notre unité nationale. Plusieurs, à l'aide d'une pénétration historique qui a surpris les plus érudits, sont allés rechercher au fond du berceau et dans les langes mêmes de la monarchie naissante les lettres de noblesse trop longtemps égarées de la liberté politique, tandis que, habile à discerner les moindres symptômes de l'opinion publique même endormie, un des vétérans de l'école parlementaire nous révélait, à notre grande surprise, dans un récit instructif et rapide, les velléités de résistance qui, toutes portes closes, avaient, sous le premier Empire, pénétré jusque dans la discrète enceinte du Sénat conservateur et réveillé à petit bruit les échos si longtemps muets du Corps législatif. J'en sais enfin qui, à bon droit plus timides et se méfiant justement d'eux-mêmes, ont tout au plus osé se risquer, faute de

mieux, à raconter le plus simplement possible les modestes annales de leur province natale. Artisans de la première ou de la onzième heure, qu'ils se soient levés avant l'aurore du jour nouveau ou qu'ils se soient mis tard à leur tâche, ils auraient aujourd'hui grand tort les uns et les autres de se décourager, car l'œuvre en elle-même est excellente. Il y faut, il est vrai, encore plus d'art que de bonne volonté, et ce sera toujours affaire de vocation que de bien écrire l'histoire; mais aux époques troublées, quand l'action politique leur devient difficile, cette vocation naît d'elle-même chez les esprits fiers et délicats. Par ennui du présent, ils se rejettent avec plus d'entrain sur l'étude des anciens jours, ils transportent alors involontairement dans la peinture des temps écoulés cette passion sincère et contenue de qui procède toute vie, et qui est la source même du talent. Observateurs attentifs et témoins émus de ce qui s'agit sous leurs yeux, ils ont plus de chance de deviner avec clairvoyance et de rendre avec vivacité ce qui s'est passé autrefois sur cette vieille terre que nous habitons, où toutes choses se succèdent si vite et par malheur changent si peu. Ainsi, sans trop d'efforts, sans trop long noviciat, se sont aujourd'hui formés tant de narrateurs excellents. C'est au milieu de ce mouvement fécond, qui pousse de préférence vers les études historiques les hommes autre-

fois mêlés aux affaires de leur pays, qu'est née *l'Histoire nouvelle de la Restauration* de M. Louis de Viel-Castel. Cette œuvre est un nouveau témoignage de ce que gagne l'histoire, et surtout l'histoire de notre temps, à être racontée par des écrivains qui ont trempé leur esprit au contact vivifiant de la politique, et mûri leur expérience par le maniement instructif des intérêts de notre société moderne. M. de Viel-Castel est du nombre de ces historiens qui ont eu le rare privilége de commencer de bonne heure leur apprentissage politique. Attaché à l'ambassade de Madrid peu de temps après la révolution d'Espagne, il y fut, par la bienveillance de ses chefs, placé tout de suite sur ce pied de confiante intimité qui, dans la carrière diplomatique, permet aux jeunes gens d'être vite initiés au secret des plus importantes négociations. Quelques années plus tard, son mérite le fit appeler dans les bureaux de la division politique des affaires étrangères. Sa place y était si naturellement marquée, il s'y rendit en peu de temps à tel point indispensable, que jamais aucun chef de ce département n'a depuis consenti, de son plein gré, à se priver de son concours. Les affaires étrangères n'occupaient pas alors le splendide palais qui étale maintenant sur le quai d'Orsay sa façade orgueilleuse; elles étaient, tant bien que mal, établies au vieil hôtel de la rue

des Capucines. C'est là que, du fond d'un étroit cabinet, placé au plus haut degré d'un escalier fort sombre, précédé de je ne sais combien de mystérieux couloirs et d'un incommoder vestibule où je me souviens d'avoir vu tant d'ambassadeurs étrangers attendre leur audience pêle-mêle avec les garçons de bureau, M. de Viel-Castel a, pendant trente années consécutives, sauf un moment d'abstention volontaire en 1848, suivi, avec une attention scrupuleuse, jusqu'au moment de sa retraite définitive en 1852, tout le détail de nos relations extérieures. Seuls, les ministres qui tour à tour ont profité de ses services et sont demeurés pour lui pleins d'estime et d'amitié peuvent dire aujourd'hui, avec une autorité suffisante, ce qu'ils ont trouvé d'aide dans l'étendue de ses connaissances si variées, de sa mémoire si prodigieuse, dans la calme sérénité de son jugement si droit et de sa modération d'esprit plus infaillible encore.

Les événements de la politique intérieure n'ont pas été d'ailleurs moins que les circonstances du dehors l'objet constant des préoccupations de M. de Viel-Castel. Comme s'il avait eu le pressentiment de la tâche qu'il devait plus tard entreprendre, avec cette régularité méthodique qui est l'un des traits de son caractère, il n'a jamais cessé de prendre note des faits les plus importants venus à sa connaissance, et de consigner pour lui-même l'impression qu'il en avait ressentie.

Les deux volumes qui sont l'objet de notre étude ne contiendraient pas un exposé aussi complet de la politique intérieure de la restauration en 1814, si une foule de pièces inconnues du public n'avaient jadis passé sous les yeux de l'ancien directeur politique du ministère des affaires étrangères ; il ne nous raconterait pas aujourd'hui avec tant de détails nouveaux et curieux les négociations suivies à Vienne avant le retour de l'Empereur de l'île d'Elbe, si, pour les besoins de son service, il n'avait autrefois feuilleté, à plus d'une reprise, la correspondance particulière du prince de Talleyrand avec le roi Louis XVIII. De même, à le voir instruit si à fond des circonstances les plus secrètes de notre politique intérieure, nous devinons qu'il a dû, pour les obtenir, puiser à des sources également sûres, et nous le soupçonnons, tant ses renseignements sont exacts, d'avoir eu communication d'autres mémoires aussi curieux et plus circonstanciés que ceux de M. de Talleyrand, fruits d'une vie non moins longue et non moins remplie, mémoires consciencieux et véridiques par excellence, dont le public soupçonne tout au plus par ouï-dire l'imposante autorité, et qui, prêtés par lambeaux d'une main avare, par leur auteur, le duc Pasquier, ne sont encore connus que d'un trop petit nombre d'heureux privilégiés.

Néanmoins la supériorité des informations, la connaissance approfondie des rapports qui relient entre

elles les affaires du dedans et celles du dehors, ne forment pas à beaucoup près le seul mérite de cette nouvelle *Histoire de la Restauration*; il y faut joindre le don non moins heureux d'une rare et naturelle impartialité. Cette impartialité n'a rien de factice, elle n'est pas un effet de l'art; on n'y sent point l'effort de ces auteurs attentifs à ne se trahir jamais eux-mêmes, mais qui, sachant mettre à l'occasion telle partie de leur sujet en lumière et telle autre dans l'ombre, arrivent d'autant plus sûrement à suggérer ainsi au lecteur, d'une façon insensible, leurs propres préférences. Nous avons déjà plusieurs histoires de la Restauration : aucun n'est absolument mensongère. Elles sont toutes volontairement incomplètes, et cela suffit à les rendre fausses. Bien différents sont les procédés de M. de Viel-Castel : il prend grand soin de ne jamais rien omettre d'important; loin de dissimuler les fautes commises par les différents partis, il se fait un devoir de les exposer toutes dans de strictes proportions, et jamais il ne manque de les relever avec la parfaite équité d'un censeur irréprochable. Les vaines théories le laissent assez froid; s'il penche vers les doctrines constitutionnelles, c'est qu'il les juge plus propres à faire prévaloir ce qui lui tient uniquement à cœur, — la raison, la justice et la modération. Sans doute les idées qui lui sont chères lui semblent, à certains moments, s'identifier plus particulièrement avec telle cause

ou telles personnes; mais ne craignez rien, ce n'est pas un ami complaisant. Peut-être même faut-il reconnaître qu'il se montre surtout sévère pour les opinions qu'il préfère et pour les gens qu'il aime le mieux. Si nous avions un reproche à lui adresser, ce serait de ne pas toujours prendre en suffisante considération les inextricables embarras de ces terribles situations où les mieux intentionnés et les plus sages n'ont souvent le choix qu'entre les moins fâcheuses résolutions. A vouloir systématiquement absoudre les mauvaises conduites par les motifs tirés de l'entraînement des temps, on risque à coup sûr de sacrifier la morale tout entière. N'est-on pas aussi tout près d'être injuste quand on oublie de tenir compte de l'influence des passions régnantes? Mais quoi d'étonnant si M. de Viel-Castel, qui, pour son compte, ne les a jamais ressenties, repugne à leur faire, chez les autres, la part inévitable? Sa conscience d'historien ne se lasse pas d'entrevoir un certain idéal de rectitude parfaite qu'en toutes choses il est noble de poursuivre, mais que, en politique, il n'est guère donné d'atteindre. De cela même le public lui saura gré, car le public n'admet pas volontiers, en faveur du passé, les circonstances atténuantes, et d'ordinaire il est d'autant plus rigoureux dans ses appréciations rétrospectives qu'il se sent, pour le moment, de composition plus facile et d'humeur plus accommodante.

Le récit de M. de Viel-Castel s'ouvre avec la campagne de France en 1814, et ses deux premiers volumes nous conduisent jusqu'au lendemain du retour de l'île d'Elbe. Dans cette période douloureuse de notre histoire, où se sont accumulés tant d'événements considérables, l'attention de l'auteur ne s'est pas, tant s'en faut, concentrée exclusivement sur les champs de bataille. Laissant au grand historien du premier Empire l'honneur de raconter de main de maître les sanglants épisodes de la lutte intrépide soutenue par son héros, M. de Viel-Castel s'est de préférence attaché à retracer les incidents de la politique intérieure. Il a surtout pris soin de nous peindre l'agitation sourde des esprits, la naissance, les progrès croissants et l'ascendant définitif de ce mouvement d'opinion qui a précédé, amené et suivi le retour des Bourbons. Plus que les faits de guerre, si prodigieux qu'ils fussent, les efforts tentés pour la paix, si éphémères qu'ils aient été, tiennent une large place dans son récit. Par prédilection de métier, si l'on veut, ou plutôt, selon nous, par un juste sentiment de l'importance des événements et de leur influence ultérieure sur les destinées de notre pays, l'ancien directeur des affaires étrangères, sans sacrifier tout à fait les généraux aux diplomates, nous entretient plus volontiers de transactions diplomatiques que de manœuvres militaires. Chez le nouvel historien de la Restauration, le lecteur trouvera, il faut en con-

venir, moins de détails sur la journée de Leipzig que sur le congrès de Prague ou sur les propositions de Francfort. Les combats de Brienne, de Montmirail, de Champaubert et de Nangis l'ont, à vrai dire, moins occupé que les conférences de Châtillon ou le traité de Chaumont. Sa tendance est bien marquée, son parti pris est évident. Serons-nous fort à blâmer si nous suivons nous-mêmes cet exemple? Le public nous en voudra-t-il beaucoup si, tout plein et tout ému de ce dramatique récit de la chute du premier Empire, quand les formidables coups de canon tirés pour la défense du sol national, depuis les rives du Rhin jusque sous les murs de Paris, résonnent encore à nos oreilles, nous nous efforçons d'aller, hors du tumulte des camps, chercher d'autres enseignements que ceux de la force brutale, et méditer, loin de la fumée de la poudre, des leçons auxquelles la fortune des combats ne saurait rien changer? Serait-ce une étude sans intérêt que celle qui, laissant un peu dans l'ombre les faits de guerre, irait chercher, dans l'incohérence et la mauvaise foi qui ont présidé aux dernières négociations de Napoléon, une des causes de la chute du régime impérial? Bien courte est en effet la sagesse de ceux qui s'imaginent voir le sort des empires se décider uniquement sur les champs de bataille. Grâces en soient rendues à l'éternelle justice, les arrêts qu'elle prononce ne dépendent ni des hasards de la stratégie ni de l'ha-

bileté des tacticiens : considérez-les de près, et vous y reconnaîtrez le plus souvent le châtiment longtemps différé des fautes autrefois commises. A ce point de vue, les deux volumes de M. de Viel-Castel apprennent beaucoup, mais ils ne disent pas tout : son récit est exact, mais il ne pouvait être complet, car il n'entrait pas dans son cadre de donner beaucoup de détails sur les derniers événements des années 1813 et 1814. Aidé de quelques documents nouveaux, nous voudrions essayer de combler cette lacune et de mettre en relief un certain nombre de circonstances inconnues ou mal représentées, d'où nous semblent ressortir, si quelque illusion ne nous abuse, d'utiles leçons et une haute moralité.

Plût au ciel, en effet, que Napoléon n'eût jamais provoqué ni mérité ses revers ! Mais, disons-le hautement, c'est lui-même, c'est lui seul qui s'est porté les coups mortels. Aux yeux de l'Europe aussi bien que dans l'opinion de la France, la condamnation du régime impérial était écrite avant qu'un seul soldat étranger eût passé nos frontières. La chute du despotisme qui, depuis quinze années, pesait sur le monde était, en 1814, devenue inévitable. Quelques heureuses rencontres de guerre pouvaient encore la retarder, mais ne pouvaient plus désormais l'empêcher. En vain, après Nangis et Montereau, la victoire aurait-elle, pour quelques jours encore, favorisé nos drapeaux ; en vain

le chef de l'héroïque armée qui s'épuisait pour couvrir Paris aurait-il pu disposer de cet équipage de pont dont il regrette si amèrement l'absence; en vain le sort lui aurait-il épargné, soit la reddition imprévue du pont de Soissons, soit la défection coupable d'Essonne. D'autres incidents seraient survenus qui ne pouvaient manquer tôt ou tard d'aboutir à la même catastrophe. Sciemment et de parti pris, l'Empereur avait rendu toutes les transactions impossibles, et, de propos délibéré, poussé les choses à cette extrémité où, pour rassurer entièrement l'Europe, il fallait de toute nécessité que la France fût annulée ou que l'Empereur fût renversé. Napoléon lui-même en avait conscience. Aussi habile à tout prévoir qu'incapable de se dompter en rien, il avait, depuis ses revers, signalé déjà plus d'une fois à son entourage effrayé les périls de sa situation. A Prague, dans la vivacité de l'un de ces entretiens où, avec un laisser-aller un peu superbe, il se plaisait à parler librement de lui-même et des autres, il n'avait pas craint de livrer son secret, prédisant en de hautaines paroles l'issue fatale de la lutte où il était irrévocablement engagé. « Vos Souverains nés sur le trône ne peuvent comprendre les sentiments qui m'animent, avait-il dit à M. de Metternich; ils rentrent battus dans leurs capitales, et pour eux il n'en est ni plus ni moins. Moi, je suis un soldat, j'ai besoin d'honneur et de gloire; je ne puis reparaître amoindri

aux yeux de mon peuple. Il faut que je reste grand, glorieux, admiré. » — « Quand donc finira cet état de choses, avait repris M. de Metternich, si les défaites comme les victoires sont pour vous un égal motif de continuer ces guerres désolantes ? Victorieux, vous voulez tirer les conséquences de vos victoires ; vaincu, vous voulez vous relever. Sire, nous serons donc toujours les armes à la main, dépendant éternellement, vous comme nous, du hasard des batailles¹ ? » La sanglante perspective qui épouvantait M. de Metternich était sans trouble acceptée par l'Empereur ; il avait déjà répondu à la pensée du ministre autrichien lorsque au début de l'entretien, il s'était écrié avec empressement : « Préparez-vous à lever des millions d'hommes, à verser le sang de plusieurs générations et à venir traiter au pied des hauteurs de Montmartre² ! »

Hélas ! c'était bien la vérité que de part et d'autre on s'était dite sans réticence dans cette célèbre conversation de Prague. « L'Empereur, observe judicieusement M. de Viel-Castel, était en effet dans cette position terrible où, la cause d'un souverain cessant d'être celle de son peuple, les intérêts de l'un exigent

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 68.

2. « Napoléon, en prononçant ces mots, était pour ainsi dire hors de lui, et on prétend même qu'il se permit envers M. de Metternich des paroles outrageantes, ce que ce dernier a toujours nié. » (M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 67.)

ce que l'honneur de l'autre ne comporte pas. Dans une semblable situation, un Prince dont la dynastie est assermie sur le trône peut tout concilier en abdiquant. C'est ce que fit Charles-Quint lorsque la fortune contraire eut renversé ses projets de domination universelle, c'est ce qu'a fait dans ces derniers temps, si l'on peut comparer des personnes et des choses si inégales, le téméraire et infortuné Charles-Albert; mais Napoléon, monarque nouveau, n'avait pas cette ressource. Abdiquer en faveur d'un enfant de deux ans, c'était vouer sa dynastie à une ruine certaine. Il était donc en quelque sorte condamné à persister dans une lutte trop inégale pour qu'il pût à la longue espérer la victoire, mais en dehors de laquelle il n'y avait pour lui aucune chance d'honneur ni même de salut¹.

M. de Viel-Castel a raison. A cette époque, Napoléon sentait si bien à quel point les intérêts du pays étaient peu à peu devenus différents des siens propres, qu'au moment même où il exigeait de ses sujets épuisés les plus pénibles sacrifices, il mettait sa principale application à leur dérober les moyens de savoir la vérité sur les négociations entamées avec les grandes puissances de l'Europe. A aucun prix, il ne fallait qu'ils fussent instruits du véritable état des choses. Rien ne lui coûtait, pas même les plus évidentes faussétés, pour donner le change à l'opinion sur les

1. *Histoire de la Restauration*, t. I^e, p. 51.

conditions de la paix offerte par l'ennemi. Après Lutzen, après Bautzen, les cabinets étrangers s'étaient montrés disposés à céder à la France (M. Thiers le reconnaît dans son histoire) « *plus qu'elle ne devait désirer, plus même qu'elle ne pouvait posséder* ¹ ». Ils s'étaient résignés à laisser à Napoléon *une puissance à la façon de Charlemagne, sans raison d'être au dix-neuvième siècle* ². Non-seulement Napoléon avait, malgré les patriotiques instances du duc de Vicence, refusé son consentement à ces propositions, mais, sur les causes mêmes de la médiation mise en avant par l'Autriche, il n'avait pas craint d'abuser, avec le public, ses propres négociateurs, ses ministres et jusqu'aux grands dignitaires de son Empire³. Par une progression fatale, plus les revers s'accumulaient, plus les ennemis, retenus encore par la crainte de s'aventurer sur le sol français, mettaient de véritable modération dans leurs ouvertures, plus l'Empereur, pour égarer les esprits en France et fomenter le ressentiment national, se croyait obligé d'épaissir le mystère et de multiplier les mensonges. Quand nous lisons dans les récits des

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 158.

2. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVI, p. 160-161.

3. « ... Bien que personne, même dans le gouvernement, ne connaît le secret des négociations de Prague, bien que Napoléon eût laissé croire à ses ministres et à l'archichancelier Cambacérès lui-même que les puissances avaient cherché à l'humilier jusqu'à vouloir lui ôter Venise, ce qui n'était pas vrai, le public était convaincu que si les négociations avaient échoué, c'était sa faute... » (M. Thiers, t. XVII, p. 37.)

contemporains les propositions qu'avant de franchir le Rhin les puissances coalisées firent de Francfort, vers le milieu de novembre 1813, parvenir à l'Empereur par le canal de M. de Saint-Aignan, nous avons peine à nous imaginer que la France pût alors être tenue tout entière dans l'ignorance absolue d'une négociation où s'allait jouer son sort. Rien de si vrai cependant. A la veille de quitter les Tuilleries pour commencer l'admirable campagne qui devait, quelque temps encore, retenir les ennemis loin de la capitale, peu de jours après le départ du duc de Vicence pour Châtillon, à l'heure même où, par ses proclamations énergiques, par ses adieux solennels à l'Impératrice et à son fils, par ses harangues pathétiques à la garde nationale, il cherchait à émouvoir en sa faveur le sentiment des populations, Napoléon songea un instant à porter à la connaissance du public l'arrangement proposé par les Cours étrangères. Le jeudi 19 janvier, *le Moniteur* reçut l'ordre d'imprimer le rapport de M. de Saint-Aignan et le texte même des propositions qu'au quartier général des armées alliées il avait, sous la dictée du prince de Metternich, transmises à l'Empereur; mais cet accès de franchise n'avait guère duré. A peine la distribution de la feuille officielle avait-elle commencé à Paris, qu'un contre-ordre était survenu le matin même du 20 janvier, et la police, après avoir déployé une grande activité pour mettre la

main sur les premiers numéros déjà distribués, faisait imprimer un second *Moniteur* d'où le rapport de M. de Saint-Aignan avait entièrement disparu. Plusieurs personnes ont gardé et possèdent encore des exemplaires de ce *Moniteur* supprimé; il a été reproduit dans le *manuscrit de 1814* de M. Fain. C'est là qu'avec une sécurité bien naturelle la plupart des historiens de nos jours sont allés chercher ce qu'à bon droit ils ont pu regarder comme l'exakte et complète vérité. J'ai regretté à le dire, leur confiance les a trompés. Pas plus dans le *Moniteur* supprimé que dans les autres documents publiés à cette époque, Napoléon n'a pu prendre sur lui de présenter à la nation les choses telles qu'elles étaient. En plus d'un passage, le rapport de M. de Saint-Aignan a été, à notre connaissance, tronqué et falsifié. Cependant les ouvertures faites à Francfort le 9 novembre sont par elles-mêmes si importantes, les paroles expresses sorties alors de la bouche du prince de Metternich, de lord Aberdeen et du comte de Nesselrode sont si précieuses à recueillir, et le témoignage du grave et vérifique intermédiaire qui les rapporte a tant de poids, qu'on nous saura peut-être gré, en nous aidant des termes mêmes des dépêches de M. de Saint-Aignan, et sans trop nous écarter du livre qui fait le sujet de cette étude, d'entrer pour notre compte et d'après nos propres recherches dans quelques développements sur cet

épisode diplomatique de Francfort, qui a été comme le prologue des conférences de Châtillon, et dont M. de Viel-Castel nous a rendu seulement les traits principaux.

Vers la fin d'octobre 1813, les hasards de la guerre avaient fait tomber aux mains des puissances alliées le ministre plénipotentiaire de France près la cour de Weimar, M. de Saint-Aignan. Particulièrement connu de M. de Metternich, M. de Saint-Aignan était tenu en grande considération parmi les diplomates étrangers, non-seulement à cause de ses qualités personnelles, mais en raison de son étroite alliance avec le duc de Vicence, dont il avait épousé la sœur. À la nouvelle de son arrestation, le ministre autrichien s'était empressé d'intervenir pour faire relâcher M. de Saint-Aignan, traité jusqu'alors en prisonnier par l'état-major du prince Schwarzenberg. Dans une première entrevue qui eut lieu à Weimar le 26 octobre, la conversation tomba tout d'abord sur les derniers événements et sur l'état présent des affaires de l'Europe.

« *L'empereur Napoléon, dit M. de Metternich, se fait illusion depuis deux ans ; il a cru faire la paix à Moscou, ensuite il s'est persuadé qu'il la ferait à Dresde, et que nous ne pouvions lui faire la guerre. Il a pensé pouvoir garder la position de l'Elbe, et n'a pas voulu croire que c'était une chose impossible en nous ayant contre lui. Maintenant qui peut calculer les suites de cette*

campagne¹? Nous voulions sincèrement la paix, nous la voulons encore, et nous la ferons; il ne s'agit que d'aborder la question franchement et sans détour. Les moyens indirects que l'empereur Napoléon emploierait pour arriver à la paix ne peuvent plus réussir; que l'on s'explique franchement et elle se fera. *Le duc de Vicence sait qu'il y a entre nous, sous le sceau du secret, un écrit qui pourrait faire conclure la paix en soixante heures. L'empereur Napoléon l'a accepté à deux articles près. La décision relative à la confédération du Rhin était remise à la paix générale; mais l'Empereur croyait toujours que l'Autriche ne ferait pas la guerre. Il supposait, sur les dires de Narbonne, que nous n'avions que 150,000 hommes, lorsque nous en avions 300,000. Cependant une ligne télégraphique établie sur la frontière annonçait l'instant où les Russes allaient entrer. Il a fallu déclarer la guerre. Comment pouvait-on en douter? Dans une conversation de neuf heures avec l'Empereur, je l'avais annoncé cinq fois; mais rien ne pouvait le lui faire croire.* »

Quelques jours après cet entretien, M. de Saint-Aignan, qui avait dû suivre le quartier-général des armées étrangères à Toeplitz, puis à Francfort, était, le 8 novembre, mandé de nouveau chez M. de Metternich. Le ministre autrichien lui parla pour la seconde fois, en termes clairs et précis, de l'envie qu'avaient les Alliés de conclure une paix solide.

1. Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813. Les passages en italiques sont ceux que l'Empereur a fait retrancher du rapport inséré dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.

« Personne n'en voulait à la dynastie de l'empereur Napoléon. On était donc prêt à s'entendre. Les conditions de la paix à établir devaient naturellement donner des limites à la puissance de l'Angleterre et de la France... L'Angleterre avait d'ailleurs des préentions beaucoup moins élevées qu'on ne prétendait... Elle était prête à rendre à la Hollande indépendante ce qu'elle ne lui rendrait pas comme province française... Mais, continuait M. de Metternich,... *il craignait que le caractère de l'empereur Napoléon ne fût un obstacle à la paix; qu'alors ce serait une guerre désastreuse; que l'Allemagne aurait par elle-même et d'un mouvement spontané 300,000 hommes de plus sur nos frontières; qu'il n'y aurait pour cela aucun mouvements révolutionnaires autres que ceux que l'Autriche voudrait nourrir et pourrait arrêter quand il lui conviendrait avec d'autant plus de facilité que les Allemands étaient un peuple doux, honnête et éloigné de toute violence; que ce peuple n'était en révolution que contre nous, parce que l'empereur Napoléon l'avait froissé, n'avait rien fait pour lui, et avait exaspéré les Souverains¹.* »

Ce second entretien n'était lui-même que le prélude d'une conférence plus importante que M. de Metternich se proposait d'avoir le lendemain avec M. de Saint-Aignan. En ce moment l'Autriche désirait la paix; elle souhaitait sincèrement quelque arrangement qui, en donnant à l'Europe les garanties dont elle avait besoin,

1. Rapport de M. de Saint-Aignan du 10 novembre 1813; passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier.

fût en même temps acceptable pour l'empereur Napoléon. Les circonstances étaient favorables. Les puissances coalisées hésitaient à franchir le Rhin, et, pleines des souvenirs du passé, redoutaient de rencontrer sur l'autre bord une résistance acharnée pareille à celle que leur avaient naguère opposée les armées de la République. Ainsi qu'il arrive d'ordinaire aux coalitions, elles n'étaient pas sans méfiance les unes des autres. Au sein des états-majors des différentes armées, comme dans les bureaux des diverses chancelleries, on pressentait que plus l'on pousserait en avant, plus les motifs de dissentions auraient chance de se produire. La crainte de voir rompre un accord qu'il avait tant de peine à maintenir préoccupait surtout M. de Metternich, conseiller principal d'un souverain un peu timide, qui était à la fois le chef ostensible de la coalition et le beau-père de Napoléon. Parmi les ministres étrangers réunis au quartier général de Francfort, il n'était pas d'ailleurs le seul animé d'intentions pacifiques. Ses vues modérées étaient partagées par le comte de Nesselrode, chargé du portefeuille des affaires extérieures de Russie, esprit élevé et conciliant, le plus sage parmi ceux dont l'empereur Alexandre prenait alors les avis. Il rencontrait le même assentiment, et, pour ses tentatives de négociation, un très-précieux appui chez lord Aberdeen, ambassadeur d'Angleterre à Vienne. Lord Aberdeen suivait alors, par ordre de sa Cour, le

quartier général des armées alliées. Quoique très-jeune encore, il avait acquis déjà une précoce influence, et, par sa noble simplicité, son vaste savoir, sa modération plus rare encore, jetait dès lors les premiers fondements de cette réputation d'homme d'État que le temps a depuis consacrée et grandie¹.

D'accord avec eux, M. de Metternich avait fait prier M. de Saint-Aignan de passer chez lui le 9 novembre, à neuf heures du soir. Quand M. de Saint-Aignan arriva chez le ministre autrichien, celui-ci était seul. Il accueillit M. de Saint-Aignan en le chargeant de beaucoup de compliments pour son beau-frère, le duc de Vicence, ajoutant qu'on avait une telle idée de sa justice et de sa loyauté qu'on lui remettrait volontiers, si l'on pouvait, les intérêts de l'Autriche et ceux de tout le monde, pour en décider suivant les principes d'équité qu'on lui connaissait². Peu de moments après,

1. « Lord Aberdeen est de la famille des Gordon. C'est un homme instruit, qui a beaucoup voyagé, particulièrement en Grèce. Son extérieur est simple, son ton extrêmement modéré. Il parle français avec quelque difficulté, mais trouvant bien cependant les expressions justes. On dit qu'il a une grande influence au parlement, et qu'il entrera au ministère en quittant l'ambassade de Vienne, qu'il n'a demandée, m'a dit le comte de Metternich, que dans l'espoir de faire la paix. Il passe pour avoir beaucoup de sagesse et de mesure dans ses opinions. On pense que s'il y a négociation, ce sera lui qui en sera chargé. » (Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *le Moniteur* supprimé du 20 janvier 1814.)

2. Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans *Moniteur* supprimé du 20 janvier.

le comte de Nesselrode entrat, annonçant que M. de Hardenberg pouvait être regardé comme présent et approuvant ce qui allait être dit. Alors, au nom des Cours coalisées, M. de Metternich se mit à développer leurs vues communes et les conditions de la paix qu'on chargeait M. de Saint-Aignan d'offrir à l'Empereur. Ces conditions sont aujourd'hui connues : la France reprendrait ses limites naturelles, le Rhin, les Alpes et les Pyrénées; l'Angleterre, maîtresse de toutes nos colonies, était prête à nous en rendre la plus grande partie. Ce qu'on nous offrait ainsi au delà de nos anciennes frontières, c'était la Belgique, la rive gauche du Rhin et la Savoie, moyennant la cession de quelques-unes de nos possessions tombées au pouvoir des Anglais. Pendant que, retiré un moment dans une pièce voisine de celle où cette conversation avait lieu, M. de Saint-Aignan mettait par écrit, sous forme de note verbale, les communications qu'il venait de recevoir, M. de Metternich vint lui demander « *s'il avait quelque répugnance à voir l'ambassadeur d'Angleterre, qui venait d'arriver chez lui.* » En rentrant dans le salon, où était resté M. de Nesselrode, M. de Saint-Aignan y trouva en effet lord Aberdeen, et, sur l'invitation de M. de Metternich, donna lecture à ces trois messieurs de la note qu'il venait d'écrire. Après l'avoir écouté, lord Aberdeen réitéra l'assurance « que l'Angleterre était prête à faire les plus grands sacrifices.

Elle possédait beaucoup, mais elle rendrait à pleines mains. *Toutefois il devait déclarer qu'elle ne consentirait jamais à rien qui porterait atteinte à ses droits maritimes. Il ne concevait pas ce qui avait pu faire croire à l'empereur Napoléon que l'Angleterre ait eu l'intention de limiter à trente vaisseaux de ligne la marine française; jamais cette idée n'était venue à personne en Angleterre. Lord Aberdeen répéta plusieurs fois qu'il désirait beaucoup connaître la France et Paris, et parla de l'estime que la nation anglaise avait pour les Français¹.* » — « Ces offres des Cours alliées, dit M. de Vieil-Castel, étaient faites avec franchise et bienveillance, avec des ménagements de langage qui témoignaient d'un sincère désir de conciliation... Les passions vindicatives qui animaient les cabinets comme les peuples semblaient s'être endormies pour un instant. On parlait de la France avec considération, avec respect; on protestait contre la pensée de vouloir l'humilier ou la faire déchoir de sa position élevée. Ce n'était pas ainsi qu'on avait négocié à Prague et que l'on devait plus tard négocier à Châtillon. » — « Ces propositions étaient certes bien belles, bien acceptables encore, » remarque également M. Thiers. « Que pouvions-nous en effet désirer au delà des Alpes et du Rhin? Qu'avons-nous trouvé en outre-passant

1. Rapport de M. de Saint-Aignan, passage retranché dans le *Moniteur* supprimé du 20 janvier.

ces frontières si puissantes et si clairement tracées ? Rien que la haine des peuples et l'essusion constante de leur sang et du nôtre¹. »

A des ouvertures si raisonnables, faites d'un ton si conciliant, que répondit l'Empereur ? « Si sa réponse fut prompte, elle ne fut pas heureuse, » dit M. Thiers².

Elle contenait « une phrase amère contre l'Angleterre, et la lettre écrite quelques jours plus tard par M. de Bassano à M. de Metternich était de même à la fois « énigmatique et ironique ». « En évitant de s'expliquer sur les bases de l'arrangement qui lui était proposé, l'Empereur ne voulait pas, dit encore le même auteur, laisser paraître, par trop de condescendance, l'impuissance à laquelle on était alors réduit... » Il nourrissait une espérance qui pouvait justifier ces derniers rêves, si elle se réalisait : c'est que la guerre ne recommencerait qu'en avril... Telle était en effet la prévision erronée de l'Empereur. Il se souciait aussi peu de souscrire actuellement aux ouvertures de Francfort que naguère il était mal disposé à accepter les conditions de Prague. C'était d'ailleurs le même calcul : le sort lui avait été contraire, mais le sort ne pouvait-il changer ? — Comme ces joueurs acharnés qui ont mis leur fortune tout entière sur la carte qui leur reste,

1. *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 34-35.

2. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 36.

Napoléon ne songeait qu'à regagner par les armes ce que par les armes il avait malheureusement perdu. Les documents de cette époque, les mémoires des contemporains, sa propre correspondance, nous le montrent beaucoup plus occupé des moyens de soutenir la lutte rendue imminente qu'attentif à suivre les détails d'une douteuse négociation. Pour lui, si habile à discerner la réalité, à se rendre nettement compte des nécessités de sa situation, il n'y avait plus qu'un but vers lequel étaient uniquement tendus tous les ressorts de sa puissante pensée. Une seule chose lui importait réellement : se trouver encore une fois le plus fort, et rendre ses chances meilleures pour le jour de la dernière et terrible rencontre. Resté en apparence impassible, il n'avait garde d'ailleurs de s'abuser lui-même. Malgré sa contenance hautaine, mieux que personne il savait à quel point ses récents revers avaient ébranlé la confiance publique, entamé son prestige et affaibli son autorité. Ce n'était pas seulement par la haine de ses ennemis directs et notoires qu'il se sentait menacé. Il remarquait chez ses partisans les plus dévoués des marques évidentes de lassitude, et dans le gros de la nation une impatience toute nouvelle du joug longtemps porté. Au sein même du groupe nombreux et d'ordinaire si docile des fonctionnaires publics, il démêlait une vague préoccupation des chances de l'avenir et la secrète résolution de se

mettre à même d'en profiter. De plus nobles mobiles, car ils avaient le salut du pays pour objet, agitaient les députés du Corps législatif, qu'il avait récemment convoqués et, dans un moment de brusque colère, presque aussitôt ajournés. Tout près de lui, parmi les grands dignitaires de l'Empire qui jadis avaient le mieux servi ses desseins et donné le plus de gages à sa personne, deux hommes considérables, depuis long-temps écartés de ses conseils, Fouché, duc d'Otrante, et le prince de Talleyrand, lui étaient à bon droit devenus particulièrement suspects. Il n'avait guère plus à se louer des membres de sa famille. Murat était à l'état de trahison presque ouverte, et c'était la reine de Naples, propre sœur de l'Empereur, qui avait noué ses intelligences avec la cour de Vienne¹. Louis, séparé de la reine de Hollande et brouillé avec son frère, était revenu de Suisse à Paris, où il vivait obscurément sans mettre les pieds aux Tuileries². Joseph, relégué dans une sorte d'exil à Morfontaine, maintenait tant qu'il pouvait ce qu'il appelait ses droits à la couronne d'Espagne; il épiloguait longuement sur les termes de la renonciation qui lui était demandée par l'Empereur, laissant voir fort peu d'empressement à venir, en simple Français, habiter le palais du Luxem-

1. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 97 et suivantes.

2. *Mémoires du comte Miot de Mérito*, t. III, p. 325-326.

bourg et présider, comme lieutenant général pendant l'absence de son frère, les conseils de l'Empire¹. Jérôme, mis aux arrêts dans son propre palais de Cassel, en 1810, par suite de querelles domestiques, rentré en faveur pendant la campagne de Russie, où il s'était bravement comporté, avait quitté tout à coup l'armée en mécontent; puis, chassé de son royaume de Westphalie, après avoir erré longtemps sur les bords du Rhin, réfugié maintenant au château de Compiègne, il n'avait pas encore été trouvé digne d'être admis à l'honneur de la présence impériale².

Pour raffermir tant de courages vacillants, pour prévenir tant de défections menaçantes, pour avoir raison de tant de sourdes oppositions, pour garder intacte son autorité tout entière, c'est-à-dire pour rester, comme il entendait toujours l'être, souverain redouté au dehors, maître tout-puissant dans son Etat et chef absolu parmi les siens, Napoléon avait besoin de frapper quelque coup retentissant. A tout prix, il lui fallait apparaître de nouveau en victorieux sur quelque immense champ de bataille. Comment donc s'étonner si, au moment d'entrer en campagne, tandis qu'avec la netteté du commandement qui lui était habituelle, avec des res-

1. *Mémoires et Correspondance politique du roi Joseph*, t. X, p. 2 et suiv. — *Mémoires du comte Miot de Mérito*, t. III, p. 309 et suivantes.

2. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 95. — *Mémoires du comte Miot de Mérito*, t. III, p. 308.

sources d'invention nouvelles et prodigieuses, il multipliait les ordres les plus précis et les mieux entendus pour organiser comme par miracle l'armée qui allait combattre sous ses ordres, il laissait son nouveau ministre des affaires étrangères, le duc de Vicence, partir de Paris avec des instructions confuses qui avaient surtout le tort de n'être en aucune façon appropriées au véritable état des choses? Le choix du duc de Vicence était cependant en lui-même une sorte de satisfaction donnée à l'opinion publique. Gentilhomme d'ancienne race, fils du marquis de Caulaincourt, qui avait été lieutenant général sous le règne de Louis XVI, aide de camp de l'Empereur et son grand écuyer, sincèrement attaché au glorieux chef du nouveau régime, le duc de Vicence, par la dignité de ses mœurs, par la modération et la justesse de son esprit, s'était acquis, dans ce temps d'absolue soumission et d'effacement général, une réputation méritée de capacité, de droiture et d'indépendance. Il venait même de donner une preuve toute récente de son honnête sincérité en insistant à plusieurs reprises avec beaucoup de force, mais d'ailleurs sans succès, pour que l'Empereur communiquât franchement au Corps législatif, au lieu de pièces rares et tronquées, les véritables correspondances échangées avec les cabinets étrangers. Si quelqu'un avait donc chance de réussir en une aussi grave occurrence, c'était à coup sûr le personnage considérable

et si justement estimé que l'Empereur venait de choisir; mais instruit comme il l'était des véritables desseins de son maître, et pressentant avec sagacité les dispositions des Cours alliées à l'égard de la France, le duc de Vicence gardait lui-même fort peu d'espoir. Dans ses sombres prévisions, non-seulement il augurait mal de la négociation dont il avait consenti à se charger, mais il discernait déjà clairement où menait la voie fatale dans laquelle la France était engagée. « Nous allons remplir une tâche bien difficile et surtout fort inutile, disait-il tristement, avant de partir de Paris, à M. de Rayneval, désigné pour l'accompagner dans sa mission, car, croyez-moi, quoi que nous fassions, l'ère des Napoléon touche à sa fin, et celle des Bourbons recommence¹. »

En arrivant le 6 janvier 1814 à Lunéville, et plus tard à Châtillon, où les conférences ne s'ouvrirent définitivement que le 4 février, le plénipotentiaire de l'Empereur ne trouvait plus, il s'en fallait de beaucoup, les choses dans l'état où M. de Saint-Aignan les avait laissées en quittant l'Allemagne. Au ton évasif des premières lettres de M. de Metternich, mais surtout aux façons pleines de réserve et d'embarras que gardait obstinément avec lui l'envoyé secret du ministre autrichien, M. de Floret, le duc de Vicence eut bientôt l'occasion de sentir et de déplorer plus

1. M. de Viel-Castel, *Histoire de la Restauration*, t. I^e, p. 127.

amèrement que jamais l'énormité de la faute commise par l'Empereur lorsqu'il avait négligé d'accepter au plus vite, pour bases de négociation, les offres faites à Francfort. Depuis deux mois, les événements avaient rapidement marché ; de graves changements politiques et militaires, tous fâcheux pour la France, avaient singulièrement modifié la situation respective des parties belligérantes. Les Alliés avaient franchi le Rhin en violant la neutralité suisse. Entrées en France par le pont de Bâle, leurs armées avaient remonté les Vosges presque sans coup férir, et s'étaient avancées, sans rencontrer grande résistance, jusqu'à Chaumont et à Langres. Cette facilité bien inattendue à pénétrer sur notre territoire, en exaltant outre mesure la confiance des états-majors russe et prussien, avait grandi d'autant l'influence de l'empereur Alexandre sur les conseils de la coalition, tandis que la promptitude avec laquelle les Hollandais, soulevés tout à coup, étaient parvenus à secouer la domination française, avait ouvert de nouvelles perspectives aux exigences de l'Angleterre. Maintenant que des faits nouveaux et si considérables avaient malheureusement donné raison aux espérances passionnées de nos plus ardents adversaires, il ne fallait plus s'attendre à voir renouveler les propositions de Francfort. Elles avaient été, dans un moment de sage circonspection, mises en avant de bonne foi par les cabinets étrangers, mais elles ne

leur semblaient plus en rapport avec les circonstances nouvelles. La France ne les ayant pas acceptées en temps utile, les hommes d'État qui les avaient souscrites soutenaient, en invoquant les usages de la diplomatie, qu'ils étaient en droit de les considérer comme non avouées. Dépassé maintenant par les partisans de la guerre, M. de Metternich n'avait plus assez de crédit, qui sait même? assez de bonne volonté, pour faire maintenir au profit de la France des conditions à grand'peine arrachées à ses collègues, et qui n'avaient jamais été populaires dans le parlement ni parmi le peuple d'Angleterre.

Par une étrange coïncidence, le ministre des affaires étrangères de Sa Majesté britannique débarquait en Hollande le jour même où le duc de Vicence quittait Paris. Après avoir rapidement traversé les Pays-Bas et le nord de l'Allemagne, il venait d'arriver à Langres pour conférer avec le bouillant empereur de Russie et son fidèle acolyte le roi de Prusse, avec le sage empereur d'Autriche et son habile conseiller M. de Metternich. Dans cette crise suprême où l'Europe entière se ruait en désespérée contre la France près de succomber, c'était d'un tacite et commun accord au représentant de la puissante nation qui avait toujours marché à la tête de nos ennemis, et qui maintenant les soudoyait tous, qu'allait de plein droit échoir l'action prépondérante jusqu'alors exercée par l'Autriche. Le personnage auquel

revenait ce grand rôle n'était pas incapable de le remplir. Irlandais d'origine, entré dans la vie publique avec l'appui du parti libéral, mais bientôt converti au plus ardent toryisme, Robert Stewart, vicomte de Castlereagh, était célèbre en Angleterre par l'énergie sauvage avec laquelle il avait réprimé l'insurrection irlandaise de 1798, et fait passer plus tard le bill d'union des deux pays, grâce au plus audacieux mélange d'intimidation et de ruse. Au caractère le plus résolu, lord Castlereagh joignait un esprit très-sagace, très-avisé et très-prudent. Ce qu'on savait de son attitude et de son langage, depuis le jour où il avait pu prendre par lui-même connaissance des affaires du continent, était de nature à le faire considérer comme plus modéré que ses amis du parlement et ses propres collègues du ministère anglais tous enclins à pousser aux dernières extrémités la lutte contre l'Empereur¹. De prime d'abord, il se montra en effet animé de passions beaucoup moins violentes que la plupart des ministres étrangers réunis à Langres. Le moment où il y arrivait était celui où les têtes étaient le plus montées dans le sens de la guerre à outrance. Peu de jours auparavant, l'empereur François, causant avec lord Aberdeen, n'avait pas hésité à lui déclarer à plusieurs reprises qu'il ne mettait

1. Voir les correspondances de lord Clancarty et les lettres de MM. Hamilton et Edward Cok, sous-secrétaire des affaires étrangères. (*Letters and despatches of lord Castlereagh*, 3^e série.)

aucune confiance dans toutes les promesses que pourrait faire son gendre, et que « tant qu'il vivrait, il n'y aurait aucune sûreté pour l'Europe¹ ». Presque en même temps l'empereur Alexandre venait d'annoncer hautement à sir Charles Stewart, frère de lord Castlereagh, « sa résolution de se porter à tous risques sur Paris... Sans se prononcer quant au successeur de Bonaparte, il ne dissimulait pas que l'objet de sa politique était de se débarrasser de lui et de ne faire avec lui aucun traité² ». Lord Castlereagh, à peine arrivé, constatait lui-même avec inquiétude cette ardeur belliqueuse du Tzar : « Notre plus grand danger, mandait-il à lord Liverpool, provient maintenant de l'impulsion chevaleresque que l'empereur Alexandre est enclin à donner à la guerre. Il est poussé vers Paris par un sentiment personnel distinct de toute considération politique et militaire... L'idée qu'une négociation rapide pourrait tromper cette espérance le rend encore plus impatient³. »

Ainsi éclatait de toutes parts l'envie démesurée de ne pas plus tenir compte de la mémorable négociation de Francfort que si elle n'avait jamais eu lieu. Le duc de Vicence attendait cependant depuis plusieurs semaines aux avant-postes, ne recevant aucun message, et les

1. Dépêche de lord Aberdeen, janvier 1814.

2. Dépêche de sir Charles Stewart, du 27 janvier 1814.

3. Dépêche de lord Castlereagh à lord Liverpool, du 30 janvier 1814.

impatients du parti russe ne cachaient pas leur espérance de le voir congédier sans réponse. Lord Castlereagh s'éleva avec fermeté et bon sens contre un tel procédé. « Après avoir publiquement offert à Napoléon de négocier, refuser maintenant d'envoyer des plénipotentiaires non-seulement à Manheim, mais à Châtillon, lieu indiqué par les alliés, lui semblait placer l'Europe dans un état d'inconséquence vraiment embarrassant... Bien qu'il regardât comme difficile d'avoir avec Napoléon une paix stable, il fallait essayer de traiter avec lui... En fait de dynasties, l'Angleterre n'avait aucun parti pris... Elle s'appliquerait donc de très-bonne foi à conclure la paix, mais si Napoléon refusait ce qu'on lui offrait, il faudrait bien en finir avec lui¹. »

Ces considérations qui déplaisaient à l'empereur de Russie, mais qu'il n'osa pas toutefois combattre ouvertement, déterminèrent la conduite des Cours alliées : elles convinrent de donner à leurs plénipotentiaires des instructions identiques. Malheureusement le choix même de ces plénipotentiaires donnait à craindre que l'esprit de conciliation ne l'emportât pas dans le prochain Congrès. Le duc de Vicence avait espéré traiter avec les chefs des cabinets étrangers ; cette satisfaction lui fut refusée. Lord Castlereagh, qui vint passer quelques jours à Châtillon, ne le vit point. Au lieu de M. de Met-

1. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 238-239.

ternich, avec lequel notre ministre n'avait jamais cessé d'entretenir des relations personnelles amicales, c'était le comte de Stadion, l'instigateur de la guerre de 1809, qui représentait l'Autriche. L'ambassadeur de Russie à Vienne, le prince Rasumosky, connu par la haine qu'il affichait contre Napoléon, remplaçait le sage comte de Nesselrode. La Prusse avait chargé de ses intérêts le baron de Humboldt, animé contre la France de tous les ressentiments de sa patrie allemande. L'Angleterre avait désigné trois plénipotentiaires, sir Charles Stewart, lord Cathcart et lord Aberdeen; seul parmi eux, lord Aberdeen se recommandait à nous par sa haute raison et son équitable modération.

A la troisième séance du Congrès, le 7 février, les plénipotentiaires alliés firent enfin connaître les conditions qu'ils étaient chargés d'offrir : la France devait rentrer sur le continent européen dans les limites qu'elle avait avant la Révolution; sur mer, une partie seulement de ses anciennes colonies lui serait rendue, l'Angleterre ayant déclaré, dès la seconde conférence, qu'elle n'entendait pas laisser mettre en discussion ce qu'elle appelait les questions de droit maritime¹.

1. *Protocoles des conférences de Châtillon.* — Dans l'énumération générale et sommaire que font la plupart des historiens, et parmi eux MM. Thiers et de Viel-Castel, des propositions faites à Châtillon par les cours alliées, on voit figurer d'autres conditions plus rigoureuses. Entre leur version et la nôtre, il n'y a cependant, comme on s'en apercevra bientôt, aucune contradic-

Ces conditions étaient dures; au point de vue de l'équilibre européen, elles étaient même injustes. Au moment où elles voulaient toutes s'étendre bien au delà de leurs limites d'avant 1799, il n'était pas permis aux puissances étrangères de prétendre nous renfermer, nous seuls, dans notre ancien état de possession. La France avait le droit de se plaindre d'un pareil procédé; malheureusement, le chef par lequel elle était alors représentée n'était pas aussi bien venu à partager son légitime ressentiment, lui qui, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland, avait dicté aux vieilles monarchies vaincues des conditions bien autrement rigoureuses, levé sur leurs provinces conquises de si lourdes contributions de guerre, et qui, il y avait un an à peine, proposait à l'Autriche de rejeter la Prusse au delà de l'Oder et

tion. Ces conditions plus rigoureuses, pour mieux dire, ces commentaires plus rigoureux et véritablement excessifs des conditions d'abord établies, furent successivement mis en avant à mesure que se développaient les événements de la guerre, et que grandissait au sein du Congrès l'influence belliqueuse de l'empereur Alexandre. Pour garder aux faits leur véritable physionomie, nous sommes tenus, dans ce récit circonstancié, qui embrasse les différentes phases des conférences de Châtillon, à ne signaler ces exigences nouvelles des alliés qu'au moment même où elles se produisent. Les protocoles des conférences de Châtillon sont très-succinets; ils apprennent peu de chose. Sir Charles Stewart, l'un des plénipotentiaires anglais, a rédigé en forme de journal les minutes de chacune des séances. On les trouve imprimées à la suite de la correspondance de lord Castlereagh. Quoique l'auteur puisse à bon droit être tenu pour suspect, ces minutes paraissent fort exactes. Qu'il l'ait voulu ou non, c'est, pour la raison, la droiture et la modération, M. le duc de Vicence qui d'ordinaire a, de beaucoup, le plus beau rôle.

de lui ôter jusqu'à Berlin, sa capitale¹. Ces terribles exigences, dont il avait, hélas! donné lui-même le funeste exemple, transportaient Napoléon de colère. Il sentit surtout vivement le tort que l'acceptation de pareilles clauses ne pouvait manquer de lui faire dans l'esprit du peuple. « ...Les Bourbons pouvaient accepter la France de 1790, ils n'en avaient pas connu d'autre; mais lui qui avait reçu de la République la France avec le Rhin et les Alpes, que répondrait-il aux républicains du Directoire s'ils lui renvoyaient la foudroyante apostrophe qu'il leur avait adressée au 18 brumaire?... On lui demandait donc l'impossible, car on lui demandait son propre déshonneur². »

Dans la bouche du héros d'un drame imaginaire, semblables paroles sont à coup sûr d'un effet noble et touchant; mais, quand un homme a pris à son compte les destinées de tout un peuple, il n'est pas libre de les identifier à ce point avec le culte égoïste de sa propre renommée. Pour grands que l'on veuille faire les droits du génie en ce monde, c'est aller trop loin que de lui permettre de sacrifier par milliers la vie de

1. « On rejeterait la Prusse au delà de l'Oder; on lui laisserait la vieille Prusse; on y ajouterait la principale partie du duché de Varsovie, et on ferait une espèce de Pologne moitié allemande, moitié polonaise, ayant pour capitales Kœnigsberg et Varsovie. » (Propositions faites par l'empereur Napoléon à l'Autriche, mars 1813. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XV, p. 358.)

2. M. Thiers, t. XVII, p. 269.

ses semblables afin de rehausser, en désespoir de cause, la gloire personnelle d'une chute inévitable. Que penser surtout de celui qui, après avoir hautement proclamé ces fières résolutions, ne saurait pas y persister? En traitant à Châtillon, l'Empereur n'avait voulu que gagner du temps et se procurer le bénéfice d'un armistice. Les arrangements qu'il avait chargé le duc de Vicence d'offrir aux puissances étrangères, de l'avis de M. Thiers, n'étaient pas soutenables. Au moyen d'oiseuses négociations, il avait compté surprendre ses ennemis. Dans l'espoir de remporter sur eux quelques signalés avantages qui lui avaient jusqu'alors fait défaut, il n'avait pas encore envoyé à Paris les bulletins de l'armée. Les combats de Brienne et de La Rothière, quoique brillants pour l'honneur de nos troupes, s'étaient terminés par une retraite; il lui était impossible de les donner pour des victoires. La campagne avait mal débuté; le découragement contre lequel luttait son âme énergique avait gagné ses lieutenants; sur leurs instances réitérées, il se décida enfin à envoyer, le 5 février, *carte blanche* au duc de Vicence. Les termes de la lettre dictée au duc de Bassano, comme l'observe fort bien M. Thiers, étaient, de la part de l'Empereur, une ruse singulière envers lui-même, envers M. de Caulaincourt, envers l'honneur tel qu'il le comprenait, car dans l'état des choses il ne concédait rien, ou bien il concédait l'abandon des frontières naturelles¹.

1. M. Thiers, t. XVII, p. 271.

Quoi qu'il en soit, la surprise du duc de Vicence fut extrême en recevant cette autorisation inattendue. « J'étais parti les mains liées, écrit-il à l'Empereur, et je reçois des pouvoirs illimités. On me retenait, et l'on m'aiguillonne. Cependant on me laisse ignorer les motifs de ce changement... Ignorant la vraie situation des choses, je ne peux juger ce qu'elle exige et ce qu'elle permet, si elle est telle que je doive consentir à tout aveuglément, sans discussion et sans retard, ou si j'ai pour discuter du moins les points les plus essentiels plusieurs jours devant moi, si je n'en ai qu'un seul, ou si je n'ai pas même un moment¹...»

Attentif, depuis l'ouverture du Congrès, à défendre pied à pied son terrain avec une fermeté digne des plus grands éloges, le duc de Vicence ne voulut pas user tout d'abord des pleins pouvoirs qui lui avaient été si soudainement conférés. Il préféra prudemment s'adresser le 9 février, par lettre particulière, au prince de Metternich, pour s'informer si, au cas où elle consentirait à rentrer dans ses anciennes limites, la France obtiendrait immédiatement un armistice. Les plénipotentiaires étrangers ne se trompèrent pas un instant sur le sens de cette demande. La nouvelle que l'empereur Napoléon, consentant à tout, voulait décidément faire la paix, était arrivée au quartier général

1. Lettre du duc de Vicence à l'empereur Napoléon, 6 février 1814.

des armées alliées. Les funestes espérances des partisans de la guerre à outrance étaient déjouées. Alors se produisit quelque chose de véritablement étrange. Les ministres des Cours coalisées signifièrent par écrit au duc de Vicence « que, l'empereur de Russie ayant jugé à propos de se concerter avec ses alliés sur l'objet des conférences de Châtillon, ces conférences allaient être suspendues, et qu'on préviendrait le plénipotentiaire français du moment où elles pourraient être reprises ». Il était difficile de couvrir un procédé plus déloyal d'un prétexte moins sérieux; mais il était sans doute écrit que, pendant la durée de cette courte négociation, chaque parti tour à tour trouverait, comme à plaisir, le moyen de mettre tous les torts de son côté.

A peine l'empereur des Français, ramené un instant par sa mauvaise fortune vers des sentiments plus modérés, laissait-il ainsi voir l'intention de rendre à l'Europe la paix dont elle avait si grand besoin, qu'anémé d'une ardeur insensée de vengeance, un autre despote, l'empereur de Russie, s'efforçait de prolonger les horreurs de la guerre. L'issue de ces mêmes combats de La Rothière et de Brienne, qui avait fait la sagesse de Napoléon, causait maintenant la folie d'Alexandre. Il ne pouvait prendre sur lui de renoncer à l'envie immoderée de précipiter lui-même son ennemi du trône, et de le voir, d'un commun accord,

rayé de la liste des souverains. Les négociations entamées pouvaient entraver un si glorieux dénouement, il avait résolu de les interrompre à tout prix.

A la reprise des conférences, le 17 février, il se trouva cependant que, trop confiant dans son influence, l'empereur Alexandre avait, en définitive, été obligé de céder aux remontrances de ses alliés. Comme il arrive d'ordinaire quand les plus raisonnables refusent de suivre l'avis du plus impétueux, ceux-ci avaient été de leur côté conduits à lui faire eux-mêmes quelques concessions. Dans la déclaration, concertée entre les Alliés, dont le plénipotentiaire autrichien donna lecture au duc de Vicence, l'armistice était accordé pour le cas où l'Empereur accepterait immédiatement les limites de 1790; mais, dans le projet de traité préliminaire joint à cette déclaration, il était particulièrement stipulé (art. 5) que la France ne pourrait aucunement intervenir, soit dans la distribution entre les Alliés des territoires cédés par la France, soit dans les limites et les rapports que ces pays auraient entre eux. Énoncées quelques jours plus tôt, ces propositions auraient peut-être pu conduire à la paix; à l'heure où elles étaient produites, de graves événements étaient survenus qui changeaient encore une fois, sinon, hélas! le fond même des choses, tout au moins les chances de la guerre, et plus certainement encore les dispositions de Napoléon.

Après ses victoires de Champaubert et de Montmirail, l'Empereur s'était empressé de retirer ses pleins pouvoirs au duc de Vicence. Après son retour heureux sur la Seine et la déroute des alliés à Nangis et à Montereau, sa confiance s'étant démesurément accrue, il ne voulait plus entendre parler de négociations de paix, encore moins d'armistice. « Ces misérables, écrivait-il à son frère Joseph en parlant de ses ennemis avec plus de colère que de dignité, tombent à genoux au premier échec^{1.} » Il était maintenant décidé à ne rien accorder en dehors des bases de Francfort. Il n'aspirait pas seulement à rejeter les étrangers hors de notre territoire, vœu patriotique que formaient tous les bons citoyens : à ce retour inattendu de la fortune il semblait que le démon de la guerre se fût de nouveau emparé de lui. A peine échappé aux périls immédiats d'un affreux désastre, il rêvait des conquêtes. « Croyez-moi, mandait-il à son frère, je suis plus près de Vienne que les Autrichiens ne le sont de Paris^{2.} »

Il y avait beaucoup d'exagération et peut-être de jactance calculée dans ces propos de l'Empereur. Cependant il était vrai qu'une sorte de consternation et de stupeur paralysait en ce moment les conseils de la Coalition. L'arrogante assurance de quelques-uns des

1. Lettre de Napoléon à Joseph, Nangis, 18 février. — *Mémoires du roi Joseph*, t. X, p. 43.

2. *Mémoires du comte Miot de Mérito*, t. III, p. 339.

généraux alliés s'était soudainement convertie en une panique inconsidérée. « Schwarzenberg voudrait être de retour sur le Rhin, écrivait lord Burghersh à lord Castlereagh... La paix est le cri de tous les officiers de cette armée; elle est dans un grand état de désorganisation; le pillage y est arrivé au plus haut degré¹. » Le découragement n'avait guère été moins grand parmi quelques-uns des ministres étrangers. Les agents anglais, restés plus calmes, sans doute par fermeté d'âme, mais aussi parce que leur pays courait moins de risques dans ces brusques revirements de fortune, constataient avec dégoût cette disposition à s'abandonner soi-même qui régnait autour d'eux. « La question politique a été misérablement compromise par les excès opposés dans lesquels on est tombé alternativement, » écrivait lord Castlereagh à lord Aberdeen... « L'ennemi est, à mon sens (mandait de son côté lord Aberdeen à lord Castlereagh) une source de dangers moins redoutable que celle que nous avons parmi nous. Je ne puis trop souvent vous mander l'état réel des esprits de ces faibles hommes par qui l'Europe est gouvernée... Si les hommes dont il s'agit doivent être éprouvés par l'adversité, la dissolution est certaine. » Mais cette démorisation momentanée ne devait pas durer. En quelques jours, par son énergique attitude et par son active habileté, lord Castlereagh avait resserré les liens, un

1. Lord Burghersh à lord Castlereagh, février 1814.

moment relâchés, de la coalition. Le traité de Châumont, œuvre personnelle du ministre de l'Angleterre, réunissait de nouveau en un seul faisceau toutes les forces de l'Europe dirigées contre la France. Chaque puissance devait tenir constamment en activité cent cinquante mille hommes. L'Angleterre payait un subside de 5 millions sterling à répartir entre ses alliés. On ne devait faire la paix que d'un commun accord. Ce traité, d'un caractère si décidément hostile à Napoléon, était conclu pour vingt ans; les articles n'en étaient pas encore signés, que déjà le langage des plénipotentiaires réunis à Châtillon se ressentait de la confiance que leur inspirait la ferme entente établie entre leurs Cours. Le 28 février, ils signisaient au duc de Vicence qu'on lui accordait un délai de dix jours pour recevoir sa réponse, qu'on était prêt à discuter les modifications que la France pourrait proposer, mais qu'on repousserait d'une manière absolue toutes celles qui s'éloigneraient tant soit peu des bases essentielles du projet.

Que Napoléon était loin de connaître sa véritable situation! ou, s'il la connaissait, qu'il était injuste pour son fidèle ministre des affaires étrangères, lorsque, dans ses lettres de Nangis et de Surville du 17 et du 19 février, au lieu d'instructions précises que réclamait instamment le duc de Vicence, il ne lui envoyait, selon les justes expressions de M. de Viel-Castel, « que des

reproches amers et de vagues récriminations mêlées de subtilités et de chicanes! » « Je suis si ému de l'infâme projet que vous m'envoyez, disait la lettre de Surville, que je me crois déjà déshonoré rien que de m'être mis dans le cas qu'on vous le propose... Je crois que j'aurais mieux aimé perdre Paris que de voir faire de telles propositions au peuple français. Vous parlez toujours des Bourbons... J'aimerais mieux voir les Bourbons en France avec des conditions raisonnables que de subir les infâmes propositions que vous m'envoyez. Je rends grâce au ciel, ajoutait-il dans la même lettre, d'avoir cette note en main, car il n'y aura pas un Français dont elle ne fasse bouillir le sang d'indignation. » Napoléon se trompait étrangement. Ces propositions qu'il avait transmises à Paris, espérant qu'elles y exciteraient une explosion de colère patriotique, furent bien loin de produire cet effet sur le conseil de Régence, composé pourtant de ses plus dévoués serviteurs et de ses propres frères. « La paix, la guerre, comme l'Empereur voudrait,... tel était leur unique avis! en laissant voir cependant que, si par hasard l'Empereur préférait la paix, c'était bien là ce qu'ils préféraient tous¹. » Au lieu d'une manifestation nationale dont il avait si grand besoin, on lui renvoyait une tremblante supplication pour la paix,

1. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'empire*, t. XVII,
p. 501-502.

« écrite entre deux peurs : peur de lui, peur de l'ennemi¹ ». En supposant aux grands dignitaires de son empire une énergie dont ils étaient loin d'être capables, l'Empereur s'était singulièrement mépris ; il ne se trompait pas moins, il se trompait d'une façon légère à la fois et cruelle, quand il se plaignait du ministre qui, à Châtillon, défendait en ce moment avec tant de fermeté la cause de l'Empire et surtout celle de la France.

Le duc de Vicence, soldat valeureux et plein de cœur, avait fait ses preuves sur maints champs de bataille ; il ne redoutait en aucune façon de recourir aux armes pour soutenir une politique qu'il aurait jugée conforme aux intérêts de son pays. Nul goût du repos, nulle considération de famille, de rang ou de fortune ne paralysait chez lui, comme chez d'autres partisans du régime impérial, l'élan d'un généreux patriotisme. Plus que personne, il souffrait de la dureté des conditions contre lesquelles il n'avait pas un instant cessé de se débattre. Lorsqu'il avait reçu *carte blanche* de l'Empereur à une époque où ses plus dévoués serviteurs, le maréchal Berthier, le duc de Rovigo et le duc de Bassano, le pressaient si fort pour qu'il consentît à tout, loin de se hâter d'user de ses pouvoirs illimités, le duc de Vicence avait pris soin de n'en pas laisser

1. M. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XVII, p. 501-502.

soupçonner l'étendue aux plénipotentiaires étrangers. Plus réservé qu'on ne le lui avait prescrit, il avait fait preuve en cette affaire d'une prudence dont maintenant surtout l'Empereur était tenu de lui savoir gré, et qui rendait d'autant plus choquants les reproches qui lui étaient adressés. Le duc de Vicence, atteint dans son honneur, en fut vivement blessé, et les repoussa avec une calme et male dignité. « J'ai besoin d'exprimer particulièrement à Votre Majesté, écrivait-il de Châtillon le 5 mars, toute ma peine de voir mon dévouement méconnu. Elle est mécontente de moi, elle le témoigne et charge de me le dire. Ma franchise lui déplaisant, elle la taxe de rudesse et de dureté. Elle me reproche de voir partout les Bourbons, dont, peut-être à tort, je ne parle qu'à peine. Votre Majesté oublie que c'est elle qui en a parlé la première dans les lettres qu'elle a écrites ou dictées. Dans la situation où sont les esprits, dans l'état de fièvre où est l'Europe, dans l'anxiété et la lassitude où est la France, la prévoyance doit tout embrasser ; elle n'est que de la sagesse... Est-ce ma faute si je suis le seul qui tient ce langage de dévouement à Votre Majesté, si ceux qui vous entourent et qui pensent comme moi, craignant de lui déplaire et voulant la ménager, n'osent lui répéter ce qu'il est de mon devoir de lui dire ! Quelle gloire, quel avantage peut-il y avoir pour moi à prêcher, à signer

même cette paix, si toutefois on parvient même à la faire? Cette paix ou plutôt ces sacrifices ne seront-ils pas pour Votre Majesté un éternel grief contre son plénipotentiaire? La partie est trop bien liée pour la rompre. En acceptant le ministère dans les conditions où je l'ai pris, en me chargeant ensuite de cette négociation, je me suis dévoué pour vous servir, pour sauver mon pays. Je n'ai point eu d'autre but, et celui-là était assez élevé, assez noble, pour me paraître au-dessus de tous les sacrifices... Votre Majesté peut dire de moi tout le mal qu'il lui plaira; au fond de son cœur, elle ne pourra en penser. Elle sera forcée de me rendre toujours la justice de me regarder comme l'un de ses plus fidèles sujets et l'un des meilleurs citoyens de cette France que je ne puis être soupçonné de vouloir avilir, quand je donnerais ma vie pour lui sauver un village¹... »

Ces paroles émues, pleines d'honneur, de vérité et de bon sens, auraient dû ouvrir les yeux de Napoléon, mais il se croyait encore en état d'imposer la loi à ses ennemis; il ne voulut rien écouter. En réponse à la déclaration des alliés, il expédia au duc de Vicence un contre-projet définitif de traité qu'il avait en partie rédigé lui-même. Ce contre-projet avait le malheur de se trouver sans rapport aucun avec les circonstances du moment. Comme pour blesser à plaisir les Cours

1. Lettre du duc de Vicence, 5 mars 1814.

alliées, l'Empereur s'y donnait encore les titres de roi d'Italie et de médiateur de la Confédération suisse. Il voulait bien consentir à renoncer à ce qu'il appelait *ses droits sur les provinces illyriennes*; il offrait d'abandonner les départements français d'au delà des Alpes (l'île d'Elbe exceptée) et ceux de l'autre côté du Rhin; il offrait aussi de passer la couronne d'Italie à son héritier, le prince Eugène; mais il réservait Lucques et Piombino pour la princesse Élisa, la principauté de Neufchâtel et le grand-duché de Berg pour les titulaires actuels, et les îles Ioniennes pour le nouveau royaume d'Italie! En face des résolutions connues et déclarées des puissances coalisées, en présence de la véritable situation des choses, un semblable projet était un défi ou une dérision.

M. de Metternich, il faut lui rendre cette justice, n'avait rien épargné pour faire arriver la vérité jusqu'à Napoléon par l'intermédiaire de l'envoyé français à Châtillon; jusqu'au dernier instant, il ne cessa jamais d'adresser lettres sur lettres au duc de Vicence pour le tenir au courant des intentions des Cours alliées. « Si la paix ne se fait en ce moment, lui mandait-il avec une parfaite bonne foi, nulle autre occasion ne se présentera plus dans laquelle il pourra être permis à un ministre anglais de proposer même *une négociation*. Le triomphe des partisans de la guerre à extinction contre l'empereur des Français sera assuré. Le

monde sera bouleversé, et la France sera la proie des événements^{1.} »

Quand il eut connaissance du contre-projet de Napoléon, M. de Metternich en fut comme atterré. Dans une dernière lettre au duc de Vicence, il le supplia pour ainsi dire de se faire l'intermédiaire de propositions plus admissibles. Donnant même à entendre qu'il ne serait pas tout à fait impossible aux puissances étrangères de se relâcher un peu de leurs premières exigences, il laissa échapper quelques mots sur la Savoie, « dont on n'avait pas encore disposé et qui pourrait être concédée à la France ; mais, ajoutait-il avec une certaine ironie, les questions sont trop fortement posées pour qu'il soit possible de continuer à écrire des romans^{2.} »

Le duc de Vicence n'avait pas besoin qu'on lui fit sentir la vanité des combinaisons que ses instructions l'obligeaient de mettre en avant ; mais que pouvait-il faire ? Il avait les mains liées. En vain il s'était efforcé de faire brèche dans cette coalition formidable de six plénipotentiaires étrangers toujours unis comme un seul homme pour repousser ses ouvertures particulières ; en vain il s'était appliqué à relever maintes fois, avec beaucoup d'à-propos, d'habileté et de chaleur, ce

1. Lettre de M. de Metternich au due de Vicence, Chaumont, 8 mars 1814.

2. Lettre de M. de Metternich au due de Vicence du 18 mars.

qu'avaient d'excessif et de violent les procédés de ses adversaires¹; en vain il essaya, en termes nobles et touchants, de faire un dernier appel à l'esprit de conciliation : tout fut inutile. L'impossibilité de concilier les volontés absolues de Napoléon avec les exigences impérieuses des coalisés était manifeste, et la rupture inévitable. Les délais fixés étant tous expirés, les conférences de Châtillon, à la grande joie des ennemis déclarés de Napoléon, furent rompues définitivement le 19 mars 1814.

A considérer, après tant d'années écoulées, les incidents diplomatiques que nous venons de retracer avec la plus scrupuleuse exactitude, on ne peut se défendre d'un sentiment de tristesse. Certes il serait puéril d'imaginer qu'après avoir, dans toutes ses précédentes négociations, bravé à plaisir et constamment humilié tous les cabinets de l'Europe, il dépendait maintenant de Napoléon de les arrêter au plus fort de leur récent succès, et de faire tout à coup surgir, comme par miracle, des conférences de Châtillon, une ère inattendue de pacification générale et de concorde définitive. Cepen-

1. Les minutes des séances du Congrès, rédigées par sir Charles Stewart, démontrent parfaitement que le rôle du plénipotentiaire français ne s'est pas borné à Châtillon à répondre par oui et par non aux propositions faites par ses collègues. La plupart du temps les discussions furent au contraire très-vives au sein de la conférence, et M. de Caulaincourt, respecté de tout le monde, fut toujours admis à défendre ses opinions avec une entière liberté.

dant, quoique difficile, si une transaction honorable n'était pas tout à fait impossible, si elle était évidemment conforme aux intérêts des peuples, et surtout de notre pays, si, un instant consentie par désespoir plus que par sagesse, elle a été ensuite repoussée dans un mouvement d'orgueil extravagant, né d'un retour passager de la fortune, c'est le droit de la conscience publique de blâmer sévèrement celui qui n'a pas craint de jouer ainsi, au gré de ses coupables passions, la vie de plusieurs milliers d'hommes, le repos du monde et sa propre destinée. Pour l'honneur d'une aussi grande renommée, on aimerait du moins à penser que après avoir hautement proclamé sa fière résolution, Napoléon l'a jusqu'au bout intrépidement soutenue. Peut-être alors la froide raison serait-elle mal venue à protester et l'imagination serait-elle fortement saisie par la noblesse d'un si beau rôle. Napoléon parut d'abord vouloir s'en emparer ; il affecta de recevoir assez mal son ministre des affaires étrangères quand celui-ci vint le rejoindre après la rupture des conférences ; il affecta de parler avec dédain de ce qui s'était passé à Châtillon. « Mieux lui valait périr que de se soumettre, » et de nouveau il répéta : « qu'il laisserait aux Bourbons à traiter à de pareilles conditions ». Déjà quelques jours auparavant, refusant d'écouter M. de Saint-Aignan, envoyé de Paris pour le supplier, au nom du conseil de Régence et de ses plus dévoués partisans, de vouloir

bien conclure la paix la plus prompte, il s'était écrié avec colère : « La paix,... la paix !... elle viendra toujours trop tôt si elle est honteuse. »

C'étaient là de beaux mouvements et de magnifiques paroles ; malheureusement ceux-là se sont abusés qui les ont pris au sérieux, et, pour relever le prestige affaibli du grand vainqueur vaincu à son tour, ont voulu lui faire l'honneur d'être resté, à l'heure des revers, constamment inébranlable. Il n'en fut rien. Sur le champ de bataille, jamais l'énergie ne fit, il est vrai, défaut à l'homme de guerre, et si dans le moment même il résistait avec opiniâtreté aux conseils pacifiques de son entourage et de son état-major lassé de le suivre, c'est qu'il voulait encore en appeler à la fortune. Toujours infatigable, toujours confiant dans sa supériorité militaire, il avait mis son espoir dans le succès d'une manœuvre audacieuse sur les derrières mêmes de l'ennemi. Quand la vanité de cette dernière chance de salut lui fut démontrée, quand il s'aperçut que, malgré son essai de diversion, les armées alliées avaient continué de marcher droit sur Paris, quand le péril de sa situation lui apparut enfin manifeste, imminent, inévitable, la force de son âme faillit à l'épreuve. Sans transition comme sans embarras, il résolut aussitôt de tout céder. Deux dépêches datées de Doulevant le 25 mars, et dictées coup sur coup au duc de Vicence, annoncèrent à M. de Metternich que

l'Empereur acceptait en bloc, purement et simplement, ces mêmes conditions déclarées quarante-huit heures auparavant inadmissibles et honteuses. Arrivées trop tard et comme perdues dans le flot des désastres qui ont précipité la ruine de l'Empire, ces lettres n'ont point influé sur le cours des événements. A peine l'histoire en a-t-elle parlé; l'authenticité en est toutefois incontestable.

S'il convient de ne pas dissimuler les fautes de l'Empereur pendant la durée des conférences de Châtillon, il n'importe pas moins de réprover la conduite des Cours alliées, conduite d'autant plus fâcheuse qu'elles avaient pour elles le succès, et qu'elles prétendaient agir au nom de la justice et du droit. Ajourner brusquement les conférences au moment où l'on supposait M. de Caulaincourt autorisé à consentir les propositions faites à son maître, c'était un acte d'insigne mauvaise foi, et l'on ne saurait trop le flétrir. Cependant il ne faudrait pas imputer à tous les cabinets indifféremment une part de responsabilité égale dans cette manœuvre déloyale ni dans les fâcheuses résolutions qui ont contribué à faire avorter le congrès de Châtillon. Un préjugé assez répandu veut que ce soit l'Angleterre dont nous ayons eu alors le plus à nous plaindre, et qui ait, en toute occasion, mis en avant les prétentions les plus excessives. C'est le contraire qui est la vérité. Dans les pourparlers qui

précédèrent la signature du traité de Chaumont, sans aucun doute le représentant de l'Angleterre joua le rôle principal : mais s'il fut le plus influent, lord Castlereagh fut aussi, avec M. de Metternich, le plus modéré des plénipotentiaires étrangers. L'empereur de Russie au contraire ne craignit pas de se montrer intraitable au delà de toute mesure. Au fond, Alexandre ne voulait d'aucun arrangement avec son ancien allié de Tilsitt, devenu son ennemi personnel. Il était décidé à éléver toujours ses exigences en proportion des sacrifices consentis par Napoléon. Telle n'était pas la disposition de lord Castlereagh. Que les ministres anglais voulussent sérieusement traiter avec Napoléon, cela ressort non-seulement de leurs dépêches confidentielles, où maintes fois ils s'indignent des procédés de leurs collègues, qui tardent tant à s'expliquer avec M. de Caulaincourt¹, mais les instructions adressées de Londres au duc de Wellington en font également foi. C'était pour se conformer aux ordres de sa cour que le chef des forces britanniques, alors parvenu jusqu'au près de Bordeaux, refusait de recevoir le duc d'Angoulême à son état-major, et déclarait, dans ses proclamations aux municipalités royalistes du midi de la France, « qu'il ne pouvait encourager la révolte contre un pouvoir établi avec lequel son gouvernement était actuellement en négociation². »

1. Voyez la correspondance de lord Castlereagh.

2. Dépêches du due de Wellington du 25 février, 3, 4, 7, 10, 11, 14, 16, 18, 29 mars 1814. « ... Je vous ai déjà dit, monsieur le

Il n'est pas non plus exact de représenter la France comme ayant toujours été, pendant toute la durée des séances du congrès de Châtillon, impérieusement sommée de se renfermer dans les strictes limites de ses anciennes frontières de 1790. C'était le langage tenu en commun par les plénipotentiaires et régulièrement consigné au protocole; mais, en dehors des séances officielles, nous avons déjà montré, par la citation d'une lettre de M. de Metternich, qu'il avait été fait d'autres ouvertures, notamment au sujet de la Savoie. Tout ce qui s'est passé dans les conférences qui ont préparé la signature du traité de Chaumont est encore incom-

maire, que les puissances alliées sont en traité pour la paix avec le gouvernement actuel de la France, entre autres les trois puissances dont j'ai l'honneur de commander les armées. Je crois aussi qu'on traite toujours à Châtillon; je ne peux donc commander à des individus, ni aux autorités du pays, qui passent sous mes ordres par suite des opérations de la guerre, de faire un pas qui va les compromettre personnellement, surtout puisque, si la paix se fait, il faut que je cesse de leur donner des ordres que, dans les circonstances actuelles, il m'est permis de leur donner. » (Lettre du duc de Wellington du 18 mars 1814.)

« Il n'est pas vrai, comme le dit la proclamation de M. le maire de Bordeaux, que les Anglais, les Espagnols et les Portugais se soient réunis dans le midi de la France, comme d'autres peuples au nord, pour remplacer le fléau des nations par un monarque père du peuple. Il n'est pas vrai que ce ne soit que par lui que les Français puissent apaiser le ressentiment d'une nation voisine contre laquelle les a lancés le despotisme le plus perfide. Il n'est pas vrai non plus, dans le sens énoncé dans la proclamation, que les Bourbons aient été conduits par leurs généreux alliés. Je suis sûr que Votre Altesse royale n'a pas donné son consentement à cette proclamation, parce que c'est contraire à tout ce que j'ai eu bien souvent l'honneur de lui annoncer. » (Lettre du duc de Wellington au duc d'Angoulême, Aix, 16 mars 1814.)

plétement connu du public ; mais les personnes bien informées savent qu'il y eut à ce moment entre lord Castlereagh et l'empereur Alexandre des scènes assez vives, où l'empereur de Russie reprocha aigrement au représentant de la Grande-Bretagne de ne vouloir pas faire à la France des conditions assez dures. Sans doute il n'était plus question, à Châtillon, d'offrir à la France ce qu'on avait appelé à Francfort ses *frontières naturelles* ; mais, rassurée sur le sort de la Hollande et décidée à ne jamais nous abandonner- Anvers, l'Angleterre avait cessé d'être aussi ombrageuse : elle n'était pas éloignée de nous laisser un peu nous étendre du côté de l'est. Nous ne croyons pas nous aventurer beaucoup en affirmant que, dans l'opinion de quelques-uns des rares survivants qui ont pris part à ces mémorables négociations, Napoléon, s'il eût traité de bonne foi, aurait pu, avec l'assentiment du cabinet anglais, obtenir, outre la Savoie, offerte par le plénipotentiaire autrichien, la plus grande partie des provinces rhénanes¹. Dieu nous garde d'attribuer à la

1. Au moment où ces lignes étaient écrites, lord Aberdeen vivait encore. Ancien ministre plénipotentiaire de la Grande-Bretagne aux conférences de Châtillon, il avait conservé un souvenir très-vif de ces mémorables négociations, où de bonne heure il avait donné des preuves si notables de son juste et ferme esprit, ainsi que de son penchant naturel pour l'alliance française, qu'il n'a jamais depuis cessé de préférer et de conseiller à son pays. Les personnes qui ont eu l'avantage de s'entretenir avec lord Aberdeen des circonstances diplomatiques qui ont précédé la chute du premier Empire ont pu beaucoup apprendre par sa

seule sagesse du représentant de l'Angleterre cette modération si mal imitée par le souverain de la Russie! Elle provenait surtout de la différence des situations. Humilier à tout prix celui qu'il osait nommer un rival, opposer à l'incendie de Moscou l'entrée triomphante à Paris, tel était le but unique d'Alexandre. Il n'avait à rendre compte à personne des risques à courir pour satisfaire sa glorieuse fantaisie. La position de lord Castlereagh et des ministres anglais n'était point la même. Aussi animé contre Napoléon, aussi désireux de sa chute, plus porté peut-être vers l'ancienne dynastie des Bourbons; le cabinet de Saint-James se savait constitutionnellement responsable des suites, quelles qu'elles fussent, de ses déterminations. La nécessité de faire approuver leur conduite par l'opinion de leurs concitoyens servait de frein à ces hommes d'État expérimentés, qui n'ignoraient pas qu'un peu plus, un peu moins de territoire n'était pas pour augmenter beaucoup l'importance d'un pays comme la France; mais ces provinces, qu'ils auraient vues sans trop grande inquiétude sous le sceptre d'un prince ami de la paix, il leur répugnait de les remettre aux mains d'un conquérant soupçonné de ne les tant souhaiter qu'asin de s'en servir pour se ruer de nouveau sur ses voisins. Une insignifiante question de frontières n'eût conversation; pour notre part, nous croyons être assuré que les papiers de cet illustre homme d'État, s'ils sont jamais publiés, ne démentiront pas notre récit.

pas suffi à sceller l'accord funeste de nos ennemis; la méfiance invétérée contre le chef redouté qui régnait despotiquement sur la France les fit tous se ranger, au dernier moment, du côté de l'empereur de Russie. Comment s'en étonner, et comment nous en plaindre? Ils obéissaient à une loi fatale, ils pratiquaient les constantes maximes de la vieille politique européenne. La nécessité de leur salut les poussait plutôt qu'aucune mesquine jalouse de la France. Semblables inquiétudes ont toujours produit et produiront toujours un même résultat. Elles amènent inévitablement, à un jour donné, l'union forcée de tous les souverains et de tous les peuples contre l'ambitieux qui aspire à une prépotence excessive, que cet ambitieux s'appelle Charles-Quint, Louis XIV, Napoléon, ou de tout autre nom.

Il nous reste à montrer comment, rassurées sur les intentions de notre pays et toujours fidèles à ces mêmes traditions, les Cours liguées à Châtillon avec la Russie se liguaient à Vienne avec la France pour résister en commun aux prétentions de l'empereur Alexandre.

II.

CONGRÈS DE VIENNE.

L'EMPEREUR ALEXANDRE ET M. DE TALLEYRAND.
TRAITÉ DU 3 JANVIER 1815.*(Revue des Deux Mondes, 15 mai 1862.)*

Le nouvel historien de la Restauration a continué son œuvre avec une rapidité qui doit charmer ses lecteurs. Nous seul aurions peut-être le droit de nous en plaindre, car voici notre critique fort distancée.

Vous marchez d'un tel pas qu'on a peine à vous suivre.

On n'en suit pas moins avec un vif intérêt l'excellent récit de M. de Viel-Castel ; on aime surtout à y retrouver la même abondance d'informations, le même respect de la vérité, la même rectitude de jugement et cette sereine impartialité qui marquaient d'un cachet si particulier les premiers chapitres de cet important ouvrage. Le public français encourage évidemment l'enquête ouverte depuis quelques années sur ces crises mémorables de 1814 et de 1815 qui ont précédé chez nous l'établissement du

régime parlementaire. C'est à ce mouvement bien marqué de l'opinion que nous avons essayé de répondre en racontant, d'après des informations particulières, un curieux épisode diplomatique des derniers jours de l'Empire. Nous allons tenter une étude analogue sur les premiers rapports de la Restauration avec les cabinets étrangers, heureux si, après avoir mis en lumière quelques circonstances ignorées des ouvertures de Francfort et des conférences de Châtilion, il nous était donné, par un rapprochement qui n'a rien de factice, de montrer quelles furent, au lendemain du traité de Paris, les relations du roi Louis XVIII avec les puissances qui venaient de le rétablir sur son trône.

Mais où surprendre l'insaisissable vérité? Bien grand serait l'ennui, s'il fallait la chercher dans la fastidieuse collection des protocoles interminables qu'ont échangés autour de leur tapis vert les plénipotentiaires réunis en 1815 dans la capitale des États autrichiens. Plus vaine encore serait l'espérance de la retrouver dans les feuilles du temps, dans les pamphlets des partis, dans la foule bigarrée des mémoires de fantaisie que notre génération a vus éclore. En matière de transactions diplomatiques, rien ne vaut le témoignage de ceux qui les ont conduites, et encore faut-il choisir. Il est sage de se méfier des notes officielles et des révélations tardives. Parmi les pièces émanées des

négociateurs, celles-là seules méritent confiance qui, écrites au moment même, n'étaient pas destinées à la publicité. Ainsi le jour s'est fait sur les ouvertures de Francfort par le rapport confidentiel de M. de Saint-Aignan, rapport trop sincère pour être tout entier livré au public, et qui, d'abord mutilé sur un premier ordre de l'Empereur, fut définitivement rayé des colonnes du *Moniteur*. Ainsi la correspondance du duc de Vincence a divulgué le secret des conférences de Châtillon et justice a pu enfin être rendue aux patriotiques efforts de ce loyal serviteur de l'Empire, obligé de lutter à la fois avec une fermeté également admirable contre les impérieuses exigences de nos ennemis et contre les illusions tenaces de son maître.

Il existe heureusement sur les négociations du congrès de Vienne des documents d'une valeur égale : ce sont les lettres particulières qu'en dehors de ses dépêches officielles M. de Talleyrand adressait régulièrement au roi Louis XVIII. Ces lettres, qu'on pourra lire un jour dans les mémoires du prince, n'ont jamais été livrées à la publicité ; parmi nos modernes historiens, ceux qui les ont connues n'en ont cité que des lambeaux. En puisant abondamment à cette source privilégiée, nous aurons soin de contrôler les assertions du représentant de la politique française par l'étude des correspondances des diplomates étrangers qui siégeaient à côté de lui. A aucune de ces pièces

nous n'entendons attacher d'ailleurs une confiance exclusive. Ce n'est pas nous qui oublierons jamais que les grands personnages de l'histoire, quand ils parlent d'eux-mêmes, doivent être, toute révérence gardée, traités comme des témoins un peu suspects qui déposent dans leur propre cause. Plus leur rôle aura été fameux et leur esprit puissant, plus leur autorité est demeurée considérable, plus grand est le danger de s'égarer avec eux, si l'on en vient à trop les croire sur parole. Il y a aussi un autre écueil à éviter : ce serait d'être après coup trop sévère pour eux, de ne pas tenir, à la distance où nous sommes, un compte suffisant du milieu dans lequel ils ont vécu, des idées qui régnaient de leur temps, et de méconnaître les obstacles, quelquesfois les impossibilités de toute nature, qui se sont dressés sur leur chemin. Sans doute, en négociation comme en guerre, il est aisé de remporter du fond de son cabinet de faciles victoires, parfaitement conformes à toutes les règles de l'art, et que ne déparent jamais aucun accident ni aucune faute. Le malheur de ces magnifiques combinaisons est d'avoir été le plus souvent irréalisables à l'époque et dans les circonstances où les place l'habileté posthume des écrivains qui les imaginent. Afin d'éviter ce double inconvénient, nous nous attacherons à reproduire autant que possible le texte même des lettres de M. de Talleyrand, et pour être tout à fait juste envers lui, après avoir expliqué quelle

était la nature de ses relations personnelles avec le chef de la maison de Bourbon, nous n'oublierons pas d'indiquer aussi quelle était, à cette même époque, la tendance générale des esprits en France, de montrer quelles étaient les dispositions de l'Europe à notre égard, et en particulier celles [de quelques-uns des adversaires, souverains ou ministres étrangers, contre lesquels M. de Talleyrand eut à lutter pendant la durée du congrès de Vienne.

M. de Talleyrand avait cessé en août 1807, peu de temps après la paix de Tilsitt, de diriger la diplomatie de Napoléon. Sa retraite avait été volontaire, elle n'avait pas eu les caractères d'une rupture. En déposant ses fonctions actives pour jouir des paisibles honneurs attachés aux titres de Grand-Chambellan, de prince de Bénévent, le nouveau Vice-Grand-Électeur n'avait pas entendu faire acte d'opposition : il ne s'agissait de rien de semblable en ces jours-là ; mais éloigné des affaires, déchargé de toute responsabilité, moins ébloui que les autres serviteurs de l'Empire par le spectacle de ses prospérités prodigieuses, il s'était un peu moins gêné chaque jour pour mêler aux témoignages ostensibles de son admiration officielle les secrets épanchements de sa pensée intime, restée en tout temps assez libre, mais qui tendait à devenir peu à peu légèrement frondeuse. Les résultats de l'expédition d'Espagne avaient surtout donné prise à ses critiques.

L'Empereur les avait ressenties au point de lui ôter la place de Grand-Chambellan. Retiré alors de la Cour comme de la politique, toujours considérable par sa réputation d'habileté, par le prestige de son nom aristocratique, par l'éclat de sa fastueuse existence, M. de Talleyrand affecta de suivre, en spectateur désormais désintéressé et déjà un peu inquiet, le cours des événements publics. Quand survinrent les premiers échecs de la politique impériale, sans se départir encore de sa prudence ordinaire, il ne s'interdit pas le plaisir de caractériser devant ses intimes, en quelques traits dédaigneux et rapides, bientôt colportés de salon en salon, les fautes de l'homme extraordinaire qui avait le tort de ne plus demander ses conseils. Au milieu de l'universel silence transformé par les feuilles officielles en universelle approbation, cette sourde opposition avait été fort remarquée. Après les désastres de la campagne de Russie, tous les regards de la société parisienne s'étaient naturellement tournés vers l'illustre disgracié. Ses moindres paroles, toujours rares et sentencieuses, devinrent l'objet de mille commentaires. Les plus fugitifs mouvements de sa physionomie furent plus que jamais curieusement interprétés et, sous le masque de sa nonchalance accoutumée, les chefs encore inconnus des partis hostiles à l'Empire se réjouirent de démêler de plus en plus l'intention clairement indiquée de se détacher à temps de l'ancien chef

et de ne pas se laisser ensevelir sous les ruines d'un régime qui menaçait de s'écrouler.

On connaît parfaitement aujourd'hui le but que se proposait M. de Talleyrand en préparant les voies à la Restauration. Évêque et grand seigneur avant la Révolution, membre influent de l'Assemblée constituante, ministre plus tard sous le Directoire et sous l'Empire, il ne professait d'engouement aveugle pour aucune forme de gouvernement. Par modération naturelle d'esprit, par calcul d'ambition légitime, il inclinait cependant vers la monarchie représentative, où sa grande naissance et ses talents hors ligne lui promettaient une situation prépondérante. À ses yeux, c'était simple prudence d'exiger de l'ancienne dynastie la reconnaissance formelle du droit qu'avait la nation de disposer d'elle-même, et de lui imposer la consécration irrévocable de certaines garanties propres à rassurer les personnes compromises dans les régimes divers qu'avait traversés la France. Le sénat, où, malgré tant de servile dépendance, les principes de 89 avaient conservé beaucoup de muets partisans, était, pour traiter avec les Bourbons, revenus de l'étranger, un instrument tout indiqué. M. de Talleyrand le trouva porté à servir ses desseins; l'empereur Alexandre, très-libéral à cette époque, les secondait de son mieux. Chose plus singulière, M. le comte d'Artois, tout entier à la joie d'un retour inespéré, ne leur était pas trop

contraire. On sait que l'obstacle vint de Louis XVIII, et les mémoires du temps font assez connaître combien le nouveau souverain en voulut toujours à ceux qui avaient osé lui proposer de garder le drapeau aux trois couleurs et de se lier avec la nation par un contrat obligatoire. M. de Viel-Castel nous apprend que le roi Louis XVIII avait expressément défendu à M. Beugnot, secrétaire du comité qui préparait la rédaction de la charte, d'en rien communiquer à l'homme considérable qu'il avait, par nécessité plutôt que par goût, mis à la tête de ses conseils. Il ne montra pas d'ailleurs la même répugnance à lui abandonner presque exclusivement la conduite de nos affaires extérieures. Il lui confia les plus amples pouvoirs pour reviser avec les commissaires étrangers la convention provisoire du 22 avril 1814, c'est-à-dire pour régler définitivement l'état de paix, pour débattre les limites du territoire que l'on consentirait à laisser à la France, et les conditions du rang qu'on nous permettrait d'occuper parmi les grandes puissances européennes.

Plus d'un motif avait contribué à faire à M. de Talleyrand cette situation vraiment singulière, si éminente et si précaire tout à la fois. L'idée empruntée plus tard à l'Angleterre d'un cabinet homogène, dont les membres, solidaires entre eux, fussent en même temps indépendants vis-à-vis du souverain et responsables

envers les représentants du pays, n'était encore entré dans aucune tête. Le roi se considérait fort naturellement à cette époque comme le chef effectif de son conseil des ministres. Sa volonté, séparément communiquée à chacun d'eux, composait à elle seule toute l'unité du gouvernement. Cependant, comme, malgré un certain fonds de capacité et d'instruction personnelle assez rare chez un prince de son temps, Louis XVIII n'avait ni le goût ni l'aptitude des affaires, ses ministres, assez mal contenus en tout le reste, s'étaient vite habitués à décider pour leur propre compte, en maîtres presque absolus, les questions, même les plus graves, qui relevaient directement de leur département. M. de Talleyrand en particulier, soutenu par le juste sentiment de sa valeur personnelle et l'ascendant incontesté que lui assurait sa vieille réputation, n'avait pas hésité à beaucoup prendre sur lui. Dans les entretiens non officiels qui précédèrent la négociation du traité de Paris, causant avec les souverains étrangers ou leurs principaux ministres, il avait souvent laissé tomber des paroles qui engageaient profondément la politique de la France. Les conférences une fois entamées, quoiqu'il prît soin d'en rendre au Roi un compte fort exact, on ne le vit pas toujours attendre son approbation pour prendre, quand il le fallait, les résolutions les plus décisives. Le calcul autant que la paresse poussait alors

Louis XVIII à s'arranger des libres allures de son ministre des affaires étrangères, et à se décharger presque entièrement sur lui du soin de se tirer le mieux possible d'une fâcheuse position. Il ne lui déplaisait pas en effet de placer sous le couvert d'un ancien serviteur de la Révolution et de l'Empire ce qu'il y aurait nécessairement de pénible pour le pays dans les articles d'un traité qui allait porter une si rude atteinte à sa puissance. Pour aider M. de Talleyrand à obtenir des conditions moins défavorables, il aurait fallu que le Roi consentît à entrer dans des relations personnelles assidues et bienveillantes avec les souverains étrangers ; il ne s'en souciait à aucun degré. Si, au point de vue de l'honneur du pays ou seulement de la bonne politique, Louis XVIII n'avait pas assez ressenti la douleur de ne devoir son retour qu'au triomphe des armées ennemis, en revanche, il ne supportait qu'impatiemment l'idée d'être tenu à quelque reconnaissance envers les chefs des dynasties rivales de la sienne. A peine installé aux Tuileries, il ne s'était pas fait faute de leur donner à comprendre, par sa froideur cérémonieuse, par sa réserve calculée, par le soin puéril de prendre le pas sur eux jusque dans sa propre demeure, que le souvenir des services rendus n'effaçait pas à ses yeux la distance qui séparait la maison de Bourbon des autres familles de l'Europe. Peut-être eût-il volontiers accepté une entente familière avec l'héritier de Habs-

bourg, descendant des anciens ducs de Lorraine et son proche parent par Marie-Antoinette; malheureusement l'empereur François affectait de ne pas se mêler de politique étrangère et de laisser à M. de Metternich le soin des intérêts extérieurs de l'Autriche. Pendant les dernières années de son exil, Louis XVIII avait fait échange de courtoisies avec le régent de l'aristocratique Angleterre, il lui écrivait même encore; mais quel secours efficace attendre de ce prince vain et léger, très-impopulaire, très-méprisé chez lui, et par cela même sans grand crédit sur les ministres? Le roi de Prusse, échauffé par son état-major et tout plein des rancunes d'Iéna et de Tilsitt, s'effaçait systématiquement derrière Alexandre. Seul l'empereur de Russie tenait à honneur de montrer quelque modération dans la victoire, et se vantait, non sans raison, d'une certaine partialité pour la France. Son influence était prépondérante et sa bonne volonté notoire. Il eût été facile d'en tirer bon parti en flattant quelque peu sa prétention avouée de dominer les conseils des Alliés et son goût pour le rôle éclatant de protecteur; mais, parmi les souverains au milieu desquels Louis XVIII venait de recouvrer sa place, il n'y en avait aucun devant lequel il lui eût coûté davantage d'abaisser son orgueil. Implorer le patronage d'un Romanoff, du descendant d'une famille à peine connue il y a cent ans, semblait dur au petit-fils de tant de rois, posses-

seurs depuis tant de siècles du premier trône du monde. Il savait d'ailleurs mauvais gré au monarque russe de s'être érigé en défenseur officiel du Sénat et des idées libérales ; il lui en voulait surtout d'avoir, en plus d'une occasion, soutenu devant lui et en public, avec une insistance importune, la cause des intérêts créés par la Révolution ou celle des hommes qui avaient servi l'Empire.

Les relations du Tsar avec l'ancien chef du gouvernement provisoire avaient au contraire toujours été très-bonnes ; c'était chez M. de Talleyrand qu'Alexandre était descendu en arrivant à Paris. Il avait adopté ses idées sur la forme de gouvernement qu'il convenait de donner à la France ; il n'avait jamais cessé de vanter son habileté ; il avait appuyé tant qu'il avait pu et jusqu'au dernier moment ses démarches en faveur de la constitution sénatoriale, à ce point même que l'échec définitif de son hôte était presque devenu le sien. Sur plus d'un point M. de Talleyrand avait depuis, il est vrai, modifié quelque peu sa politique. Très-refroidi pour l'alliance russe, qu'il n'avait jamais goûlée beaucoup, même quand il s'en était le plus servi, il inclinait maintenant du côté de l'Angleterre, sans se croire obligé d'en laisser rien voir à l'Empereur. Se maintenir dans de bons termes avec Alexandre, exciter à propos sa générosité, le piquer d'honneur dans le sens de nos intérêts, profiter d'une façon

naturelle et dégagée de ses bons offices en se dispensant de s'en montrer outre mesure reconnaissant, était un rôle fait exprès pour M. de Talleyrand. Il y réussit, autant du moins que les circonstances le permettaient.

La convention provisoire du 22 avril 1814 avait préjugé de fait le retour de la France à ses anciennes frontières. Grâce toutefois à l'intervention de l'empereur Alexandre, le plus souvent contre-carrée par le mauvais vouloir des ministres des autres puissances, nous obtînmes sur le continent, en dehors des limites de 1792, quelques lambeaux de territoire qui, du côté du nord, sur la Sambre, la Meuse, la Sarre et le Bas-Rhin, amélioraient notre système de défense nationale. L'ancienne république de Mulhouse, la principauté de Montbéliard, Avignon et le Comtat venaissin nous furent également abandonnés. On nous permit aussi, mais avec plus de peine, de garder certains districts du pays de Gex autour de Génève, Chambéry, Annecy et quelques parties de la Savoie. Sur les mers, l'Angleterre, qui s'était emparée de toutes nos colonies, nous rendit la Martinique, la Guadeloupe, la Guyane française, l'île Bourbon et nos comptoirs des Indes, sous la condition de ne les point fortifier. On était ainsi arrivé à nous composer la moitié seulement de ce million de sujets que, dans un premier mouvement de générosité, on avait tant de fois, mais vaguement, promis d'ajouter au vieux patrimoine des

Bourbons. D'autres articles restés secrets stipulaient que la France s'engageait d'avance à reconnaître la distribution que les Alliés feraient entre eux des territoires qu'elle leur abandonnait. Certes, ces clauses du traité de Paris étaient dures, on peut même affirmer, sans paraître céder à l'empire d'un préjugé national d'ailleurs trop naturel, qu'elles étaient foncièrement injustes, imposées au nom de l'équilibre européen par des puissances qui, loin de s'enfermer elles-mêmes dans leurs anciennes limites, méditaient toutes d'en sortir et de s'agrandir démesurément selon leurs convenances. Il faut cependant reconnaître qu'il eût été impossible d'en obtenir alors de meilleures. La malveillance des commissaires étrangers, si grande qu'elle fût, n'excédait pas en cette circonstance la mesure des garanties que réclamaient les ombrageuses inquiétudes de l'opinion européenne. Leurs exigences les plus sévères, leurs précautions les plus excessives ne faisaient que donner strictement satisfaction aux instincts d'une rancune implacable, de jalouse défiance, suscités partout contre la France par l'ambition du conquérant relégué en ce moment à l'île d'Elbe. Plus tenaces dans leur haine que leurs propres gouvernements, les peuples la reportaient tout entière, Napoléon tombé, sur la nation qui avait docilement servi d'instrument à ses desseins. Aux yeux des Autrichiens, des Russes et des Prussiens, dont nous avions envahi

les capitales, aux yeux surtout des Anglais, moins atteints cependant par les désastres des dernières guerres, la France, à son tour humiliée, vaincue et rançonnée, n'avait pas encore assez expié ses torts. Ils auraient, les uns et les autres, vivement reproché à leurs plénipotentiaires de n'avoir pas saisi l'occasion qui s'offrait d'entamer à fond la puissance d'un pays naguère encore si formidable, et malgré ses derniers revers toujours si redouté. Ce sentiment dominait à tel point les esprits, que lord Castlereagh, en sa qualité de ministre constitutionnel, préoccupé avant tout de l'opinion de ses compatriotes, ne manque jamais une occasion d'expliquer dans ses lettres aux ministres anglais, ses collègues, comment les concessions faites à la France par le traité de Paris ont été calculées de manière à ne pas accroître ses ressources militaires. Puis, comme il sait la cause des Bourbons populaire parmi les membres du parlement, on le voit surtout appliqué à leur bien faire sentir dans toutes ses correspondances qu'il n'aurait pas été d'un bonne politique de traiter avec trop de rigueur la dynastie qu'on venait de rétablir, et de lui rendre le gouvernement difficile en attachant à son retour des souvenirs trop pénibles¹.

Chose singulière et triste à constater, mais aujourd'hui mise hors de doute par le témoignage des con-

1. Dépêches et lettres de lord Castlereagh, avril et mai 1814.

temporains, lord Castlereagh se trompait. Ce sentiment de susceptibilité nationale dont il redoutait presque l'explosion, et qui s'est en effet montré plus tard si vif et parfois si injuste à l'égard de la Restauration, n'existe alors à aucun degré. L'affaissement de l'esprit public était devenu tel dans notre pays, qu'il ne prêtait aucune assistance, ni presque aucune attention aux efforts tentés par le gouvernement pour garder au moins quelques parties de nos récentes conquêtes. Ce fut au ministre qui la signa, aux personnages employés avec lui à la négociation, et surtout au chef et aux membres de la maison royale de France, que les rigoureuses conditions de la paix signée le 30 mai parairent causer le plus de regret. Parfois, rappelant en quelques paroles froides et amères les promesses faites quand l'Empereur était encore debout et maintenant si complètement oubliées, M. de Talleyrand avait réussi, sinon à persuader ses contradicteurs trop prévenus, du moins à leur causer quelque honte et un certain embarras. Aux incroyables exigences pécuniaires mises en avant par les ministres du roi de Prusse, on avait entendu Louis XVIII répondre après la prise de Paris « qu'il aimait mieux dépenser 300 millions à faire la guerre à la Prusse que d'en dépenser 100 à la satisfaire ». A la même époque, le duc de Berry, saisi d'un emportement patriotique, s'était écrit : « qu'il pourrait bien être dangereux de trop braver

la France, qu'elle avait encore, grâce à Dieu, une belle et brave armée ; qu'il fallait se mettre à sa tête pour se jeter sur les coalisés, et que, par cet acte de désespoir, sa famille serait à jamais rétablie dans le cœur de la nation ». La population parisienne, qui n'avait rien su de ces détails, qui ne s'en serait guère émue, si elle les avait connus, et dont, à la Cour, on craignait bien à tort le mécontentement quand elle connaîttrait les clauses du traité de Paris, s'en montra au contraire satisfaite : elle les trouva non-seulement équitables, mais généreuses. Dans la capitale comme dans le reste de la France, la hâte de jouir des bienfaits de la paix l'emportait de beaucoup sur le désir de voir reculer quelque peu nos frontières. Avec cette mobilité d'impressions, don fatal qui l'a successivement emportée aux extrémités les plus contraires, la France, toujours si avide de gloire militaire, si sensible sous la République au plaisir de braver toutes les armées du continent, si empressée sous l'Empire à prodiguer son sang pour des conquêtes lointaines, mettait maintenant une certaine indifférence orgueilleuse dans l'abandon facile de ses droits les plus évidents. Afin de regagner les bonnes grâces des peuples étrangers, rien ne lui paraissait coûteux. On eût dit qu'elle trouvait de meilleur goût de ne pas trop leur marchander les conditions de sa bienvenue.

Les politiques seuls restaient inquiets. Témoins des

événements du jour, aux prises avec les difficultés de l'heure présente, éclairés sur la vérité de la situation par ce contact immédiat des hommes et des choses que ne peuvent remplacer, à distance, ni l'esprit le plus sagace, ni l'expérience la plus consommée, ils étaient persuadés que les sentiments d'incurable méfiance, de jalouse invétérée auxquels la coalition européenne devait sa naissance, se maintiendraient dans toute leur force aussi longtemps que l'état territorial de la France ne serait pas positivement fixé. Dans leur conviction réfléchie, là était la pierre d'achoppement, celle qu'il importait d'écartier la première de notre chemin. Pour dissiper tant d'ombrages, il n'y avait qu'un moyen, c'était d'en supprimer la cause. En face de nos anciens adversaires, tous incertains de la part qu'ils allaient recueillir dans le commun butin, tous également avides, tous jaloux les uns des autres, nous avions un avantage évident à nous placer le plus tôt possible dans une situation parfaitement nette, la seule réglée d'avance, qui, du premier coup, mettrait au-dessus de tout soupçon notre bonne foi et notre désintéressement. A vrai dire, l'honneur de l'invention n'appartenait ici à personne, car c'est le propre des conceptions du bon sens de s'imposer un peu d'elles-mêmes à tout le monde, et l'on n'aurait pas alors facilement imaginé pour notre diplomatie une autre ligne à suivre. Le mérite de M. de Talleyrand, quand

il vint représenter à Vienne cette politique de la France fut de lui donner tout d'abord une attitude d'autorité incomparable, et son habileté consista à lui ménager un rapide triomphe. A coup sûr, l'œuvre était difficile. Il est curieux de voir par quel singulier mélange de patience flegmatique, d'ironie mordante et de hardies résolutions M. de Talleyrand, aux premiers jours de la fatale année 1815, était parvenu à rompre la coalition formée contre nous à Chaumont, renouée à Paris, et qu'on s'était promis de rendre indissoluble à Vienne.

Au moment de l'arrivée de M. de Talleyrand à Vienne, la capitale de l'Autriche, naguère si triste et presque déserte, offrait un spectacle des plus singuliers. Jamais ville en Europe n'avait à la fois hébergé tant de souverains. C'était un pêle-mêle d'Empereurs, de Rois et d'Altesses couronnées. Toujours actif, de plus en plus pénétré de la grandeur de son rôle, tout plein encore des applaudissements qu'au printemps il était allé provoquer chez ses alliés d'Angleterre et des ovations que lui avaient décernées ses sujets de Saint-Pétersbourg et de Varsovie, l'empereur Alexandre ayant fait à Vienne, le 25 septembre, une sorte d'entrée triomphale, trainant après lui, comme à la remorque, son ami désormais inséparable, le roi Guillaume de Prusse. Entourés de leurs principaux conseillers et d'un fastueux état-major, ils étaient tous deux allés descendre au palais de l'empereur d'Autriche. Ce n'était

point sans regret que l'empereur François avait dû faire à ses hôtes le sacrifice de ses goûts paisibles, et renoncer, pour les traiter avec magnificence, aux habitudes de sa vie de famille, d'ordinaire assez retirée et fort modeste. Les puissants chefs de la Russie et de la Prusse avaient eux-mêmes été précédés à la cour de Vienne par les rois de Danemark, de Wurtemberg et de Bavière. Derrière ces petits souverains munis d'un droit incontesté, qu'au plus haut degré de sa fortune l'empereur Napoléon n'avait jamais cessé de reconnaître, se pressaient la plupart des anciens Electeurs et les titulaires ou ayants droit de tous les grands et petits fiefs germaniques successivement abolis par les longues guerres de la Révolution et de l'Empire. Un seul faisait défaut parmi ces princes allemands impatients de connaître leur sort, c'était le roi de Saxe, qui, retenu dans une forteresse prussienne, expiait dans une injuste captivité le tort impardonnable de s'être laissé surprendre trop tard dans notre alliance. Quant aux ministres étrangers, aux ambassadeurs ordinaires, envoyés extraordinaires et agents de tous les pays, chargés de toute sorte de missions authentiques ou secrètes, de réclamations collectives ou particulières, la foule en était innombrable. Il serait impossible aujourd'hui de les nommer tous ; à Vienne même, on avait grand'peine à s'y bien reconnaître.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'imaginer que dans

cette grave assemblée officiellement convoquée au milieu de la pédantesque Allemagne afin de résoudre tant et de si difficiles questions, il n'y eût alors de place que pour l'ennui des protocoles et pour les soucis de la politique. A lire le journal de M. de Gentz, l'ancien publiciste de la coalition devenu le secrétaire du congrès, il semble même que, avant l'ouverture définitive des délibérations, les esprits étaient à Vienne au moins aussi portés à s'occuper de plaisirs que d'affaires. Cela était, il faut en convenir, très-naturel. Pour la première fois depuis la chute de son terrible dominateur, la société européenne se sentait en paix et respirait à l'aise. On s'était, il est vrai, déjà rencontré à Paris ; on n'avait pas manqué cette occasion de s'y bien divertir, mais sans quitter entièrement l'appareil militaire. A Vienne, la diplomatie avait au contraire repris le pas sur la guerre. Les hommes d'État, anciens adversaires de la France, se sentaient là chez eux et sur leur propre terrain. Satisfaits de pouvoir sans nulle gêne communiquer entre eux, impatients de s'entretenir des grands événements qui venaient de s'accomplir, ils étaient surtout sincèrement charmés d'être appelés à resserrer entre tous leurs gouvernements les liens d'une étroite et parfaite alliance. L'ennemi commun l'avait rompue au grand détriment de l'humanité, ils se flattaienr de la rendre désormais indissoluble. Au milieu de ce monde noble, riche et

élégant, bercé de généreuses illusions, qui reprenait légèrement possession de la vie en se livrant de nouveau aux douces jouissances des relations sociales, aux plaisirs délicats des conversations intimes, comment les femmes n'auraient-elles pas été conviées à ressaisir, elles aussi, leur rôle accoutumé ? Elles n'eurent garde d'y manquer. Les salons de Vienne, rendez-vous général de l'aristocratie européenne, reçurent ainsi les lois aimables de plusieurs grandes dames célèbres à cette époque par leur esprit et leur beauté. Le témoignage des contemporains nous les montre tantôt étincelantes de parures, donnant dans quelques fêtes splendides le signal animé des plaisirs, tantôt dirigeant doucement, au sein de quelque cercle intime, des entretiens familiers et paisibles, mais toujours et partout entourées d'hommages, et, la plupart du temps, sinon occupées à se mêler directement de politique, habiles du moins à faire pénétrer leur douce influence jusque dans l'âpre région des affaires, et par leur gracieuse intervention soigneuses de rapprocher autant que possible les uns des autres leurs divers admirateurs. Le nombre en était grand, car l'étiquette en cette matière ne réglait point les rangs ; les Souverains eux-mêmes, quelques-uns jeunes et galants, avaient eu hâte de s'en affranchir. L'empereur Alexandre en particulier, resté beau et toujours amoureux des aimables distractions, se piquait de se plaire dans la société des dames. Il ne craignait

pas de disputer leurs bonnes grâces et de paraître céder parfois à leur empire. De tels exemples ne pouvaient manquer de rencontrer beaucoup d'imitateurs, et la simplicité de mœurs propre à la haute société autrichienne se prêtait, d'ailleurs merveilleusement à cet agréable et facile commerce. Les Viennoises ne furent par seules à faire en cette circonstance les honneurs de leur capitale. Le corps diplomatique comptait aussi plus d'une étrangère qui présidait avec une aisance égale et un charme non moins vif aux soirées des diverses ambassades. On eût dit que toutes les nations qui avaient tenu à envoyer au Congrès leurs négociateurs les plus illustres avaient eu également à cœur, la France surtout, de s'y faire en même temps représenter par quelque type accompli de grâces féminines mises au service du tact le plus fin, du jugement le plus sûr et du plus judicieux esprit.

M. de Gentz fait donc preuve, selon nous, d'un formalisme à tout le moins un peu sévère, lorsque, dans le journal que nous avons déjà cité, il reproche assez rudement au Chancelier de l'empire d'Autriche d'avoir perdu beaucoup de son temps en si charmante compagnie. Le zèle du publiciste allemand va si loin qu'il ne peut s'empêcher de s'étonner et de se plaindre chaque fois que M. de Metternich, au lieu de lui communiquer ses plans pour le futur congrès et de lui demander de longs mémoires sur les questions qu'on

va y débattre, l'entretient d'aventures de société, sollicite ses avis ou réclame son entremise dans des rapprochements et des ruptures où la politique, il faut l'avouer, n'avait trop rien à voir. N'en déplaise à M. de Gentz, M. de Metternich avait plus que lui le juste sentiment de la situation ; il servait parfaitement les intérêts des anciens coalisés de Chaumont en se refusant à provoquer prématulement aucune explication trop précise. Il y avait de la sagesse dans cette légèreté apparente, et beaucoup de sagacité dans cette inaction volontaire. Il s'en fallait, en effet, que les grandes puissances de l'Europe fussent prêtes à s'entretenir sur la répartition qui restait à faire des territoires tombés entre leurs mains depuis la chute de l'Empire. A Paris, on avait été unanime pour déterminer avec une mesquine jalouse les frontières de la France. L'union avait été facile pour imposer à notre gouvernement l'obligation de reconnaître à l'avance tout ce que décideraient les autres cabinets. Quant au principe qui présiderait à cette distribution, quant à la part qui reviendrait à chacun, on n'en avait guère parlé ; on s'était borné à des déclarations générales et à dessein un peu confuses. Mais si au mois de mai, lors de la signature du traité de Paris, on s'était tant de fois félicité d'être pleinement d'accord, si depuis on n'avait laissé passer aucune occasion de proclamer en phrases magnifiques qu'après tout, et quoi qu'il arrivât,

on était assuré de s'entendre, c'est que tout bas et au fond du cœur, comme le remarque finement M. Thiers, on commençait déjà à en douter un peu.

Pénétrons donc un peu plus avant dans ces secrètes divergences de nos anciens adversaires, et tâchons d'expliquer rapidement quelles étaient, à la veille même de l'ouverture du Congrès, les tendances diverses des grandes puissances européennes et leurs dispositions générales à l'égard de la France. Cela est indispensable pour comprendre la politique suivie à Vienne par la cour des Tuileries et le rôle qu'y a joué notre ambassadeur.

Sept cabinets d'inégale importance avaient signé avec la France le traité de Paris : c'étaient l'Angleterre, l'Autriche, la Russie, la Prusse, l'Espagne, le Portugal et la Suède. Évidemment la Suède, rangée derrière la Russie, le Portugal, habitué à prendre le mot d'ordre à Londres, n'apportaient pas au Congrès la prétention de peser beaucoup sur les résolutions qui ne les concernaient pas directement. L'Espagne, quoique moins portée à s'effacer, ne comptait pas en réalité beaucoup plus. Il était certain que l'influence dominante allait appartenir aux quatre grandes puissances que nous avons nommées les premières. Chacune d'elles entendait proportionner ses exigences à la grandeur des efforts faits contre l'ennemi commun et aux sacrifices supportés pendant la lutte. A tous ces titres, l'Angle-

terre, qui nous avait repris l'Espagne et le Portugal, qui avait poussé ses armées jusque dans le midi de la France et détruit notre marine militaire, qui nous avait partout suscité des ennemis, et pour les payer avait si fortement engagé ses finances, l'Angleterre, dis-je, se croyait en droit de demander beaucoup, ou pour mieux dire, elle avait eu soin de s'adjuger à l'avance la part du lion. Outre les colonies prises à la France pendant la guerre, et dont le traité de Paris lui avait assuré l'abandon, l'Angleterre détenait le cap de Bonne-Espérance, enlevé à ses alliés actuels les Hollandais. Elle avait des garnisons à Malte, dans les îles Ioniennes, et prétendait bien ne pas les en rappeler. Munie de ces acquisitions nouvelles que personne ne songeait à lui contester, elle se croyait très-modérée, parce qu'elle ne réclamait sur le continent qu'un insignifiant agrandissement pour le Hanovre. Elle soutenait de bonne foi, et non sans une certaine apparence de raison, qu'avec son lot tout réglé, dont elle était déjà en possession, elle ne pouvait être soupçonnée d'aucune vue intéressée. Ses représentants aimait à vanter leur naturelle impartialité, bien supérieure, disaient-ils, à celle des ministres de la Russie, de la Prusse ou de l'Autriche, qui avaient tout à perdre ou à gagner dans le partage qui restait à faire des provinces du centre de l'Allemagne. Ils annonçaient donc bien haut qu'ils étaient résolus à ne tenir compte,

dans la distribution des territoires, que des intérêts généraux de l'Europe et des nécessités de l'équilibre continental. A ce point de vue, ils n'hésitaient pas à déclarer que le principal objet du Congrès devait être de former sur le Rhin une solide barrière capable de contenir la France à l'est, comme au nord elle devait être contenue par la réunion arrêtée déjà de la Belgique à la Hollande. Pour obtenir un résultat si cher à la politique anglaise, ils consentaient à augmenter considérablement les forces de la Prusse. Si cela était nécessaire, ils étaient même prêts à livrer sans scrupule à l'heureux successeur du petit électeur de Brandebourg tous les États formant depuis des siècles l'apanage héréditaire de la maison de Saxe.

Par tradition, par habitude et par goût, le cabinet britannique n'était pas moins favorable à l'Autriche, son antique alliée, qu'à la Prusse, avec laquelle ses relations plus récentes étaient devenues si intimes. Son plan favori était alors de lier fortement ensemble ces deux puissances, non-seulement afin de les mettre en état de résister à la France, mais aussi pour les soustraire à une autre influence, déjà non moins redoutée, celle de la Russie, dont la grandeur croissante commençait à inspirer de l'autre côté de la Manche cette vague mésiance et ces terreurs exagérées, qui depuis n'ont jamais cessé de s'accroître sans jamais se justifier complètement. L'Angleterre était représentée à Vienne

par quatre plénipotentiaires : lord Castlereagh, ministre des affaires étrangères, son frère sir Charles Stewart, lord Clancarty et lord Cathcart, envoyés auprès des cours de Prusse, des Pays-Bas et de Russie. En réalité, il n'y avait parmi eux qu'un seul négociateur vraiment autorisé, c'était lord Castlereagh, esprit net et précis, mais raide et tenace, sincèrement convaincu, quand il soutenait avec la dernière vivacité les intérêts de son pays, qu'il ne faisait que défendre les principes éternels de la justice et du droit. Comme la plupart des agents de sa nation, il n'avait d'ailleurs qu'une assez imparfaite connaissance des complications infinies de la diplomatie européenne. Par hauteur de caractère, mais aussi par manque de sagacité, de souplesse et de tact, il ne savait ni prévoir à temps les obstacles que devaient rencontrer ses vues trop absolues, ni tenir un compte suffisant des faits accomplis, ni se prêter, dans la mesure indispensable, aux convenances de ceux avec lesquels il lui fallait traiter. C'est ainsi qu'arrivé à Vienne tout plein de l'idée préconçue d'une étroite alliance entre la Prusse et l'Autriche, il allait perdre son temps à la prêcher sans succès à ces deux cabinets, si peu enclins à s'entendre. C'est ainsi qu'à force de s'entêter outre mesure dans son propre sentiment, il était destiné à donner à l'Europe le spectacle singulier du très-considerable ministre d'une très-puissante nation s'épuisant en efforts inutiles pour appuyer des

combinaisons impossibles, et réduit à se rallier, en désespoir de cause, aux résolutions les plus évidemment contraires à ses premiers desseins.

Tandis que l'Angleterre avait pour organe au Congrès de Vienne son ministre des affaires étrangères, la Russie y devait être directement représentée par son souverain. La prétention d'Alexandre était de diriger lui-même ses affaires comme Napoléon, qu'il imitait volontiers depuis qu'il en avait triomphé. Rien ne lui souriait tant que de faire tourner au profit de ses plans politiques l'importance de son rôle personnel. Hâtons-nous cependant d'ajouter, pour être juste, que les préoccupations de son amour-propre et les intérêts de l'ambition n'agitaient pas seuls en ce moment l'âme mobile de l'empereur de Russie : une noble pensée depuis trop facilement oubliée, une inspiration généreuse qui n'a été malheureusement ni efficace ni durable, mais qui avait du moins le mérite d'être sincère, inspiraient alors toute sa conduite. Chose singulière quand on songe aux méfaits du passé et aux tristes violences de l'heure présente, le petit-fils de Catherine II, le frère de l'empereur Nicolas, avait en 1814 le cœur tout rempli d'une immense pitié pour les souffrances de la Pologne ! Comme presque tous les bons sentiments qui ont persisté tard dans la vie, cette ardente sympathie avait pris naissance aux jours mêmes de sa jeunesse. A dix-sept ans, on avait entendu le

petit-fils de Catherine II blâmer les procédés astucieux de la Tsarine envers cette vaillante et malheureuse nation. Du vivant de son père Paul I^{er}, on avait été surpris de le voir attacher à sa personne quelques jeunes Polonais, enchantés de recevoir en secret les confidences pleines de promesses du maître futur de la Russie. Monté sur le trône, Alexandre leur avait tenu encore le même langage, et particulièrement au prince Adam Czartoryski. Avec ses ministres, avec les chefs de son armée, dont plusieurs avaient trempé dans l'assassinat de son père, sa réserve, il est vrai, était restée grande à cause des répugnances des Russes, qu'il connaissait bien, et qu'il lui fallait ménager. En petit comité et dans son cercle intime, sa pensée s'épanchait plus librement. Une sorte d'honnête enthousiasme animait sa noble figure lorsqu'il entretenait de ses projets pour la Pologne quelques femmes aimables avec lesquelles il se plaisait à causer. Ni le cours rapide des années ni les difficultés de son règne agité ne devaient détruire tout à fait cette première bonne volonté. À diverses reprises, Alexandre en a donné des preuves qui sont restées, nous le croyons, trop ignorées du public. Ainsi, pendant ses luttes contre Napoléon, il songea plus d'une fois à s'aider du concours des Polonais. Son habile ennemi ayant lui-même, pour exciter le zèle de ses vaillants auxiliaires, mis en avant l'idée d'une reconstitution partielle de la Pologne,

l'empereur de Russie, renchérissant sur lui, n'hésita pas à faire briller à leurs yeux la perspective d'une résurrection complète de l'ancienne monarchie des Jagellons. Celui qui fouillerait avec soin les archives du ministère de la guerre y trouverait des dépêches de Murat dénonçant, de 1809 à 1810, les menées des agents russes, qui offraient aux Polonais de les aider à reprendre cette partie de l'ancienne Pologne qui, dans le dernier partage, avait formé le lot de la Prusse. Une lettre du mois de décembre 1810, adressée par Alexandre au prince Adam Czartoryski, contient à ce sujet des propositions formelles, d'autant plus significatives qu'à cette époque et depuis 1806 le prince Adam, sorti du ministère russe et volontairement éloigné de Saint-Pétersbourg, avait cessé d'être en relations suivies avec le Tsar.

« Les circonstances actuelles, lui écrivait l'empereur de Russie, me paraissent très-importantes. Il me semble que c'est le moment de prouver aux Polonais que la Russie n'est pas leur ennemie, mais bien plutôt leur amie véritable et naturelle, et que, malgré les efforts faits pour la représenter comme la seule opposition existante à la restauration de la Pologne, il n'est pas improbable au contraire que ce soit elle qui la réalise. Ce que je vous dis à vous étonnera peut-être; mais, je le répète, rien n'est plus probable, et les circonstances me paraissent des plus favorables pour me livrer à une idée qui a été anciennement mon idée

favorite, que j'ai deux fois été dans le cas d'ajourner par l'empire des circonstances, mais qui n'en est pas moins au fond de ma pensée¹... »

Quelques semaines plus tard, le 11 février 1811, il précisait encore mieux ses projets dans une seconde lettre à son ancien confident.

« C'est la Russie qui veut se charger de la régénération de la Pologne. Par cette régénération, j'entends parler de tout ce qui a fait autrefois partie de la Pologne, en y comprenant les provinces russes, à l'exception de la Russie-Blanche, de manière à prendre la Dvina, la Bérésina et le Dniéper pour frontière. Pour convaincre de la sincérité des offres que je fais, les proclamations sur le rétablissement de la Pologne doivent précéder toutes choses, et c'est par cette œuvre que l'exécution du plan doit commencer². »

Les offres d'Alexandre, que le vieux parti russe n'eût guère approuvées s'il les eût connues, et qui lui furent probablement cachées à cette époque, ne séduisirent point davantage les Polonais. Ils avaient mis leur espérance dans le camp opposé. Deux ans plus tard, en 1813, lorsque les Cosaques, lancés à la poursuite de nos bataillons décimés, apparurent en vainqueurs dans les plaines voisines de Varsovie, Alexandre prit soin de faire précéder leur arrivée des plus flat-

1. Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Adam Czartoryski, 15 décembre 1810.

2. Lettre particulière de l'empereur Alexandre au prince Czartoryski, 11 février 1811.

teuses assurances, adressées cette fois encore par l'intermédiaire du prince Czartoryski.

« Les succès par lesquels la Providence a voulu bénir mes efforts et ma persévérance n'ont nullement changé ni mes sentiments ni mes intentions envers la Pologne. Que vos compatriotes soient donc tranquilles sur les appréhensions qu'ils peuvent avoir! La vengeance est un sentiment qui m'est inconnu, et ma plus douce jouissance est de payer le mal par le bien. Les ordres les plus sévères sont donnés à tous mes généraux d'agir en conséquence, et de traiter les Polonais en amis et en frères... Je vais vous parler en toute franchise : pour faire réussir mes idées favorites sur la Pologne, j'ai à vaincre quelques difficultés, malgré le brillant de ma position actuelle... d'abord l'opinion en Russie. La manière dont l'armée polonaise s'est conduite chez nous, le sac de Smolensk, de Moscou, la dévastation de tout le pays, a ranimé les anciennes haines... Secondement, dans le moment actuel, une publicité donnée à mes intentions sur la Pologne jetterait complètement l'Autriche et la Prusse dans les bras de la France, résultat qu'il est très-essentiel d'empêcher, d'autant plus que ces deux puissances me témoignent les meilleures dispositions... Ces difficultés, avec de la sagesse et de la prudence, seraient vaincues; mais pour y parvenir il faut que vos compatriotes me secondent, il faut que vous m'aidez vous-même à faire goûter mes plans aux Russes, et que vous justifiez la préférence que l'on me sait pour les Polonais et pour tout ce qui tient à leurs idées favorites. Ayez quelque confiance en moi,

dans mon caractère, dans mes principes, et vos espérances ne seront point trompées. A mesure que les résultats militaires se développeront, vous verrez à quel point les intérêts de votre patrie me sont chers et combien je suis fidèle à mes anciennes idées; quant aux formes, vous savez que les plus libérales sont celles que j'ai toujours préférées. »

A cette lettre étaient jointes quelques lignes tout empreintes d'une émotion intime qui semblait sortir du fond même de son cœur :

« Ma lettre portant un certain caractère officiel, je ne puis la laisser partir, mon cher ami, sans y ajouter un petit mot d'amitié pour vous. Les succès ne m'ont pas changé, ni dans mes idées sur votre patrie, ni dans mes principes en général, et vous me retrouverez toujours tel que vous m'avez connu¹... »

Reconnaissons à son honneur qu'Alexandre resta en effet fidèle après le triomphe à cette parole solennelle donnée à celui qu'il appelait *son ami*. Le nom de la Pologne ne fut pas, il est vrai, mentionné dans le traité de Paris, qui posait les principes généraux de l'organisation future de la Suisse, de l'Italie et de l'Allemagne; mais pendant le cours des négociations l'empereur de Russie affecta de parler souvent du rétablissement du royaume de Pologne comme d'un projet arrêté dans son esprit. Il ne s'agissait de rien

1. Lettre particulière au prince Adam Czartoryski, janvier 1813.

moins alors que de la constituer dans ses anciennes limites les plus étendues, et d'en faire sous sa suzeraineté un État parfaitement séparé et indépendant. Durant le rapide séjour qu'il fit à Saint-Pétersbourg, au milieu même du foyer des passions moscovites, ses pensées se modifièrent un peu. Pour la première fois il comprit clairement les obstacles qu'il rencontrerait. Il abandonna l'idée de réunir au duché de Varsovie la Lithuanie et toutes les autres provinces enlevées à ce malheureux État lors du fatal partage de 1773. Il ne devait plus s'agir désormais que d'ériger le Grand-Duché en un royaume distinct, doué, sous la souveraineté de l'Empereur, d'une complète indépendance et de certaines institutions particulières. Le projet ainsi réduit était moins grandiose, plus praticable, mais d'une exécution encore bien difficile. La plus grande partie du duché de Varsovie avait formé la part de la Prusse dans la distribution que les trois puissances spoliatrices s'étaient faite de l'ancienne Pologne. On ne pouvait en priver la Prusse sans compensation. Alexandre offrait de lui abandonner la Saxe tout entière; rien de plus équitable à ses yeux : le roi Auguste n'était-il pas digne de toute punition pour avoir odieusement trahi les intérêts de l'Europe?

La Prusse acceptait de grand cœur un si considérable agrandissement; elle attachait le plus grand prix à la

réussite d'une combinaison dont elle n'aurait osé prendre elle-même l'initiative. Quoi de plus avantageux pour elle que de devenir ainsi plus compacte et d'arrondir son territoire si long, si démesurément étendu, si étroit en quelques parties, et comme éparpillé des rives de la Baltique aux bords du Rhin, par la possession au centre de l'Allemagne d'une province qui allait lui procurer de ce côté un surcroît d'influence? Alexandre n'avait pas eu grande peine à fort échauffer la convoitise des ministres prussiens. Il s'était surtout préoccupé d'agir sur l'honnête et docile esprit du roi Guillaume : on peut dire qu'il s'en était absolument emparé en lui témoignant la plus vive amitié et la plus entière confiance. Ces deux souverains s'étaient engagés par serment à ne laisser aucun tiers se mettre entre eux, et leurs cœurs devaient rester à tout jamais inseparablement unis aussi bien que les intérêts de leurs couronnes.

Du côté de ses autres alliés, l'empereur Alexandre n'était pas tout à fait aussi rassuré. Il prévoyait quelque secrète mauvaise humeur de la part du chef du cabinet autrichien, et peut-être un peu plus de résistance chez les plénipotentiaires de l'Angleterre ; mais comme à Paris aucun d'eux n'avait osé, par déférence envers lui, se mettre ouvertement en travers de ses projets, il se flattait de triompher assez facilement à Vienne d'une sourde opposition jusqu'alors assez timide,

qui avait presque l'air d'être embarrassée et comme honteuse d'elle-même. Il avait donc pris le parti d'agir le plus souvent sans intermédiaire ; il se proposait de traiter directement de souverain à souverain avec l'empereur d'Autriche, qu'il s'imaginait pouvoir manier aussi facilement qu'il avait fait le roi de Prusse. Pour calmer les ombrages de M. de Metternich et de lord Castlereagh, il comptait déployer toutes les ressources de sa séduction personnelle, très-puissante en effet dans l'habitude de la vie, dont il avait fait tant de fois un si heureux usage, mais qui risquait de n'être plus de mise en de si graves circonstances. Il était alors résolu à changer d'attitude, à montrer qu'il pouvait au besoin parler haut et imposer, en prince qui connaît ses forces, ce que, par bonne grâce, il aurait préféré ne devoir qu'à la complaisance de ses alliés. Il ne lui déplaisait pas tout à fait qu'on l'obligeât à prendre ce rôle de maître impérieux, car il se croyait en droit de le revendiquer et capable de le remplir, et d'avance il se tenait pour assuré de tout enlever par le fier déploiement de son inaltérable volonté. Alexandre n'était cependant pas un chef d'empire ambitieux ; il ne l'était pas du moins à la façon de Napoléon ou des autres conquérants. Il n'était pas non plus uniquement possédé de l'amour de la gloire. Son âme était plutôt animée d'une sorte de vanité généreuse et d'un immense besoin de se faire admirer ; mais cette faiblesse a tou-

jours semblé rachetée aux yeux de ceux qui l'ont le mieux connu par de beaux et sincères sentiments. Il professait un culte chevaleresque pour les lois de l'honneur, il avait le goût de la modération et de la justice ; ses tendances libérales étaient incontestables, bien qu'elles semblaient procéder d'une honnête fantaisie de despote plutôt que de convictions vraiment sérieuses. Ce qu'on craignait avec raison pour ce caractère indécis, c'était l'influence d'un mysticisme semi-mondain, semi-religieux, vers lequel il était naturellement porté, et dont l'attrayante madame de Krüdner allait lui révéler bientôt les préceptes mystérieux et les dogmes quintessentiels.

C'est dans cette disposition d'esprit que l'empereur de Russie était arrivé à Vienne. Pendant quelques journées passées au magnifique château de Pulawy, chez le prince Adam Czartoryski, au sein de la plus noble et de la plus gracieuse société polonaise, il avait eu le temps de se monter de nouveau la tête sur l'excellence de ses plans en faveur de la Pologne; son imagination s'était de plus en plus exaltée à l'idée de la grandeur du rôle qu'il allait jouer en se portant son défenseur devant l'Europe. Comblé de prévenances et d'hommages par ses hôtes de Pulawy, élevé jusqu'aux nues par la reconnaissance enthousiaste des généraux prussiens, qui s'étaient comme fondus dans l'état-major russe, il avait un peu perdu en route le sentiment

des humaines difficultés. On eût dit d'un vainqueur, presque d'un demi-dieu escorté par l'admiration des peuples jusqu'au lieu de son prochain triomphe. Les ministres qu'Alexandre avait amenés avec lui pour le représenter au Congrès étaient le sage comte de Nesselrode, le vieux prince Razumowsky et le comte de Stackelberg. Le baron de Stein, le prince Adam Czartoryski et le colonel La Harpe l'accompagnaient à titre de conseillers officieux; mais à l'exception de M. de Nesselrode, dont la froide prudence avait prise sur lui et du prince Adam, qui devait lui servir d'utile intermédiaire auprès de l'ambassade de France, l'action de ces ministres était destinée à rester purement officielle, sans grande influence sur les déterminations de leur maître.

Ce que nous venons de dire des desseins de l'empereur Alexandre suffit à faire pressentir ce qu'il y avait alors d'effacé, de nécessairement subalterne, presque de malséant dans le rôle de la Prusse. Malgré son rang de grande puissance, elle ne se présentait au Congrès qu'à la suite de la Russie, comme une cliente modeste dans le cortège de son protecteur. Pour satisfaire sa prodigieuse ambition, elle était conduite à réclamer comme lui appartenant de droit les dépouilles d'un prince malheureux, auquel la famille de Hohenzollern était depuis longtemps unie par les liens du bon voisinage et d'une étroite parenté. Ses représen-

tants officiels, le prince de Hardenberg et le baron Guillaume de Humboldt, sentaient bien ce qu'il y avait de gênant et d'odieux dans leur position. Comme il arrive souvent en pareil cas, pour faire illusion aux autres et à eux-mêmes, ils ne trouvèrent rien de mieux que de s'armer de morgue et de rudesse. L'arrogance des généraux prussiens, accourus en foule à Vienne, était surtout insupportable. A les entendre fatiguer les salons de Vienne du récit de leurs exploits durant la dernière guerre, on eût dit qu'ils avaient à eux seuls triomphé de Napoléon, et que jamais leurs alliés ne pourraient, par quelque concession que ce fût, s'acquitter complètement envers eux.

L'attitude de l'Autriche était insinément plus calme. Cela tenait à la fois au caractère de son chef et aux habitudes diplomatiques du prince de Metternich. L'empereur François, beau-père de Napoléon, sentait parfaitement qu'il y avait convenance et dignité à résister pour son compte aux mouvements de passion désordonnée quijetaient alors dans une réaction extravagante la plupart des membres de l'ancienne coalition. Ayant l'honneur de recevoir dans sa capitale les plus grands souverains de l'Europe, il croyait remplir un devoir et leur donner un bon exemple en faisant preuve de modération, en laissant son principal ministre débattre sous son contrôle, mais avec une entière liberté, toutes les questions qui touchaient aux intérêts de la monarchie.

chie autrichienne. M. de Metternich justifiait cette confiance de son maître; nul n'était plus que lui capable de se tirer avec bonheur des complications infinies qu'allait inévitablement amener le heurt de tant de prétentions diverses et parfois contradictoires. Le premier, il eut le mérite de clairement entrevoir, à Paris même, au lendemain du triomphe, qu'il y aurait plus d'inconvénients que d'avantages à vouloir s'expliquer entre soi trop à l'avance; depuis lors, dans toutes ses conversations avec les ministres étrangers, il s'était toujours tenu à déssein dans de vagues généralités. Pressé par eux de trop près, il n'avait jamais manqué de les ajourner au moment de l'ouverture du Congrès de Vienne, en donnant à entendre qu'il trouverait alors moyen d'arranger toutes choses. C'était lui en effet qui, du jour où l'Autriche s'était mise en ligne contre la France, avait le plus contribué à mettre un peu d'unité dans les conseils de la coalition. Comme l'empereur Alexandre, mais avec plus de motifs que lui, il avait confiance dans l'efficacité de son influence personnelle. A force de ménagements et surtout de patience, il ne désespérait pas de réussir même auprès des plus emportés qui finiraient par accepter, de guerre lasse, quelques moyens termes auxquels avec raison il attachait moins d'importance qu'au fait même de l'accord si essentiel à maintenir entre tous les cabinets.

Le moment était venu d'y travailler, car la bonne

intelligence n'eût pas duré longtemps, si, dès le début, chacun s'était mis à poursuivre obstinément l'objet de son ambition particulière. M. de Metternich, avec son éminente sagacité, comprit le danger et trouva le moyen de le conjurer. Une ombrageuse jalouzie de la France avait survécu dans le fond du cœur de tous nos ennemis à la chute du gouvernement impérial. En vain cette même France était maintenant vaincue, humiliée dans son orgueil et toute souffrante de ses récentes blessures, avec des finances épuisées et des frontières détruites; en vain elle avait accepté sans trop de déplaisance le retour de la dynastie de ses anciens rois à coup sûr peu menaçante pour les trônes de l'Europe. La haine, la peur, ces sentiments si vivement excités par les guerres de la Révolution et de l'Empire, subsistaient toujours contre nous au sein des cours étrangères. Ils étaient là tout vivaces et comme personnifiés dans la multitude de ces ministres, de ces chefs d'armée, de ces hommes d'État de tous les grands et petits cabinets de l'Europe, réunis en ce moment dans la capitale de l'Autriche. On comprend que M. de Metternich ait rencontré une sincère adhésion, quand, à l'arrivée des ministres étrangers à Vienne, il se hâta de répéter à tous et à chacun que le plus important et le plus pressé était de s'arranger pour ne pas laisser la France s'ingérer au Congrès dans la discussion des affaires qui, d'après les termes mêmes du traité de

Paris, ne la regardaient pas. Sur ce point, il rencontrait un assentiment complet. Il n'y avait embarras que pour la forme à donner à cette exclusion. Avant que M. de Talleyrand se fût rendu à son poste et quand on n'était pas encore gêné par sa présence, il fut décidé par deux protocoles formels, entre les plénipotentiaires de l'Angleterre, de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qu'ils délibéreraient seuls sur la distribution des territoires enlevés par le traité de Paris à la France et à ses alliés en Pologne, en Allemagne et en Italie. A mesure qu'une résolution serait prise, ils devaient en instruire les plénipotentiaires de France et d'Espagne, qui seraient admis à donner leur avis et à présenter des objections : on les discuterait, mais les quatre cabinets alliés n'entreraient en conférence avec eux qu'après s'être mis complètement d'accord, et, en attendant, les envoyés des six puissances s'occuperaient ensemble des autres questions soumises au Congrès, sauf à s'enquérir plus tard des opinions et des vœux des envoyés des autres États. Certes il était difficile d'imaginer un plan mieux calculé pour établir la prépondérance, que dis-je ? la dictature de ce qu'on appelait alors *les quatre*, et assurer la complète annulation de la France.

Quelle politique allait cependant apporter au Congrès cette puissance si redoutée, même dans sa faiblesse, et contre laquelle toutes les précautions avaient été si bien prises ?

Comme l'explique très-bien M. de Viel-Castel, Louis XVIII, à sa rentrée en France, avait à résoudre une question non moins importante que l'organisation constitutionnelle du pays : c'était celle du système de ses alliances au dehors. Sans doute il devait en partie son retour à ces mêmes puissances étrangères entre lesquelles il lui fallait maintenant faire un choix ; mais ayant été leur protégé à toutes, il n'était particulièrement lié envers aucune d'elles, et demeurait ainsi parfaitement libre dans ses préférences. Il l'était même peut-être plus quaucun de ses prédécesseurs, car la violence des derniers événements avait brûsquement rompu, pour lui comme pour tous les autres souverains la chaîne des traditions. Non-seulement rien ne l'empêchait d'inaugurer pour la France une politique extérieure toute nouvelle, mais les combinaisons ordinaires de notre ancienne diplomatie ne se trouvaient plus de mise en ce moment. L'extension exorbitante que les États de premier ordre avaient donnée à leurs armées, l'insériorité excessive qui en était résultée pour les gouvernements secondaires, ne nous permettaient plus de nous appuyer uniquement sur d'aussi faibles alliés. L'Espagne avait trop baissé comme puissance maritime pour nous apporter à elle seule un suffisant concours. La Prusse était mal disposée, et rivée d'ailleurs à la Russie. Les tentatives de rapprochement avec l'Autriche, notre rivale en Italie, n'avaient jamais

produit que des conséquences éphémères ou malencontreuses. A bien considérer les choses, il n'y avait alors d'alliance possible pour nous que celle de l'Angleterre ou de la Russie. Entre les deux, l'hésitation était naturelle ; mais, s'il fallait faire un choix, ce qu'il ne souhaitait nullement, Louis XVIII n'hésitait pas : il préférait l'alliance anglaise. M. Thiers, dans son intéressant récit du Congrès de Vienne, a blâmé cette politique et reproché vivement à M. de Talleyrand de s'en être fait l'instrument. Il s'est efforcé d'établir par de nombreuses et puissantes considérations que nous n'avions pas de motifs pour nous opposer aux projets de l'empereur Alexandre. Pourquoi cette fantaisie de prendre à notre compte, au nom d'un principe abstrait, la défense spéciale des droits du roi de Saxe, quelque respectables d'ailleurs qu'ils pussent être ? Si le territoire de la Prusse devait être considérablement augmenté, ne valait-il pas mieux qu'il s'agrandît du côté de l'Allemagne, aux dépens d'un prince de la confédération germanique, plutôt qu'à notre détriment sur la rive gauche du Rhin ?... Quelle idée de placer la Prusse en guise de sentinelle avancée à la porte même de nos frontières ! En théorie, M. Thiers a certainement raison. Peut-être se fait-il cependant quelque illusion quand il avance, trop hardiment, selon nous, qu'en nous unissant à la Russie, nous aurions facilement imposé alors nos volontés à l'Europe. De cela

même nous ne voulons point discuter. Notre dessein est plus modeste : nous nous proposons seulement d'expliquer comment d'autres combinaisons prévalurent très-naturellement dans l'esprit de Louis XVIII, et comment M. de Talleyrand, qui les approuvait, s'en fit tout aussi naturellement l'actif promoteur au Congrès de Vienne. Quoiqu'il ne manquât ni de mérite, ni de connaissances, bien qu'il comprît son époque mieux qu'aucun des siens, Louis XVIII n'avait pas l'âme assez élevée pour se décider par des vues purement générales ; il tenait grand compte des intérêts et de la dignité de la France, qui, dans sa pensée, se confondaient aisément avec ses inclinations personnelles. Sa royale fierté avait été froissée par les façons de conseiller et de protecteur qu'Alexandre avait prises à Paris pendant les premiers jours de la Restauration. Il ne lui pardonnait ni la protection éclatante qu'il avait accordée au sénat impérial, ni le patronage d'apparat dont il avait couvert les démarches du parti libéral. Par ménagement pour l'amour-propre du puissant empereur du Nord, il avait écouté plutôt qu'accepté l'idée mise en avant du mariage de son neveu, le duc de Berri, avec la sœur d'Alexandre. Au fond, la seule pensée de cette alliance entre la dynastie des Bourbons et celle des Romanoff lui était extrêmement désagréable. Il n'avait donc pas de goût, il n'avait que de l'éloignement pour toutes les combinaisons diplomatiques qui

pourraient lui rendre plus difficile, sinon de rompre brusquement, tout au moins de décliner doucement et sans trop de hâte une proposition déplaisante. Cette même tendance à subordonner, sans trop s'en douter, sa politique à des préoccupations de race et de famille n'influait pas moins sur la façon dont il considérait l'ensemble des affaires qui allaient être soumises au Congrès. Rien ne lui tenait tant à cœur que la chute de Murat et la restauration des Bourbons de Naples. Il prenait un vif intérêt au sort du roi de Saxe et n'acceptait pas qu'on pût songer à le dépouiller de ses États. Le chef de la maison de Bourbon, rentré en possession du trône de ses ancêtres, aurait, à ses yeux, manqué au premier de ses devoirs, s'il n'avait pas prêté le plus énergique appui à des souverains, ses parents, petits-fils comme lui du roi Louis XIV. Son père, le dauphin fils de Louis XV, ayant épousé une princesse de la maison de Saxe, il croyait se devoir à lui-même d'intervenir en faveur d'un prince malheureux qui avait l'avantage de lui tenir de près. Loin de nous la pensée qu'il n'y eût que de l'égoïsme dans cette manière de voir de Louis XVIII. Pour ce descendant d'une race habituée à se confondre involontairement depuis des siècles avec l'État, ce qui regardait le souverain touchait à l'honneur de la nation elle-même.

Personne ne connaissait mieux que M. de Talleyrand le caractère et les dispositions du roi Louis XVIII. Il

n'ignorait pas qu'il avait petite part dans ses bonnes grâces, qu'il lui avait autant déplu que l'empereur Alexandre, et à peu près par les mêmes raisons. Il sentait parfaitement qu'il avait, lui aussi, quelque chose à racheter pour avoir servi d'intermédiaire entre les puissances étrangères et la population parisienne, pour avoir trop volontiers porté les messages du sénat au lieutenant général du royaume, pour s'être mal à propos mêlé d'imposer à la dynastie restaurée une constitution dont elle ne voulait pas. On lui avait ménagé, il est vrai, une haute position, parce qu'il était après tout un grand personnage ; on lui avait laissé le poste de ministre des affaires étrangères, parce qu'il était en ce moment, de l'aveu de tous, le seul capable de le bien remplir. Au fond, cela était précaire. La crise passée, quand ses services ne seraient plus nécessaires, que deviendrait son crédit ? Dans un gouvernement constitutionnel à peine ébauché, assez mal pratiqué déjà, il était assez fâcheux d'être à la fois sans appui dans un parlement encore dépourvu d'influence et sans faveur auprès d'un maître presque tout-puissant. Ce danger ne pouvait échapper à la perspicacité de M. de Talleyrand. Comment n'aurait-il pas essayé de le conjurer et de rendre sa situation plus forte en se montrant tout à fait favorable aux secrets penchants de Louis XVIII ? Il n'avait d'ailleurs à faire en cette circonstance aucun sacrifice de principes, pas même

celui de ses goûts personnels. Quoiqu'il eût été en intimes relations avec l'empereur Alexandre pendant son séjour à Paris, quoiqu'il s'en fût beaucoup servi pour appuyer ses tentatives avortées de transaction avec le sénat, il n'avait pas d'inclination pour l'alliance russe. Il lui préférail l'alliance anglaise, dont il avait eu occasion de se faire un des premiers champions à l'Assemblée constituante, et qu'aux derniers jours de sa longue carrière il devait avoir l'honneur de fonder définitivement à Londres. Il n'avait donc nul effort à faire pour entrer dans les vues du roi Louis XVIII, et ses premières démarches comme ministre des affaires étrangères eurent en effet pour but de se rapprocher autant que possible du cabinet britannique ; mais il était destiné à s'apercevoir assez vite combien cette alliance, si excellente en principe, était en même temps laborieuse à mettre en pratique. L'Angleterre lui avait demandé, comme témoignage de bonne volonté, quelques mesures contre l'esclavage dans nos colonies et un abaissement considérable de nos tarifs protecteurs. M. de Talleyrand avait dû ajourner à des temps plus faciles la satisfaction que réclamait lord Castlereagh. En revanche, il avait trouvé le ministre britannique froid et récalcitrant, quand il lui avait parlé de l'avantage qu'il y aurait pour l'Angleterre et la France à marcher d'accord dans les conférences qui allaient s'ouvrir à Vienne. Tel n'était pas l'avis de lord

Castlereagh. L'alliance avec la France pouvait être pour lui une affaire de nécessité, non de choix. « La combinaison sur laquelle elle reposait prêtait, écrivait-il dans une de ses dépêches au duc de Wellington, aux plus fortes objections. Elle était peu solide de sa nature, parce qu'on ne parviendrait jamais à établir un accord parfait entre l'Autriche et la France, surtout par rapport à l'Italie. Si la guerre venait à éclater, il y aurait d'ailleurs cet immense danger que, pour protéger les Pays-Bas et les rives du Rhin contre les puissances du Nord, il faudrait de toute nécessité y appeler ces mêmes armées françaises qu'on avait eu tout récemment tant de peine à en chasser¹. » M. de Talleyrand avait désiré être à même de réfuter de vive voix, dans quelques conversations confidentielles, les objections de lord Castlereagh. Il l'avait long invité à passer à Paris avant de se rendre au Congrès. Celui-ci ne s'y refusa point, mais il fit déclarer nettement à M. de Talleyrand « que, d'après une promesse faite depuis longtemps, il aurait à Vienne, dans les premiers jours de septembre, avec les ministres de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, des conférences préliminaires relatives aux engagements contractés entre les alliés à une époque où l'Angleterre, disait-il avec franchise, était loin de pouvoir

1. Dépêche de lord Castlereagh au duc de Wellington ambassadeur à Paris.

compter le gouvernement français au nombre de ses amis^{1.} »

Ce fut sous l'impression de ces paroles assez peu encourageantes que M. de Talleyrand composa les instructions générales qu'il devait emporter à Vienne et dont il confia la rédaction à la plume exercée de M. de La Besnardière. L'esprit en était conforme aux sentiments personnels du roi, tels que nous venons de les indiquer. M. de Talleyrand y faisait valoir, avec une merveilleuse habileté les arguments les plus heureusement calculés pour plaire à la fois à Louis XVIII et défendre dans le Congrès les intérêts menacés des Bourbons de Naples et la cause si compromise du pauvre roi de Saxe. Les doctrines, d'après lesquelles les souverains dépossédés par les révolutions avaient le droit absolu de reprendre possession de leurs anciens États (ce que, d'après une heureuse expression inventée par M. de Talleyrand, on a depuis appelé les principes de la légitimité), y étaient professées avec une certaine solennité et une grande pompe de langage. Est-il besoin de dire que M. de Talleyrand n'était en aucune façon la dupe de ce qu'il pouvait y avoir d'excessif dans cette théorie? S'il contribuait plus que personne à la mettre à la mode, ce n'était pas seulement parce qu'elle avait l'avantage d'être conforme au sentiment du roi, c'est aussi parce qu'il était commode

1. Même dépêche, 14 août 1814.

à M. de Talleyrand de la professer alors avec éclat. Il ne faut pas en effet oublier qu'à une autre époque, notre représentant à Vienne avait été lui-même l'agent principal d'un conquérant qui avait suivi de tout autres règles de conduite. Il allait se rencontrer face à face dans le Congrès avec plus d'un ministre étranger qui pouvait se souvenir de l'avoir entendu imposer naguère, au nom de la victoire et de la force, les rudes volontés de son redoutable maître. Sans se faire le pontife ridicule d'une religion nouvelle, il importait à M. de Talleyrand de se donner jusqu'à un certain point pour converti par la leçon des derniers événements à des notions plus élevées de justice et d'équité. Ce n'était qu'en se plaçant sur ce terrain si bien choisi du droit des gens qu'il pouvait, avec l'autorité qui s'attachait à ses talents et à son expérience, ramener à lui les faibles, les incertains, et, par un si grand exemple, faire honte aux imitateurs de Napoléon. Au fond, cet étalage de doctrines et de maximes abstraites n'était pour lui qu'un moyen d'action. Il comptait s'en servir comme d'autant d'armes puissantes pour jeter la division dans les conseils de nos ennemis, encore coalisés dans la paix comme ils l'étaient tout à l'heure dans la guerre. L'important à ses yeux n'était pas de s'allier avec les uns ou avec les autres, mais d'arriver à dissoudre leur alliance. Pour y réussir, les circonstances indiquaient qu'il fallait commencer par com-

battre les desseins de l'empereur de Russie sur la Saxe, parce que sur ce terrain nous avions chance de rencontrer tout d'abord des auxiliaires zélés dans les petites puissances de l'Allemagne et plus tard peut-être dans le cabinet autrichien lui-même. Aux yeux de M. de Talleyrand, l'affaire de la Saxe venait donc en première ligne, à causé de ses conséquences probables, tandis que pour Louis XVIII elle ne passait qu'à près celle des Bourbons de Naples. Avec une perspicacité supérieure qui est le don des politiques éminents, M. de Talleyrand avait découvert le point sur lequel il fallait diriger l'attaque, et tout devait être, suivant lui, subordonné au succès de cette première manœuvre. En un mot, la situation à l'ouverture du Congrès de Vienne pouvait se résumer ainsi : les puissances étrangères, divisées au fond sur la plupart des questions qu'on allait débattre, étaient avant tout animées du désir de s'entendre entre elles et de rester fortement unies contre la France. Voulant rompre à tout prix cet accord, nous avions recherché le concours de l'Angleterre ; elle nous l'avait refusé. La lutte engagée, il fallait introduire le coin dans ce faisceau si compacte et si formidable. Comment s'y prit M. de Talleyrand ? C'est ce que nous allons maintenant lui laisser autant que possible raconter lui-même.

M. de Talleyrand était arrivé à Vienne le 23 septembre au soir, avec tout le personnel de son ambas-

sade. Outre M. de Talleyrand, la France était aussi représentée à Vienne par le duc de Dalberg, qu'il s'était fait adjoindre. Cet ancien membre du gouvernement provisoire, personnage considérable par lui-même et par la position qu'il occupait en Allemagne, avait une connaissance particulière des affaires germaniques. L'ambassade se composait encore de M. le marquis de La Tour du Pin, ancien émigré, et du jeune comte Alexis de Noailles. M. de Talleyrand avait également emmené avec lui, quoique ne faisant pas à titre officiel partie du Congrès, M. de La Besnardiére, qui avait alors le titre de Directeur au ministère des affaires étrangères¹. Les premiers temps du séjour de

1. Les commencements de M. de La Besnardiére sont assez curieux pour que nous en disions ici quelques mots. On raconte que, M. de Talleyrand étant ministre des affaires étrangères, un de ses chefs de division lui présenta un jour un travail qui lui parut dépasser la portée de celui qui le lui remettait. Il s'enquit adroitement de l'auteur, qui était M. de La Besnardiére, et, lui trouvant de la capacité, l'avança rapidement. Cependant les habitudes de M. de La Besnardiére restèrent toujours fort modestes. Son talent consistait moins dans l'invention que dans une grande habileté de rédaction. M. de Talleyrand, qui lui avait donné à rédiger les instructions qu'il emportait à Vienne, l'y emmena avec lui. M. de La Besnardiére joua un rôle volontairement effacé, bien qu'effectif, dans les affaires du Congrès. On voyait souvent les petits princes allemands dont le sort n'était pas encore fixé gravir les marches de l'escalier qui conduisait à la chambre haute où M. de Talleyrand avait logé l'homme distingué qui possédait sa confiance. M. Thiers a dit, dans une note de son dix-huitième volume, que M. de Talleyrand fournissait à M. de La Besnardiére les matériaux de sa correspondance particulière avec Louis XVIII, qu'il prenait ensuite la peine de recopier de sa main. Cette version, assez accréditée, est fondée sur ce que

M. de Talleyrand furent employés à recevoir et à rendre nombre de visites officielles, pendant lesquelles il ne laissa pas échapper une occasion de s'expliquer en termes généraux sur les principes qui dirigeaient la politique de la France. Dès ses premières lettres, l'ambassadeur de Louis XVIII se montre surpris et choqué de l'arrogance des Russes et des Prussiens et de ce qu'il appelle la légèreté de M. de Metternich. Il se plaît à mettre en regard l'attitude prise par l'ambassade française. « Dans une situation, écrivait-il le 29 septembre à Louis XVIII, où tant de passions fermentent, où tant de gens s'agitent en tous sens, l'imprécision et l'indolence sont deux écueils qu'il me paraît également nécessaire d'éviter. Je tâche donc de me maintenir dans une dignité calme, qui seule me paraît

M. de Talleyrand, causeur excellent, n'aimait pas à écrire, et que ses moindres billets ont toujours semblé lui avoir coûté assez de travail, tandis que les lettres à Louis XVIII sont d'une écriture courante et sans rature. Cependant les personnes de la famille et de l'intimité de M. de Talleyrand affirment au contraire l'avoir toujours vu faire lui-même sa correspondance avec Louis XVIII. Suivant elles, M. de La Besnardière aurait, au contraire, rédigé seul la correspondance avec M. de Jaucourt, que M. Thiers attribue à M. de Dalberg. Il nous semble que les lettres de M. de Talleyrand à Louis XVIII portent en effet une empreinte toute personnelle; le tour en est bien original pour avoir été rencontré de seconde main. Quelques-unes de ces lettres rendent compte de conversations qui ont eu lieu en tête-à-tête, et dans lesquelles l'attitude, les gestes, l'accent et jusqu'aux moindres inflexions de la voix des interlocuteurs sont notés avec une vivacité et un naturel qu'on aurait peine à expliquer, s'il fallait les attribuer à M. de La Besnardière. Au reste, nous citois les plus curieuses, et le lecteur pourra prononcer.

convenir aux ministres de Votre Majesté... » Soit que cette attitude de M. de Talleyrand eût déjà donné à penser aux quatre grandes cours, soit qu'après réflexions elles eussent reconnu qu'il leur serait difficile de se maintenir dans l'espèce de dictature qu'elles avaient d'abord voulu s'arroger, elles convinrent, sur les représentations de lord Castlereagh, de s'arrêter à un parti moins tranché. Il fut arrêté que M. de Metternich, au nom de ses trois collègues, inviterait les ministres de France et d'Espagne à une entrevue chez lui, où leur serait présenté un projet de déclaration qui avait pour but de régler la marche du Congrès. M. de Talleyrand rend ainsi compte de cette première conférence.

« Le 30 septembre, entre neuf et dix heures du matin, je reçus de M. le prince de Metternich une lettre de cinq lignes datée de la veille, et par laquelle il me proposait, en son nom seul, de venir à deux heures assister à une conférence préliminaire pour laquelle je trouverais réunis chez lui les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Il ajoutait qu'il faisait la même demande à M. de Labrador, ministre d'Espagne.

» Les mots *assister* et *réunis* étaient visiblement employés avec dessein. Je répondis que je me rendrai avec plaisir chez lui avec les ministres de Russie, d'Angleterre, d'Espagne et de Prusse...

»..... M. de Labrador, d'après mes conseils, fit une réponse toute pareille dans laquelle la France était

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi; Vienne, 29 septembre 1815.

nommée *avec* et avant les autres puissances. Nous unissions ainsi à dessin, M. de Labrador et moi, ce que les autres paraissaient vouloir séparer, et nous divisions ce qu'ils avaient l'aîr de vouloir unir par un lien particulier.

» J'étais chez M. de Metternich avant deux heures, et déjà les ministres des quatre cours étaient réunis en séance autour d'une table longue, lord Castlereagh à une des extrémités et paraissant présider, à l'autre extrémité, un homme que M. de Metternich me présenta comme tenant la plume dans leurs conférences : c'était M. de Gentz. Un siège entre lord Castlereagh et M. de Metternich avait été laissé vacant, je l'occupai. Je demandai pourquoi j'avais été appelé seul de l'ambassade de Votre Majesté, ce qui produisit le dialogue suivant : « On n'a voulu réunir dans les conférences préliminaires que les chefs des cabinets. — M. de Labrador ne l'est pas, et il est cependant appelé. — C'est que le secrétaire d'Etat d'Espagne n'est point à Vienne. — Mais, outre le prince de Hardenberg, je vois ici, M. de Humboldt, qui n'est point secrétaire d'Etat. — C'est une exception nécessitée par l'infirmité que vous connaissez au prince de Hardenberg. — S'il ne s'agit que d'infirmités, chacun peut avoir les siennes, et a le même droit à les faire valoir. » On parut assez disposé à admettre que chaque secrétaire d'Etat pourrait amener un des plénipotentiaires qui lui étaient adjoints, et pour le moment je crus inutile d'insister...

»..... « L'objet de la conférence d'aujourd'hui, me dit lord Castlereagh, est de vous donner connaissance de ce que les quatre cours ont fait depuis que nous sommes ici. » Et, s'adressant à M. de Metternich : « C'est vous,

lui dit-il, qui avez le protocole. » M. de Metternich me remit alors une pièce signée de lui, du comte de Nesselrode, de lord Castlereagh et du prince de Hardenberg. Dans cette pièce, le mot d'*Alliés* se trouvait à chaque paragraphe; je relevai ce mot : je dis qu'il me mettait dans la nécessité de demander où nous étions, si c'était encore à Chaumont ou à Laon, si la paix n'était pas faite, s'il y avait guerre et contre qui. Tous me répondirent qu'ils n'attachaient point au mot d'*Alliés* un sens contraire à l'état de nos rapports actuels, et qu'ils ne l'avaient employé que pour abréger, sur quoi je fis sentir que, quel que fût le prix de la brièveté, il ne la fallait point acheter aux dépens de l'exactitude.

» Quant au contenu du protocole, c'était un tissu de raisonnements métaphysiques destinés à faire valoir des prétentions que l'on appuyait encore sur des traités à nous inconnus. Discuter ces raisonnements et ces prétentions, c'eût été se jeter dans un océan de disputes : je sentis qu'il était nécessaire de repousser le tout par un argument péremptoire. Je lus plusieurs paragraphes, et je dis : « Je ne comprends pas. » Je les relus posément une seconde fois de l'air d'un homme qui cherche à pénétrer le sens d'une chose, et je dis : « Je ne comprends pas davantage. » J'ajoutai : Il y a pour moi deux dates entre lesquelles il n'y a rien : celle du 30 mai, où la formation du Congrès a été stipulée, et celle du 1^{er} octobre, où il doit se réunir; tout ce qui s'est fait dans l'intervalle m'est étranger et n'existe pas pour moi. » La réponse des plénipotentiaires fut qu'ils tenaient peu à cette pièce, et qu'ils ne demandaient pas mieux que de la retirer, ce qui leur

attira de la part de M. de Labrador l'observation que pourtant ils l'avaient signée. Ils la reprirent; M. de Metternich la mit de côté, et il n'en fut plus question.

» Après avoir abandonné cette pièce, ils en produisirent une autre : c'était un projet de déclaration que M. de Labrador et moi devions signer avec eux, si nous l'adoptions. Après un long préambule sur la nécessité de simplifier et d'abréger les travaux du Congrès, et après des protestations de ne vouloir empiéter sur les droits de personne, le projet établissait que les objets à régler par le Congrès devaient être divisés en deux séries, pour chacune desquelles il devait être formé un comité auquel les États intéressés pourraient s'adresser, et que, les deux comités ayant achevé tout le travail, on assemblerait alors pour la première fois le Congrès, à la sanction duquel tout serait soumis. Ce projet avait visiblement pour but de rendre les quatre puissances qui se disent alliées maîtresses absolues de toutes les opérations du Congrès, puisque, dans l'hypothèse où les six puissances principales se constituaient juges des questions relatives à la composition du Congrès, aux objets qu'il devra régler, aux procédés à suivre pour les régler, à l'ordre dans lequel ils devront être réglés, et nommeraient seules et sans contrôle les comités qui devront tout préparer, la France et l'Espagne même, en les supposant toujours d'accord sur toutes les questions, ne seraient jamais que deux contre quatre.

» Je déclarai que, sur un projet de cette nature, une première lecture ne suffisait pas pour se former une opinion, qu'il avait besoin d'être médité, qu'il fallait avant tout s'assurer s'il était compatible avec

des droits que nous avions tous l'intention de respecter; que nous étions venus pour garantir les droits de chacun, et qu'il serait trop malheureux que nous débutassions par les violer; que l'idée de tout arranger avant d'assembler le Congrès était pour moi une idée nouvelle; qu'on proposait de finir par où j'avais cru qu'il était nécessaire de commencer; que peut-être le pouvoir que l'on proposait d'attribuer aux six puissances ne pourrait leur être donné que par le Congrès; qu'il y avait des mesures que des ministres sans responsabilité pouvaient facilement adopter, mais que lord Castlereagh et moi nous étions dans un cas tout différent. — Ici lord Castlereagh a dit que les réflexions que je faisais lui étaient toutes venues à l'esprit, qu'il en sentait bien la force; mais, a-t-il ajouté: « Quel autre expédient trouver pour ne pas se jeter dans d'inextricables longueurs? » J'ai demandé pourquoi dès à présent on ne réunissait pas le Congrès, quelles difficultés on y trouverait. Chacun alors a présenté la sienne. Une conversation générale s'en est suivie. Le nom du roi de Naples s'étant présenté, M. de Labrador s'est exprimé sur lui sans ménagement. Pour moi, je m'étais contenté de dire: « De quel roi de Naples parle-t-on? Nous ne connaissons point l'homme dont il est question. » Et sur ce que M. de Humboldt avait remarqué que des puissances l'avaient reconnu et lui avaient garanti ses États, j'ai dit d'un ton ferme et froid: « Ceux qui les lui ont garantis, ne l'ont pas dû, et par conséquent ne l'ont pas pu. » Et pour ne pas trop prolonger l'effet que ce langage a véritablement et visiblement produit, j'ai ajouté: « Mais ce n'est point de cela qu'il est maintenant question. » Puis, revenant au Congrès, j'ai dit

que les difficultés que l'on paraissait craindre seraient peut-être moins grandes qu'on ne l'avait cru, qu'il fallait chercher et que l'on trouverait sûrement le moyen d'y obvier. Le prince de Hardenberg a annoncé qu'il ne tenait point à tel expédient plutôt qu'à tel autre, mais qu'il en fallait un d'après lequel les princes de *** et de Lichtenstein n'eussent pas à intervenir dans les arrangements généraux de l'Europe. Là-dessus on s'est ajourné au surlendemain, après avoir promis de m'en-
voyer, ainsi qu'à M. de Labrador, des copies du projet de déclaration et de la lettre du comte de Palmella¹. »

Il serait difficile d'exprimer et l'on ne saurait exagérer le désarroi jeté au sein de la conférence par cette première intervention du représentant de la France. L'émotion de ses collègues fut d'autant plus vive qu'avec une habileté de mise en scène consommée M. de Talleyrand, sûr de lui-même, armé de son visage impassible, de ses façons aisées de grand seigneur n'avait laissé voir pendant toute cette scène qu'une sorte de tranquillité nonchalante qui lui était ordinaire, celle de quelqu'un qui, connaissant la portée de ses paroles, sait d'avance l'effet qu'elles vont produire. Cet effet fut immense. « L'intervention de Talleyrand et de Labrador, dit M. de Gentz², a furieusement dérangé nos plans. Ils ont protesté contre la forme que

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII,
4 octobre 1814.

2. Journal de M. de Gentz, secrétaire général du Congrès de Vienne; Leipzig 1861.

nous avions adoptée. Ils nous ont bien tancés pendant deux heures. C'est une scène que je n'oublierai jamais. Le prince de Metternich ne sent pas comme moi ce qu'il y a d'embarrassant et même d'affreux dans notre position. »

Afin de rendre plus embarrassante encore cette situation des représentants des quatre puissances, décidé à profiter de tous ses avantages et désireux de constater pour tout le monde ce qui venait de se passer, M. de Talleyrand adressa officiellement le 1^{er} octobre à M. de Metternich et aux ministres des cinq autres puissances une note signée où les objections qu'il avait verbalement produites dans la conférence étaient de nouveau développées avec beaucoup de force et de talent. Une autre rencontre du ministre de Louis XVIII, non plus avec ses collègues du Congrès, mais avec l'empereur de Russie lui-même, allait accuser encore plus fortement la ligne politique adoptée par la France.

« Après avoir expédié cette note (celle du 1^{er} octobre), je suis parti pour l'audience particulière que m'avait fait annoncer l'empereur Alexandre. M. de Nesselrode était venu me dire de sa part qu'il désirait me voir seul, et lui-même me l'avait rappelé la veille à un bal de la cour où j'avais eu l'honneur de me trouver avec lui. En m'abordant, il m'a pris la main; mais son air n'était point affectueux comme à l'ordinaire, sa parole était brève, son maintien grave et peut-être un peu solennel. J'ai vu clairement que

c'était un rôle qu'il allait jouer. — Avant tout, m'a-t-il dit, comment est la situation de votre pays ? — Aussi bien que Votre Majesté a pu le désirer et meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. — L'esprit public ? — Il s'améliore chaque jour. — Les idées libérales ? — Il n'y en a nulle part plus qu'en France. — Mais la liberté de la presse ? — Elle est établie à quelques restrictions près commandées par les circonstances ; elles cesseront dans deux ans et n'empêcheront pas que jusque-là tout ce qui est bon et tout ce qui est utile ne soit publié. — Et l'armée ? — Elle est toute au Roi. Cent trente mille hommes sont sous les drapeaux, et au premier appel trois cent mille pourront les joindre. — Les maréchaux ? — Lesquels, sire ? — Oudinot ? — Il est dévoué au Roi. — Soult ? — Il a eu d'abord un peu d'humeur ; on lui a donné le gouvernement de la Vendée ; il s'y conduit à merveille ; il s'y est fait aimer et considérer. — Et Ney ? — Il regrette un peu ses dotations ; Votre Majesté pourrait diminuer ses regrets. — Les deux Chambres ? Il me semble qu'il y a de l'opposition. — Comme partout où il y a des assemblées délibérantes. Les opinions peuvent différer, mais les affections sont unanimes, et dans la différence d'opinions, celle du gouvernement a toujours une grande majorité. Quand après vingt-cinq ans de révolutions le Roi se trouve en quelques mois aussi bien établi que s'il n'avait jamais quitté la France, quelle preuve plus certaine peut-on avoir que tout marche vers un même but ? — Votre position personnelle ? — La confiance et la bonté du Roi dépassent mes espérances. — A présent, parlons de nos affaires, il faut que nous les finissions ici. — Cela dépend de Votre

Majesté. Elles finiront promptement et heureusement, si Votre Majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âmes que dans celles de la France. — Mais il faut que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre Majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui, sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non, je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. — Je me suis alors tourné vers les lambris près desquels j'étais, j'y ai appuyé ma tête, et, frappant la boiserie, je me suis écrié : Europe! Europe! malheureuse Europe! Me retournant du côté de l'Empereur : Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? — Il m'a répondu : Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. — J'ai laissé tomber mes bras, et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : « La faute n'en sera pas à nous, » j'ai gardé le silence. L'Empereur a été quelques instants sans le rompre, puis il a répété : — Oui, plutôt la guerre! — J'ai conservé la même attitude. Alors, levant les mains et les agitant comme je ne le lui avais jamais vu faire et d'une manière qui m'a rappelé le passage qui termine l'éloge de Marc-Aurèle, il a crié plutôt qu'il n'a dit : Voilà l'heure du spectacle; je dois y aller, je l'ai promis à l'Empereur;

on m'y attend. — Et il s'est éloigné. Puis, la porte ouverte, revenant sur ses pas, il m'a pris le corps de ses deux mains, il me l'a serré en me disant avec une voix qui n'était plus la même : Adieu, adieu, nous nous reverrons. — Dans toute cette conversation dont je n'ai pu rendre à Votre Majesté que la partie la plus saillante, la Pologne et la Saxe n'ont pas été nommées une seule fois, mais seulement indiquées par des circonlocutions. C'est ainsi que l'Empereur voulait désigner la Saxe en disant *ceux qui ont trahi la cause de l'Europe*, à quoi j'ai été dans le cas de lui répondre : *Sire, c'est là une question de date.* Et après une légère pause, j'ai pu ajouter : *Et l'effet des embarras dans lesquels on a pu être jeté par les circonstances.*

L'Empereur une fois parla des *Alliés*; je relevai cette expression comme je l'avais fait à la conférence, et il la mit sur le compte de l'habitude¹. »

Les deux passages que nous venons de citer montrent à quel point la politique de la France était dès le début en contradiction avec celle des autres puissances. A la fin de cette même lettre du 4 octobre, M. de Talleyrand exposait ainsi cette politique :

« Votre Majesté voit que notre position ici est difficile. Elle peut le devenir chaque jour davantage. L'empereur Alexandre donne à son ambition tout son développement; elle est excitée par M. de Laharpe et par ***. La Prusse espère de grands accroissements. L'Autriche pusillanime n'a qu'une ambition honteuse;

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII; 4 octobre 1814.

mais elle est complaisante pour être aidée et ce ne sont pas là les seules difficultés. Il en est d'autres encore qui naissent des engagements que les cours autrefois alliées ont pris dans un temps où elles n'espéraient pas abattre celui qu'elles ont pu renverser, et où elles se promettaient de faire avec lui une paix qui leur permit de l'imiter. Aujourd'hui que Votre Majesté, replacée sur le trône, y a fait remonter avec elle la justice, les puissances au profit desquelles ces engagements ont été pris ne veulent pas y renoncer, et celles qui regrettent peut-être d'être engagées ne savent comment se délier. C'est, je crois, le cas de l'Angleterre, dont le ministre est faible. Les ministres de Votre Majesté pourraient donc rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance que celle de sauver l'honneur; mais nous n'en sommes pas là¹. »

M. de Talleyrand avait raison de penser qu'il n'était pas encore réduit à se tenir pour battu. L'irritation avait d'abord été fort vive contre la note de M. de Talleyrand, et les propos tenus en dehors des conférences par les ministres étrangers témoignaient qu'ils trouvaient plus facile de s'en fâcher que d'y répondre. « On veut nous diviser, s'était écrié M. de Nesselrode; mais on n'y réussira pas. » M. de Humboldt prétendait que cette note était un brandon de discorde jeté au milieu d'eux. Dans une seconde entrevue du 3 octobre, M. de Metternich demanda formellement à M. de Tal-

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 4 octobre 1814.

leyrand de la vouloir bien retirer; mais M. de Labrador l'avait déjà envoyée à sa Cour : cela était donc impossible. La mauvaise humeur du chancelier autrichien était extrême. « Il faudra donc que nous répondions. — Si vous le voulez, lui répondis-je. — Je serais, reprit-il, assez d'avis que nous réglissions nos affaires tout seuls, entendant par *nous* les quatre Cours. — Je répondis sans hésiter : Si vous prenez la question de ce côté, je suis tout à fait votre homme ; je suis prêt, et ne demande pas mieux. — Comment l'entendez-vous ? me dit-il. — D'une manière bien simple : je ne prendrai plus part à vos conférences ; je ne serai ici qu'un membre du Congrès, et j'attendrai qu'il s'ouvre¹. »

Cependant M. de Metternich, en y réfléchissant, n'insista point. Il y avait lieu de craindre, si on laissait la France se mettre volontairement à l'écart, qu'elle ne prit une influence trop considérable sur les États de second ordre, fort inquiets et fort jaloux de l'omnipotence que s'arrogeaient les quatre grandes Cours. Il fallait transiger : on fit de part et d'autre quelques concessions. M. de Talleyrand proposa qu'on ajournât le Congrès de quinze jours ou trois semaines. Cette idée fut assez goûlée ; on se sépara toutefois sans rien décider. Le lendemain, M. de Metternich voulut avoir avec M. de Talleyrand une conversation préalable et

1. Lettre de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 9 octobre 1814.

toute confidentielle qui précédât l'ouverture de la troisième conférence. Comme il cherchait, pour le montrer à notre ambassadeur, un nouveau projet de déclaration qu'il ne pouvait trouver sur son bureau :

— Probablement, dit en riant M. de Talleyrand, qu'il est en communication chez les Alliés. — Ne parlez plus d'Alliés, s'écria M. de Metternich, il n'y en a plus. Il y a ici des gens qui devraient l'être en ce sens que, même sans se concerter, ils devraient penser de la même manière et vouloir les mêmes choses. — La conversation continua sur ce ton amical. Le ministre d'Autriche et l'ambassadeur de France se trouvaient à peu près d'accord quand arrivèrent les autres membres du Congrès. Le nouveau projet de déclaration ne préjugeait rien, et se bornait à remettre l'ouverture du Congrès au 1^{er} novembre.

«Mais comme les anciennes prétentions étaient abandonnées, comme il n'était plus question de faire régler tout par les huit puissances, en ne laissant au Congrès que la faculté d'approuver; comme on ne parlait plus que de préparer, par des communications libres et confidentielles avec les ministres des autres puissances, les questions sur lesquelles le Congrès devrait prononcer, j'ai cru qu'un acte de complaisance qui ne porterait aucune atteinte aux principes pourrait être utile à l'avancement des affaires, et j'ai déclaré que je consentirais à l'adoption du projet, mais sous la condition qu'à l'endroit où il était dit que l'ouverture for-

melle du Congrès serait ajournée au 1^{er} novembre, on ajouterait : *Et sera faite conformément aux principes du droit public.* A ces mots, il s'est élevé un tumulte dont on ne pourrait que difficilement se faire une idée. M. de Hardenberg debout, les poings sur la table, presque menaçant, et criant comme il est ordinaire à ceux qui sont affligés de la même infirmité que lui, proférait ces paroles entrecoupées : « Non, monsieur... Le droit public? C'est inutile... Pourquoi dire que nous agissons selon le droit public? Cela va sans dire. » Je lui répondis que si cela allait bien sans dire, cela irait encore mieux en le disant. M. de Humboldt criait : « Que fait ici le droit public? » A quoi je répondis : « Il fait que vous y êtes. » Lord Castlereagh, me tirant à l'écart, me demanda si, quand on aurait cédé sur ce point à mes désirs, je serais ensuite plus facile. Je lui demandai à mon tour ce que en me montrant facile je pourrais espérer qu'il ferait dans l'affaire de Naples. Il me promit de me seconder de toute son influence. « J'en parlerai, me dit-il, à Metternich; j'ai le droit d'avoir un avis sur cette matière. — Vous m'en donnez votre parole d'honneur? » lui dis-je. Il me répondit : « Je vous la donne. — Et moi, repartis-je, je vous donne la mienne de n'être difficile que sur les principes que je ne saurais abandonner. » Cependant M. de Gentz, s'étant approché de M. de Metternich, lui représenta que l'on ne pourrait refuser de parler de droit public dans un acte de la nature de celui dont il s'agissait. M. de Metternich avait auparavant proposé de mettre la chose aux voix, trahissant ainsi l'usage qu'ils auraient fait de la faculté qu'ils auraient voulu se donner, si leur premier plan eût été admis. On finit par consen-

tir à l'addition que je demandais; mais il y eut une discussion non moins vive pour savoir où elle serait placée, et l'on convint enfin de la placer une phrase plus haut que celle où j'avais proposé qu'on la mit. M. de Gentz ne put s'empêcher de dire dans la conférence même : « Cette soirée, messieurs, appartient à l'histoire du Congrès. Ce n'est pas moi qui la raconterai, parce que mon devoir s'y oppose, mais elle s'y trouvera certainement. » Il m'a dit depuis qu'il n'avait jamais rien vu de pareil.

» C'est pourquoi je regarde comme heureux d'avoir pu, sans abandonner les principes, faire quelque chose que l'on puisse regarder comme un acheminement vers la réunion du Congrès¹. »

Le Congrès ainsi convoqué ne devait jamais se réunir en corps. Ses attributions furent d'un commun consentement dévolues aux huit Cours signataires du traité de Paris, formant entre elles un comité général subdivisé en commissions où les représentants des petits États étaient de temps à autre appelés pour y défendre les intérêts particuliers de leurs commettants. Est-il besoin d'ajouter que cela même n'était aussi qu'une apparence? En réalité, les questions considérables furent toutes préparées et débattues par les représentants des cinq grandes puissances, la France, l'Autriche, la Grande-Bretagne, la Prusse et la Russie. Les affaires soumises au Congrès étaient loin d'avoir toutes une

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand à Louis XVIII, 9 octobre 1814.

égale importance; elles ne s'imposaient pas au Congrès avec le même degré d'urgence. Quoique MM. de Talleyrand et de Labrador eussent dès le début réclamé très-nettement l'expulsion de Murat et la restauration des Bourbons de Naples, toute délibération sur ce sujet avait été ajournée. Le sort réservé à la Pologne, auquel se liait forcément, comme nous l'avons déjà expliqué, celui de la Saxe, devint au contraire l'occasion d'une lutte immédiate et très-vive; c'était le nœud gordien des négociations et la véritable question de paix ou de guerre qui pour le moment effaçait toutes les autres.

L'empereur Alexandre, échauffé plutôt que contenu par la résistance qu'il avait rencontrée chez M. de Talleyrand, continuait à demander le duché de Varsovie tout entier, aussi bien que la Saxe pour le compte de la Prusse. Ses vues, exprimées dans de fréquentes conversations avec les ministres d'Angleterre et d'Autriche, rencontraient chez ces deux hommes d'État un accueil assez différent. Lord Castlereagh, assez coulant sur le sort réservé à la Saxe, témoignait, quoique faiblement, peu de goût pour la création d'un royaume de Pologne. M. de Metternich avait une égale répugnance pour les deux combinaisons; mais il redoutait une rupture avec l'empereur Alexandre qui aurait eu pour effet de le rejeter du côté de la France. Il avait d'ailleurs laissé échapper des paroles de semi-adhésion qui maintenant l'embarrassaient beaucoup et qu'il n'o-

sait si vite démentir. Sur la reconstitution d'un royaume de Pologne doué d'institutions libérales et par conséquent dangereuses pour la sécurité des provinces voisines et polonaises despotiquement gouvernées, il avait de fortes objections qu'il se réservait de faire valoir quand le moment en serait venu. Le sacrifice de la Saxe lui coûtait moins. Il l'avait complètement abandonnée. Nous savons bien que M. de Metternich, averti de la grave responsabilité que la correspondance si précise de M. de Talleyrand faisait peser sur lui, s'en est toujours très-vivement défendu ; nous supposons même, peut-être à tort, que des explications et des notes fournies par le chancelier autrichien ont aidé l'éminent historien du Consulat et de l'Empire à combattre sur ce point les assertions de notre ambassadeur au Congrès, et à lui persuader que, si par habileté et par prudence M. de Metternich n'avait pas d'abord affiché son opposition à la confiscation de la Saxe, au fond il était décidé à n'y jamais prêter les mains. L'opinion de tous les contemporains bien informés et des diplomates autrichiens eux-mêmes n'admet pas cette tardive justification du chancelier de la cour de Vienne. On lit en effet à la date du 15 octobre, dans le journal de M. de Gentz, secrétaire du Congrès et confident de M. de Metternich, quelques mots qui la démentent absolument. « Le prince de Metternich veut céder, et il cédera. La Saxe est perdue¹. » Quoi qu'il

1. Journal de M. de Gentz, Leipzig, 1861.

en soit, une chose est certaine, c'est que M. de Talleyrand resta longtemps seul à défendre la cause intéressante de ce Roi si estimé, si honnête et si malheureux. Cet isolement ne l'effrayait pas beaucoup. Il avait le pressentiment qu'il ne durerait pas toujours. Cependant il pensait qu'il était bon de prendre ses précautions; dès le milieu d'octobre, il avait prié le roi Louis XVIII de faire quelque déclaration publique qui fût de nature à appuyer les démarches de son ambassadeur. Il demandait en même temps qu'on lui envoyât des instructions précises, qui l'autorisassent à promettre, s'il le fallait, à l'Autriche une assistance militaire effective contre les prétentions russes. Le Roi entra vivement dans la pensée de son ambassadeur.

« L'existence de la ligue dont vous me parlez est démontrée à mes yeux, et surtout le projet de se venger sur la France des humiliations que le Directoire et bien davantage Bonaparte ont fait souffrir à l'Europe. Jamais je ne me laisserai réduire là. Aussi j'adopte très-fort l'idée de la déclaration, et je désire que vous m'en envoyiez le projet plus tôt que plus tard; mais ce n'est pas le tout, il faut prouver qu'il y a quelque chose derrière, et pour cela il me paraît nécessaire de faire des préparatifs pour porter au besoin l'armée sur un pied plus considérable que celui où elle est maintenant!.... »

1. Lettre particulière de Louis XVIII à M. de Talleyrand (sans date), entre le 20 et le 27 octobre 1814.

L'appui énergique qu'il rencontrait auprès du chef de la dynastie des Bourbons rendait M. de Talleyrand plus hardi dans sa résistance aux impétueuses fantaisies de l'empereur Alexandre. Celui-ci en était de plus en plus irrité. Il voulut avoir un second entretien avec le représentant de la France et tenter encore une fois ce que pourrait sur lui la notification nette et hautaine de ses intentions. Averti par le prince Czartoryski, M. de Talleyrand accepta sans grand trouble cette entrevue, dont nous le laisserons faire lui-même le curieux récit.

« Il (l'empereur Alexandre) vint à moi avec quelque embarras. Je lui exprimai le regret de ne l'avoir encore vu qu'une fois. Il avait bien voulu, lui dis-je, ne pas m'accoutumer à une privation de telle nature, lorsque j'avais eu le bonheur de me trouver dans les mêmes lieux que lui. Sa réponse fut qu'il me verrait toujours avec plaisir, que c'était ma faute si je ne l'avais point vu ; pourquoi n'étais-je pas venu ? Il ajouta cette singulière phrase : « Je suis homme public, on peut toujours me voir. » Il est à remarquer que ses ministres et ceux de ses serviteurs qu'il affectionne le plus sont quelquefois plusieurs jours sans pouvoir l'approcher. « Parlons d'affaires, » me dit-il ensuite.

» Je ne fatiguerai point Votre Majesté des détails oiseux d'une conversation qui a duré une heure et demie ; je dois d'autant moins craindre de me borner à l'essentiel, que, quelques soins que je prenne d'abréger ce que j'ai à dire comme sorti de la bouche de

l'empereur de Russie, Votre Majesté le trouvera peut-être encore au-dessus de toute croyance. « A Paris, me dit-il, vous étiez de l'avis d'un royaume de Pologne; comment se fait-il que vous ayez changé? — Mon avis, sire, est encore le même. A Paris, il s'agissait du rétablissement de toute la Pologne, je voulais alors, comme je voudrais aujourd'hui, son indépendance; mais il s'agit maintenant de tout autre chose : la question est subordonnée à une fixation de limites qui mette l'Autriche et la Prusse en sûreté. — Elles ne doivent point être inquiètes. Du reste j'ai deux cent mille hommes dans le duché de Varsovie; que l'on m'en chasse. J'ai donné la Saxe à la Prusse; l'Autriche y consent. — J'aurais peine à le croire, tant cela est contre son intérêt; mais le consentement de l'Autriche peut-il rendre la Prusse propriétaire de ce qui appartient au roi de Saxe? — Si le roi de Saxe n'abdique pas, il sera conduit en Russie, il y mourra; un autre roi y est déjà mort. — Votre Majesté me permettra de ne pas la croire; le Congrès n'a pas été réuni pour voir un pareil attentat. — Comment, un attentat! Quoi! Stanislas n'est-il pas allé en Russie? Pourquoi le roi de Saxe n'irait-il pas? Le cas de l'un est celui de l'autre; il n'y a pour moi aucune différence. » J'avais trop à répondre. J'avoue à Votre Majesté que je ne savais comment contenir mon indignation. L'Empereur parlait vite. Une de ses phrases a été celle-ci : « Je croyais que la France me devait quelque chose. Vous me parlez toujours de principes : votre droit public n'est rien pour moi, je ne sais ce que c'est. Quel cas croyez-vous que je fasse de tous vos parchemins et de vos traités? (Je lui avais rappelé celui par

lequel les Alliés sont convenus que le grand-duché de Varsovie serait partagé entre les trois Cours.) Il y a pour moi une chose qui est au-dessus de tout, c'est ma parole ; je l'ai donnée, et je la tiendrai. J'ai promis la Saxe au roi de Prusse au moment où nous nous sommes rejoints. — Votre Majesté a promis au roi de Prusse de neuf à dix millions d'âmes, elle peut les lui donner sans détruire la Saxe. (J'avais un tableau des pays que l'on pouvait donner à la Prusse, et qui, sans renverser la Saxe, lui formeraient le nombre de sujets que les traités lui assurerent; l'Empereur l'a pris et gardé.) — Le roi de Saxe est un traître. — Sire, la qualification de traître ne peut jamais être donnée à un Roi, et il importe qu'elle ne puisse jamais lui être donnée. » J'ai peut-être mis un peu d'expression à cette dernière partie de ma phrase. Après un moment de silence : « Le roi de Prusse, me dit-il, sera roi de Prusse et de Saxe, comme je serai empereur de Russie et roi de Pologne. Les complaisances que la France aura pour moi sur ces deux points seront la mesure de celles que j'aurai moi-même pour elle sur tout ce qui peut l'intéresser. »

» Dans le cours de cette conversation, l'Empereur ne s'est point, comme dans la première que j'ai eue avec lui, livré à de grands mouvements : il était absolu et avait tout ce qui montre de l'irritation.

» Après m'avoir dit qu'il me reverrait, il s'est rendu au bal particulier de la Cour, où je l'ai suivi, ayant eu l'honneur d'y être invité¹... »

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 25 octobre 1814.

Ces violentes sorties que de temps à autre se permettait la colère feinte ou réelle de l'empereur de Russie ne tombaient pas seulement sur l'ambassadeur de France, qui était de force à les soutenir. Le ministre de l'Autriche, qui s'était peu à peu enhardi jusqu'à éléver quelques objections contre la reconstitution de la Pologne, avait été, « peu de jours après, traité par Alexandre avec une hauteur de langage qui aurait pu paraître extraordinaire même à l'égard d'un de ses serviteurs ».

« M. de Metternich lui ayant dit, au sujet de la Pologne, que s'il était question d'en faire une, eux aussi le pourraient, il avait non-seulement qualifié cette observation d'inconvenante et d'indécente, mais s'était emporté jusqu'à dire à M. de Metternich « qu'il était le seul en Autriche qui osât prendre un ton de révolte ». On ajoute que les choses auraient été poussées si loin que M. de Metternich lui aurait déclaré qu'il allait prier son maître de nommer un autre ministre que lui pour le Congrès. M. de Metternich sortit de cet entretien dans un état où les personnes de son intimité dirent qu'elles ne l'avaient jamais vu. Lui qui, peu de jours auparavant, avait dit au comte de Schullembourg qu'il se retranchait derrière le temps et faisait une arme de la patience, pourrait fort bien la perdre, si elle était mise à pareille épreuve¹. »

On commençait en effet à se prononcer fortement à Vienne contre les prétentions russes, et la cause du

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 31 octobre 1814.

roi de Saxe gagnait de plus en plus faveur parmi les représentants des petites Cours, qui se sentaient toutes menacées dans sa personne. La famille impériale et l'aristocratie autrichienne éprouvaient pour lui une sympathie profonde. On était généralement choqué de voir l'empereur Alexandre, s'érigéant en maître, prendre un ton et des manières de commandement qui rappelaient trop celles de Napoléon après ses plus éclatantes victoires. Les généraux russes et prussiens blessaient encore plus les amours-propres en se permettant vis-à-vis de leurs anciens alliés des fanfaronnades que ceux-ci n'avaient jamais entendues sortir de la bouche des officiers français, quand nos armées avaient occupé leurs capitales conquises. L'empereur d'Autriche, à qui Alexandre avait voulu en appeler contre la sourde opposition de M. de Metternich; lui avait doucement donné à entendre qu'il valait mieux pour les souverains laisser traiter leurs affaires par leurs ministres. Il y avait en Allemagne une réaction évidente contre la Prusse et la Russie. A Londres même, et parmi les membres du Parlement, on commençait à s'émouvoir. Lord Castlereagh, ministre responsable d'un souverain constitutionnel, était obligé de tenir compte de ce mouvement de l'opinion, et se mettait à son tour tardivement en ligne contre l'empereur Alexandre ; mais la crainte de paraître marcher d'accord avec la France le préoccupait toujours. Le cabinet

des Tuileries, en s'opposant aux projets russes en faveur de la Pologne, avait en termes nobles et dignes fait la réserve expresse des droits de cette antique nation.

« De toutes les questions qui doivent être traitées au Congrès (disaient les instructions remises à M. de Talleyrand), le Roi aurait considéré comme la première, la plus grande, la plus éminemment européenne, et comme hors de comparaison avec toute autre, celle de la Pologne, s'il eût été possible d'espérer qu'un peuple si digne de l'intérêt de tous les autres, par son ancéneté, sa valeur, les services qu'il a rendus autrefois à l'Europe, et par son infortune, pût être rendu à son antique et complète indépendance. Le partage qui le raya de la liste des nations fut le prélude, en partie la cause et peut-être jusqu'à un certain point l'excuse des bouleversements auxquels l'Europe a été en proie... »

Par suite de sa constante préoccupation de toujours dire autrement que la France, par suite aussi de sa répugnance pour les idées libérales dont les ministres de l'Angleterre étaient bien éloignés de se faire les champions, lord Castlereagh, alors très-coulant sur le chapitre de la Saxe, entreprit par écrit une controverse en règle avec l'empereur Alexandre au sujet de la Pologne. Dans un langage rude et presque acerbe, il s'attachait à démontrer « que l'acquisition du duché tout entier ou même de la majeure partie de cette province donnerait à l'empereur russe une supériorité de forces dangereuse pour les deux puissances voisines

et pour l'équilibre européen. Il signalait comme une menace permanente contre la paix générale et la tranquillité intérieure de l'Autriche et de la Prusse l'invitation faite aux Polonais de se rallier autour de l'Empereur pour travailler à la régénération de leur patrie, les nouvelles espérances, le nouvel encouragement donnés à l'activité et aux cabales de ce peuple léger et inquiet, la chance de voir renaître ces débats tumultueux dans lesquels les Polonais avaient si longtemps enveloppé leur pays et les pays voisins...»

Ces velléités de résistance de la part de l'Angleterre commençaient à inquiéter Alexandre. Cependant, tant que la Prusse ne se laisserait pas entraîner, il se tenait pour certain de triompher de l'opposition avouée de M. de Talleyrand, des répugnances cachées de M. de Metternich et des objections de lord Castlereagh. Les ministres prussiens, moins résolus que lui, semblaient faillir et reculer un peu devant les clamours poussées par tous les princes allemands. L'empereur de Russie comprit que tout allait être perdu, s'il ne faisait un nouvel effort pour lier irrévocablement le roi Guillaume de façon qu'il ne put jamais se dégager. Laissons M. de Talleyrand raconter comment il s'y prit.

«..... M. de Metternich et lord Castlereagh avaient persuadé au cabinet prussien de faire cause commune avec eux sur la question de la Pologne; mais l'espoir qu'ils avaient fondé sur le concours de la Prusse n'a

pas été de longue durée. L'empereur de Russie, ayant engagé le roi de Prusse à venir dîner chez lui il y a quelques jours, eut avec lui une conversation dont j'ai pu savoir quelques détails par ***. Il lui rappela l'amitié qui les unissait, le prix qu'il y attachait, tout ce qu'il avait fait pour la rendre éternelle. Leur âge étant à peu près le même, il lui était doux de penser qu'ils seraient longtemps témoins du bonheur que leurs peuples devraient à leur liaison intime. Il avait toujours attaché sa gloire au rétablissement d'un royaume de Pologne. Quand il touchait à l'accomplissement de ses désirs, aurait-il la douleur d'avoir à compter parmi ceux qui s'y opposaient son ami le plus cher et le seul prince sur les sentiments duquel il eût compté? Le Roi fit mille protestations, et lui jura de le soutenir dans la question polonaise. « Ce n'est pas assez, lui dit l'Empereur, que vous soyez dans cette disposition, il faut encore que vos ministres s'y conforment. » Et il engagea le roi à faire appeler M. de Hardenberg. Celui-ci étant arrivé, l'Empereur répéta devant lui ce qu'il avait dit et la parole que le Roi lui avait donnée. M. de Hardenberg voulut faire des objections; mais, pressé par l'empereur Alexandre, qui lui demandait s'il ne voulait pas obéir aux ordres du Roi, et ces ordres étant absolus, il ne lui resta qu'à promettre de les exécuter ponctuellement. Voilà tout ce que j'ai pu savoir de cette scène; mais elle doit avoir offert beaucoup de particularités que j'ignore, s'il est vrai, comme M. de Gentz me l'a assuré, que le prince de Hardenberg ait dit qu'il n'en avait jamais vu de semblable.

» Ce changement de la Prusse a fort déconcerté M. de Metternich et lord Castlereagh. Ils auraient voulu

que M. de Hardenberg eût offert sa démission, et il est certain que cela aurait pu embarrasser l'Empereur et le Roi; mais il ne paraît pas y avoir même pensé¹. »

En même temps qu'il remettait ainsi la main sur le roi de Prusse, l'empereur Alexandre résolut de tenter une dernière démarche auprès du représentant de la France.

« Avant que l'empereur Alexandre eût ramené la Prusse à lui, des personnes de sa confiance lui ayant conseillé de se tourner du côté de la France, de s'entendre avec elle et de me voir, il avait répondu qu'il me verrait volontiers, et que désormais, pour lui faire demander une audience, il fallait que je m'adressasse non au comte de Nesselrode, mais au prince Wolkonsky, son premier aide de camp. Je dis à la personne par laquelle l'avis m'en fut donné que, si je faisais demander une audience à l'Empereur, les Autrichiens et les Anglais ne pourraient pas l'ignorer, qu'ils en prendraient de l'ombrage et bâtiendraient là-dessus toute sorte de conjectures, et qu'en la faisant demander par la voie inusitée d'un aide de camp, je donnerais à mes relations avec l'Empereur un air d'intrigue qui ne pourrait convenir ni à l'un ni à l'autre. A quelques jours de là, comme il demandait pourquoi on ne m'avait pas vu, on lui fit connaître mes motifs, et il les approuva en ajoutant : « Ce sera donc moi qui l'attaquerai le premier. » Ayant souvent

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 11 novembre 1814.

l'occasion de me trouver avec lui dans de grandes réunions, je m'étais fait une règle d'être le moins possible sur son passage auprès de lui, de l'éviter autant que cela pourrait se faire sans manquer aux bienséances. J'en usai de la sorte samedi chez le comte Zichy.

» J'avais passé presque tout le temps dans la salle de jeu, et, profitant pour me retirer du moment où l'on se mettait à table, j'avais déjà gagné la porte de l'antichambre, lorsque, ayant senti une main qui s'appuyait sur mon épaule et m'étant retourné, je vis que cette main était celle de l'empereur Alexandre. Il me demanda pourquoi je ne l'allais pas voir, quand il me verrait, ce que je faisais le lundi, me dit d'aller chez lui ce jour-là le matin à onze heures, d'y aller en frac, de reprendre avec lui mes habitudes de frac, et en me disant cela il me pressait le bras et me le serrait d'une manière tout amicale.

» J'eus soin d'informer M. de Metternich et lord Castlereagh de ce qui s'était passé, afin d'éloigner toute idée de mystère et de prévenir tout soupçon de leur part.

» Je me rendis chez l'Empereur à l'heure indiquée. « Je suis, me dit-il, bien aise de vous voir. Et vous aussi, vous désiriez me voir, n'est-ce pas? » Je lui répondis que je témoignais toujours du regret de me trouver dans le même lieu que lui et de ne pas le voir plus souvent, après quoi l'entretien s'engagea.

« Où en sont les affaires, et quelle est maintenant votre position? — Sire, elle est toujours la même; si Votre Majesté veut rétablir la Pologne dans un état complet d'indépendance, nous sommes prêts à la

soutenir. — Je désirais à Paris le rétablissement de la Pologne, et vous l'approuviez; je le désire encore comme homme, comme toujours fidèle aux idées libérales, que je n'abandonnerai jamais; mais dans ma situation les désirs de l'homme ne peuvent pas être la règle du souverain. Peut-être le jour arrivera-t-il où la Pologne pourra être rétablie. Quant à présent, il n'y faut pas penser. — S'il ne s'agit que du partage du duché de Varsovie, c'est l'affaire de l'Autriche et de la Prusse beaucoup plus que la nôtre : ces deux puissances, une fois satisfaites sur ce point, nous serons satisfaits nous-mêmes; tant qu'elles ne le seront pas, il nous est prescrit de les soutenir, et notre devoir est de le faire, puisque l'Autriche a laissé arriver des difficultés qu'il lui était si facile de prévenir. — Comment cela? — En ne demandant pas à faire, lors de son alliance avec vous, occuper par ses troupes la partie du duché de Varsovie qui lui avait appartenu. Vous ne lui auriez certainement pas refusé, et si elle eût occupé ce pays, vous n'auriez pas songé à le lui ôter. — L'Autriche et moi, nous sommes d'accord. — Ce n'est pas là ce que l'on croit dans le public. — Nous sommes d'accord sur les points principaux. Il n'y a plus de discussion que pour quelques villages. — Dans cette question, la France n'est qu'en seconde ligne; elle est en première dans celle de la Saxe. — En effet, la question de la Saxe est pour la maison de Bourbon une question de famille. — Nullement, sire : dans l'affaire de la Saxe il ne s'agit point de l'intérêt d'un individu ou d'une famille particulière; il s'agit de l'intérêt de tous les Rois, il s'agit du premier intérêt de Votre Majesté elle-même, car son premier intérêt est de prendre

soin de cette gloire personnelle qu'elle a acquise, et dont l'éclat rejaillit sur son empire. Votre Majesté doit en prendre soin non-seulement pour elle-même, mais encore pour son pays, dont cette gloire est devenue le patrimoine. Elle y mettra le sceau en protégeant et faisant respecter les principes qui sont le fondement de l'ordre public et de la sécurité de tous. Je vous parle, sire, non comme ministre de France, mais comme un homme qui vous est sincèrement attaché.

— Vous parlez de principes; mais c'en est un que l'on doit tenir sa parole, et j'ai donné la mienne. — Il y a des engagements de divers ordres, et celui qu'en passant le Niemen Votre Majesté prit avec l'Europe doit l'emporter sur tout autre. Permettez-moi, sire, d'ajouter que l'intervention de la Russie dans les affaires de l'Europe est généralement vue d'un œil de jalouse et d'inquiétude, et que, si elle a été soufferte, c'est uniquement à cause du caractère personnel de Votre Majesté. Il est donc nécessaire que ce caractère se conserve en entier. — Ceci est une affaire qui ne concerne que moi, et dont je suis le seul juge. — Pardonnez-moi, sire; quand on est un homme de l'histoire, on a pour juge le monde entier. — Le roi de Saxe est l'homme le moins digne d'intérêt; il a violé ses engagements. — Il n'en avait pris aucun avec Votre Majesté; il n'en avait pris qu'avec l'Autriche; elle seule serait donc en droit de lui en vouloir, et tout au contraire je sais que les projets formés sur la Saxe font éprouver à l'empereur d'Autriche la peine la plus vive, ce que Votre Majesté ignore très-certainement, sans quoi, vivant, elle et sa famille, avec lui et chez lui depuis deux mois, elle n'aurait jamais pu

se résoudre à la lui causer. Ces mêmes projets affligen et alarment le peuple de Vienne. J'en ai chaque jour des preuves. — Mais l'Autriche abandonne la Saxe. — M. de Metternich, que je vis hier au soir, me montra dès dispositions bien opposées à ce que Votre Majesté me fait l'honneur de me dire. — Et vous-même, on dit que vous consentez à en abandonner une partie. — Nous ne le ferons qu'avec un extrême regret ; mais si, pour que la Prusse eût une population égale à celle qu'elle avait en 1806 et qui n'allait qu'à neuf millions deux cent mille âmes, il est nécessaire de donner de trois à quatre cent mille Saxons, c'est un sacrifice que nous ferons pour le bien de la paix. — Et voilà ce que les Saxons redoutent le plus. Ils ne demandent pas mieux que d'appartenir au roi de Prusse ; ce qu'ils désirent, c'est de n'être pas divisés. — Nous sommes à portée de connaître ce qui se passe en Saxe, et nous savons que les Saxons sont désespérés à l'idée de devenir Prussiens. — Non ; tout ce qu'ils craignent, c'est d'être partagés, et c'est en effet ce qu'il y a de plus malheureux pour un peuple. — Sire, si l'on appliquait ce raisonnement à la Pologne ? — Le partage de la Pologne n'est pas de mon fait. Il ne tient pas à moi que ce mal ne soit réparé ; je vous l'ai dit, peut-être le sera-t-il un jour. — La cession d'une partie des deux Lusaces ne serait point proprement un démembrément de la Saxe : elles ne lui étaient point incorporées ; elles avaient été jusqu'à ces derniers temps un fief relevant de la couronne de Bohême ; elles n'avaient de commun avec la Saxe que d'être possédées par le même souverain. — Dites-moi : est-il vrai que l'on fasse des armements en France ? (En

me faisant cette question, l'Empereur s'est approché si près de moi que son visage touchait presque le mien.) — Oui, sire. — Combien le roi a-t-il de troupes ? — Cent trente mille hommes sous les drapeaux et trois cent mille renvoyés chez eux, mais pouvant être rappelés au premier moment. — Combien en rappelle-t-on maintenant ? — Ce qui est nécessaire pour compléter le pied de paix. Nous avons tour à tour senti le besoin de n'avoir plus d'armée et le besoin d'en avoir une, de n'en avoir plus quand l'armée était celle de Bonaparte, et d'en avoir une qui fût celle du Roi. Il a fallu pour cela dissoudre et recomposer, désarmer d'abord et ensuite réarmer, et voilà ce qu'en ce moment on achève de faire. Tel est le motif de nos armements actuels : ils ne menacent personne ; mais quand toute l'Europe est armée, il a paru nécessaire que la France le fût dans une proportion convenable. — C'est bien ; j'espère que ces affaires-ci mèneront à un rapprochement entre la France et la Russie. Quelles sont à cet égard les dispositions du Roi ? — Le Roi n'oubliera jamais les services que Votre Majesté lui a rendus, et sera toujours prêt à les reconnaître ; mais il a ses devoirs comme souverain d'un grand pays et comme chef de l'une des plus puissantes familles de l'Europe. Il ne saurait abandonner la maison de Saxe. Il veut qu'en cas de nécessité nous protestions. L'Espagne, la Bavière, d'autres États encore protesteraient comme nous. — Ecoutez : faisons un marché ! Soyez aimable pour moi dans la question de la Saxe, et je le serai pour vous dans celle de Naples. Je n'ai point d'engagement de ce côté. — Votre Majesté sait bien qu'un tel marché n'est pas faisable. Il n'y a pas de

parité entre les deux questions. Il est impossible que Votre Majesté ne veuille pas par rapport à Naples ce que nous voulons nous-mêmes. — Eh bien! persuadez donc aux Prussiens de me rendre ma parole. — Je vois fort peu les Prussiens et ne viendrais certainement pas à bout de les persuader; mais Votre Majesté a tous les moyens de le faire. Elle a tout pouvoir sur l'esprit du Roi, elle peut d'ailleurs les contenter. — Et de quelle manière? — En leur laissant quelque chose de plus en Pologne. — Singulier expédient que vous me proposez! Vous voulez que je prenne sur moi pour leur donner. »

» L'entretien fut interrompu par l'impératrice de Russie, qui entra chez l'empereur. Elle voulut bien me dire des choses obligantes; elle ne resta que quelques moments, et l'empereur reprit: « Résumons-nous. » Je récapitulai brièvement les points sur lesquels je pouvais et ceux sur lesquels je ne pouvais pas composer, et je finis par dire que je devais insister sur la conservation du royaume de Saxe avec seize cent mille habitants. « Oui, me dit l'empereur, vous insistez beaucoup sur une chose *décidée*; » mais il ne prononça pas le mot de ce ton qui annonce une détermination qui ne peut changer¹. »

De part et d'autre les amours-propres étaient bien engagés; mais, depuis six semaines que duraient les conférences, la politique française avait gagné beaucoup de terrain. M. de Talleyrand pouvait mander en

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.

toute vérité au roi Louis XVIII « qu'on ne songeait plus à faire le vide autour de son ambassadeur ». Sans accepter encore l'idée de s'entendre avec nous pour résister à l'empereur Alexandre, lord Castlereagh et M. de Metternich s'étaient en effet habitués à venir confier leurs embarras à M. de Talleyrand ; ils cherchaient de bonne foi le moyen de revenir, sans rompre positivement, sur les demi-engagements qu'ils avaient pris avec la Russie et la Prusse. M. de Talleyrand leur répétait sous toutes les formes qu'il n'y en avait pas d'autre que de s'allier résolument avec la France. Cette offre les effrayait, et tout aussitôt ils retombaient dans les hésitations. Ce fut l'empereur Alexandre qui les en tira par une démarche aussi arrogante qu'inconsidérée. Tout à coup l'on apprit à Vienne que le prince de Repnin, gouverneur général de la Saxe pour la Russie, dans une proclamation adressée aux autorités saxonnnes, venait de leur annoncer « qu'en vertu d'une convention conclue dès le 27 septembre, l'empereur de Russie, de l'aveu de l'Autriche et de l'Angleterre, lui avait ordonné de remettre l'administration de la Saxe aux délégués du roi de Prusse, qui devait à l'avenir posséder ce pays. » A cette nouvelle, l'émotion fut extrême. L'indignation des petits princes allemands ne connut pas de bornes ; c'était un cri général contre l'ambition et l'audace des puissances du Nord, qui n'avaient pas hésité à porter un insolent défi à l'Europe en décidant

prématulement entre elles une question soumise aux délibérations du Congrès. M. de Metternich et lord Castlereagh se jetèrent dans les récriminations les plus vives. Ils étaient dans leur droit, car on abusait d'une façon odieuse de leur complaisance en représentant comme absolu et définitif un consentement qui n'avait jamais été de leur part que conditionnel. Cet étrange procédé de l'empereur de Russie les poussa à bout. Lord Castlereagh venait justement de recevoir de sa Cour l'ordre de défendre la cause de la Saxe plus chaudement qu'il ne l'avait fait jusqu'alors. Tous les généraux autrichiens se plaignaient hautement de ce qu'ils appelaient la faiblesse de M. de Metternich. Le plus considérable d'entre eux, le prince Schwarzenberg, s'en expliquait très-franchement avec l'empereur Alexandre :

“..... Après s'être quelque temps défendu de rompre le silence, le prince Schwarzenberg lui dit nettement que sa conduite envers l'Autriche avait été peu franche et même peu loyale, que ses prétentions tendaient à mettre la monarchie autrichienne dans un véritable danger, et les choses dans une situation qui rendrait la guerre inévitable, que si on ne la faisait pas maintenant (soit par respect pour l'alliance naissante, soit pour ne pas se montrer à l'Europe comme des étourdis qui n'avaient rien prévu et s'étaient mis, par une aveugle confiance, à la merci des événements), elle arriverait infailliblement d'ici à dix-huit mois ou deux

ans. Alors il échappa à l'Empereur de dire : « Si je m'étais moins avancé ! Mais, ajouta-t-il, comment puis-je me dégager ? Vous sentez bien qu'au point où j'en suis, il est impossible que je recule¹.... »

Chose singulière ! pendant qu'à Vienne le prince Schwarzenberg parlait de guerre à l'empereur Alexandre comme une éventualité possible, M. de Blacas, le confident des pensées intimes du roi Louis XVIII, en entretenait le duc de Wellington à Paris, et ne s'en montrait pas autrement effrayé pour l'avenir de la dynastie nouvellement restaurée. A l'ambassadeur d'Angleterre qui lui représentait les dangers de la guerre, il répondait « que ces dangers n'existaient pas, pourvu que l'Angleterre ne prît pas parti contre la France, » et il ajoutait que d'ailleurs, dans certains cas, la paix recèle plus de périls que la guerre la plus malheureuse². M. de Talleyrand avait plus de confiance que M. de Blacas ; il ne désespérait pas d'entraîner l'Angleterre dans la lutte, et s'y employait de son mieux. La situation devenait de plus en plus tendue. L'empereur Alexandre, tout à fait aigri par la persistance de l'opposition de M. de Talleyrand, dont il n'avait pu triompher ni par intimidation ni par caresses, s'exprimait sévèrement sur le compte du gouvernement français.

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 17 novembre 1814.

2. Dépêche du duc de Wellington à lord Castlereagh, 9 octobre 1814.

Il s'appliquait à remettre en relief ses difficultés et ses fautes, qui n'étaient que trop réelles. Il affectait de répéter qu'un gouvernement ainsi contesté ne pourrait jamais apporter grande force à ses alliés. Il menait à sa suite dans les salons de Vienne le prince Eugène de Beauharnais, pour lequel il s'était pris d'amitié. Plus d'une fois même on l'entendit se plaindre de ce que le cabinet des Tuilleries ne montrait pas assez d'égards pour la reine Hortense, qu'il honorait de sa protection. Avec une générosité qui était dans son caractère, mais qui ne desservait pas alors sa politique, le Tsar prenait presque maintenant la défense de Napoléon contre les Bourbons. Il reprochait, non sans raison, à Louis XVIII de manquer à la fois aux traités et aux convenances en ne payant pas les mois échus de la pension stipulée pour le prisonnier de l'île d'Elbe. On prétendait même, sans que cela ait été bien prouvé, qu'un jour il s'était écrié dans un moment de colère : « Bah ! s'ils m'y forcent, on leur lâchera le monstre ! » Comme on le peut bien croire, M. de Talleyrand ne demeurait pas en reste. Il représentait dans ses conversations l'empereur Alexandre comme un ambitieux sans principes, à la fois maniaque et hypocrite, enivré d'une position supérieure à son mérite, et mêlant à l'affection d'un jargon libéral et philanthropique les emportements d'une violence sauvage¹. M. de Metternich avait fini

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII.

par ne pas le ménager beaucoup plus. Il se moquait volontiers des airs d'Agamemnon qu'Alexandre prenait avec les autres souverains et de sa galanterie mystique avec les dames.

Au milieu de ces divisions, les affaires n'avançaient guère; elles reculaient plutôt. Depuis le 1^{er} novembre, jour où les représentants des huit puissances avaient été officiellement convoqués, ils n'avaient encore pu s'entendre sur rien d'important, et les chances de rupture s'accroissaient visiblement; mais plus l'avenir devenait menaçant, plus le Congrès semblait vouloir à tout prix s'en distraire. Les fêtes succédaient aux fêtes, et les souverains s'y mêlaient aussi bien que leurs ministres. L'empereur Alexandre y prenait la part la plus active. Visiteur assidu des cercles les plus élégants, empressé auprès des étrangères les plus aimables, il organisait pour elles de petites loteries de société, où il apportait pour sa part des cadeaux d'un prix considérable, sauf à mal dissimuler sa mauvaise humeur, lorsque le hasard ne favorisait point celles qu'il avait plus particulièrement distinguées. Ce n'étaient que concerts, soirées, bals à la cour, divertissements de toute sorte, et le prince de Ligne pouvait plaisamment répondre aux mécontents : « De quoi vous plaignez-vous? Si le Congrès ne marche pas, il danse. »

La crise approchait cependant. L'opposition de l'Angleterre et de l'Autriche contre l'omnipotence de l'em-

pereur de Russie se dessinait chaque jour davantage. L'empereur François ne la dissimulait pas lui-même à son hôte. « Nous autres souverains, lui avait dit l'empereur Alexandre, nous sommes obligés dans le cas actuel de nous conformer au vœu du peuple et de le suivre. Le vœu du peuple saxon est de n'être pas partagé. Il aime mieux appartenir tout entier à la Prusse que si la Saxe était divisée ou morcelée. » — L'empereur d'Autriche lui répondit : « Je n'entends rien à cette doctrine. Voici quelle est la mienne. Un prince peut, s'il le veut, céder une partie de son pays. Il ne peut pas céder tout son pays et tout son peuple. S'il abdique, son droit passe à ses héritiers légitimes : il ne peut pas les en priver, et l'Europe n'en a pas le droit. — Cela n'est pas conforme aux lumières du siècle, dit l'empereur Alexandre. — C'est mon opinion, répliqua l'empereur d'Autriche ; ce doit être celle de tous les souverains, et conséquemment la vôtre. Pour moi, je ne m'en départirai jamais ! »

Lord Castlereagh était, de son côté, tombé dans cet état de perplexité qui chez les hommes énergiques précède quelquefois les résolutions définitives. « Il est comme un voyageur qui a perdu sa route, écrivait M. de Talleyrand, et ne peut plus la retrouver ; honteux d'avoir rapetissé la question polonaise et d'avoir

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII, 24 décembre 1814.

vainement épuisé tous ses efforts sur cette question, d'avoir été dupe des Prussiens, quoique nous l'eussions averti, et de leur avoir abandonné la Saxe, il ne sait plus quel parti prendre; il est inquiet d'ailleurs de l'état de l'opinion en Angleterre^{1.} »

A mesure que ces incertitudes augmentaient, lord Castlereagh allait de plus en plus consulter M. de Talleyrand, et M. de Talleyrand ne manquait pas de lui faire sentir qu'on perdrat son temps, si l'on ne commençait par reconnaître officiellement les droits du roi de Saxe; le plus sûr serait de passer une convention particulière entre la France, l'Angleterre et l'Autriche.

« ...Une convention? reprit lord Castlereagh. C'est donc une alliance que vous proposez? — Cette convention, lui dis-je, peut très-bien se faire sans alliance; mais ce sera une alliance, si vous le voulez. Pour moi, je n'y ai aucune répugnance. — Mais une alliance suppose la guerre ou peut y mener, et nous devons tout faire pour éviter la guerre. — Je pense comme vous; il faut tout faire, excepté de sacrifier l'honneur, la justice et l'avenir de l'Europe. — La guerre, répliqua-t-il, serait vue chez nous de mauvais œil. — La guerre serait populaire chez vous, si vous lui donniez un grand but, un but véritablement européen. — Quel serait ce but? — Le rétablissement de la Pologne. » Il ne repoussa point cette idée, et se contenta de répondre: « Pas encore. » Du reste, je n'avais fait pren-

1. Même lettre du 24 décembre 1814.

dre ce tour à la conversation que pour le sonder et savoir à quoi, dans une supposition donnée, il serait disposé. « Que ce soit, lui dis-je, par une convention, ou par des notes, ou par un protocole signé de vous, de M. de Metternich et de moi, que nous reconnaissions les droits du roi de Saxe, la forme m'est indifférente : c'est la chose seule qui importe. — L'Autriche, me dit-il, a reconnu les droits du roi de Saxe ; vous les avez reconnus *officiellement* ; moi, je les reconnais *hautement* : la différence entre nous est-elle donc si grande qu'elle exige un acte tel que vous le demandez ? » Nous nous séparâmes après être convenus qu'il proposerait de former une commission pour laquelle chacun de nous nommerait un plénipotentiaire...

» Le lendemain matin, il m'envoya lord Stewart pour me dire que tout le monde consentait à l'établissement de la commission, et que l'on n'y faisait d'autre objection, sinon que l'on s'opposait à ce qu'il y eût un plénipotentiaire français. « Qui s'y oppose ? » demandai-je vivement à lord Stewart. Il me dit : « Ce n'est pas mon frère. — Et qui donc ? » repris-je. Il me répondit en hésitant : « Mais ce sont... » et il finit par bégayer le mot d'Alliés. A ce mot, toute patience m'échappa, et, sans sortir dans mes expressions de la mesure que je devais garder, je mis dans mon accent plus que de la chaleur, plus que de la véhémence. Je traçai la conduite que, dans des circonstances telles que celles-ci, l'Europe avait dû s'attendre à voir tenir par les ambassadeurs d'une nation telle que la nation anglaise, et, parlant ensuite de ce que lord Castlereagh n'avait cessé de faire depuis qu'il était à Vienne, je dis que sa conduite ne reste-

rait point ignorée, qu'elle serait jugée en Angleterre comme elle le méritait, et j'en laissai entrevoir les conséquences pour lui. Je ne traitai pas moins sévèrement lord Stewart lui-même pour son dévouement aux Prussiens, et je finis par déclarer que, s'ils voulaient toujours être des hommes de Chaumont et faire toujours de la coalition, la France devait au soin de sa propre dignité de se retirer du Congrès et que, si la commission projetée se formait sans qu'un plénipotentiaire français y fût appelé, l'ambassadeur de Votre Majesté ne resterait pas un seul jour de plus à Vienne. Lord Stewart, interdit et avec l'air alarmé, courut chez son frère. Je l'y suivis quelques moments après; mais lord Castlereagh n'y était pas¹. »

Si effarouché qu'au premier abord lord Castlereagh eût été de l'offre d'alliance de M. de Talleyrand, il ne devait pas tarder à l'accepter bientôt. Ce qui le détermina, ce fut la nouvelle reçue dans les derniers jours de décembre que la guerre avait cessé entre l'Angleterre et les États-Unis. Les cabinets de Londres et de Washington, après diverses alternatives de succès et de revers, venaient de signer la paix sous la médiation de la Hollande. Le gouvernement anglais, débarrassé d'une lutte dont l'issue lui avait causé de sérieuses inquiétudes, recouvrait la libre disposition de ses forces. Son représentant se sentait autorisé à prendre

1. Lettre particulière de M. de Talleyrand au roi Louis XVIII
28 décembre 1814.

désormais un ton plus décidé, et, ce qui ne lui importait pas moins, en état de mettre ses actes au niveau de ses paroles. Au sortir d'une conférence où l'attitude des Russes et des Prussiens avait été plus que jamais absolue et hautaine, lord Castlereagh exaspéré dressa lui-même un projet de traité qui, légèrement modifié, reçut le 3 janvier 1815, avec sa signature, celle des ministres des affaires étrangères de la France et de l'Autriche.

« Par ce traité, il était convenu que les parties contractantes s'engageraient à agir de concert et avec désintéressement pour donner suite aux stipulations du traité de Paris, et à se tenir toutes trois pour attaquées, si les possessions d'une seule venaient à l'être; si l'une d'entre elles se trouvait menacée, les autres interviendraient en sa faveur, d'abord à l'amiable, puis activement, et, dans ce dernier cas, chacune mettrait sur pied une force de cent cinquante mille hommes, dont trente mille de cavalerie, l'Angleterre se réservant de fournir son contingent en troupes étrangères à sa solde. En cas de guerre, on se concerterait sur la nature des opérations, sur le choix du général en chef, et, s'il le fallait, on prendrait de nouveaux arrangements pour augmenter les contingents. La paix ne pourrait être faite que d'un commun accord ; les hautes puissances promettaient de regarder le traité de Paris comme ayant force pour régler l'étendue de leurs possessions respectives; elles pourraient inviter d'autres États à s'unir à elles; elles repousseraient toute agression dirigée contre le territoire des Pays-Bas et du Ha-

novre. Enfin deux articles séparés portaient, l'un que la Bavière, le Hanovre et les Pays-Bas seraient invités à accéder au traité, l'autre qu'il ne devrait être communiqué par aucun des signataires sans le consentement de tous les autres. »

Les clauses de la convention du 3 janvier 1815 ne devaient pas, dans la pensée des signataires et surtout dans celle de M. de Talleyrand, rester une lettre morte. Tout en pensant (avec grande raison, comme l'événement l'a prouvé) que la Russie et la Prusse finiraient par céder et rendraient ainsi les préparatifs militaires inutiles, l'ambassadeur de France, afin d'être prêt à tout événement, demanda qu'on mit à sa disposition sous un prétexte quelconque le général Ricard, officier distingué qui avait déjà fait la guerre en Pologne. Pour plus de précautions, il fit également décider qu'on inviterait la Porte à faire, le cas échéant, une diversion contre la Russie. Louis XVIII adopta avec empressement toutes les idées de M. de Talleyrand. Sans que rien y parût, parce que l'on craignait d'effrayer les esprits, le gouvernement français se prépara, le cas échéant, à soutenir par la guerre la politique que son représentant venait de faire prévaloir à Vienne.

Le traité du 3 janvier 1815, resté secret, devenu inutile par suite des concessions de la Russie et de la Prusse, a passé presque inaperçu. Le souvenir s'en est comme perdu dans l'ensemble de ces transactions de

Vienne dont le nom même nous importune, et qui sont restées si justement impopulaires. Pour n'avoir pas été suffisamment connu, ce fait singulier d'une coalition — où la France jouait le premier rôle — substituée au bout de quelques mois à cette autre coalition vieille de vingt années, et dont elle avait fini par être la victime, mérite à coup sûr de fixer l'attention des esprits réfléchis. Peut-être n'y avait-il pas une parfaite mesure dans les paroles de M. de Talleyrand annonçant à Louis XVIII « qu'il venait de donner à la France un système fédératif tel que cinquante années de négociations auraient à peine semblé pouvoir le lui procurer. » La satisfaction d'avoir mené à bien une œuvre si difficile le poussait à s'en exagérer la portée et les avantages. Comme le remarque M. de Viel-Castel, toujours bon juge en ces matières, tout n'était pas bénéfice dans une combinaison qui, en nous donnant des alliés jaloux et malveillants, nous constituait en état d'hostilité contre la seule puissance chez laquelle nous rencontrions alors quelque sympathie et une certaine disposition à nous relever de nos revers; mais, il faut le reconnaître, M. de Talleyrand avait raison quand il attribuait surtout le succès inattendu que la France venait de remporter à Vienne à la situation évidemment impartiale que lui avaient faite les stipulations acceptées par elle du traité de Paris. C'est en proclamant avec une autorité sans pareille notre com-

plet désintéressement dans toutes les questions de territoire que notre ambassadeur avait pu calmer doucement les ombrages, ramener insensiblement les esprits et conduire peu à peu trois de ses collègues à se lier envers nous par des engagements formels dont, à l'ouverture du Congrès, la seule pensée les eût tous épouvantés. Il n'était pas moins dans le vrai, nous le croyons, quand, écrivant peu de jours après au roi Louis XVIII, il lui donnait à entendre « que si les hostilités éclataient, bien qu'on eût assigné pour but à la convention du 3 janvier de compléter le traité de Paris, il pourrait en sortir pour la France, et au grand avantage de l'Europe elle-même, des résultats beaucoup plus étendus. »

L'histoire n'est-elle pas là en effet pour montrer combien M. de Talleyrand avait chance de ne pas se tromper, et l'expérience ne nous apprend-elle pas comment les guerres, une fois entamées, entraînent forcément après elles toutes leurs conséquences, inattendues pour tout le monde, mais d'ordinaire profitables aux nations qui les ont vaillamment entreprises et heureusement conduites? Après les grandes batailles ou gagnées ou perdues, les jalouses précautions de la diplomatie ne sont plus guère de mise, et les engagements mis ou non par écrit ne gênent pas autrement les vainqueurs. Sans sortir de notre pays, nous en avons quelques exemples. Qui eût dit à la Russie et à l'Autri-

che, quand nous allions défendre en Pologne les droits assez douteux de Stanislas Leczinsky, que nous y gagnerions la Lorraine? Et l'Angleterre, quand, avec tant de plaisir, elle nous voyait naguère courir à Magenta et à Solferino pour défendre la cause de l'Italie, se doutait-elle que nous en reviendrions pour occuper Nice et la Savoie? Malheureusement il n'a pas été donné au traité du 3 janvier 1815 de porter des fruits aussi considérables. Constatons seulement qu'aux premiers jours de l'année 1815 la coalition européenne se trouvait détruite de la main même du chef de la maison de Bourbon. Est-ce sa faute si, quelques mois après, le faisceau en était renoué plus solidement que jamais, afin de résister aux violents assauts du terrible prisonnier échappé de l'île d'Elbe?

De la lecture attentive des volumes de M. de Viel-Castel, des détails plus circonstanciés dans lesquels nous sommes entrés pour notre propre compte, du rapprochement que nous avons essayé d'établir entre les conférences de Châtillon et les négociations du Congrès de Vienne, il nous paraît résulter un grave et utile enseignement. Cet enseignement, qu'il ne faut pas se lasser de remettre souvent sous les yeux des peuples comme de ceux qui les gouvernent, le voici : L'Europe, par une juste appréciation de ses intérêts et de son droit, par un sentiment vague si l'on veut, mais généreux en soi et parfaitement fondé, de ce qu'elle doit à la sainte

cause de la civilisation, de la justice et de l'humanité, l'Europe, disons-nous, ne veut ni ne peut supporter longtemps la suprématie abusive d'aucun souverain ni d'aucune nation. D'où qu'elles viennent et si bien qu'elles se déguisent, les tentatives d'influence trop directe et d'action trop impérieuse la trouveront toujours prête à réagir contre elles. Il en a toujours été ainsi. Cela était vrai au siècle de Charles Quint, sous le règne de Louis XIV et sous la domination de Napoléon I^r. Cela est plus vrai encore aujourd'hui, car, en ces jours de calme et de tranquillité relative qui ont succédé aux tempêtes de la Révolution et de l'Empire, l'Europe est devenue plus ombrageuse et s'émeut à moins de frais. L'équilibre lui paraît maintenant compromis par de simples déplacements de forces qui autrefois ne l'auraient pas également inquiétée. Elle se trouble surtout quand elle suppose des prétentions excessives à des pouvoirs qu'elle sait irresponsables, exempts de tout contrôle, capables par conséquent de lui donner le change sur leurs secrets desseins. C'est ainsi qu'à Vienne en 1815, quoiqu'elle fût loin de prendre l'empereur Alexandre pour ce qu'il voulait se donner alors, c'est-à-dire pour un autre Napoléon, l'Europe s'entendit pour se coaliser contre lui. C'est ainsi qu'en 1854 elle se trouvait aussi d'accord pour s'opposer aux vues réelles ou supposées de l'empereur Nicolas sur Constantinople. Il n'en sera jamais

autrement. Oserai-je en conclure que si une nation a raison de vouloir veiller elle-même à la conduite de ses affaires intérieures, elle a tout autant de motifs pour n'abandonner à personne, même au plus habile, même au mieux intentionné, la direction exclusive de sa politique extérieure? Il y a deux fautes dont les souverains qui n'ont à compter avec rien, ni avec personne, ont de la peine à se garder eux-mêmes : l'exagération des dépenses et l'ingérence abusive dans les affaires des autres pays. C'est à la suite d'embarras causés au dedans par le gaspillage des finances, au dehors par l'affectation blessante d'une suprématie trop despote, que les gouvernements les plus forts ont fait mettre en doute leur solidité. Jamais pareils excès n'ont profité soit à la réputation définitive du prince qui se les permet, soit aux intérêts bien entendus de la nation qui les supporte.

M. DE CAVOUR

ET LA CRISE ITALIENNE.

*A propos des Récits et Souvenirs, par M. W. de La Rive, Paris, 1862.
(Revue des Deux Mondes, 15 septembre 1862.)*

J'ai été étroitement lié avec M. de Cavour. En 1833, lors d'une grave maladie que j'ai faite à Turin, il m'a veillé pendant des nuits entières et prodigué des soins presque fraternels. J'ai depuis entretenu avec lui un commerce que les événements survenus en France et en Italie ont seuls interrompu. L'affection était toutefois demeurée entière, et j'ai toujours pensé que sa personne et sa politique avaient été mal jugées en France. C'est pourquoi, peu de temps après sa mort et pour rectifier des impressions suivant moi passablement erronées, j'ai écrit en 1862 les lignes que l'on va lire.

La crise que traverse aujourd'hui l'Italie peut affliger, mais ne saurait, à vrai dire, surprendre personne. Voici longtemps que les esprits réfléchis la sentaient venir, et depuis quelques mois elle était devenue à peu près inévitable. Pourquoi a-t-elle si vite éclaté? Comment l'heure fatale des épreuves a-t-elle sonné si-

tôt pour cette œuvre laborieuse et compliquée de l'unité italienne ? C'est ce que je voudrais rechercher brièvement, sans passion d'aucune sorte et sans parti pris. Assez d'autres ont prodigué l'excitation à ces ardentess populations alors qu'elles avaient surtout besoin de sages avertissements ; assez d'autres, et les mêmes peut-être, leur jettent l'injure, si la destinée les trahit. Pour moi, je ne saurais oublier que j'ai passé au milieu d'elles les moments les meilleurs et les plus agréablement occupés de ma vie. J'étais en 1840 chargé d'affaires à Naples ; en 1835, j'avais fait à Rome l'intérim de premier secrétaire après avoir rempli les mêmes fonctions à Turin vers 1833. Faut-il tout dire ? mes souvenirs remontent plus loin encore, et j'ai compté parmi les nombreux attachés de cette brillante ambassade dont M. de Chateaubriand a laissé à la postérité un récit plus pittoresque peut-être que fidèle. Des motifs indépendants de ma volonté m'ont, il y a quelques mois, ramené au sein de ces gracieuses contrées, déjà si connues et toujours plus admirées. Spectateur oisif cette fois, mais non pas indifférent, j'ai habité pendant le dernier hiver cette magnifique capitale des papes, où j'ai vu mourir jadis Léon XII et introniser Pie VIII. J'ai encore une fois monté les rampes doucement inclinées du Vatican et arpentré les longs corridors du Quirinal si souvent traversés sous le pontificat de Grégoire XVI. À Naples et en Sicile, j'ai retrouvé rendus à la

liberté d'anciens amis, dont quelques-uns, déjà suspects, avaient depuis mon absence expié dans la disgrâce, dans l'exil, ou, comme Poerio, dans d'étroits cachots, la méfiance inspirée à l'ombrageux roi Ferdinand.

D'autres contrastes m'attendaient à Turin. Là fonctionnait un parlement né d'élections libres. J'ai surpris en pleine crise ministérielle la paisible cité qu'au lendemain de la révolution de juillet Charles-Albert, brouillé avec ses complices de 1821, gouvernait de compte à demi avec les jésuites. L'ancienne capitale du petit Piémont m'a semblé n'avoir rien perdu de ses habitudes régulières et de son aspect un peu monotone. Les uniformes y abondent toujours, ils s'y maintiennent plus que jamais en grand honneur ; mais au lieu de soldats habillés à l'allemande, c'étaient des gardes nationaux qui défilaient devant moi, tambour en tête, dans ces mêmes rues où je me souvenais d'avoir vu les jeunes cadets de l'École militaire dévotement conduits à la promenade par des abbés à petit collet qui, à coup sûr, ne s'imaginaient pas former si bien leurs élèves pour battre un jour les Autrichiens. J'ai couru à l'ancien hôtel de l'ambassade française ; il était devenu le club de la noblesse. Des journaux de toutes couleurs, la plupart trop dangereux pour passer les frontières de l'Empire français, s'étalaient dans ces salons, où naguère, en 1833, de rares visiteurs, séduits par l'attrait du fruit défendu, venaient de temps

à autre, à leurs risques et périls, savourer la plus agréable des jouissances et se former à la meilleure école qui soit au monde, à savoir, l'entretien familial d'un esprit supérieur à la fois aimable et sage. C'est bien dans cette pièce, au coin de cette lourde cheminée en boiserie massive, que j'ai plus d'une fois entendu le noble marquis d'Azeglio, le doux comte de Balbo, le gracieux poète Silvio Pellico, causer avec M. de Barante. Voici le cabinet où Camille de Cavour, affranchi par sa démission du joug de la discipline militaire, s'efforçait toujours d'entraîner après dîner notre ambassadeur. Quelle n'était pas la curiosité de cet infatigable interrogateur ! Quand il craignait d'avoir lassé la complaisance pourtant infinie du chef de notre légation, venait le tour de l'obscure secrétaire. Ce n'était point petite besogne que d'expliquer à ce futur ministre de l'Italie de 1859 tout ce qu'il avait besoin de savoir sur les hommes et sur les choses de la France de 1830. Mise sur ce chapitre, la conversation ne s'arrêtait plus. Que de fois, avec le vif entrain et la confiance facile de notre âge, n'avons-nous point ainsi passé ensemble les nuits, moi, vantant les mérites de nos institutions parlementaires, lui, rêvant d'en doter un jour sa patrie, sans nous douter ni l'un ni l'autre que cette heureuse liberté, le jour où elle serait acquise à l'Italie, serait enlevée à la France !

Vous n'étiez plus là, Cavour, vous n'étiez plus là

pour me serrer la main!... Il ne m'a pas été donné de vous féliciter de vos succès, ni de vous confier mes tristesses patriotiques. La mort jalouse vous a traitrusement surpris comme un ouvrier plein de zèle enlevé trop tôt à sa tâche inachevée. Mais au milieu de ce pays que vous avez rempli de votre nom, et que j'ai trouvé courbé comme un seul homme sur votre tombe à peine fermée, j'ai pu du moins fréquenter ceux qui vous avaient le mieux connu et le plus aimé. A Turin et partout j'ai de préférence recherché cette élite d'hommes généreux qui d'un bout de l'Italie à l'autre avait répondu à votre appel, accepté votre direction et reçu vos mots d'ordre. Tous ces amis et ces compagnons de Cavour, qui d'un œil avide épiaient, il y a vingt ans, les moindres mouvements de la France libérale, comprendront que je la veuille entretenir aujourd'hui des affaires de leur pays. Ils se sont jadis instruits à notre école: ils nous avaient choisis presque pour guides. Nos fautes leur ont servi comme des exemples à éviter, et nos désastres mêmes ont profité à leur cause. Hier encore, on eût dit qu'ils nous avaient dépassés sans encombre dans la voie glorieuse, mais semée de périls, qui mène les peuples à la complète possession d'eux-mêmes. Cependant la discorde, fatale ennemie des libres institutions, s'est glissée parmi eux. Peut-être touchent-ils à l'une de ces catastrophes où déjà tant de fois a sombré la fortune de l'Italie. C'est pourquoi

il me semble que je cède à leur secrète impulsion et remplis un devoir lorsque, dans un intérêt commun aux deux nations, je viens, au milieu de la confusion des événements accomplis, scruter la cause des difficultés de l'heure présente, sonder les incertitudes de l'avenir et tâcher de découvrir quels sont pour eux, au moment où j'écris, de l'avis de leurs plus sincères partisans, les motifs de craindre ou les raisons d'espérer.

Tout en se gardant de méconnaître l'influence des idées générales et l'action des courants de l'opinion publique, les gens éclairés qui ne se paient point de mots, qui ont appris la politique par les affaires, non par les livres, savent parfaitement à quel point dans la pratique l'homme supérieur met efficacement la main aux événements de son temps, comment il peut, à son gré, en accélérer ou en ralentir le cours, les marquant presque de son empreinte, et, s'il a été heureux autant qu'énergique et habile, leur imprimer, de son vivant, une physionomie pour ainsi dire toute personnelle, qu'ils continuent le plus souvent à garder même après sa mort. M. de Cavour a été l'un de ces hommes. Pour pénétrer le secret des révolutions qui ont renouvelé la face de l'Italie en 1859, comme pour se reconnaître dans le tumulte des actes désordonnés qui viennent de troubler le midi de la péninsule, il faut posséder la clef du caractère de celui qui le premier a donné le branle à tout le mouvement italien ; car si le grand

agitateur n'est plus, ses successeurs ont, en partie du moins, hérité de sa méthode, à peu près comme ces disciples du sorcier qui, ayant appris de leur maître à évoquer le diable, avaient oublié de lui demander la formule nécessaire pour le faire obéir et l'obliger à rentrer sous terre.

Voici heureusement deux récentes publications qui, en montrant M. de Cavour sous son véritable jour, permettent désormais de juger l'œuvre aussi bien que l'artisan. L'œuvre parlementaire du ministre piémontais vient d'être publiée, et fournit en ce sens des renseignements précieux, quoique peut-être un peu trop officiels. Les récits et souvenirs de M. William de La Rive, justement parce qu'ils n'ont aucune prétention de ce genre, révèlent encore mieux M. de Cavour à tous ceux qui ne l'ont point personnellement connu. Admis, quoique plus jeune que lui, dans son plus familier commerce, M. William de La Rive a parfaitement saisi et rendu les traits originaux de la physionomie historique de son illustre parent. Ces pages faciles, écrites un peu capricieusement, mais non sans verve et sans talent, qui prennent M. de Cavour à son enfance, qui le suivent pas à pas pendant sa carrière si courte mais si remplie, qui le conduisent jusqu'au jour de sa mort prématurée, racontée elle-même, dans ce livre de famille, avec une touchante émotion par la nièce chérie qui lui ferma les yeux, nous font con-

naître intimement ce grand ministre. On voit pour ainsi dire éclore sous ses yeux, se former et grandir les multiples aptitudes qui, d'un jeune sous-lieutenant retiré du service et pendant quinze années à peu près exclusivement occupé de la culture de ses terres, firent si rapidement, comme du jour au lendemain, un des politiques les plus merveilleusement doués qui furent jamais. Quel homme d'État fut, en effet, par sa situation, par ses qualités, par le fond même de sa nature, mieux préparé d'avance pour la mission qui lui était destinée ici-bas? Et lorsque l'heure fut venue de l'entreprendre, quelle ardeur, quelle hardiesse et quelle promptitude dans l'exécution! Nul parmi les plus célèbres ne se montra plus tenace et cependant plus souple et plus délié. Sa fermeté indomptable n'était toutefois empreinte d'aucune raideur affectée; elle était au contraire revêtue et comme voilée d'une certaine bonhomie naturelle et quelque peu narquoise. Il y a un vrai plaisir d'intelligence et comme une sorte d'intérêt dramatique à le considérer dans le récit de M. de La Rive, tantôt marchant à ciel ouvert et tout droit vers le but qu'il s'est proposé, tantôt s'en approchant peu à peu avec des ambages infinis, par des voies détournées, à l'aide de moyens où l'adresse, il faut le dire, avait parfois plus de part qu'une trop rigide rectitude. Plein de mépris pour la routine, ennemi des règles étroites et des prescriptions minutieuses, il s'en-

tendait singulièrement et même se plaisait aux détails de l'administration. Dans quelque branche que ce fût des services publics (et il les mania tous), ce gentilhomme amateur, devenu ministre à quarante ans, se trouva être, quand la nécessité s'en fit sentir, un organisateur excellent. Fin diplomate s'il en fut, il ne prenait guère la peine de s'imposer la réserve de la profession. Il ne craignait pas d'user, à l'occasion, envers ceux avec lesquels il traitait, d'un très-libre langage, confiant qu'il était, en négociations comme en toutes choses, dans l'effet de sa parole et dans son ascendant sur les personnes; mais c'est surtout au plus profond des opinions mêmes de M. de Cavour qu'apparaît un contraste des plus singuliers et véritablement extraordinaire. Pour qui sait bien déchiffrer les bizarres complications de cette riche nature, il est facile d'y découvrir comme deux courants opposés en état de lutte permanente. Peut-être risquons-nous d'étonner beaucoup quelques-uns de ses admirateurs les plus passionnés comme de ses détracteurs acharnés, si nous osons avancer que cet esprit si aventureux, si révolutionnaire, faudrait-il dire (mais l'épithète sonne mal aujourd'hui à de trop chastes oreilles), a débuté par être, et, malgré les apparences, n'a jamais cessé de demeurer, en ce qui touchait la politique intérieure, un conservateur très-décidé, et, pour risquer le vrai mot, une façon de doctrinaire italien.

Tel nous l'avons connu à Turin en 1833, tel il se montre dans son active correspondance avec ses parents et ses amis de Genève, adhérant le plus souvent de tout son cœur, jusqu'en 1848, à la politique de M. de Broglie et de M. Guizot, plein de mauvaise humeur, n'en déplaise à ses amis d'outre-mer, contre ce qu'il appelle « les dégoûtantes diatribes des journaux ministériels anglais sur les princesses espagnoles et sur le roi Louis-Philippe¹ ». C'est au milieu du centre droit que tout d'abord il prend position en entrant dans les chambres piémontaises. Il appuie sans balancer de son vote et de sa parole le ministère catholique et libéral de MM. de Balbo et d'Azeglio. Il n'hésite pas à combattre de toutes ses forces le cabinet Rattazzi, qui, en appelant l'extrême gauche aux affaires, allait bientôt entraîner le malheureux roi Charles-Albert à la déroute de Novare. A peine peut-il trouver d'assez énergiques paroles pour repousser l'impôt progressif, pour blâmer les déclamations furibondes et les prises d'armes intempestives contre les Autrichiens. Il ne cesse de s'opposer de toute sa vigueur à l'emploi des procédés violents par lesquels le parti avancé s'efforçait d'exalter en Italie les passions de la multitude. Il ne redoute pas seulement pour son pays la contagion des mouvements insurrectionnels qui lui apparaissent

1. Lettre de M. de Cavour à M. William de La Rive.

comme un affreux désordre. Il promène sur l'Europe bouleversée de 1848 un regard effrayé, et se laisse aller aux plus tristes prévisions. « Encore un instant, s'écrie-t-il au mois de novembre 1848, et nous verrons, comme dernier résultat du procédé révolutionnaire, Louis-Napoléon sur le trône¹. » N'est-il pas singulier d'entendre M. de Cavour devancer ainsi de quelques années la prédiction de M. Thiers dans un discours que les vociférations des tribunes publiques l'empêchèrent de prononcer, mais qu'il voulut imprimer le lendemain tout au long dans son journal, le *Risorgimento*? Les masses ne goûtent guère, on le sait, les prophètes qui les contrarient. M. de Cavour, si populaire aujourd'hui à Turin, fut donc, par le ressentiment des démocrates de cette ville, écarté du parlement. Il y rentrait cependant peu de mois après, grâce à l'appui des modérés, et ce furent les exigences des hommes de la droite et du centre droit qui le portèrent au ministère. Chose bizarre, les objections, nous ne voudrions pas dire l'obstacle, car il n'en mit aucun, vinrent du roi Victor-Emmanuel. « Comme vous voudrez! dit-il aux futurs collègues du comte de Cavour; mais rappelez-vous bien que ce petit homme, avant la fin de l'année, vous aura pris à tous vos portefeuilles². »

1. *Récits et Souvenirs*, p. 270.

2. *Ibid.*, p. 285.

Et de fait il en fut à peu près comme le roi l'avait prévu.

En réalité, M. de Cavour porta aux affaires les mêmes dispositions qui l'animaient comme publiciste alors qu'au moment de fonder le journal conservateur et modéré dont nous parlions tout à l'heure, il écrivait au père de M. de La Rive : « Quant à la politique intérieure, je suis certain que je n'aurai aucun effort à faire pour rester dans une ligne sage, le parti de l'ordre étant pour le moment le plus nombreux. Ce qui lui donne le plus de force, c'est que le clergé catholique s'est mis à la tête du mouvement. Or le clergé, bien que libéral et anti-autrichien, est néanmoins fort modéré en politique. » Cette ligne de conduite nettement tracée au début, cette préférence première hautement avouée pour les gens du parti de l'ordre et pour les hommes du clergé étaient toutefois destinées à recevoir bientôt quelque atteinte. La conduite de l'archevêque de Turin, qui, armé de son droit ecclésiastique, mais en faisant le plus déplorable usage, refusa obstinément à M. de Santa-Rosa mourant les sacrements de l'Église, révolta profondément, comme par un pressentiment secret de sa propre destinée, l'âme indignée de M. de Cavour. De là une première rupture, qui certes n'a profité à personne, et dont, en Italie et ailleurs, la cause catholique, à ne considérer que ses intérêts purement temporels, a plus souffert,

nous le craignons, que son illustre antagoniste. En lutte depuis ce jour avec l'autorité spirituelle d'une partie de l'épiscopat piémontais, M. de Cavour ne pouvait plus s'appuyer exclusivement sur ses anciens partisans. A d'autres égards, il n'en était pas non plus très-satisfait. C'est le propre, hélas ! de quelques-uns de ceux qui se disent et qui se croient de très-zélés conservateurs de n'appuyer jamais que bien faiblement, dans leurs embarras de chaque jour, les chefs qu'ils se sont donnés : dès son arrivée au pouvoir, M. de Cavour en fit la pénible expérience. Son choix fut vite arrêté. Par nécessité et par tactique, non par goût, il se mit à incliner visiblement vers le centre gauche et la gauche ; mais cette résolution lui coûta plus qu'on ne le saurait dire, car elle était contraire à ses penchants. « Je n'aurais pas demandé mieux, disait-il à cette époque à M. W. de La Rive, que de gouverner par le centre droit et avec son concours, et de développer graduellement nos institutions ; mais il m'a été impossible de m'entendre avec ce parti sur les questions religieuses. Dès lors j'ai dû renoncer à son appui. *On ne peut pas gouverner sur la pointe d'une aiguille*¹. » C'étaient là dans la bouche de M. de Cavour des paroles significatives. Doué avant tout d'un merveilleux instinct de gouvernement, destiné, sauf à de rares in-

1. *Récits et Souvenirs*, p. 303.

tervalles, à ne plus jamais quitter les affaires, le nouveau ministre entendait fonder son pouvoir sur les bases les plus solides et par conséquent les plus larges. « Il n'était pas homme, dit exquiemment son jeune biographe, à s'asservir aux caprices d'une majorité mobile,

à se soumettre aux conditions que, selon la question du jour, lui dicteraient tour à tour la gauche ou la droite. Il était de ceux qui exigent et non de ceux qui mendient. Il lui fallait un parti sur lequel il pût compter. Ce parti, il le chercha d'abord, mais il ne le trouva pas où ses propres sentiments le portaient, dans le centre droit. Instruit par deux ans d'expérience, il se rapprocha du centre gauche, et, sans en être, il gouverna par lui, se l'assimilant peu à peu, comme il s'était assimilé déjà une fraction du centre droit. Ainsi il unit deux éléments divers d'origine aussi bien qu'hostiles de tendances, mais qui, tenus par sa main de fer, formaient un parti nouveau qui devait aller toujours grossissant jusqu'à absorber la nation tout entière, au point qu'un homme d'esprit pourra dire un jour : « Nous avons un gouvernement, une chambre, une constitution, même une droite et une gauche, et tout cela s'appelle Cavour. »

Ajoutons, pour être tout à fait équitable, que ce ministre si jaloux de son autorité, qui tenait si fort à garder l'initiative dans la direction des affaires et l'indépendance de ses allures, qui courait au-devant de

la responsabilité et la porta toujours si légèrement, n'eut jamais la pensée de se dérober au contrôle de l'opinion publique. L'idée ne lui vint même pas de fausser, en quoi que ce fût, le franc jeu de ces institutions parlementaires qu'il avait si ardemment souhaitées pour son pays, et dont il était bien décidé à lui conserver, quoi qu'il arrivât, l'heureux bénéfice. L'ascendant qu'il réclamait et qui devait à la fin de sa vie devenir presque dictatorial, il aurait eu honte de l'exercer sur un peuple muet et asservi; il avait assez de fierté pour ne vouloir commander qu'à des esprits convaincus. La contradiction et les obstacles jetés sur sa voie par ses adversaires, alors même qu'ils gênaient son action, n'excitaient pas sa colère. C'était par la liberté, non pas une liberté en l'air, vague, idéale et menteuse, mais par la pratique journalière, effective et sincère de toutes les libertés, qu'il entendait former le caractère et les mœurs du peuple piémontais, afin de l'initier peu à peu et de l'acheminer de longue main, déjà robuste et fortement trempé, vers les grandes destinées qu'au fond de son cœur il entrevoyait pour lui. Il n'y aura jamais qu'une manière de parler à l'âme d'une nation et d'agir efficacement sur elle: c'est de lui montrer qu'on partage sa passion dominante, c'est de lui donner à comprendre qu'on est plus que personne capable de lui procurer l'objet qu'elle brûle d'atteindre. Entre l'ambitieux ministre piémontais et

ses ambitieux concitoyens, on s'était vite compris et entendu à demi-mot. Voilà tout le secret de sa puissance.

L'accord intime avec la France et la bienveillance personnelle du chef de notre gouvernement n'ayant pas servi de peu aux desseins de M. de Cavour, il est curieux de connaître la nature de leurs premiers rapports. Nous aurons ainsi l'occasion de faire comprendre quels étaient ses principes en matière de politique extérieure, ou, peut-être vaudrait-il mieux dire, ses vues très-générales et ses façons de procéder, à coup sûr, très-particulières. Ainsi que nous l'avons vu, le coup d'État ne prenait pas absolument M. de Cavour au dépourvu. Il n'avait pas de raison de regretter la république française, qui n'avait pas beaucoup fait pour l'Italie. Il espérait davantage du régime nouveau. A vrai dire, la fameuse maxime: « L'Empire, c'est la paix », malgré son succès en France et en Europe, ne lui en imposa jamais. Il avait l'étrangeté (c'en était une à cette époque) de ne pas croire que la restauration napoléonienne ouvrirait partout l'ère de la concorde générale et du désarmement universel. Néanmoins la guerre qu'il prévoyait et qu'il souhaitait, qu'il jugeait inévitable pour le chef de la nouvelle dynastie française, pourrait-il persuader à ce souverain de l'entreprendre tout d'abord et au profit de l'Italie? Il se rappelait que le frère ainé de l'Empereur avait

pris part à l'insurrection des Légations en 1831, il savait que les conspirateurs italiens se vantaient à tort ou à raison de pouvoir compter sur d'anciens engagements solennellement pris envers eux par Louis Napoléon. Mais les signes du temps n'étaient pas, au début, très-favorables.

On en était encore en France, en 1852, à la phase des protestations anti-belliqueuses, des tendresses recherchées et des attentions délicates pour les souverains absous du continent. M. de Cavour n'en fit pas moins parvenir aux Tuileries, par quelques tiers obscurs, des ouvertures secrètes qui n'avaient pas alors grande chance d'être accueillies; il résolut en même temps de se mettre tout de suite en règle avec le maître tout-puissant de la France. Nombre de réfugiés d'opinions diverses avaient, après le coup d'État, cherché un asile dans les États limitrophes; quelques-uns avaient d'eux-mêmes quitté leur pays, afin de continuer au dehors une lutte désormais impossible au dedans. M. de Cavour, comme c'était son droit, prit ses mesures pour qu'il fût impossible à ces adversaires du nouveau gouvernement français de venir compromettre le Piémont dans une querelle qui n'était pas la sienne¹. Les peines édictées par la loi organique piémon-

1. Nous savons pertinemment que les auteurs du *Bulletin français*, poursuivis et acquittés dans ce moment même à Bruxelles, si l'idée leur fût venue de s'établir à Turin pour continuer leur opposition, y auraient été difficilement soufferts.

taise pour réprimer les délits commis par la voie de la presse contre les souverains et les gouvernements étrangers n'ayant pas semblé assez sévères à M. de Cavour, il ne craignit pas d'en provoquer l'aggravation. C'était là une précaution toute diplomatique, à vrai dire. Au dedans ni au dehors de l'Italie, personne ne s'y trompa. Le discours par lequel le ministre piémontais défendit son projet fut à dessein sans doute l'un des plus libéraux qu'il ait prononcés. Jamais on ne l'avait entendu affirmer et soutenir d'une façon plus précise, pour ce qui touchait à l'intérieur, la liberté illimitée de la presse comme la sauvegarde et la garantie nécessaires de toutes les autres libertés, et, chose remarquable, cette loi de répression, commandée par les circonstances, fournit l'occasion d'un rapprochement définitif entre M. de Cavour et M. Rattazzi.

Quoi qu'il en soit, ni les protestations de toute nature, ni les gages ainsi donnés, ne suffirent d'abord à gagner la faveur du chef du gouvernement français. A toutes ces avances il demeura froid, impassible et plutôt sévère. Les relations étaient trop bonnes alors avec « le chevaleresque empereur d'Autriche » pour qu'elles ne fussent pas un peu tendues avec la cour de Turin. Notre cabinet donnait volontiers à entendre qu'il avait à s'en plaindre. Il annonçait à Vienne son intention de surveiller de près, dans l'intérêt de l'Europe, ce petit peuple et ce petit ministre trop remuants.

Un de nos diplomates les plus distingués, M. de Butenval, s'il n'a pas oublié dans les loisirs du conseil d'État les souvenirs de sa carrière diplomatique, doit se rappeler qu'il n'avait pas tout à fait pour mission de se rendre agréable à la Cour auprès de laquelle il était alors accrédité. Pendant longtemps il ne s'échangea entre Turin et Paris que des relations où, de notre part, il entrait assez de sécheresse et de malveillance. Cependant M. de Cavour était patient, sinon résigné. Toujours attentif, toujours à l'affût, il attendait l'occasion.

La guerre de Crimée la lui offrit, et l'on sait avec quelle ardeur il la saisit; mais sa pensée ne fut pas tout d'abord bien comprise, même en Piémont. Parmi ceux qui la devinèrent, plusieurs blâmèrent cette mise au jeu dans une partie si forte en vue d'un gain si problématique, et, en tout cas, si éloigné. Le roi seul et M. de La Marmora l'approuvèrent complètement. A Vienne, on ne s'y trompa point, et l'on vit aussitôt de quoi il s'agissait. « Voilà, dit un ministre autrichien en apprenant le traité signé à Turin, voilà un coup de pistolet tiré à bout portant à nos oreilles! » Le public italien fut enfin mis sur la voie, et tous les compatriotes de M. de Cavour s'émurent, lorsque, pour prix de ses efforts persévérandts, ils le virent au Congrès de Paris s'asseoir avec aisance à côté des plénipotentiaires des grandes puissances européennes; ils lapplau-

dirent avec transport lorsque, au grand scandale des diplomates de l'école de M. de Metternich, il prononçait pour la première fois, dans une réunion officielle, le nom de l'Italie, et faisait entendre au monde entier le cri de douleur de ses populations opprimées.

Cette période de la vie de M. de Cavour est la plus connue, c'est pourquoi nous ne nous y arrêterons pas. Disons seulement que, dans la joie de ce premier triomphe, le jeune ministre piémontais fut peut-être conduit à s'en exagérer, sinon l'importance, au moins les conséquences immédiates. Il avait évidemment réussi à mettre la question italienne à l'ordre du jour de la diplomatie; il avait gagné à sa cause une grande partie du public français, et, ce qui lui importait davantage, il y avait gagné l'Empereur lui-même. Il ne s'en faisait pas moins illusion lorsque, jugeant la crise prochaine, il écrivait, le 12 avril 1856, à son collègue Rattazzi : « Il faut se préparer secrètement, faire l'emprunt de 30 millions, et, au retour de La Marmora, adresser à l'Autriche un ultimatum qu'elle ne pourra accepter, et commencer la guerre. L'Empereur ne saurait s'opposer à cette guerre; au fond, il la désire¹. »

Les choses n'étaient pas aussi avancées qu'il l'espérait. Il y avait changement dans les dispositions du souverain de la France; de bonnes paroles lui avaient

1. *Récits et Souvenirs*, p. 357.

été données qu'il avait le droit de prendre pour des encouragements. Rien de plus. En fait, il y eut seulement depuis cette époque échange de lettres gracieuses et de messages confidentiels entre l'Empereur, le prince Napoléon, le roi Victor-Emmanuel et son ministre. Un assez grand nombre de patriotes italiens obtinrent leur entrée dans le cabinet particulier de l'Empereur. Plusieurs d'entre eux, autorisés ou non, quelques-uns, amis personnels du prince, en partaient pour parcourir l'Italie, y jetant aux quatre vents la promesse d'un radical et prochain changement du présent état des choses. C'était tout cependant. Les souvenirs de la rude guerre de Crimée étaient encore trop récents pour qu'on songeât sérieusement à entreprendre une nouvelle campagne. Parfois M. de Cavour se prenait à désespérer de pouvoir entraîner après lui la grande puissance militaire sans laquelle il ne pouvait raisonnablement rien tenter. Il était au plus fort de ses incertitudes quand arriva à Turin la désastreuse nouvelle de l'affreux attentat d'Orsini. Ce fut pour M. de Cavour un redoublement de perplexités. Ces détestables bombes jetées en pleine foule, au beau milieu de la capitale, sous la voiture d'un souverain qui, plein de confiance, ne songeait qu'à jouir, avec sa jeune femme inoffensive, de l'un des plaisirs ordinaires d'une civilisation raffinée, n'avaient-elles pas tué à jamais les espérances de l'Italie? M. de Cavour avait trop de rai-

sons de le croire et de s'en désespérer. Il en douta cependant lorsque peu de temps après il lut dans les journaux de Turin; imprimée d'après une copie envoyée directement de Paris, la missive étrange que, avant de monter à l'échafaud, le terrible propagateur de l'indépendance italienne avait trouvé opportun d'adresser au souverain qui signait son arrêt de mort.

On sait le reste, du moins en gros, et M. de La Rive a l'air de le savoir mieux que personne, plus même qu'il ne lui convient de le dire. M. de Cavour était en effet à Presinge, dans la famille de son jeune parent, lorsqu'il reçut l'invitation de se rendre à Plombières. Il y arriva en secret, dans le plus strict incognito, muni d'un passe-port sur lequel son nom ne figurait pas. Que se passa-t-il dans cette entrevue? Un seul des deux interlocuteurs pourrait le dire aujourd'hui. M. de La Rive, qui vit de nouveau M. de Cavour à son retour de Plombières, regarde comme acquis à l'histoire qu'on y convint « de la création d'un royaume de l'Italie du nord, s'étendant jusqu'à l'Adria-tique et comprenant les duchés de Parme et de Modène; la Toscane agrandie de la portion des États pontificaux située au versant septentrional des Apennins; en retour, cession de Nice et de la Savoie à la France¹. » M. de Cavour avait toujours espéré la guerre; pour la première fois, elle lui était formellement promise,

1. *Récits et Souvenirs*, p. 384.

et ce n'est pas lui que la note inattendue soudainement publiée dans le *Moniteur* sur l'état de nos bons rapports avec l'Autriche pouvait un instant abuser. Il était désormais sûr de son fait. Quels seraient cependant le prétexte, le lieu et le moment ? Cela n'avait pas été, à ce qu'il paraît, précisément fixé ou du moins on l'a toujours ignoré. Le public, qui prête volontiers aux personnages considérables des volontés parfaitement arrêtées d'avance, s'est plu à imaginer que la vive interpellation adressée par l'Empereur à M. Hübner au 1^{er} janvier 1859 était le signal convenu. Il n'en était rien. M. de La Rive affirme (et nous avons toute raison de penser comme lui) qu'elle surprit à Turin M. de Cavour autant qu'à Paris elle consterna la Bourse. Il paraît même avéré que l'Empereur était loin de s'attendre à l'effet produit par ses paroles; elles eurent pour résultat singulier d'avertir l'Autriche et de la mettre sur ses gardes. La France et le Piémont y perdaient le bénéfice d'être prêts avant leur adversaire et de choisir le point d'attaque. M. de Cavour, désireux de garder toutes les chances pour la petite armée piémontaise, en fut vivement contrarié, et même un peu déconcerté. Cependant il pouvait annoncer la guerre comme imminente; il avait encore le temps de la préparer : cela suffisait pour le rassurer et pour le consoler de tout le reste. Il faut lire dans M. de La Rive les curieux détails de sa joyeuse et féconde activité pendant les quel-

ques mois qui précédèrent l'ouverture des hostilités, et ce n'est point exagérer que de répéter après son biographe que l'instant où elles éclatèrent fut pour lui un moment de repos presque autant que de triomphe.

Mais pénétrons un peu plus avant dans cette vie si prodigieusement occupée, et tâchons d'expliquer ce qui se passait au fond même de l'âme de M. de Cavour. Malgré l'ardeur passionnée avec laquelle il avait sollicité le secours indispensable de la France, si persuadé qu'il fût qu'il avait en cela fait acte de politique sensé et de bon citoyen, le hardi conseiller de la petite monarchie sardé, par tradition de famille et de caractère, était de trop vieille race piémontaise pour ne pas s'inquiéter un peu (au moment même de s'en servir si utilement pour son pays) des intentions du redoutable allié qu'il avait appelé à son aide. Il avait consenti à payer le prix du service en nature, c'est-à-dire en belles et bonnes provinces appartenant de date immémoriale à la monarchie sarde, mais il ne voulait pas être entraîné à le payer plus cher encore, c'est-à-dire par une dépendance trop absolue et une vassalité trop complète. À ce point de vue, la cession de Nice et de la Savoie, conditionnellement et secrètement convenue (quoiqu'il prévit bien qu'un pareil sacrifice lui serait amèrement reproché), ne lui déplaisait pas. Dans sa pensée, elle l'exemptait d'une trop lourde reconnaissance ; elle rétablissait jusqu'à un certain point l'égalité entre les

contractants ; elle liait la France, elle l'obligeait, par le profit même qu'elle en retirait, à maintenir et à défendre le nouveau royaume qu'il s'agissait de fonder. Ce n'est pas tout : outre sa fierté piémontaise, M. de Cavour avait au plus haut degré l'ambition italienne. Mieux que personne, il sentait qu'une nation ne se crée point de fantaisie par simple agrandissement territorial et par la mise en commun de quelques États naguère séparés. Nul n'avait plus souvent et plus amèrement que lui déploré la facilité avec laquelle l'Italie avait, dans le passé, laissé les étrangers décider chez elle et pour elle de sa propre destinée. Rien ne lui tenait tant à cœur que de la voir mettre cette fois la main à l'œuvre, payer de sa personne et se laver d'anciens reproches trop mérités. La petite armée piémontaise était prête, et ferait certainement son devoir. Il brûlait de l'engager. « Il faut, s'écria-t-il souvent au mois d'avril 1859, que nous ayons tiré le canon avant l'arrivée des Français¹. » Cela même encore ne lui suffisait pas. Si la querelle était vidée en champ clos au moyen des seules armées régulières de la France et du petit Piémont, on avait chance presque certaine de remporter quelque éclatante victoire contre l'Autriche. Militairement la cause serait gagnée ; politiquement selon M. de Cavour, il n'y aurait rien eu de fini ni même de commencé, car l'Italie resterait toujours à

1. *Récits et Souvenirs*, p. 392.

faire. C'est dans cette pensée que, malgré quelques-uns de ses collègues, à leur insu ou du moins sans beaucoup les consulter, ce qui était souvent sa manière, M. de Cavour, avec sa décision ordinaire, appelait à Turin tous les hommes de bonne volonté disposés à prendre les armes pour la cause nationale. Il alla chercher dans son exil à Paris le général Ulloa, qui avait défendu Venise contre les Autrichiens, et, dans sa retraite de Caprera, l'audacieux chef de bandes qui avait tenu tête aux Français dans Rome. Son étroit cabinet était devenu comme un grand bureau de recrutement. Un matin, de très-bonne heure, le valet de chambre de M. de Cavour y annonce quelqu'un qui demande à voir M. le comte. « Son nom ? — Il ne veut pas le dire. Il a un grand bâton et un grand chapeau. Il prétend que M. le comte l'attend. — Ah ! faites entrer. » C'était Garibaldi. Si Garibaldi fut le plus considérable, il ne fut pas le seul des enrôlés que M. de Cavour alla chercher jusque dans les rangs des patriotes italiens les plus exaltés. Susciter partout, n'importe où, n'importe comment, des ennemis à l'Autriche, grossir le nombre des volontaires, les armer, les approvisionner, leur fournir tous les moyens de se bien battre et de se faire honneur, telle fut alors la préoccupation principale et la besogne favorite de M. de Cavour, besogne souvent épineuse même pour lui, car le ministre de la guerre, le rigide M. de La Marmora, y voyait un

élément de désordre militaire, et l'administration civile comme la diplomatie étrangère un ferment de désordre politique. M. de Cavour tint bon et passa outre. On remarqua qu'il suivit pendant toute la guerre d'un œil particulièrement attentif, et comme avec une sorte d'amour-propre d'auteur, les opérations de ce petit corps des volontaires italiens, jouissant visiblement de ses prouesses contre l'ennemi, faisant remarquer qu'il était partout en avant du grand corps des armées françaises et piémontaises, le premier de l'autre côté du Tessin, quand elles cherchaient à le passer, et déjà dans Brescia, quand elles n'étaient qu'à Milan; le comparant volontiers dans son langage familier à ce petit poisson qui, selon quelques voyageurs, « précède et fraie partout le passage à la baleine ».

Répétons-le encore : il y avait là plus et mieux qu'une fantaisie personnelle ou qu'une satisfaction d'amour-propre. M. de Cavour savait parfaitement en toutes choses ce qu'il faisait et pourquoi il le faisait. Il croyait, peut-être serait-il plus juste encore de dire qu'il espérait que la guerre serait longue; il la voulait telle, parce que, en durant elle avait chance de devenir plus nationale, c'est-à-dire de perdre la physionomie de simple expédition française pour prendre de plus en plus le caractère d'une guerre vraiment italienne. Engager à y prendre part des hommes dont mieux que personne il connaissait les antécédents, qui n'étaient

pas, à vrai dire, des partisans assurés de la dynastie sarde, ni peut-être d'aucune dynastie, cela l'effrayait médiocrement; disons mieux, cela entraînait dans ses vues, car il était de ceux qui pensent que, pour ramener les gens, le meilleur moyen n'est pas de commencer par les exclure. Avec un rare discernement, don précieux des vrais politiques, il avait reconnu que la cause monarchique avait, depuis la catastrophe de 1849, et précisément par suite de cette catastrophe, noblement supportée par la maison de Savoie, fait de rapides progrès en Italie. Par un tact également supérieur, il pensait, et suivant nous avec grande raison, qu'une cause en progrès ne doit pas être méfiaante, qu'il lui profite d'ouvrir largement ses rangs, et que les alliances qu'elle contracte deviennent aisément des conquêtes. Il ne redoutait donc en aucune façon d'avoir à ses côtés, dans sa croisade contre l'Autriche, ce qu'en France on appelle communément les révolutionnaires. Révolutionnaires, c'est bientôt dit; mais ce mot d'acception si élastique reçoit bien des sens suivant les circonstances et surtout selon les pays. A prendre les révolutionnaires italiens de 1849 et surtout de 1859 pour les révolutionnaires français d'autrefois, ou même pour ceux de nos jours, on risquerait de se beaucoup tromper. Ces dates et les rapprochements qu'elles font naître, l'habitude de juger en gros et par analogie, pour tout dire aussi, la nature des

alliés et des adversaires que la cause italienne a rencontrés dans notre presse française, ont amené au détriment de l'Italie de regrettables confusions. Pour s'être produites après février, les insurrections italiennes de 1848 ont fait à tout un monde froissé par l'avènement de la république l'effet de procéder directement du mouvement qui a renversé chez nous le trône constitutionnel du roi Louis-Philippe. Parce qu'elle a été patronnée par un souverain armé d'un pouvoir absolu, la levée de boucliers de 1859 a paru exclusivement militaire, violente et anti-libérale. Cette résurrection inattendue de la nationalité italienne a justement inquiété la diplomatie. Les trois cabinets qui ont la prétention de se donner sur le continent pour les représentants du vieil équilibre européen, quoiqu'en réalité ils l'aient les premiers violé en se partageant la Pologne, se sont crus revenus à l'époque où le Directoire français se ruait par ambition sur la Lombardie et la Vénétie. Que de scandales, et quels dangers !

Au fond, et malgré quelques apparences, suffisantes il est vrai pour égarer des esprits superficiels ou prévenus, rien de plus faux que ces rapprochements entre des époques et des situations si différentes. Par entraînement de parti (les esprits les plus distingués s'en défendent mal), par plaisir de conversation dans un salon, par nécessité de polémique dans les journaux, on peut s'y laisser aller un moment : il ne

faudrait pourtant pas les prendre au sérieux. Un observateur éclairé ayant quelque connaissance de l'Italie et du caractère italien, voire même le premier voyageur venu qui aura seulement traversé les Alpes et regardé de bonne foi le spectacle offert à ses yeux, rapportera une impression tout opposée. Il aura vite découvert que tout ce mouvement italien, dont il sera l'heureux témoin, s'inspire surtout de l'esprit qui animait la France libérale aux dernières années de la Restauration et pendant les premières années du gouvernement de Juillet, mouvement un peu élargi, il est vrai, par une participation plus directe des classes inférieures aux affaires de la politique ; mais cela même, est-ce donc un mal ? Il s'apercevra que la question d'indépendance est ici mêlée et comme confondue avec la question de liberté. En présence de l'Autriche, maîtresse de Milan et des trois formidables citadelles du Nord, détenant le plus grand port commercial et militaire de l'Adriatique ; de l'Autriche disposant, par ses alliances de famille, des petits États du centre, il n'y avait pas de véritable indépendance pour l'Italie. Permis aux adeptes de la diplomatie de refuser aux Italiens le droit de revendiquer ce qu'ils considèrent comme leurs frontières naturelles. La diplomatie suit ses traditions quand elle s'efforce de maintenir telle qu'elle existe la répartition des territoires. A ce titre, elle n'eût pas été moins dans son rôle en protestant, il y a deux siècles, contre la con-

quête de la Lombardie par les Espagnols, et à une époque plus récente contre la cession par Napoléon I^{er} de la Vénétie à l'Autriche. Mais puisque en matière de légitimité il ne s'agit que de dates à inscrire sur l'acte de possession; permis aussi aux peuples dont les besoins et les vœux ont été méconnus d'en vouloir à leur tour créer de nouvelles à leur profit. En 1859, M. de Cavour se trouvait en réalité le promoteur déclaré et le chef responsable d'un immense mouvement national auquel il avait convié toutes les classes de la population italienne, où fermentaient pêle-mêle et en commun les sougueuses passions qui ont agité la France de 1830 et celle de 1848, mais, surtout et d'abord, la généreuse ardeur qui précipitait nos volontaires de 93 et 94 contre les armées étrangères.

Une fois lancé en si périlleuse aventure, et n'ayant pas un instant douté de la mener à bonne fin, on comprend avec quel pénible désappointement le ministre de Victor-Emmanuel apprit la nouvelle de l'armistice qui précéda de si peu de jours la conclusion de la paix de Villafranca. Il en fut comme atterré. «Déçu, blessé au vif, — nous dit M. de La Rive, chez qui le vainqueur de Villafranca vint alors chercher une retraite de quelques jours, — chancelant sous le coup qui venait d'abattre l'échafaudage de sa politique, de renverser ses espérances à demi réalisées, ses plans inachevés et rompus, il ne déguisa à l'Empereur ni sa douleur ni

son ressentiment. » Cependant sa douleur elle-même ne troubloit pas son jugement, et son irritation, qu'il n'avait garde de cacher, ne le rendait pas injuste. « L'Empereur a cédé, disait-il à ses amis de Genève, aux propos que tenaient autour de lui quelques hommes qui avaient envie de retourner à Paris, aux craintes que lui inspirait, pour la santé de l'armée, l'ardeur du climat, à la répulsion du spectacle qu'offraient les champs de bataille. Voilà ce qui l'a décidé. Il m'a donné d'excellentes raisons pour ne pas faire la guerre, mais pas une bonne pour faire la paix¹. »

Cette paix, M. de Cavour était bien décidé à n'en pas accepter, pour son compte, la responsabilité. Il la trouvait non-seulement inopportune, mais mal conçue. D'après son jugement, qui m'a été confirmé à Turin par des hommes considérables, pleins de sagacité, et présents eux-mêmes sur les lieux, il aurait été facile, en se pressant seulement un peu moins, dans la position faite par les événements aux Autrichiens, d'obtenir d'eux le démantèlement de Peschiera et peut-être de Mantoue; « mais on avait préféré, disaient-ils, tirer tout fait de la poche un ancien traité de Napoléon I^{er}, et l'on avait ainsi créé pour le Piémont des conditions d'existence impossibles. » C'était le sentiment qui animait tous les États sardes. Aux vitrines des bouti-

1. *Récits et Souvenirs*, p. 400.

ques de la plupart des villes du nord de l'Italie, le portrait d'Orsini remplaça pour un moment celui du chef du gouvernement français. M. de Cavour ne craignit point de répéter à plusieurs reprises, afin que cela revint à l'Empereur, qu'il était très-effrayé de l'excitation des esprits, que les plus grandes précautions seraient nécessaires, s'il voulait repasser par Turin pour retourner en France. Pour lui, il ne répondait de rien, et sans écouter davantage les instances de l'Empereur ni celles de Victor-Emmanuel, il insista pour faire immédiatement accepter sa démission.

Cependant M. de Cavour avait trop de ressort dans le caractère, trop de flexibilité et de ressources dans l'esprit pour demeurer longtemps en proie à de vains regrets et à une colère stérile. Suivant sa coutume, il se mit bientôt à s'occuper de l'avenir plus que du passé, et, comme à son ordinaire aussi, il prit les amis qui l'entouraient pour confidents de ses nouveaux projets. « Ce n'est pas en arrière, leur disait-il, qu'il convient de regarder, mais en avant. Nous avons suivi une voie; elle est coupée : eh bien ! nous en suivrons une autre. Nous mettrons vingt ans à faire ce qui aurait pu être accompli en quelques mois. Qu'y pouvons-nous ? D'ailleurs l'Angleterre n'a encore rien fait pour l'Italie. C'est à son tour maintenant. Je m'occuperai de Naples. On m'accusera d'être un révolutionnaire; mais avant tout il faut marcher, et nous marcherons. » Il n'en

voulait nullement à M. Rattazzi d'avoir accepté sa succession. Il était au contraire disposé à lui prêter le plus sincère appui pour l'aider à triompher des embarras d'une situation ministérielle très-difficile; mais il avait peine à prendre son parti des conférences ouvertes à Zurich pour y régler, entre la France, l'Autriche et le Piémont, les engagements contractés à Villafranca. Que le plénipotentiaire sarde dût apposer sa signature à une pareille transaction, cela lui coûtait extrêmement. « Tant que les Autrichiens seront de ce côté des Alpes, ce sera un devoir sacré pour moi, écrivait-il à M. Castelli, de consacrer ce qu'il me reste de vie et de force à réaliser les espérances que j'ai travaillé à faire concevoir à mes concitoyens. » Son auguste allié de Plombières lui ayant en partie enlevé le fruit des rudes batailles de Magenta et de Solférino, il ne se faisait nulle conscience de lui enlever à son tour le bénéfice des commodes stipulations de Zurich. « Puisqu'on m'y force, s'écria-t-il, je passerai le reste de ma vie à conspirer¹. » Sur ce pied-là, il n'y avait plus d'égalité, car, en Italie, M. de Cavour était sur son terrain. Autant qu'homme de son temps, quoiqu'il n'en fût pas un partisan fanatique, il s'entendait à faire manœuvrer le suffrage universel. Redevenu plein de confiance, il n'hésita pas à rentrer au

1. *Récits et Souvenirs*, p. 403.

pouvoir afin de présider à la campagne nouvelle des annexions. Il devait rencontrer pour les accomplir d'actifs et puissants auxiliaires. Le baron Ricasoli, à Florence, par son énergique initiative, M. Farini, dans les Duchés, M. Pepoli, à Bologne, le secondaient de leur mieux, par leur heureuse habileté. Restait à faire consacrer par la France un nouvel état de choses qui annulait complètement les conditions du traité si récemment signé à Zurich. L'œuvre était difficile, car l'Empereur s'était employé de bonne foi pour la restauration des princes déchus. Son amour-propre était presque engagé. Pour faire pencher la balance, il fallait un dernier effort. Résolu comme toujours, M. de Cavour, quoiqu'il n'eût pas reçu la Vénétie en échange, n'hésita pas, et jeta dans l'un des plateaux Nice et la Savoie.

J'ai dit tout à l'heure que, pour exprimer la nature de l'action qu'il entendait désormais exercer au pouvoir, M. de Cavour s'était servi du mot « conspirer ». On pourrait peut-être en conclure que de longue main il aurait voulu, conseillé et préparé l'expédition de Garibaldi en Sicile et dans le royaume de Naples. C'est une croyance généralement admise en Italie. M. de La Rive, d'ordinaire si bien informé, me paraît la partager. Suivant lui, le hardi ministre du roi Victor-Emmanuel, alors même qu'il ne l'eût pas approuvé, aurait répugné, en cette occurrence, à se mettre en

travers du courant populaire qui portait Garibaldi. « Il eût craint, dit-il, d'être submergé, et par instinct il tenait à une popularité lentement acquise, obtenue sans sacrifice de sa part, mais dont il avait joui trop longtemps et trop complètement pour qu'elle ne fût pas désormais une habitude de sa vie et, jusqu'à un certain degré, un mobile de sa conduite¹. » Pour la première fois, M. de La Rive se trompe, et cette fois au détriment de son ami. M. de Cavour ne se souciait pas qu'on tentât l'aventure. Il voulait tout empêcher. Il se proposait de faire arrêter Garibaldi. Il était très-animé à ce sujet. Et comme on lui objectait l'impossibilité de trouver quelqu'un qui se chargeât de cette mission : « Si personne n'ose, dit-il au roi, j'irai moi-même lui mettre la main sur le collet. » Un petit nombre de témoins, dont je le tiens, savent seuls quelles scènes singulières se passèrent alors entre le ministre et le souverain. Le ministre ne fut pas convaincu, mais il céda, et, remplissant jusqu'au bout son devoir constitutionnel, il ne convint jamais du dissensément et couvrit complètement, en cette occasion, comme en toute autre, la personne royale. L'invasion des Marches fut au contraire un coup d'audace qui partit de la volonté expresse de M. de Cavour. « Jamais, dit le biographe genevois et protestant du

1. *Récits et Souvenirs*, p. 411.

ministre piémontais, jamais peut-être les combinaisons de la politique ne se montrèrent plus impitoyables que dans cette courte campagne entamée sans prétexte, poursuivie sans scrupule, partie terrible qu'il semblait pour la monarchie italienne aussi nécessaire qu'impossible de jouer. Cavour regarda ses cartes, et cette partie suprême, il la joua et la gagna^{1.} »

Pour nous, on voudra bien nous excuser, si, catholique et Français, nous avons plus de peine à oublier qu'afin de gagner cette partie l'armée piémontaise dut passer tout entière sur le corps d'une petite poignée de catholiques dévoués et de vaillants Français. Nous nous vantons d'ailleurs de professer la plus haute estime pour les gens de cœur qui, en ces temps de convictions si molles et de caractères si énervés, savent mettre leurs personnes au service des causes désintéressées. Nous sommes donc de ceux qui ont ressenti comme une blessure faite à notre honneur national l'injure jetée par le général italien, Cialdini, naguère au service de l'Espagne, à de nobles soldats avec lesquels il devait se sentir honoré de croiser l'épée. S'il faut tout dire, nous croyons aussi que le roi Victor-Emmanuel avait donné assez de gages à la cause italienne et de preuves de sa valeur pour n'être pas tenu d'aller de sa personne chasser lui-même de son dernier

1. *Récits et Souvenirs*, p. 414.

refuge un jeune roi, son proche parent, fils d'une admirable princesse piémontaise dont le souvenir était resté vivant et bénî à Turin aussi bien qu'à Naples. Cette réserve faite, nous conviendrons que l'invasion des Marches, le secours amené si à propos à Garibaldi sur les bords du Volturne et la prise de Gaète ont utilement servi à rassermir la popularité un moment ébranlée de M. de Cavour. Cette popularité conquise de haute lutte et payée peut-être à un certain point de vue d'un prix trop élevé, n'était point pour lui une vaine jouissance de vanité ; elle était une force indispensable dont il ne pouvait se passer pour résister ouvertement à l'anarchie que, sans le vouloir et sans le savoir, pouvait déclainer d'un jour à l'autre sur son pays le chef de partisans qui était alors pour l'Italie entière un objet d'idolâtrie. On le vit bien, lorsque Garibaldi, enivré de sa puissance sur la multitude et préladant aux folles témérités qui depuis ont compromis sa renommée, osa sommer le Roi de renvoyer son premier ministre. Devant ces altières exigences, M. de Cavour ne cédera pas. En plein parlement, dans ce parlement agrandi par tant de récentes annexions, les unes fruits de son adroite politique, les autres dues aux brillantes prouesses de son rival, il acceptera la lutte avec Garibaldi et le terrasserà aux applaudissements frénétiques de toute l'assemblée, avec la seule arme d'une ferme parole maniée

par le plus intrépide bon sens. Cela valait mieux apparemment pour l'Italie, pour Garibaldi lui-même, que d'avoir à l'abattre plus tard à coups de fusil, humilié et vaincu, dans les gorges d'Aspromonte!

Nous sommes arrivés au point culminant de la courte carrière de M. de Cavour. Quels débuts et quelle fin! L'obscur sous-lieutenant du génie, naguère presque persécuté, a vu s'accomplir au pied de la lettre, destinée bien rare, le rêve de sa jeunesse. Le voilà ministre de cette grande patrie italienne qu'il a dû créer lui-même avant d'en devenir au dedans le conseiller invariablement écouté et au dehors l'illustre interprète et comme la vivante personnification. Sans doute dix-huit mois après la paix de Villafranca, un an après sa rentrée aux affaires, alors que dans le palais Madame, devenu trop étroit pour sa nouvelle destination, l'Italie tout entière, sauf Rome et Venise, prêtait serment au roi Victor-Emmanuel, à l'aspect de tant de visages émus tournés vers lui, au bruit des acclamations enthousiastes qui le saluaient de toutes parts, sans doute M. de Cavour dut se rappeler cette autreséance pendant laquelle, la veille de la déroute de Novare, il élevait pour la première fois sa voix, alors impopulaire, dans la petite assemblée piémontaise; mais de semblables retours sur lui-même n'étaient pas conformes à son caractère. Le succès n'était point pour lui tourner la tête, encore moins pour l'endor-

mir. Il jouissait d'avoir si bien avancé sa tâche, quoique, à ses yeux, il s'en fallût de beaucoup qu'elle fût terminée. Il avait la très-ferme et très-juste conviction que, pour accomplir ce qu'il restait à faire, les moyens précédemment employés ne vaudraient plus, et qu'à la nouvelle œuvre il faudrait de nouveaux procédés d'action. C'est le moment où s'opéra, non pas dans les sentiments ni dans les visées de M. de Cavour, mais seulement dans sa façon de se conduire, une transformation que le public européen n'a pas eu le temps de bien apercevoir, parce que le ministre piémontais fut trop vite enlevé par la mort au milieu même de son évolution. Évidemment l'esprit d'initiative, la hardiesse, l'audace même n'avaient jamais manqué à M. de Cavour. On l'avait toujours vu se porter de préférence au-devant des questions, traînant hommes et choses à sa remorque, brusquant les uns, forçant la main aux autres. Telle n'était plus désormais sa disposition. Habile comme il était, il avait garde toutefois de laisser soupçonner à son entourage qu'il allait changer de méthode, car il entendait bien se servir encore, pour ses desseins nouveaux, de son ancienne réputation. Il ne lui déplaisait pas surtout que, hors de l'Italie, au sujet des grandes affaires extérieures restées à l'ordre du jour, on le tînt encore pour l'homme ardent et pressé qu'il avait été. A vrai dire, il ne l'était plus. Il sentait que désormais l'important était

de consolider la nouvelle monarchie, d'organiser en une nation compacte les diverses populations récemment agglomérées, et de les façonner à la liberté. Ces desseins, sur lesquels il ne s'ouvrait pas entièrement à ses partisans d'Italie, il les confiait à ses amis de Genève. « Ma tâche, écrivait-il à M. de La Rive, est plus laborieuse et plus pénible maintenant que par le passé. Constituer l'Italie, fondre ensemble les éléments divers dont elle se compose, mettre en harmonie le nord et le midi, offre autant de difficultés qu'une guerre avec l'Autriche et la lutte avec Rome. »

Ainsi, comme on le voit par ses propres expressions, ni la guerre avec l'Autriche ni la lutte avec Rome ne font partie à cette époque, nous ne disons pas du programme public, sur lequel il continue de les inscrire, mais du plan particulier que M. de Cavour se propose de suivre. Ce n'est pas la première fois que, dans la carrière de cet homme d'État, on rencontre ainsi en présence deux politiques, sinon opposées quant au but, du moins fort différentes dans leurs voies et moyens: l'une, volontiers retentissante, à l'usage du vulgaire, toute d'apparat et pour l'affiche; l'autre, réservée et modeste en apparence, moins bruyante à coup sûr, mais après tout aussi fière, et au fond beaucoup plus efficace. Il renonçait à prendre actuellement Venise et les trois forteresses à l'Autriche, parce qu'il aurait fallu recourir de nouveau à l'assis-

tance militaire de la France. C'était assez de s'en être aidé une première fois, quand elle était indispensable. Par orgueil patriotique, il préférait attendre le moment où, toutes ses forces étant réunies et groupées en un seul faisceau, l'Italie pourrait, les circonstances aidant, tenter elle-même ce dernier et suprême effort. Peut-être d'ailleurs ne serait-il pas nécessaire d'en appeler aux armes. Pourquoi la diplomatie ne pourrait-elle, sans guerre, moyennant quelque habile combinaison suscitée par les affaires d'Orient, octroyer un jour au nouveau royaume d'Italie ce complément si désiré? Il ne désespérait même pas de pouvoir entrer en pourparlers avec le gouvernement besoigneux de Vienne. Il comptait, à tort ou à raison, sur l'Angleterre pour faciliter le marché et lui avancer les fonds. Tous les moyens lui semblaient plausibles et bons; il n'en était aucun qu'il ne préférât à une nouvelle intervention de la France.

Il avait d'autres raisons pour aller doucement dans les affaires de Rome. D'abord il ne voulait à aucun prix risquer de se brouiller avec l'empereur Napoléon III, car s'il n'était pas disposé à lui demander de nouveaux services, il était encore plus éloigné d'oublier les anciens. Avec sa parfaite connaissance des circonstances intérieures du gouvernement français, il comprenait bien que c'eût été mal le récompenser des secours reçus dans ses propres embarras que d'al-

ler, en matière aussi délicate, par ses exigences incommodes, en susciter lui-même de non moins redoutables à son utile et complaisant auxiliaire. Ce n'est pas tout. Dans ses diverses entreprises (nous avons vu qu'il n'avait pas voulu celle de Naples), M. de Cavour s'était toujours senti soutenu et comme porté non-seulement par le plein courant de l'opinion de son pays, mais, à de rares et notables exceptions près, par l'assentiment de tous ceux qui, au dehors, formaient à ses yeux comme le vrai public libéral de l'Europe. Ce surcroît d'autorité qui résulte pour un homme d'État de l'approbation donnée du dehors à ses actes, il en faisait cas plus que personne. Autant donc il avait été résolu et hardi quand il n'avait eu à combattre que des forces pour ainsi dire matérielles, autant il se sentait porté à la prudence et à la circonspection au moment où il pouvait craindre de rencontrer devant lui des résistances toutes morales. Pour triompher d'elles, ni la témérité, ni la ruse, ni la violence, n'étaient de mise. Il fallait employer la raison, la patience, la bonne foi, et, puisqu'il s'agissait de convictions personnelles et d'affaires de conscience, agir par la persuasion et convaincre la conscience publique. M. de Cavour, qui, sans avoir jamais négligé le parlement italien, était sûr d'en être, en toute occasion, compris et approuvé à demi-mot, ne l'avait pas depuis quelque temps entretenu de beaucoup de questions

politiques; il s'était contenté de s'y défendre brièvement quand il y avait été attaqué, sans beaucoup viser à l'effet, surtout à l'effet à produire au dehors. Il changea tout à coup de méthode: il rechercha et provoqua presque les discussions. Ses discours sur la question romaine, les derniers et les plus étudiés qu'il ait prononcés, sont en réalité moins adressés aux chambres, si profondément d'accord avec lui, qu'à la nation italienne, et moins aux Italiens qu'à l'Europe tout entière. C'est dans la collection récemment publiée qu'il faut les relire, car là on les trouve assez complets.

Dans ces discours, où la bonne foi de M. de Cavour ne saurait, suivant nous, être mise en doute, il déclare, au sujet de la question romaine, ses véritables intentions tant à l'égard de la France que du souverain pontife. Rappelons-en, quoiqu'ils soient en partie connus, les plus saillants passages.

« Il faut que nous allions à Rome, mais à ces deux conditions: que ce soit de concert avec la France, et que la grande masse des catholiques, en Italie et ailleurs, ne voie pas dans la réunion de Rome au reste de l'Italie le signal de l'asservissement de l'Église. Il faut, en d'autres termes, que nous allions à Rome sans que l'indépendance du souverain pontife en soit diminuée. Il faut que nous allions à Rome sans que l'autorité civile étende son pouvoir sur le domaine des choses spirituelles. Voilà les deux conditions qui doivent

se réaliser pour que notre entrée à Rome ne mette point en péril les destinées de l'Italie....

»....Mais j'irai plus loin : lors même que, par suite d'événements que je ne crois ni probables ni même possibles, la France se trouverait réduite à une telle situation qu'elle ne pût matériellement s'opposer à notre entrée dans notre capitale, nous ne devrions point réaliser la réunion de Rome à l'Italie, s'il devait en résulter un grave dommage pour nos alliés.

» Nous avons contracté, messieurs, une grande dette de reconnaissance envers la France. Je ne prétends certes point qu'il faille appliquer aux rapports internationaux les règles strictes de moralité qui doivent préside aux relations individuelles; cependant il y a des préceptes de morale que les nations elles-mêmes ne sauraient violer impunément....

»Nous avons encore, messieurs, un motif plus grave de nous mettre d'accord avec la France. Quand nous avons appelé en 1859 la France à notre aide, quand l'Empereur consentit à venir en Italie à la tête de sa vaillante armée, il ne nous dissimula point les engagements dont il se tenait pour lié avec la cour de Rome. Nous avons accepté son aide sans protester contre les obligations qu'il nous déclarait avoir assumées; après avoir tiré de cette alliance tant d'avantages, nous ne pouvons pas protester contre des engagements que, jusqu'à un certain point, nous avons admis.

» Mais alors, me dira-t-on, la question romaine est insoluble?

» Je réponds que, si nous réussissons à réaliser la deuxième des conditions dont j'ai parlé, la première rencontrera peu d'obstacles, c'est-à-dire que si nous

pouvons faire en sorte que la réunion de Rome à l'Italie n'inspire pas de craintes graves au monde catholique, — et j'entends par là cette grande masse de personnes de bonne foi qui professent les dogmes religieux par un sentiment vrai et non point par calcul politique, cette grande masse que n'aveuglent pas de vulgaires préjugés, — si nous arrivons, dis-je, à persuader à la grande majorité des catholiques que la réunion de Rome à l'Italie peut s'opérer sans que l'Église cesse d'être indépendante, je crois que le problème sera bien près d'être résolu¹....

».... Mais, dit-on encore, nous ne pourrons jamais obtenir l'assentiment à ce dessein du catholicisme ou des puissances qui s'en regardent comme les représentants et les défenseurs... Cette difficulté ne saurait être tranchée par le glaive : ce sont les forces morales qui doivent la résoudre; c'est la conviction qui ira croissant de jour en jour dans la société moderne, même au sein de la grande société catholique; que la religion n'a rien à craindre de la liberté... Saint père, pourrions-nous dire au souverain pontife, le pouvoir temporel n'est plus une garantie de votre indépendance; renoncez-y, et nous vous donnerons cette liberté que depuis trois siècles vous demandez en vain à toutes les grandes puissances catholiques, cette liberté dont vous avez péniblement, par des concordats, arraché quelques lambeaux concédés en retour de l'abandon de vos priviléges les plus chers et de l'affaiblissement de votre autorité spirituelle. Eh bien! cette liberté que

1. *Oeuvre parlementaire du comte de Cavour*, p. 598 et suivantes.

vous n'avez jamais obtenue de ces puissances qui se vantent de vous protéger, nous, vos fils soumis, nous vous l'offrons dans sa plénitude ; nous sommes prêts à proclamer en Italie le grand principe de l'Église libre dans l'État libre.»

« L'Église libre dans l'état libre, » voilà le dernier mot d'ordre de M. de Cavour à ses compatriotes. L'Europe entière l'a entendu avec surprise, se demandant s'il fallait n'y voir que l'expédient aventureux d'une politique aux abois, ou le saluer comme la devise de l'avenir. Dans l'opinion de M. de La Rive, « ce mot auquel l'Église catholique a répondu par un cri de réprobation, y voyant un piège grossier, un artifice oratoire, loin de cacher aucune arrière-pensée ou d'être une formule de circonstance, un futile et ingénieux propos du moment, allait droit à un but défini et était l'expression sincère d'une conviction sérieuse». Quoi qu'il en soit, et quelque jugement qu'on entende porter, ceux qui croient l'opinion de M. de Cavour sincère ont le droit de rappeler que chez lui elle datait de loin. Libéral en politique, libéral en matière commerciale, il l'était aussi dans les questions religieuses ; de tout temps, il avait regardé la liberté de l'Église comme une des conditions de la liberté générale. « J'ai suivi, » écrivait-il à M. Naville en 1844, « avec un bien vif intérêt la discussion de la loi sur l'enseignement. Ces débats honorent la France et notre siècle. Le résultat

me paraît de nature à satisfaire tous les hommes éclairés et modérés. Peut-être à Genève trouvera-t-on qu'on a été trop favorable aux petits séminaires; mais on n'aurait pas raison. Les concessions faites au clergé sont aussi utiles que raisonnables. Je ne puis partager les craintes qu'elles inspirent aux philosophes et aux jurisconsultes de l'école Dupin.» Plus tard, en 1846, causant à Leri avec M. W. de La Rive, il déplorait la condition faite au clergé français par la révolution; il en exposait l'injustice et le péril. « En Piémont, ajoutait-il, nous avons une Église qui possède, une Église propriétaire, indépendante du gouvernement, et c'est un grand bien pour l'État non moins que pour la religion.» Fidèle à ses anciennes convictions, il n'a pas voulu, quelles que fussent les incitations de quelques députés de la gauche, laisser mettre la main sur les propriétés du clergé séculier. En Piémont, qu'on le sache bien, les cardinaux, les archevêques, les évêques et les prêtres du clergé séculier jouissent encore des biens territoriaux qui se trouvent nommément attachés à leur emploi. Des biens du clergé régulier on a fait deux parts. Aux ordres qui ont pour règle absolue et exclusive le service des hôpitaux, l'instruction à donner aux enfants et les missions effectives au dehors, à ceux-là on a laissé leurs biens, qu'ils continuent à gérer eux-mêmes. Avec le reste, on a composé la caisse dite ecclésiastique, administrée par une commission

composée à la fois de laïques et de prêtres; elle subvient aux besoins du clergé séculier et dessert les pensions faites aux membres du clergé régulier dont les ordres ont été abolis. Tel est l'état des choses en Piémont, dans les anciens duchés, dans les Légations, à peu de choses près, à Naples et en Sicile, partout, excepté en Toscane, où les ordres monastiques jouissent de tous leurs biens, mais ne peuvent, par la remise en vigueur d'un ancien décret ducal, se recruter de novices sans permission de l'État. C'est au moyen de cet immense fonds commun que M. de Cavour, brouillé seulement avec quelques-uns des évêques, d'ailleurs assez médiocres, nommés par les anciens gouvernements, mais beaucoup mieux vu qu'on ne se l'imagine en France de la très-grande majorité du clergé italien, comptait traiter avec l'Église italienne en se montrant d'ailleurs facile et généreux. Avec Rome, la négociation était autrement difficile. Songeait-il sérieusement à l'entamer? Espérait-il la conduire à bonne fin? Repoussé, qu'eût-il fait? C'est là son secret; il l'a malheureusement emporté dans la tombe.

Où nous avons mal rempli notre dessein, ou l'on doit maintenant comprendre le vide immense laissé par la mort de M. de Cavour. Un long cri de douleur traversa l'Italie tout entière. Ce n'était pas seulement le cri de désespoir d'un peuple reconnaissant, mais plutôt le cri d'angoisse d'une nation consternée qui sent qu'elle a

perdu son guide. Il était la lumière qui lui marquait sa voie. Cette lumière, on l'avait suivie de confiance à travers des sentiers obscurs et périlleux, et voici qu'elle s'éteignait tout à coup. Ce n'est pas que l'Italie manquât en ce moment d'hommes d'État distingués, dévoués à ses intérêts, décidés à poursuivre l'œuvre de celui dont ils avaient été les plus utiles auxiliaires. Leur bonne volonté, leur capacité même, ne pouvaient toutefois empêcher que, M. de Cavour disparu, la situation ne fût considérablement changée. Indiquons brièvement en quoi consista surtout ce changement, et tâchons d'expliquer comment l'on a été conduit à la crise actuelle.

Ainsi que nous l'avons dit précédemment, M. de Cavour, quoiqu'il fût un ministre très-libéral et fort constitutionnel, n'avait point beaucoup songé, dans le vif de l'action, à s'appuyer très-fortement sur le parlement. Il n'avait pas besoin de lui emprunter sa force, parce qu'il la possédait en lui-même. Il gouvernait à coup sûr dans le sens de la majorité, mais plutôt à côté d'elle que par elle, ne s'en servant que pour justifier, surtout vis-à-vis de l'étranger, les actes qu'il avait résolu d'accomplir. Le pays savait cela parfaitement. En 1859, après la collision avec l'Autriche et au lendemain des annexions, les colléges électoraux n'avaient point eu pour principal souci de nommer des députés rompus aux moeurs parlementaires, particu-

lièrement capables de mener à bien l'œuvre si compliquée de la fondation d'un régime constitutionnel. « A quoi bon ? disait-on alors. Nous avons Cavour. — On nous a nommés, me disait l'un des hommes les plus éminents de la chambre actuelle, à peu près comme l'on donnerait des croix d'honneur. » Les populations se sont ralliées au hasard autour des noms qui avaient été prononcés le plus souvent à leurs oreilles, choisissant sans beaucoup s'inquiéter de leurs opinions particulières : ici un général de l'armée régulière, là un garibaldien, ayant fait parler d'eux pendant la dernière guerre ; dans cette ville, quelque ancien exilé rentré dans ses foyers ; ailleurs, un poëte national ou quelque professeur distingué. En réalité, tous ces élus, non pas du suffrage universel, mais d'un suffrage très-étendu, avaient rempli l'unique mission que leur avaient confiée leurs mandataires. Toujours et en toute occasion ils avaient fait ce qu'avait voulu M. de Cavour. Cavour mort, leurs dispositions ne devaient plus être les mêmes à l'égard de son successeur, quel qu'il fût. Ils entendaient montrer qu'ils étaient les maîtres, et ne se souciaient plus de se donner exclusivement à personne. Le mouvement des esprits courait toujours dans le même sens, mais le point de départ était déplacé. Le baron Ricasoli, l'héritier désigné de M. de Cavour, noble et grand caractère, âme droite et fière, politique ferme et résolu, mais non très-habile tacticien

parlementaire, ne démêla peut-être pas très-bien au premier abord l'inclination nouvelle des esprits. Il se proposait trop de continuer uniquement M. de Cavour.

M. de Cavour avait toujours eu à son commandement d'énormes majorités, qui lui avaient servi d'un côté à maintenir son autorité personnelle près du roi Victor-Emmanuel, de l'autre à fortifier sa position à l'étranger, surtout vis-à-vis de la France, en lui permettant de peser d'un poids plus lourd dans les négociations pendantes au sujet de la question romaine. M. Ricasoli voulut obtenir, comme son prédécesseur, des majorités à peu près unanimes. On le vit donc tantôt mettre le marché à la main au corps législatif avec trop de rudesse peut-être, tantôt laisser au contraire flotter sa politique dans un vague intentionnel qui lui permit de grossir démesurément le chiffre de ses adhérents. En agissant autrement, il aurait sans doute pu former et discipliner une majorité suffisante pour soutenir son cabinet. Sa situation ministérielle aurait été moins imposante en apparence, mais en réalité plus solide. Il ne l'essaya même pas. Nous désirons nous tromper en pensant que M. Ricasoli commettait une autre imprudence, lorsqu'il annonçait trop souvent en termes trop précis et comme très-prochaine, à la tribune du parlement italien, l'évacuation de la Cité pontificale par les troupes françaises. Il n'est pas sage de surexciter légèrement les espérances d'un

peuple. Il faut se garder de tirer à vue sur l'avenir de ces terribles lettres de change que le signataire n'est pas toujours libre d'acquitter. En cette occurrence, M. Ricasoli avait le malheur de blesser le gouvernement français, et pour lui plus que pour un autre cela était aussi un danger. Entre les cabinets de Paris et de Londres, il y a toujours eu, il y aura toujours malheureusement, quelle que soit la cordialité réelle ou simulée de l'alliance générale des deux gouvernements, une petite rivalité quotidienne et de détails, une lutte souterraine et mesquine qui, à peu près partout en Europe, divise sur place, comme en deux camps opposés, les représentants de la France et de l'Angleterre. Cette division au milieu même de l'accord compose toute l'histoire de la diplomatie contemporaine. C'est elle qui tient en suspens les destinées de l'Orient, c'est elle qui a si souvent entravé la marche du gouvernement constitutionnel de l'Espagne, c'est elle qui a suscité tant de crises dans le petit royaume de Grèce. Elle deviendra de plus en plus flagrante en Italie, où déjà elle a porté des fruits amers. Bien légers étaient à coup sûr les gens qui, à Turin, voulaient absolument voir dans M. Ricasoli le partisan exclusif de l'Angleterre, ou dans M. Rattazzi le représentant avéré de la politique impériale. On ne saurait les classer ainsi l'un et l'autre sans les calomnier tous deux également, car ces deux hommes d'État sont ayant tout des pa-

triotes italiens, uniquement dévoués aux intérêts de leur pays. Il n'en est pas moins vrai que, par ses antécédents, par sa situation sociale, par quelques-uns des traits de son caractère, par ses préférences de société, chacun d'eux se prêtait un peu aux interprétations qui avaient cours.

M. Rattazzi, le jeune avocat fils de ses œuvres, ancien démocrate du parti avancé, qui avait poussé le roi Charles-Albert à Novare, puis accepté le pouvoir après Villafranca, était assez naturellement désigné, surtout depuis son dernier voyage à Paris, comme le chef du parti qui désirait s'appuyer principalement sur le gouvernement français. M. Ricasoli, ancien baron toscan, grand seigneur aux manières aristocratiques, qui avait tant contribué à la réunion de Florence au Piémont et combattu la candidature du prince Napoléon en Toscane, passait avec assez d'apparence de raison pour avoir mis ses plus fortes espérances dans l'appui du cabinet britannique. Toute gratuite qu'elle fût, cette supposition n'ajoutait pas à sa force; elle était un embarras pour lui. Très-estimé, très-capable, justement confiant dans la considération méritée dont il était entouré, M. Ricasoli n'était peut-être pas non plus assez soigneux de ses rapports avec les personnes. Il supportait difficilement les petites contrariétés de détails; il prenait trop à cœur les déboires journaliers dont se compose la vie politique, et de même qu'il n'avait pas

beaucoup songé à se rendre agréable à sa majorité, il ne se préoccupa peut-être pas assez de plaire au roi. Ce dernier oubli causa sa chute, qui ne fut, en réalité, déterminée par aucun mouvement de l'opinion publique. Le roi lui préférait M. Rattazzi. Le baron Ricasoli le savait ; il sut aussi bientôt qu'un aide de camp du roi Victor-Emmanuel était allé s'informer à Caprera si Garibaldi ne donnerait pas volontiers son appui au cabinet nouveau que le souverain se proposait d'appeler. Le messager officieux n'était pas encore de retour de sa mission quand M. Ricasoli, surpris et mécontent de voir que les délibérations les plus secrètes du cabinet étaient révélées au roi par un de ses collègues lié avec M. Rattazzi, troublé du mauvais vouloir que lui témoignait le représentant de la France, découragé d'ailleurs par les difficultés qu'il rencontrait à compléter son ministère, résolut d'offrir sa démission. Il allait l'envoyer lorsqu'un message royal fort laconique lui apprit que M. Rattazzi était chargé de former un nouveau cabinet. Le coup était rude. M. Ricasoli le reçut avec une tranquillité d'âme qui lui fit grand honneur. En public comme en particulier, il expliqua sa retraite par la raison plausible, quoique non fondée, des refus que plusieurs membres de la chambre avaient opposés à ses offres de portefeuilles, et de l'insuffisance ou du moins de la faiblesse de l'appui que lui avait prêté la majorité de la chambre ; puis il se hâta de s'éloigner

de Turin pour se dérober aux questions indiscrettes, laissant le champ libre à son successeur.

L'avénement de M. Rattazzi dans les circonstances que nous venons d'indiquer était de nature à froisser la majorité; elle était surtout choquée, et l'opinion publique avec elle, du maintien au pouvoir de l'ancien collègue de M. Ricasoli dont l'action dissolvante avait amené cette crise ministérielle. Un instant, les partisans de l'ancien cabinet songèrent à mettre le successeur de M. Ricasoli en minorité dans la chambre élective. Ils le pouvaient aisément s'ils voulaient faire alliance avec l'extrême gauche; mais le roi n'avait fait, après tout, qu'user de sa prérogative constitutionnelle. Afin de soutenir le ministre qu'il préférait, il était également en droit de dissoudre la chambre et d'en appeler au pays. Dans l'état où se trouvait l'Italie, c'était chose grave d'entrer en lutte ouverte avec le chef de la dynastie et de poser devant les électeurs la question du gouvernement personnel. Les chefs de la majorité eurent le bon sens de le comprendre, et les anciens collègues du baron Ricasoli ne furent pas les moins empressés à calmer leurs plus fougueux adhérents. Ils obtinrent que, sans donner un vote d'absolue confiance au nouveau cabinet, on éviterait encore plus de se mettre en opposition systématique avec lui. Cette sagesse porta vite ses fruits; M. Rattazzi comprit la nécessité de ne pas faire attendre au public une

satisfaction morale que l'opinion semblait unanime à réclamer impérieusement. Celui de ses collègues qui avait fait partie de l'ancien cabinet, et dont la présence sur les nouveaux bancs ministériels soulevait le plus d'objections, en fut écarté. Le cabinet se fortifia en même temps du concours de trois hommes honorables, MM. Durando, ministre des affaires étrangères, Conforti à la justice, et Matteucci à l'instruction publique, ce dernier bien connu des lecteurs de la *Revue des Deux Mondes* et de tous ceux qui professent en Europe le culte des sciences. Ainsi modifié, le ministère prit une mesure qui fut tout d'abord bien accueillie. Il incorpora dans les cadres de l'armée régulière, moyennant certaines conditions à remplir, les officiers de l'armée de volontaires qui avaient combattu sous les ordres de Garibaldi. Ces anciens chefs des bandes méridionales devaient prendre rang, d'après leur ancienneté, à la suite des officiers de leur grade. Pour les armes savantes, l'intendance, etc., on se borna à imposer quelques conditions d'examen qui garantissaient leur aptitude. Cette mesure avait pour effet de dissoudre, en les enrôlant d'une façon définitive, des corps organisés et cependant sans emploi, dont la turbulence ne laissait pas d'être un sujet d'inquiétude. C'était aussi donner, sans inconvénients d'aucune sorte, une juste satisfaction à Garibaldi, toujours généreusement occupé du sort des hommes qui avaient combattu sous

ses ordres. Bien heureux eût été M. Rattazzi de pouvoir s'en tenir là; mais Garibaldi, ou plutôt les personnes de son entourage, mirent en avant d'autres exigences. On s'était trop aidé de leur concours pour ne pas leur en payer le prix. Le général en chef de l'armée méridionale fut donc autorisé à commencer en Italie une tournée officielle pour la fondation des tirs nationaux; les autorités reçurent ordre de l'accueillir partout avec les plus grands honneurs et de lui prêter assistance pour accomplir la mission, assez vague d'ailleurs, dont il était chargé. Une somme considérable, dont l'emploi n'était pas beaucoup mieux indiqué, fut placée en même temps à sa disposition. Le général en chef ne se fut pas plutôt mis en route, en se rendant d'abord à Milan, Lodi, Brescia et dans les villes des Duchés, que sa vue, ses discours produisirent partout comme une sorte de commotion électrique qui fit tressaillir les populations. « On reconnaît l'autorité officielle du gouvernement, me disait à ce sujet un Piémontais considérable des anciens temps, dans tous les États de l'ancienne maison de Savoie; mais hors de là l'autorité morale, le prestige personnel appartiennent à Garibaldi. Le voilà lâché: que va-t-il faire? » Sarnico et Aspromonte ont répondu à cette question.

On ne connaîtra jamais bien et nous avouons ne pas savoir au juste ce qui a pu se passer par intermédiaires entre M. Rattazzi et Garibaldi pendant les temps qui

ont précédé la petite expédition avortée sur le versant lombard des Alpes du Tyrol, et la grande aventure qui vient de se dénouer si déplorablement au fond des montagnes de la Calabre. Dans l'une ou dans l'autre occasion, le téméraire auteur de ces violents coups de main avait-il quelque motif fondé de se croire tacitement approuvé par le gouvernement, dont à coup sûr et de la meilleure foi du monde il entendait servir les intérêts? Nous l'ignorons, et dans notre ignorance nous nous interdisons toute espèce de supposition. Ce qui est certain, c'est que de pareilles tentatives menaient tout droit aux abîmes. Une collision soit avec l'Autriche, soit avec la France, compromettait également la cause italienne. M. Rattazzi a eu raison de vouloir réprimer l'une et l'autre, même à force ouverte et par la voie des armes. Il l'a fait avec une rare décision, qui cependant a dû lui coûter. En face de la gravité de la situation faite à la Péninsule par ce commencement de lutte intestine, lutte déplorable où les premiers coups portés ont jeté à terre, frappé par des balles fratricides, le héros le plus populaire de l'indépendance italienne, il serait oiseux de se demander si cette extrémité douloreuse n'a pas été en partie imposée au cabinet piémontais par les incertitudes mêmes de son origine. Il n'y a pas grand intérêt non plus à rechercher si, en se proposant tout à la fois de plaire au roi, de donner satisfaction à Garibaldi et de resserrer l'alliance fran-

çaise, M. Rattazzi, avec les vues les plus droites et les plus patriotiques intentions, n'a pas au contraire compromis à quelque degré la popularité de Victor-Emmanuel, rendu le plus désastreux service à celui qu'il a prématûrement tiré de sa retraite de Caprera et fait tort à l'alliance française. Ces questions ne touchent qu'aux personnes; elles sont secondaires. Nous avons hâte d'aborder les questions bien autrement graves que soulève l'état présent des choses de l'autre côté des Alpes.

Verrons-nous s'accomplir l'œuvre entreprise par M. de Cavour et que poursuivent maintenant ses successeurs? La maison de Savoie prendra-t-elle Venise aux Autrichiens et Rome au pape, comme elle a pris les Duchés, Naples, les Légations et les Marches à leurs anciens possesseurs? L'unité sera-t-elle faite? Que ceux-là répondent qui, par le temps qui court, ont le courage de se porter prophètes. Telle n'est pas ma vocation. L'expérience que j'ai acquise, les événements dont j'ai été le témoin attristé, en m'ôtant ma confiance dans les prévisions des autres, ne m'en ont point donné dans les miennes. En politique, quand l'action ne nous est pas commandée, le plus sage est d'observer beaucoup, d'y regarder de très-près, mais de ne pas se hâter de conclure. Ce qui adviendra de l'Italie, je ne sais; ce que j'y ai vu, je puis le dire. D'un bout à l'autre de la péninsule, depuis ce village perché là-bas

sur les pentes neigeuses des Alpes jusqu'à ces rivages brûlés de Trapani, parmi ces blonds montagnards à demi Allemands du Tyrol italien comme parmi ces noirs insulaires qui semblent, des bords de la Sicile, tendre la main à leurs frères d'Afrique, une idée est née d'hier, et déjà elle s'est emparée de la jeunesse qui grandit, des gens faits qui entrent dans la vie et des vieillards même près d'en sortir; idée commune à l'élite de ceux qui pensent par eux-mêmes, comme à la masse encore plus nombreuse de ceux qui s'imprègnent sans le savoir de l'atmosphère qu'ils respirent. Cette idée, cette volonté, cette passion, c'est, n'importe comment, n'importe à quelles conditions et à quel prix de devenir le plus tôt possible les citoyens libres d'une grande et puissante nation. Dans les contrées du nord et du centre de l'Italie, ce sentiment, à peine développé, a trouvé vite le moyen de se réaliser et de se satisfaire; ces contrées se sont faites piémontaises. J'avoue que j'ai d'abord été surpris de leur résolution, je ne m'attendais point, quand je suis arrivé à Florence l'année dernière, à trouver la fusion si avancée et si complète. Je me souvenais d'avoir entendu les concitoyens de Machiavel et de Dante si justement fiers de leur passé historique, de leur civilisation plus avancée, de leurs lois relativement plus douces, parler avec un certain mépris de ces *barbares* piémontais qui estropiaient si cruellement le pur idiome toscan. Combien

tout cela était changé ! L'Exposition de l'industrie réunissait alors dans ce petit pays, comme autour du berceau primitif des arts et du commerce modernes, les négociants de toutes les villes d'Italie ; nombre de visiteurs étaient accourus, pressés d'aller patriotiquement saluer cette première et pacifique ébauche de l'unité italienne. Quel bon accueil réciproque et quelle joie universelle ! Délicates politesses comme entre gens qui se verrraient pour la première fois, franche et sérieuse cordialité comme entre parents qui se retrouveraient après avoir été longtemps séparés, peut-être même un peu brouillés, tout y était revêtu et paré de l'aimable bonne grâce italienne. Nul reste des anciennes jalou-
sies de race, des vieilles rivalités de province à province, et presque de ville à ville.

Les déplorables divisions de 1848 et de 1849 ont servi de leçon à ce peuple intelligent. Les Autrichiens l'ont vaincu parce qu'il n'avait pas su être uni ; il se plaît maintenant à faire parade de son union comme d'une force. Pour cela, toutes les occasions lui seront bonnes. Au premier jour de mon arrivée à Pise, du haut du balcon de mon auberge, je me rappelle avoir vu débarquer dans cette paisible cité un bataillon de la garde mobile de Palerme, mieux habillé, mieux armé par parenthèse, et beaucoup plus aristocratiquement composé, si l'on veut bien me passer l'expression, je ne dis pas que notre garde nationale de 1848, mais

que celle de 1830. Toute la ville était sur pied pour recevoir, bouquets en main, avec accompagnement de fanfares militaires, la petite troupe qui venait prendre garnison chez elle. Le lendemain, c'était le tour de ces hôtes nouveaux, quelques-uns peut-être amis de Garibaldi, de payer leur bienvenue. Ils le firent en accompagnant dévotement par toute la ville, enseignes déployées, musique en tête et tambours battant aux champs, une célèbre Madone du Rosaire qui devait, selon l'usage, aller rendre visite à je ne sais quelle autre Madone de la ville. Comme de coutume, à toutes les maisons de toutes les rues, des banderoles de soie pendraient aux fenêtres, et les fleurs pleuvaient des balcons. Comme de coutume aussi, les femmes suivaient la procession enveloppées de leurs longs voiles, et les cierges étincelaient aux mains des confréries de toute sorte. Avant de rentrer chez elle, la Madone ne manqua pas d'aller, suivant l'usage, bénir du haut du plus vieux pont de la ville le fleuve chéri des Pisans. La fête était finie, mais la population était encore répartie le long des quais, les soldats mêlés aux citoyens, les prêtres coiffés de leur grand chapeau causant familièrement avec les volontaires qui portaient naguère la chemise rouge, lorsqu'au milieu de cette foule savourant la douceur d'une belle nuit d'automne vint tout à coup à passer dans une petite calèche Victor-Emmanuel, revenant d'une de ses chasses favorites aux Cas-

cines. Aussitôt des feux de Bengale s'allument comme par enchantement sur son passage, la musique repart de plus belle, et mille voix stridentes le saluent à la fois de leurs cris enthousiastes. La Madone, les fleurs, la musique et les cris, c'était bien l'Italie telle que je l'avais connue; il n'y avait de nouveau que Victor-Emmanuel et l'unanimité des sentiments auxquels son nom servait de ralliement.

L'accord des Italiens entre eux et la confiance qui les anime, voilà ce qui m'a partout le plus frappé pendant mon dernier séjour en Italie. Là, point de haines, pas même d'ombrage de classe à classe. Entre la noblesse, la bourgeoisie et le peuple, pas d'anciens malentendus, et partant point de susceptibilités. Les noms de la grande noblesse italienne se rattachent presque tous à quelques illustres souvenirs; la multitude les aime, les salue et s'en pare comme d'autant d'ornements glorieux pour la patrie commune. La bourgeoisie, n'ayant pas exercé le pouvoir depuis la chute des vieilles républiques du moyen âge, n'est en butte à aucune fâcheuse rancune. Elle a le bonheur de n'avoir pas eu un gouvernement particulier à son usage; son avènement aux affaires date du jour de l'affranchissement général. Le peuple italien est presque tout entier agricole et livré aux travaux de la campagne ou de quelques petites industries qui s'exercent au sein de la famille. Point de grandes capitales, pas de

ces immenses villes manufacturières où se pressent, comme chez nous, des foules d'ouvriers, natures vives, généreuses, mais surexcitées, mobiles et facilement exploitées par les intrigants de tous les temps. Sans doute il y a des partis de l'autre côté des Alpes. Au sein de ce vaste mouvement de l'indépendance italienne, on remarque des tendances très-opposées et des opinions fort divergentes. Il s'en faut de beaucoup cependant qu'elles soient aussi profondes que chez nous. Les contrastes y sont beaucoup moins heurtés, et les rapprochements bien autrement faciles. On n'y connaît pas les ressentiments implacables, on n'y est pas retranché dans des barrières infranchissables. A entendre un certain monde, on pourrait croire que le génie de la démagogie est déchaîné par toute la péninsule. Si par esprit démagogique il faut entendre une certaine jalousie basse et envieuse des supériorités sociales qui proviennent du talent, de la naissance ou des richesses acquises, nous sommes travaillés de ce mal beaucoup plus que les Italiens. Les partisans de Garibaldi, voire ceux de Mazzini, ne sont ni des socialistes, ni des égalitaires outrés. En 1848, mais surtout pendant les dernières années qui ont précédé la prise d'armes de 1859, le parti révolutionnaire italien, très-différent en cela du parti révolutionnaire français, est allé chercher les hommes du parti modéré, et, dans ses rangs, de préférence les hommes les plus considérables par

leur noblesse et par leur situation sociale. A l'heure présente, il est curieux, il est même touchant d'entendre des hommes d'opinions avancées rendre de bon cœur une si franche et si complète justice à d'autres hommes dont ils sont séparés par de vifs dissensiments politiques. Combien de fois à Florence n'ai-je pas surpris d'anciens réfugiés, assez mal réconciliés avec le gouvernement du roi Victor-Emmanuel, se félicitant néanmoins de voir reparaître dans la vie publique les noms les plus anciens de leur cité natale, les Strozzi, les Riccardi, les Ridolfi ; me vantant les mérites de M. Peruzzi, du baron Ricasoli ; s'inclinant avec respect devant la belle figure du marquis Gino Capponi, l'un des plus nobles caractères, l'un des plus fermes esprits qu'il m'ait été donné de rencontrer, dont la cécité, cause de son éloignement des affaires, est, au dire des Italiens qui s'y connaissent le mieux, une véritable calamité publique !

Malheureusement pour les Italiens, ce bon accord dont je les félicite, si nécessaire pour obtenir les deux objets de leur fervent désir, Rome et la Vénétie, a reçu déjà une première atteinte, passagère, il faut l'espérer, et que l'habileté généreuse du cabinet italien et le bon sens des populations devront tendre à faire disparaître le plus tôt possible. Malheureusement aussi ce bon accord, alors même qu'il serait bientôt rétabli, ne suffira pas pour chasser les Autrichiens de leurs

forteresses, ni peut-être pour persuader au gouvernement français de céder à l'Italie la possession de la ville éternelle. Il paraît entendu que les Italiens ont, quant à présent, renoncé à la guerre contre l'Autriche. C'est une campagne ajournée. Bornons-nous donc à souhaiter, lorsque les Italiens voudront l'entamer, qu'ils agissent seuls, sans secours étrangers, comme le voulait M. de Cavour, qu'ils choisissent bien leur temps, et que Dieu leur vienne en aide ! La question romaine est au contraire plus que jamais à l'ordre du jour. Là, il y a une lutte ouverte avec le Pape et dissidence avérée avec l'empereur des Français. Cela est grave et mérite grande considération.

Je ne suis pas opposé à ce que l'armée italienne du roi Victor-Emmanuel entre à Rome, non pas que je reconnaisse à ce roi privilégié, après tant d'autres capitales qu'il a déjà conquises, le droit de s'emparer pour son bon plaisir de cette capitale de toutes les capitales de l'Italie; mais je suis convaincu que les Romains souhaitent les Piémontais de tout leur cœur, et déjà les auraient appelés, si nous n'étions pas là pour l'empêcher. Pour moi, étant donné l'origine et la nature de notre gouvernement, cela change tout. Notre gouvernement ne relève pas apparemment du droit divin; il tient beaucoup à n'être même pas confondu avec d'autres gouvernements d'un caractère mixte et qui cherchent l'expression de la volonté na-

tionale dans l'adhésion de certains corps constitués. — Non ! notre principe est celui du suffrage universel, pur, simple et direct. De quel droit alors sommes-nous à Rome ? Avons-nous quelques doutes ? S'il en est ainsi, que ne consultons-nous les Romains sur le gouvernement de Pie IX, nous qui allons tout exprès au Mexique afin d'avoir sur place, comme l'a dit M. Billault, l'avis des Mexicains sur Juarez ! Mais, dit-on, il y a de plus ici l'intérêt religieux ; l'intérêt religieux exige que le Pape soit matériellement souverain chez lui, afin qu'il y soit spirituellement indépendant. — Souverain chez lui ? De bonne foi, l'est-il au moment où nous parlons ? Il faut, pour le supposer, n'avoir pas mis le pied à Rome. Quatre ou cinq fois par an régulièrement, et maintenant un peu plus souvent, il y a dans la cité pontificale des essais de manifestation publique. Pour peu qu'on leur suppose quelque gravité, voici ce qui se passe : l'armée française prend les armes, occupe le Corso et toutes les places de la ville. Elle commence par en chasser la foule, puis doucement, poliment, de quel air, il faut le voir, les troupes de sa Sainteté, sa gendarmerie, sa police et ses zouaves. Soldats, officiers, généraux pontificalx sont engagés à vouloir bien rentrer dans leurs casernes, et de fait ils y rentrent : pas d'exception ; le ministre des armes se présenterait qu'on lui barrerait le passage. Il y a consigne de ne laisser passer que le Pape,

lequel agenouillé au fond de son oratoire ne songe qu'à conjurer Dieu d'épargner la vie de ses pauvres sujets égarés, les cardinaux, qui se gardent bien de sortir de chez eux, et les ambassadeurs pressés d'y rentrer afin d'écrire à leur gouvernement.

Même chose aux places frontières. Les troupes pontificales y tiennent garnison tant qu'il n'y a pas apparence de dangers. Sont-elles menacées, on les fait déguerpir malgré les réclamations de Mgr de Mérode, et des bataillons français les remplacent. Commander à une armée qui monte la garde sur les places publiques et à la porte des autorités, qui facilite les arrestations, qui accompagne les convois de prisonniers d'État, mais qui ne peut ni maintenir l'ordre dans la capitale, ni défendre l'État contre les ennemis du dehors,... voilà de quelle façon le pape est souverain chez lui! Politiquement, la haute main y est laissée à dix mille missionnaires en pantalon garance, qui, malgré la discipline, dont ils ne s'écartent jamais, servent de propagateurs involontaires, mais singulièrement efficaces, aux idées les plus propres à miner le gouvernement qu'ils sont censés protéger.

N'importe, répond-on, l'autorité spirituelle du Pape reste entière devant ces dix mille soldats français. En Espagne, en Autriche, dans tous les pays catholiques, personne ne songe à s'inquiéter de l'influence que la présence des soldats français à Rome peut exer-

cer sur la direction des affaires ecclésiastiques de la chrétienté. Le Saint Père, entouré de troupes étrangères, n'en gouverne pas moins impartialément toutes les églises dont il est le pasteur, et Mgr de Mérode, son conseiller dévoué, tout contrarié qu'il soit dans ses fonctions de ministre de la guerre, n'en donne pas moins à son auguste souverain des avis librement dictés par sa conscience de prêtre. Qui en doute? — Mais prenez garde, cela même est contre vous! Pie IX, le saint pontife tel que le monde catholique le vénère, Mgr de Mérode, sincère et courageux tel que j'ai l'honneur de le connaître, pourquoi donc seraient-ils plus intimidés par les soldats piémontais?

Cependant on ne se trouble pas pour si peu, et l'on reprend : cette souveraineté telle quelle, plus nominative que réelle, vaut après tout mieux que rien. Elle permet au souverain pontife de négocier sur un pied d'égalité avec les princes de la terre; elle lui donne la possibilité de les engager envers lui par des traités synallagmatiques revêtus d'une force obligatoire, traités où sont réglées certaines questions en partie temporelles, en partie spirituelles : ce sont les concordats. Des voix amies et pleines d'autorité m'ont parfaitement expliqué comment a surgi la nécessité des concordats, comment ils avaient leur raison d'être, comment, entre des puissances considérables qui se touchent par leurs extrémités, la seule manière de

n'avoir pas la guerre, c'est de faire la paix suivant de certaines conditions librement débattues. A cela, comme théorie explicative du passé, point d'objection ; c'est bien ainsi que les choses se règlent en effet. Pour s'entendre, il faut que chacune des parties veuille bien y mettre et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, y laisser en même temps un peu du sien. Le Prince abandonne quelque chose de son pouvoir temporel, qu'il délègue au Pontife; le Pontife se dessaisit d'une portion de sa puissance spirituelle, qu'il cède au Prince. Je ne critique pas, je raconte. Qu'on examine tous les concordats, celui que l'empereur des Français a signé avec Pie VII, celui que l'empereur d'Autriche a consenti avec Pie IX : au fond, c'est toujours même chose. Entre les contractants, échange de prérogatives dont la dose varie suivant le degré de force relative ou de complaisance réciproque des contractants. Le malheur veut que parfois la mesure de la force ou de la complaisance vienne à changer après coup : de là des concordats tantôt à moitié mutilés, comme celui de Paris par les articles organiques de l'an X, ou tout à fait laissés de côté comme celui de Vienne en 1857; de là aussi, des tiraillements incommodes et trop souvent de fâcheuses récriminations : ce sont les accidents du ménage, et l'on y peut pourvoir. Négligeons-les donc et passons. Les concordats ont malheureusement, aux yeux de la logique et de la raison, certains inconvénients.

nients qui apparaîtront de plus en plus à mesure que se formeront les idées et les moeurs de la société moderne. Dans le marché (je ne prends pas le mot en mauvaise part) dont nous parlions tout à l'heure, il se trouve que les contractants engagent parfois d'autres intérêts que les leurs; ils y compromettent les droits de personnes tierces qui ne leur ont point donné mission de contracter pour elles. Il y a entre eux quelque chose d'oublié qui pouvait s'omettre autrefois, mais qui de nos jours se rappelle de soi-même quand on n'en a pas suffisamment tenu compte. Ce quelque chose, c'est la liberté, la liberté de tous ceux qui ne sont pas tout à fait de la religion du Pontife, qui ne partagent pas complètement la foi du Prince, ou même, s'il faut tout dire, de ceux-là aussi qui n'en professent aucune. A Dieu ne plaise que je me révolte ici contre les concordats, et que j'y veuille dénoncer une insupportable oppression des consciences! Je raisonne, et la logique me gouverne seule en cet instant. J'ai voulu seulement établir que, dans le présent et pour l'avenir surtout, la voie des concordats deviendra chaque jour moins facile, moins bonne et plus épineuse pour régler les rapports nouveaux entre l'Église et l'État moderne, et mon but est atteint si j'ai réussi à expliquer comment l'argument des concordats me touche médiocrement, quand on l'apporte dans la discussion, afin d'ex-

pliquer la nécessité de la présence de nos troupes à Rome.

Lorsqu'au sujet de la question romaine je descends au fond de mon âme et m'examine de près, je me sens, à vrai dire, plus touché de l'intérêt qu'a l'Église catholique à sortir de la fausse position où elle se compromet que du droit d'ailleurs évident des Romains à se gouverner eux-mêmes. A mes yeux, il importe, au temps où nous vivons, temps égoïste, et de doctrines assez relâchées, qu'il n'y ait pas qu'une seule autorité morale qui soit chargée de venir en aide à notre déficiente et faible humanité dans la lutte qu'il lui faut livrer incessamment contre l'erreur, contre l'iniquité, contre l'oppression, en faveur de la vérité, de la justice et de la liberté. Et quelle autorité morale plus grande sur la terre que celle de cette vieille Église catholique perdue dans la nuit des siècles, dont les préceptes sont si heaux et la doctrine si puissante? Ceux-là la conseillent bien mal qui lui persuadent de s'accrocher avec désespoir aux lambeaux de son pouvoir temporel défaillant. Combien elle serait mieux avisée, si, comme elle l'a déjà fait tant de fois, s'avancer résolument vers l'avenir, sans rompre toutefois avec ses traditions et son passé, elle acceptait pour règle le droit commun, au lieu de revendiquer le privilége, et si elle se confiait, pour assurer son empire sur les intelligences, aux maximes de la liberté moderne! Qu'y a-t-il donc dans ces généreuses

maximes qui blesse ses croyances, qu'elle ne puisse accepter, et dont elle ne doive au contraire tirer un magnifique parti? Ne se vante-t-elle pas d'être l'Église universelle par excellence, l'Église de tous les temps, de tous les pays, et qui s'accommode de toutes les formes de gouvernement? Pourquoi donc lier sa cause à celle des pouvoirs qui tombent et des régimes qui se discreditent! Que ne se tourne-t-elle vers les horizons nouveaux? Que ne s'inspire-t-elle de l'esprit des générations qu'on sent venir? Pourquoi, lorsque le choix lui en est laissé, ne se rallie-t-elle pas, dans ses épreuves présentes, à ces idées qui, bien entendues, ne lui furent jamais hostiles, qu'elle a elle-même professées dans ses meilleurs jours, qui sont éternellement jeunes, éternellement vivantes, plutôt que de risquer son prestige en s'identifiant à des formes indifférentes par elles-mêmes, passagères de leur nature, déjà vermoulues et près de périr?

Mais peut-être ai-je le tort d'oublier, bien contre mon gré, que l'Église catholique est à cette heure plus vivement attaquée qu'elle n'est sagement défendue, et que tous les torts ne sont pas de son côté. C'est pourquoi, me retournant du côté des Italiens et du gouvernement piémontais, je les supplierai, eux aussi, au nom de ces mêmes idées qu'ils ont inscrites sur leur drapeau, et dont ils se portent les champions, de ne pas les compromettre par une hâte intempestive et par

des violences inconsidérées. Que les hommes d'État piémontais, successeurs de M. de Cavour, se rappellent donc et qu'ils pratiquent son véritable programme, si nettement tracé dans les derniers discours que nous avons cités. M. de Cavour l'a dit hautement : il ne se proposait d'aller à Rome que d'accord avec la France, non pas seulement avec la France officielle, mais avec la France libérale et catholique, non pas seulement avec l'adhésion des catholiques français, mais du consentement des catholiques du monde entier. Chose nouvelle pour lui, d'ordinaire si ardent, il voulait que la reconnaissance du droit précédent cette fois la prise de possession. J'ai entendu dire à Turin, à d'anciens collègues de M. de Cavour qui le connaissaient fort bien, qu'il n'était peut-être pas aussi pressé qu'il en avait l'air d'aller à Rome. Sans doute il souhaitait en faire la capitale nominale de l'Italie, sans doute il sentait mieux que personne combien la présence des Français, en encourageant la résistance du Saint-Père, rendait difficile la constitution définitive du royaume italien ; mais ce qu'il désirait surtout, en insistant pour l'évacuation de nos troupes, c'était d'être mis sans intermédiaires en rapport direct avec le Pape, non pas pour le contraindre, mais pour transiger avec lui, car de faire de Rome le siège constant, la demeure effective et continue du roi et du parlement, il en était assez peu tenté. Mettre dès à

présent et pour toujours le gouvernement à Rome, au milieu de cette population romaine si effervescente, si passionnée, si mobile, si inexpérimentée, nécessairement assez peu attachée encore à la dynastie et aux institutions nouvelles, cela lui faisait l'effet de transporter ce gouvernement sur la place publique et de l'établir à deux pas de l'émeute. L'esprit fécond de M. de Cavour entrevoyait mille combinaisons possibles et les méditait toutes. Une seule idée y était parfaitement arrêtée, dont ses successeurs ne se sont peut-être pas assez pénétrés : celle de ne risquer que l'indispensable, de n'agir en cette occurrence que par les voies de la persuasion et d'une influence toute morale. Ce n'est pas lui, je crois, qui aurait tout haut, à tout bout de champ, à chaque occasion, au nom de ses embarras intérieurs, sommé incessamment l'empereur des Français de lui abandonner sa capitale. D'abord il n'est prudent à aucun gouvernement de parler tant et si haut de ses embarras. En politique et de cabinet à cabinet, le moyen d'obtenir l'objet qu'on désire n'est pas précisément de dire qu'on ne saurait s'en passer.

Cependant, à descendre au fond des choses, puisqu'ils arguent de leurs embarras, est-ce que les politiques italiens n'ont déjà pas compris qu'à propos de cette question romaine le gouvernement français a aussi ses difficultés, quoiqu'il les éteigne moins ? Ce n'est

pas pour son plaisir qu'il s'éternise à Rome et qu'il garde sur les bras une aussi grosse affaire. Si demain il pouvait la résoudre sans mécontenter en France, quelque résolution qu'il adopte, des partis considérables avec lesquels il a intérêt à ne se point brouiller d'une manière irréparable, voici longtemps qu'en Italie on saurait à quoi s'en tenir sur le fond des desseins qui couvent aux Tuileries. En France, les Italiens ont pour eux presque tout le parti libéral et tout le parti révolutionnaire, contre eux une petite portion du parti libéral, et, à bien peu d'exceptions près, tout le clergé, un clergé dont ils ne doivent pas juger par le leur, un clergé infiniment plus ultramontain de doctrine, — infiniment moins mêlé et par conséquent moins pénétrable aux sentiments de la population, un clergé qui se trompe, j'en conviens, qui s'alarme peut-être outre mesure, je le veux bien, mais enfin qui s'alarme sincèrement, vivement, au plus profond et au plus vif de sa conscience, de ce qui se passe en Italie, qui s'émeut des tribulations du Saint-Père, qui tremble pour sa personne, et encore plus, s'il est possible, pour cette autorité spirituelle dont il relève, et qui est son ancre de foi et de salut. C'est ce clergé, et les catholiques timorés ralliés derrière lui, qu'il importe aux hommes d'État italiens de rassurer complètement, car, le jour où ils les auront rassurés, ils auront persuadé et déterminé l'Empereur lui-même.

L'Empereur, dans cette question romaine, est, nous le répétons, poussé vers les Italiens par les passions révolutionnaires, qui lui demandent le sacrifice du Pape, et retenu par les préjugés du clergé, qui menace de rompre, si on l'abandonne. Que les Italiens s'occupent donc un peu moins de plaire à leurs auxiliaires (c'est la règle dans les affaires de ce monde), et qu'ils songent un peu plus à ramener leurs adversaires. N'était-ce pas là l'intention évidente, la préoccupation visible, la tendance déjà fortement accusée de l'habile homme d'État qu'ils se proposent d'imiter? Ils devraient le prendre pour modèle, lorsque, rompant avec ses habitudes antérieures, il portait par avance, il y a un an, cette question devant les chambres, non pour la brusquer, comme il avait fait de tant d'autres, mais pour la mettre au contraire à l'ordre du jour des intelligences, pour inviter amis et ennemis, patriotes italiens et cabinets étrangers, à la résoudre pacifiquement, de concert avec lui, par la voie féconde des transactions amiables et des généreux compromis. Un parlement où siègent des hommes comme le baron Ricasoli, MM. Rattazzi, Minghetti, Farini et tant d'autres, ne peut que profiter à se mettre, du haut de la tribune piémontaise, en communication directe avec le grand public européen et à l'instruire de ses véritables intentions. « Après tout, c'est l'opinion publique qui décide en dernier ressort, » a dit une voix qu'ils ont mille

raisons d'écouter. Qu'ils s'adressent de plus en plus à cette opinion publique ; qu'ils la persuadent, et leur cause sera gagnée. Prévenons-les toutefois que les discours seuls n'y suffiraient pas. Il y faut les actes. Qu'ils annoncent la liberté pour l'Église et la fassent entrevoir autrement que par des paroles. L'Église libre dans l'État libre est, je le sais bien, un programme pour l'avenir, non pas un engagement formel immédiatement applicable au présent. Cependant il est bon d'éviter les contrastes trop choquants entre ce que l'on offre pour demain et ce que l'on fait aujourd'hui. La loi Conforti n'est pas, il faut l'avouer, d'un très-heureux augure ; franchement aussi, il y a trop d'évêques arrêtés ou exilés en Italie. « Le premier venu, disait volontiers M. de Cavour, gouvernerait avec l'état de siège. » On a de même facilement raison des gens, et surtout de pauvres prêtres, quand on les emprisonne. Je préférerais donc que le gouvernement italien commençât à faire dès aujourd'hui son apprentissage en essayant de vivre avec le clergé, même quand celui-ci se mettrait dans son tort, et s'efforçât de le contenir sans le violenter, car, je l'en préviens de bonne foi, et avec lui tous les gouvernements (le nombre en sera grand, je l'espère) qui voudront adopter la devise « de l'Église libre, » l'ère nouvelle qu'il s'agit d'inaugurer n'amènera pas positivement des jours tranquilles, filés d'or et de soie, pour ceux qui présideront alors à la

direction des affaires publiques. Qu'on le sache bien et qu'on s'y prépare, la liberté, comme toujours, n'entrera pas à petit bruit dans son nouveau domaine. Elle y fera brusquement irruption avec son cortége ordinaire de troubles et de tempêtes. Il faut donc s'affermir le cœur et se ceindre les reins. Il y aura des luttes à soutenir et des combats à livrer; mais lutter pour faire triompher le bon sens, combattre pour donner la victoire à la vérité, n'est-ce pas la mission des bons-gouvernements et la destinée des peuples intelligents? Ce qu'il s'agit d'acquérir vaut l'effort et paiera d'ailleurs et au delà le prix dont il aura été acheté.

Je m'arrête, et j'ai presque honte d'en avoir tant dit sur les affaires d'Italie et sur une question la plus considérable peut-être parmi celles qui se sont imposées de nos jours à la réflexion des hommes. Les opinions modérées auxquelles j'appartiens, et qui ont inspiré ce travail, n'ont pas chez nous obtenu assez de succès pour être présentement fort à la mode. Il convient donc à ceux qui les professent d'être modestes, et je n'ai pour mon compte aucune propension à donner des conseils à qui que ce soit. Il est impossible cependant de ne pas convenir que les idées modérées ont par elles-mêmes quelque valeur, car elles sont le fruit de l'expérience des siècles et de la sagesse des nations. C'est à elles qu'il faut revenir quand on a vainement

essayé de toutes les autres; ce sont elles qui apportent, quand l'heure en est sonnée, la solution des problèmes inutilement cherchée ailleurs. Puis, le dirons-nous? quand la liberté est en jeu quelque part, nous ne saurions demeurer indifférents, et je me figure toujours que cela nous regarde un peu. Oui, je m'en accuse et j'en demande pardon à qui de droit, quelle que soit la question qui s'agit, commerciale, civile, politique ou religieuse, n'importe où elle est agitée, fût-ce en Italie, fût-ce au Mexique, fût-ce en Chine, si un progrès libéral est en voie de s'accomplir, je me sens ému, et je me surprends à espérer qu'un jour la France en profitera.

DISCOURS DE RÉCEPTION

A

L'ACADEMIE FRANÇAISE.

MESSIEURS,

Si je n'avais, suivant vos sages traditions, sollicité par écrit l'honneur de m'asseoir dans cette enceinte, je serais presque tenté d'affirmer que mon plus grand étonnement, c'est de m'y voir. Combien de fois n'ai-je pas, en effet, reculé devant la pensée de m'offrir à vos suffrages! Aujourd'hui même, après les avoir si heureusement obtenus, j'éprouve encore, veuillez m'en croire, presque autant de crainte que de joie. En comblant des vœux qu'à peine j'osais former, vous m'avez imposé, du même coup, une redoutable obligation, celle de me féliciter publiquement de votre

choix, et de le justifier en vous en remerciant. Comment y réussir? Je n'ai point reçu, hélas! le don charmant de bien dire, et le secours des fortes études a manqué à ma première jeunesse. Mais qui peut échapper tout à fait aux influences de son temps? Ma bonne étoile m'a fait débuter dans la vie à l'heure brillante où, rentrée en possession d'elle-même, la France saluait avec enthousiasme, sous le ministère de M. de Martignac, l'alliance féconde de la politique et de la littérature. Inaugurée avec la liberté, cette alliance a duré autant qu'elle; et ce n'est pas à vous, Messieurs, qu'il est besoin de rappeler quelles voix éloquentes l'ont, pendant de longues années, représentée, soit dans les chaires de nos facultés, soit dans les colonnes de nos journaux, soit à la tribune de nos assemblées publiques. Je ne saurais, quant à moi, oublier ce que je dois aux maîtres qui ont instruit et charmé mon heureuse génération. Ils ne nous ont pas seulement appris, par l'excellence de leurs œuvres, à ne goûter que le vrai, à n'admirer que le beau. Grâces leur soient aussi rendues pour nous avoir montré, par leur exemple, à ne respecter que le droit, à n'aimer que la justice, à préférer à tout l'indépendance!

C'est l'éternel honneur des lettres françaises de s'être constamment inspirées des sentiments généreux qui forment le patrimoine commun de toutes les classes de notre société. Avant d'avoir figuré dans les cahiers

des trois ordres, les principes de 89 ont été proclamés par les grands écrivains du XVIII^e siècle. Montesquieu, Voltaire et Rousseau ont, les premiers, servi de leur plume les idées que Mirabeau a défendues plus tard par sa parole, et pour lesquelles Barnave a péri sur l'échafaud. Chez nous, la liberté naissante a compté autant de précurseurs littéraires que de martyrs politiques. Les noms se pressent sur mes lèvres quand je songe à la phalange de ces nobles esprits qui, sous tous les régimes, se sont intrépidement obstinés à revendiquer pour notre pays le droit de disposer de lui-même. Leur race ne s'est pas, Dieu soit loué, éteinte de nos jours. Elle a survécu au premier empire; et le monde entier a été frappé de l'éclat jeté sur la Restauration et sur le gouvernement de Juillet par les hommes éminents qui n'ont jamais cessé de mettre les plus belles facultés au service de la meilleure des causes.

Peut-être l'âge m'a-t-il, à mon insu, rendu partial pour le passé; mais je ne puis, je l'avoue, me rappeler sans émotion avec quelle joie patriotique les jeunes intelligences de mon temps ont vu l'inauguration de la liberté servir chez nous de signal à la renaissance des lettres, et le développement de nos franchises nationales marcher de pair avec l'expansion de toutes les facultés de l'esprit humain. Quel temps, en effet, Messieurs, celui où, sept fois élu par ses concitoyens,

M. Royer-Collard employait l'autorité de sa parole grave et pénétrante à réconcilier le chef d'une dynastie antique avec les nécessités de notre société moderne, tandis que le jeune héritier de sa chaire, M. Cousin, inconnu la veille, célèbre dès le lendemain, protestait au nom des principes élevés du spiritualisme contre les doctrines du dernier siècle. La philosophie n'était point seule à rencontrer de pareilles bonnes fortunes. La littérature et l'histoire n'avaient rien à lui envier. Pour les esprits délicats, quelle source de jouissances dans les étincelantes improvisations que prodiguait à la Sorbonne l'ingénieux inventeur de la critique moderne, le maître des élégances, l'arbitre de toutes les réputations littéraires, qui n'a pas cessé de prêter à vos concours académiques l'attrait toujours nouveau de sa parole séduisante, et dont le public ne se lasse point de ratifier, chaque année, les équitables et fins jugements ! Du haut d'une chaire voisine, un rival de succès et de gloire ouvrait, à la même époque, l'ère des grands travaux historiques, en racontant l'origine, la formation, les progrès de notre unité territoriale, et retracait, avec la curiosité de l'érudit et les inquiétudes déjà visibles du politique, les traditions et les instincts de la nation qu'il devait plus tard gouverner comme ministre.

Cette éloquence de l'enseignement, portée si haut à ses débuts, n'a pas été le seul fruit de la liberté. Elle

a du même coup créé un genre nouveau de littérature, dont l'éclat ne s'est plus éteint. Je veux parler du journalisme. N'a-t-on pas vu se former alors un groupe de brillants publicistes, prompts à dépenser chaque matin avec prodigalité les fécondes ressources de leur plume alerte et vigoureuse? A toutes les époques vous vous êtes plu, Messieurs, à ouvrir largement vos rangs aux honnêtes géni, habiles dans l'art de bien écrire, qui ont été, pour ainsi dire, les porte-drapeau des partis les plus opposés. Il y en a eu de bien illustres; et je les aperçois, en ce moment, presque tous devant moi. Oublieux des dissidences passées, ils sont surtout sensibles au plaisir de se retrouver fraternellement confondus dans votre paisible enceinte; et ce n'est pas un faible honneur pour moi de pouvoir, grâce à votre choix, m'aller tout à l'heure asseoir à côté d'eux. On dirait même que le hasard a deviné mes plus secrets désirs, lorsqu'il a désigné, pour me recevoir, un compagnon des anciens jours, avec lequel j'ai eu le bonheur de marcher continuellement d'accord, et qui m'a, de longue date, habitué à son indulgente bienveillance.

Les gouvernements absous se complaisent seuls, dans leurs plus mauvais jours, à dédaigner le concours des écrivains jaloux de maintenir l'indépendance de leur pensée. Dès qu'ils reviennent à de meilleurs erremens, le gage le plus sûr qu'ils donnent à l'opinion, n'est-ce pas l'empressement qu'ils mettent à

rechercher aussitôt l'appui des hommes de lettres, ces dispensateurs naturels de toutes les renommées? Nos deux premières monarchies parlementaires ont obéi sans effort à cet instinct généreux. Elles n'ont, ni l'une ni l'autre, hésité à faire appel aux grandes illustrations littéraires de leur époque. Elles n'ont pas eu seulement le bon goût de leur donner part à nos affaires intérieures; elles ont eu la fierté de vouloir s'en parer au dehors, comme du plus glorieux ornement pour la patrie, et ces choix rencontraient l'assentiment public. C'est ainsi que dans ma courte carrière diplomatique, il m'a été donné de débuter, à Rome, sous les auspices de l'immortel auteur du *Génie du christianisme*, de servir, à Turin, sous les ordres de l'aimable historien des *Ducs de Bourgogne*, et de vivre, à Londres, dans l'intimité du spirituel écrivain auquel nous devons la vive peinture des troubles de la Fronde. C'est ainsi que, plus d'une fois, je me suis trouvé, à l'étranger, l'agent accrédité de deux grands ministres que j'ai souvent entendu accuser d'insatiable ambition, et qui, au lendemain du jour où la tribune leur était fermée, se sont, pour toute réponse, contentés de reprendre la suite à peine interrompue de leurs beaux travaux historiques.

Ne me défendez pas, Messieurs, le plaisir d'évoquer de tels souvenirs, et ne me refusez pas l'avantage d'appeler au secours de ma propre insuffisance le

hommes éminents qui ont encouragé mes premiers efforts. Ma véritable vocation eût été de les toujours servir, en simple soldat, dans les obscures mêlées de la politique. Triomphants ou vaincus, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, ils pouvaient compter sur moi, car leur drapeau était le mien. Quand ce drapeau a été abattu, lorsqu'il n'a plus été possible de le relever, ni même de le défendre, après un premier moment de stupeur passé hors de France, j'ai eu, je ne sais comment, la hardiesse de vouloir imiter, moi aussi, et de bien loin, l'exemple qui m'était donné de si haut. J'ai senti le besoin d'alléger, par quelque occupation suivie, le poids de ma douleur publique. Quoique insuffisamment préparé, l'histoire m'a tenté. L'histoire, n'est-ce pas encore la politique, mais la politique apaisée et vue, pour ainsi dire, à distance? Aborder les vastes tableaux eût été au-dessus de ma faiblesse. J'ai cherché de plus modestes sujets vers lesquels je me sentais sollicité par de naturelles pré-dilections. Peut-être les exigences de la science historique moderne s'accommodent-elles des vues de détail jetées sur un horizon volontairement restreint; et le public ne me paraît pas en vouloir beaucoup aux auteurs qui se laissent guider, dans le choix de leur sujet, par de lointaines affinités d'origine, de souvenir et de goût. N'avons-nous pas, en effet, vu, de nos jours, le chef même de l'Etat retracer, avec un déve-

lagement nouveau, fruit de patientes et amoureuses recherches, la vie du premier des Césars; tandis que l'un des descendants de la plus noble famille souveraine de l'Europe nous racontait, en véritable héritier de leurs héroïques qualités, les hauts faits des princes de la maison de Condé? Tant il est vrai que le culte des lettres convient à toutes les situations, et que, suivant les fortunes diverses, l'étude possède le don incomparable d'ajouter un surcroit dagrément à la prospérité ou de servir de consolation dans l'exil.

Personne, Messieurs, n'a plus que mon prédécesseur profité des heureuses distractions que l'amour assidu des lettres peut apporter aux amertumes de la politique. M. Viennet a été, vous le savez, député et pair de France. On l'aurait toutefois choqué de son vivant, on risquerait, peut-être, d'offenser sa mémoire, si l'on ne se pressait d'ajouter que le titre auquel il tenait le plus était celui de poète et d'auteur dramatique. Ambitieux de gloire, M. Viennet attachait moins de prix aux dignités qu'aux honneurs. Si la révolution de Février eut la male chance d'encourir tout d'abord sa mauvaise humeur, ce fut principalement, ainsi qu'il le disait lui-même, parce qu'elle l'avait indûment privé de l'éloge posthume qu'il avait droit d'attendre de ses collègues de la Chambre des pairs. Cependant il songeait surtout à ce que dirait de lui un jour, dans cette enceinte, son successeur inconnu, et, s'a-

dressant d'avance à lui, il s'écriait dans une épître familière :

Parlez fort peu de moi, mais beaucoup de mes vers.

Vos suffrages m'ont confié, Messieurs, le soin de remplir le vœu formé par l'aimable vieillard dont vous regrettiez la perte; et nulle tâche ne saurait m'être plus douce. Permettez-moi seulement de compter sur votre bienveillance, lorsque, au risque de désobéir à M. Viennet, je me prépare à parler beaucoup de lui, en me gardant toutefois d'oublier ses vers.

M. Viennet est né à Béziers, le 18 novembre 1777; mais sa famille n'était pas originaire du Languedoc. Volontiers il racontait avoir trouvé, dans les papiers de son père, un extrait des archives latines du sénat de Chambéry, qui rattachait directement à la noble maison des *Benenati*, de Milan, la branche des Bien-
net, établie, dès le ix^e siècle, en Savoie. Transportés, avec une légère altération de la première lettre de leur nom, dans la Comté de Bourgogne, les *Benenati*, de Milan, seraient, plus tard, devenus les Viennet, de Champignoles. Quoi qu'il en soit de cette origine, il est certain que quatre officiers, du nom de Viennet, servaient avec honneur, avant la Révolution, dans l'armée royale de France, et tous ensemble ils se trouvèrent à la journée de Rosbach. Le plus jeune d'entre eux, licencié à la paix de 1763 et marié à Béziers, a donné

le jour à votre ancien confrère. L'exploitation d'un petit domaine rural composait toute la fortune du père de M. Viennet, qui ne tarda point, d'ailleurs, à se voir à la tête d'une nombreuse postérité. C'était alors l'usage d'élever de bonne heure ses enfants, pour occuper, dans l'avenir, certaines places déjà dévolues à quelques proches parents, et qui, dans ces modestes intérieurs, étaient ordinairement considérées comme une sorte de patrimoine inaliénable. Or, le père de M. Viennet avait, à Paris, un frère devenu curé de l'une des plus riches paroisses de la capitale. Tel était, suivant toute probabilité, le paisible héritage que, sous l'ancien régime, le jeune Viennet aurait été appelé à recueillir. La perspective d'une position qui le tirerait hors de sa province était loin de lui déplaire. Peu s'en est donc fallu que le futur grand-maître du rite écossais ne devînt curé de Saint-Méry. De terribles événements, qui ont bouleversé d'autres existences que la sienne, en décidèrent autrement. Ce n'était point la soutane, mais l'uniforme, que devait endosser M. Viennet.

Pareil changement de vocation était presque de tradition dans la famille; et le père de M. Viennet aurait eu mauvaise grâce à s'en étonner, car lui-même avait donné cet exemple à son fils. Chartreux à dix-huit ans, chanoine à vingt ans, lieutenant de lanciers à vingt-deux ans, la Révolution l'avait fait se jeter avec

ardeur dans la politique. Il ne semble pas, d'ailleurs, que cette carrière agitée ait rien ôté à la droiture ni à la fermeté de caractère de l'ancien combattant de Rosbach. Devenu membre de la Convention et du comité de la guerre, il ne voulut jamais reconnaître à ses collègues ni s'attribuer à lui-même le droit de condamner Louis XVI. Plus d'une fois j'ai entendu M. Viennet raconter avec orgueil une anecdote dont son père était le héros, et qui démontre à quel point la formidable assemblée, qui inspirait tant d'effroi, était elle-même courbée sous le joug de la terreur. La veille du jugement, les députés de l'Hérault s'étaient, au nombre de neuf, réunis chez M. Viennet. Tous ensemble, ils s'engagèrent par serment à voter contre la mort. Cependant des billets menaçants avaient été remis, durant la nuit, à chacun des membres de la réunion ; ils étaient ainsi conçus : « Si tu ne fais pas mourir le tyran, tu périras toi-même. » A la séance du lendemain, quatre des collègues de M. Viennet appelés à voter avant lui avaient déjà violé leur serment. « Pareilles menaces n'arrêtent que les âmes pusillanimées, » dit M. Viennet en leur montrant son billet tout ouvert, et, montant à la tribune, il vota résolument contre la mort. Chose remarquable ! son exemple entraîna les quatre autres députés de l'Hérault, car le courage aussi peut être contagieux.

Pendant que M. Viennet père suivait à Paris les séances

du comité de la guerre, son fils continuait ses études dans un collège de Béziers, autrefois dirigé par les jésuites, et qui avait gardé quelques-uns de ses anciens professeurs. A Béziers comme dans le reste de la France, les écoliers étaient fort épris des idées régnantes. Ils jouaient volontiers à la république, comme ils auraient joué aux barres. Dans la ferveur de son zèle, le jeune élève des jésuites institua même, parmi ses condisciples, un club dont il était président et une compagnie de garde nationale qui le reconnut pour capitaine. Ses devoirs de président de club et de capitaine de la garde nationale ne suffisaient pas toutefois à l'activité du jeune Viennet. Il ne se fut pas plutôt rendu maître des règles de la prosodie latine, qu'il se mit à composer des vers français. Les vers ont été sa première et sa dernière passion. A dix-huit ans, l'ambition de la gloire le possédait déjà tout entier. Il voulait, suivant ses propres expressions, la conquérir à la fois par la plume et par l'épée. C'est pourquoi, bien ou mal inspiré, il prit alors deux graves déterminations. Il résolut de se faire poète et d'entrer dans l'artillerie de marine.

La première campagne maritime de M. Viennet ne devait pas être heureuse. Envoyé à Brest, puis à Lorient, il était en train d'étudier les principes de la pyrotechnie et de tourner quelques vers galants aux dames de la ville, lorsqu'il fut, le 21 avril 1797, embarqué sur le vaisseau *l'Hercule*. Ce bâtiment n'eut pas plutôt gagné

le large, qu'il se vit donner la course par deux croiseurs anglais. Grâce à l'obscurité de la nuit, le plus fort des deux vaisseaux ennemis parvenait à décharger à bout portant, contre les flancs de l'*Hercule*, tous les canons de ses trois formidables batteries. Avant d'avoir pu tirer un seul coup, les pièces françaises étaient déjà hors de service. Mais, à défaut d'expérience, l'héroïsme n'a jamais manqué aux marins de la République, et l'on continua de se battre corps à corps, à coups de sabre et de pique. Le feu était à bord. « Sais-tu nager, citoyen ? » demanda le second de l'*Hercule* à M. Viennet. — « Non. — Eh bien, tant mieux pour toi, tu seras plus vite noyé ! » Il s'agissait, en effet, d'être noyé, de sauter en l'air ou de se rendre. A minuit, l'équipage de l'*Hercule*, réduit de plus de moitié, devenait prisonnier des Anglais. M. Viennet, seul survivant de tous les officiers d'artillerie, se ressouvint alors que, dansant la veille avec une jeune dame de Lorient, à laquelle il débitait je ne sais quelle folie, sa gracieuse compagne lui avait répondu également en riant : « Qui sait ? demain, à pareille heure, peut-être ne serez-vous pas aussi gai. »

M. Viennet n'a pas gardé un agréable souvenir des sept mois qu'il a passés sur les pontons de Plymouth. Plus que jamais il lui fallut s'adonner au culte secourable des Muses. Pour passer le temps, il devint même acteur. Sur le théâtre qu'il réussit à monter à bord de

sa prison maritime, les pièces composées par le jeune lieutenant d'artillerie alternaient avec les tragédies et les vaudevilles du temps. Les rôles féminins étaient remplis par les aspirants ou par les mousses. Cette belle gaieté française ne laissait pas que de surprendre un peu la gravité britannique; mais elle était assez du goût des dames de Plymouth, qui plus d'une fois sollicitèrent la faveur d'assister à ces représentations d'un répertoire, à coup sûr, fort nouveau pour elles. Ces jours-là, au dire de ses camarades, M. Viennet, toujours chargé, par préférence, des rôles de héros et d'amoureux, soignait particulièrement son jeu, et les applaudissements ne lui faisaient pas défaut.

Si grand que fût son succès, M. Viennet n'en éprouva pas moins une vive joie lorsqu'il fut, au mois de novembre suivant, relâché sur parole. Complimenté, à Paris, sur sa belle conduite pendant le combat de l'*Hercule*, il ne fit que traverser la capitale pour aller, à Béziers, retrouver sa famille. A Béziers, la vie, moins monotone qu'à bord des pontons anglais, était pourtant fort calme. S'il s'était engagé d'honneur à ne point porter les armes contre la Grande-Bretagne, grâce à Dieu, M. Viennet n'avait promis ni aux Anglais ni à personne de renoncer à la poésie. Il se mit alors à composer la tragédie des *Incas*, devenue plus tard la tragédie des *Péruviens*, et qui, reçue au Théâtre-Français le 31 décembre 1839, n'y a cependant jamais été

jouée. A la même époque, car sa muse allait vite, il acheva aussi une autre pièce, en cinq actes, intitulée *Hippodamie*. Dans *Hippodamie*, M. Viennet, qui a toujours aimé la mythologie, prenait les Pélopides à leur origine. Le public n'était pas alors fatigué de cette race. Vingt ans après, les temps étaient plus durs. Il eût été trop périlleux de vouloir intéresser un parterre français aux aventures de la fille d'OENOMAÜS, et l'auteur, non sans quelque regret, je le pense, se déclara à livrer aux flammes la malheureuse *Hippodamie*.

Cependant les officiers de l'*Hercule* ayant tous été définitivement échangés contre des prisonniers anglais, un ordre venu de Paris interrompit les travaux dramatiques de M. Viennet et l'envoya derechef à Lorient. Il avait déjà rejoint son ancienne garnison lorsqu'on y mit aux voix le consulat à vie. Un registre à double colonne était destiné à recevoir, par *oui* ou par *non*, les votes des militaires. Jamais, à aucune époque de sa vie, lorsque ses convictions étaient fermement arrêtées, M. Viennet n'a redouté l'isolement. Son vote négatif devait, cette fois, frapper d'autant plus l'attention de ses chefs, qu'il s'étalait fièrement au sommet d'une page demeurée toute blanche. « Je m'en doutais, » s'écria M. Decrès, alors ministre de la marine, et qui déjà, comme préfet maritime à Lorient, s'était plaint de l'insubordination politique du jeune lieutenant d'artillerie. Un moment même il songea à l'en-

voyer commander un fort à Cayenne. Le second Consul Cambacérès sauva heureusement de cette disgrâce le fils de son ancien collègue. Mais l'éveil était donné. Lorsqu'il fut question de voter pour ou contre l'établissement de l'Empire, M. Viennet reçut, le jour où s'ouvrirait le scrutin, la mission d'aller s'enquérir sur les côtes de la Bretagne de ce qu'était devenu un certain vaisseau français, *le Vétéran*, sur le sort duquel le ministre de la marine avait tout à coup été pris des plus vives inquiétudes. Ce bâtiment s'était, depuis un mois, mis à l'abri des croisières anglaises en se réfugiant dans un petit port de la Bretagne, où n'étaient jamais entrés que des caboteurs. Interrogées par l'envoyé de M. Decrès, les autorités locales lui firent aisément comprendre par leur surprise qu'on n'avait, en réalité, songé qu'à paralyser son vote. A son retour, les registres étaient, en effet, repartis pour la capitale; et ce fut ainsi que, à son très-grand regret, M. Viennet fut empêché de voter contre le premier Empire. Suivant sa coutume, il s'en consola en fondant à Lorient une sorte d'académie littéraire, et en écrivant presque immédiatement une comédie, *le Désœuvre*.

Les changements de garnison étaient peu fréquents dans l'artillerie de marine, les expéditions rares et le service pas trop exigeant. Successivement envoyé à la Spezzia et à Toulon, M. Viennet, fidèle à ses goûts de jeunesse, trouva toujours moyen d'occuper poétique-

ment ses loisirs. Cependant, en Italie comme dans le Var, il avait, en versifiant, les yeux incessamment tournés vers la capitale. Lorsqu'il obtint enfin, au commencement de 1812, la faveur de s'y rendre, il apportait avec lui dans sa valise de voyage une quinzaine d'épîtres, deux tragédies, *Alexandre* et *Clovis*, et les quatre premiers chants d'un poëme héroïque intitulé *Francus*.

Plusieurs de ces épîtres avaient déjà été imprimées. Quelques-unes avaient même remporté des prix aux Jeux floraux. Dans ce nombre il y en avait deux directement adressées à Napoléon sur la bataille d'Austerlitz et sur les embellissements de Paris, car M. Viennet n'avait pas tenu rigueur au chef de l'Empire. Il arrivait dans la capitale l'imagination toute remplie des projets les plus ambitieux. Ce n'était pas un avancement en grade qu'il souhaitait. Il savait M. Decrès trop mal disposé pour lui. Trois choses autrement importantes lui tenaient à cœur. Il voulait faire lire ses épîtres par l'Empereur, faire recevoir *Clovis* au Théâtre-Français et présenter les quatre chants de *Francus* au concours des prix décennaux. Une circonstance particulière donnait toutefois un peu d'inquiétude à M. Viennet : outre les deux épîtres adressées à Napoléon, il y en avait encore une troisième, jadis imprimée à Lorient, mais sans nom d'auteur. Cette épître se moquait de certains courtisans qui avaient imaginé

d'aller chercher en Norvège une origine royale au sang des Bonaparte. Le poète, apostrophant le nouvel Empereur, avait été jusqu'à oser lui dire :

J'estime tes aieux, mais j'aime mieux te voir
Être grand par toi-même, et ne leur rien devoir.
La France, en t'élevant au trône de ses maîtres,
A compté tes hauts faits, et non pas tes ancêtres.

Comment l'épître avait-elle été prise par l'Empereur? En connaissait-il l'auteur? Si elle avait déplu, adieu tous les beaux plans d'avenir! Sur ce point M. Viennet devait être assez vite rassuré. Apercevant un jour la terrible épître sur le bureau de l'un de ses compatriotes, M. de Beausset, secrétaire du cabinet de Napoléon, il en pâlit d'abord d'effroi. Quel ne fut pas son étonnement d'apprendre par M. de Beausset que l'Empereur avait été si satisfait de cette pièce de vers qu'il l'avait fait imprimer et distribuer afin de couper court au ridicule dont il avait craint d'être un instant couvert par la sotte invention de quelques maladroits flatteurs. Aussi content maintenant qu'il était inquiet tout à l'heure, M. Viennet demanda à son ami s'il savait quel était l'auteur de cette épitre. « Non, pas plus que l'Empereur. — C'est moi. — Vous? vraiment? eh bien, j'en suis fâché, mais vous avez manqué votre fortune. — Pourquoi? est-ce que je né suis pas encore là? — Il n'est plus temps, mon cher;

l'épitre a fait son effet, et l'Empereur n'a plus besoin de vous. »

L'Empereur allait bientôt avoir besoin de tout le monde, des militaires surtout, poètes ou non. Il s'agissait de réparer les désastres de la retraite de Moscou, et les régiments d'artillerie de marine venaient d'être distraits de leurs garnisons ordinaires pour prendre part à la prochaine campagne d'Allemagne. Notre lieutenant avait même gagné à ce changement son épaulette de capitaine. Mais cela ne lui importait qu'assez médiocrement. Qu'allait-il advenir de la tragédie de *Clovis* sur laquelle il avait reporté toutes ses espérances ? Comment s'y prendre pour lui ménager la faveur des sociétaires du Théâtre-Français ? Un décret récemment dicté à Moscou par l'Empereur venait d'attribuer exclusivement aux acteurs de cette troupe justement célèbre le droit de prononcer sur le sort des pièces qui leur étaient soumises. Vers la fin de mars 1812, *Clovis* comparut devant le redoutable aréopage. Le premier acte est assez goûté, le deuxième plaît mieux encore. Au troisième, ses juges annoncent à M. Viennet qu'il sera reçu par acclamation. Mais voici que, au quatrième acte, les fronts se rembrunissent. A la fin du cinquième, le silence est général ; et, quand on passe au vote par bulletins, il se trouve que *Clovis* est simplement reçu à correction.

M. Viennet, comme tout auteur aurait fait en pareille

circonstance, passa une fort mauvaise nuit. Cependant une idée nouvelle le frappe à son réveil. Deux actes nouveaux s'arrangent dans sa tête. Il en écrit d'un jet les cinquante premiers vers. Il se précipite chez Talma, chez Lafon ; il leur explique son plan, il leur récite ses vers. Ces messieurs s'en disent très-satisfaits. Cependant le mois d'avril est arrivé, et avec lui l'ordre de partir immédiatement. Que faire ? M. Viennet court au ministère de la guerre. Le duc de Feltre ne recevait pas souvent des officiers sollicitant des prolongations de congé uniquement pour achever les derniers actes d'une tragédie. En homme du monde, il accueillit de bonne grâce la demande de M. Viennet. Il l'autorisa même à rester à Paris jusqu'au jour du départ de l'Empereur. De la part d'un ministre, alors si occupé, le procédé était obligeant. M. Viennet n'en abusa point : en cinq jours il avait terminé ses deux actes, et *Clovis* était reçu à l'unanimité.

J'ai insisté, Messieurs, sur cet épisode littéraire de la vie de M. Viennet, parce qu'il a tenu une grande place dans ses souvenirs, et qu'il en a toujours parlé comme de son premier triomphe. Je n'en ai point toutefois fini, vous allez le voir, avec la tragédie de *Clovis*, soigneusement transcrise sur un petit calepin que, pour plus de sûreté, M. Viennet eut soin d'emporter cousu dans la doublure de son uniforme. Le poète ainsi lesté, il restait au capitaine d'artillerie à se dépêcher beau-

coup, afin de retrouver son régiment, déjà en pleine marche vers les champs de bataille de l'Allemagne. La joie, dit-on, redouble le courage, et M. Viennet avait hâte, comme il l'avait promis au duc de Feltre, d'arriver avant les premiers coups de feu. Il ne m'appartient pas de suivre votre ancien frère ni à Lutzen, où il combattit vaillamment, ni à Bautzen, où il fut décoré de la main de l'Empereur. Mais je rentrerai dans mon sujet en racontant ici, à la satisfaction des amateurs de pièces de théâtre, comment il est parfois utile, même à la guerre, d'avoir fait une tragédie en cinq actes. Dans la désastreuse journée de Leipzig, où nos malheureux corps d'armée se cherchèrent inutilement sans pouvoir se rallier, M. Viennet reçut une balle en pleine poitrine. Elle l'aurait infailliblement tué, si, par bonheur, elle n'eût frappé juste au milieu du calepin qu'il portait sous son uniforme. J'ai tenu entre mes mains le précieux manuscrit. L'empreinte de la balle est fortement marquée sur sa couverture un peu épaisse; elle y a produit une sorte de bosselure qu'on peut suivre aisément de feuille en feuille. Représenté plus tard au Théâtre-Français, *Clovis* y obtint un succès véritable; et c'est ainsi qu'à tous ses mérites classiques cette pièce a joint celui d'avoir sauvé la vie à son auteur.

Ou j'ai mal esquisssé les traits principaux de M. Viennet, ou vous avez déjà deviné, Messieurs, avec quels

sentiments il accueillit la Restauration. L'Empire n'avait obtenu de lui qu'une adhésion tardive. Jamais il n'avait cru à l'établissement durable en France d'un régime purement militaire et despotique. Son choix ne fut pas un instant douteux, et lui-même nous en a donné les motifs. « La gloire était sortie avec Napoléon par une porte, et, la liberté rentrant par l'autre avec les Bourbons, je me ralliai franchement à l'auteur d'une charte qui consacrait les grands principes de la Révolution^{1.} »

On sait qu'à leur premier retour les Princes de la famille royale prirent soin d'admettre dans leur maison militaire quelques-uns des officiers qui avaient servi sous la République et sous l'Empire. Attaché à l'état-major du général Montlegier, qui remplissait lui-même les fonctions d'aide de camp auprès du duc de Berry, M. Viennet profita de sa résidence à Paris pour reprendre ses travaux dramatiques. Une telle situation lui convenait parfaitement; l'agrément en était relevé par les attachantes qualités du Prince dont il n'a jamais cessé de vanter le caractère, quoiqu'il ait eu plus tard le chagrin d'encourir sa disgrâce. Jamais, en effet, les instances de son général ne purent, au mois de mars 1815, décider l'ancien décoré de Bautzen à quitter la France. Demeuré à Paris, il ne se contenta pas de voter contre les actes additionnels, il voulut, comme à son ordinaire,

1^e Préface des Œuvres de M. Viennet. — Édition de 1827.

appuyer son vote d'une brochure. Dans sa brochure, tirée à plusieurs éditions, M. Viennet n'hésita pas à proclamer que la charte de Louis XVIII valait cent fois les constitutions de l'Empire et que le retour de l'exilé de l'île d'Elbe était un malheur public. Le croirait-on? quand Louis XVIII rentra pour la seconde fois en France, ses ministres oublièrent absolument la courageuse brochure. L'aide de camp de M. de Montellegier n'avait pas suivi son général à Gand : voilà ce dont ils se souvenaient, et M. Viennet fut, en conséquence, réduit à la demi-solde. Une ordonnance royale le replaçait, pour comble de disgrâce, dans son ancien corps de l'artillerie de marine, et son traitement ne devait plus lui être désormais payé qu'à Toulon. « Au nom du ciel, ne m'envoyez pas à Toulon, » dit tout bas M. Viennet à quelques amis qu'il avait gardés dans les bureaux du ministère de la marine. « Si je pars, ma carrière littéraire est brisée et *Clovis* est perdu; oubliez-moi, ne me payez point ma demi-solde, afin que je puisse au moins demeurer à Paris. » Et, non sans peine, il obtint cette faveur singulière.

Vivre dans la capitale sans ressources d'aucune sorte, sans rien changer à ses relations de société, en préservant de toute atteinte la dignité de sa vie, l'épreuve était difficile. M. Viennet s'en tira à force de volonté énergique et de simplicité méritoire. Toujours secourables, les lettres lui vinrent encore en aide, non plus

seulement pour le distraire, mais aussi pour lui procurer d'honorables et modestes moyens d'existence. Il se mit à écrire dans les journaux; il ouvrit des conférences littéraires à l'Athénée. Les épîtres qu'à cette époque il adressa à l'empereur Alexandre, pour protester contre l'occupation du territoire français, et au roi Louis XVIII, pour le féliciter de l'ordonnance du 5 septembre, ne tardèrent pas à créer à M. Viennet une réputation de bon aloi dans les rangs du parti libéral. Comme il arrive trop souvent, ce fut, d'ailleurs, ses adversaires politiques qui, en le persécutant assez puérilement, se chargèrent de lui donner la popularité.

M. Viennet avait l'habitude d'écrire régulièrement à ses amis du département de l'Hérault. Or, à Béziers, quelques sombres esprits qui rêvaient volontiers de complots anarchiques avaient imaginé de dénoncer cette inoffensive correspondance comme servant de noyau à la plus noire conspiration. Un beau jour, ou plutôt une belle nuit, M. Viennet vit donc fondre chez lui, précédés par le maire du petit village d'Issy qu'il habitait alors, une escouade de gendarmes chargés de fouiller toute sa maison et d'inspecter tous ses papiers. Permettez, Messieurs, que, pour votre plus grand agrément, je cède ici la parole à M. Viennet. C'est lui-même qui vous racontera, en vers, bien entendu, sa plaisante aventure et

la harangue qu'à demi réveillé il s'empressa d'adresser à ses visiteurs inattendus :

« Pour moi, si mon esprit a jamais conspiré,
C'est contre le public et bien contre mon gré,
Car le diable est en moi; quand sa verve s'allume,
Mon seul tort, j'en conviens, est de tenir la plume;
Et ces cartons qu'ici vous allez inspecter
Sont encombrés de vers qu'il m'a voulu dicter. »
A ces mots, déroulant mes œuvres poétiques,
J'expose à leurs regards deux poèmes épiques.
Vingt plans de tragédie, et quinze actes complets,
Épitres, opéras, dithyrambes, couplets,
D'innombrables fragments, caprices de ma veine,
Enfin tous les trésors d'un enfant d'Hippocrène,
Et neuf ou dix écus restant du mois dernier,
Qui roulaient au hasard sur un tas de papier.
A ce terrible aspect, le maire et son escorte
Reculent d'épouante et regagnent la porte.
Je m'oppose à leur fuite, et veux, bon gré mal gré,
Que ce fatras de vers soit par eux déchiffré.
« Votre devoir, Messieurs, vous oblige à les lire.
C'est une occasion qu'un poète désire;
Je l'ai fort rarement, je la tiens aux cheveux,
Il me faut des lecteurs et j'en prends où je peux. »

En somme, l'accusation n'était pas fort sérieuse, M. Viennet n'était pas trop fâché, le préfet de police, M. Anglès, n'était pas un fonctionnaire bien vindicatif, et M. Decazes était assurément un ministre très-libéral. On fit donc quelques excuses au poète si injustement troublé dans son sommeil, et tout finit par les jolis vers que je viens de vous lire, pleins, si je ne me trompe, d'une saveur véritablement gauloise.

Depuis ce jour, votre ancien confrère ne laissa plus désormais échapper une seule occasion d'offrir au public des morceaux de poésie épique ou familière. Qui ne se souvient de son épître aux mules de don Miguel et de son poème sur la prise de Parga qu'il eut la satisfaction de voir traduire dans la langue même de Pindare? Mais les affaires de son pays avaient principalement le don d'inspirer sa muse. Sous le ministère de M. de Villèle, son opposition prit une allure beaucoup plus vive. Cependant il s'interdit toujours avec soin d'attaquer la dynastie. « Si l'on a conspiré sous la Restauration, » disait-il plus tard assez fièrement, « je n'en ai jamais rien su et l'on m'a fait l'honneur de ne m'en point parler ». Mis à la retraite pour avoir, dans son épître aux chiffronniers, attaqué le projet de loi de 1827 sur la presse, M. Viennet n'en témoigna pas grande surprise. « C'est fort bien, » dit-il au ministre de la guerre, M. de Clermont-Tonnerre; « vous êtes dans votre droit; mais sachez que dans un an je vous demanderai compte de cette destitution du haut de la tribune ! » L'année suivante, en effet, M. Viennet était nommé député de l'Hérault.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je suive M. Viennet à la Chambre des députés, où sa place se trouvait naturellement marquée au centre gauche. Aussi bien, s'il attaqua souvent le ministère de M. de Polignac, ce fut moins par ses discours que par ses vers.

Son épître à Charles X devança de quelques jours seulement l'adresse des 221. Il n'avait pas d'ailleurs souhaité la révolution de Juillet. Elle lui inspira d'abord plus de craintes que d'espérances. La liberté ne lui paraissait plus en péril. Ce fut l'ordre qui lui sembla compromis, et avec lui la forme monarchique qui en était, à ses yeux, la plus heureuse personnification. Devenu conservateur, M. Viennet garda en toute occasion ses façons d'agir vives et prime-sautières. S'il soutenait les ministres, c'était sans prendre leur mot d'ordre; et plus d'une fois il lui arriva de les effrayer par les services qu'il entendait leur rendre. « Il fallait que mon caractère fit des siennes, » a-t-il écrit quelque part, « et que je rompisse en visière à la République menaçante. Je voyais là l'erreur, le désordre, la licence, et je partis de la main. Qu'en advint-il? Ce qu'il advient à tout homme qui se met en avant. Je fus roué de coups, et ceux pour qui je les avais reçus me dirent : C'est bien fait, de quoi te mêlais-tu¹? »

N'en déplaise à M. Viennet, la bataille en elle-même ne lui répugnait point. En politique, comme en littérature, son goût le portait à rompre des lances. Si, dans les conflits où le jetait cette ardeur guerroyante, il a parfois eu le malheur de s'attirer quelques blessures, il ne s'est point refusé le plaisir de les rendre

1. M. Viennet. Préface de ses Œuvres complètes. — Édition de 1865.

largement à ses adversaires de tous les temps, je veux dire les républicains et les romantiques. Les romantiques, quel mot m'est échappé! Jamais, il vous en souvient, M. Viennet ne l'a prononcé sans colère dans cette enceinte toute retentissante encore du brillant éclat de ses imprécations. Un peu de mémoire et quelque imagination sont toutefois nécessaires pour se représenter aujourd'hui les enthousiasmes étranges et les fureurs non moins extraordinaires des deux écoles qui agitaient, il y a maintenant quarante ans, le monde de la littérature. C'était le temps où de fougueux novateurs auraient rougi d'admirer les divins chefs-d'œuvre de notre théâtre national, tandis qu'avec une semblable injustice leurs contradicteurs obstinés se croyaient par honneur engagés à traiter de folies les hardiesses introduites sur la scène par les poëtes dramatiques de l'Angleterre et de l'Allemagne. Comment M. Viennet n'aurait-il pas tenu pour les pures traditions classiques, et contre les doctrines envahissantes des modernes barbares? Toutes ses plus chères habitudes allaient être dérangées; l'affaire était sienne, et votre ancien confrère combattit en faveur de l'Olympe et de ses habitants menacés, comme on combat pour ses dieux et pour ses propres foyers. Mais il ne suffisait pas de se défendre, il fallait attaquer à son tour. Le plus fort de la bataille se livrait alors sur la scène du Théâtre-Français : M. Viennet brûlait de s'y produire

par quelque action d'éclat. Afin de balancer le succès de *Marion Delorme* et d'*Hernani*, il offrit successivement aux comédiens ordinaires du roi *Alexandre*, *Achille*, *Sigismond de Bourgogne*, *Placidie*, et *les Péruviens*. Est-il besoin de constater que, dans ces pièces irréprochables, la règle des trois unités était scrupuleusement observée? Ce n'est pas M. Viennet qui aurait fait la plus petite concession au goût dominant et aux modes régnantes. Il ne se gênait point pour blâmer tout haut son ami M. Soumet d'avoir, par faiblesse, introduit dans le drame biblique de *Saiül* des hardiesse de composition et de style qu'il tenait pour grandement suspectes. S'il faut tout dire, nous doutons même qu'en son âme et conscience il ait sincèrement pardonné à l'aimable auteur de *Marie Stuart* et du *Cid d'Andalousie*, d'avoir habilement marié, avec autant de succès que de goût, les agréments des deux genres. Pour son compte, il ne transigerait jamais. En vain les triomphateurs du jour le sommaient-ils de mettre bas les armes. Accablé sous le nombre, mais fidèle à son drapeau, M. Viennet était également résolu à ne pas mourir et à ne point se rendre. Pour toute réponse il composa *Arbogaste*.

Lorsque *Arbogaste* fut joué sur la scène française, vers la fin de l'année 1841, M. Viennet avait quitté les bancs de la chambre des députés. Il faisait depuis deux ans partie de la chambre des pairs. Les hommes

d'opinions avancées lui en voulaient encore beaucoup de sa récente élévation. Dans le camp littéraire, les frénétiques champions de l'école nouvelle n'avaient point, tant s'en faut, oublié les nombreuses épigrammes qu'il avait décochées contre les poëtes de leur choix. Pour triompher de tous ses adversaires réunis, M. Viennet ne pouvait compter qu'à demi sur le concours de ses alliés naturels, les sociétaires du Théâtre-Français, car il était justement en procès avec eux. C'était de guerre lasse et par suite d'une sentence judiciaire qu'ils allaient représenter *Arbogaste*. Au jour décisif, quelques heures avant le lever du rideau, une lettre anonyme invitait M. Viennet à retirer sa pièce; et de complaisants donneurs d'avis lui annonçaient en même temps qu'une affreuse cabale était montée contre *Arbogaste*. Intrépide comme son héros, l'auteur préféra courir les chances du combat, et comme son héros il en sortit vaincu. « J'étais fou de douleur », s'est écrié M. Viennet dans la spirituelle préface qu'il a, vingt ans plus tard, mise en tête de sa tragédie tombée... « Je n'osais me montrer. J'envoyai ma démission de président de la commission dramatique. Mes amis prétendent que je voulais me démettre aussi de la pairie et de l'Académie. Je ne m'en souviens plus, mais c'est possible^{1.} »

1. Préface d'*Arbogaste*. Édition de 1859.

« Renoncer à la pairie et, qui mieux est, à l'Institut pour accompagner dans sa retraite forcée l'ombre d'*Arbogaste*, ce serait trop dommage, » lui représenta, dès cette époque, un fin critique qui siége maintenant au milieu de vous. Tout blessé qu'il était de sa chute, M. Viennet, déférant à ce sage conseil, ne donna pas d'autre suite à sa boutade. Il se tint seulement pour quelque temps à l'écart de l'arène littéraire. Peu d'années après, c'était la Révolution de 1848 qui se chargeait de mettre brusquement fin à la carrière politique de mon prédécesseur. Pour lui fut-ce un malheur ? En vérité, je ne saurais le dire. Sur cette terre généreuse de France, il n'y a telle chose pour retrouver la faveur du public que d'encourir les disgrâces de la fortune. L'heure était arrivée où les républicains, devenus maîtres de nos destinées, allaient avoir à subir à leur tour les railleries de celui qu'autrefois ils avaient si peu épargné. La revanche de M. Viennet était légitime, elle ne fut point cruelle. Les armes qu'il employa contre les vainqueurs de Février étaient acérées, mais légères. Coup sur coup il publia, en 1849, deux épîtres qu'il aurait pu tout aussi bien appeler des satires, et qu'il adressa l'une à *tout le monde*, l'autre aux *mânes de Boissy d'Anglas*. Bientôt suivit un recueil de fables nouvelles. Par le choix des sujets, par la vivacité du ton, par la moralité des récits, ces fables de M. Viennet tenaient aussi beaucoup de la satire. A les appeler de

leur vrai nom, c'étaient des apollogues épigrammatiques dont les malices un peu cherchées étaient loin de rappeler la bonhomie de la Fontaine. Bonhomme, M. Viennet l'était, sans doute, dans la vie intime; comme auteur, il n'aspirait pas du tout à mériter cet éloge. On l'avait abreuillé de moqueries, eh bien, il prendrait sa revanche, et l'on verrait de quel côté se rangerait les rieurs.

• Vous avez assisté, Messieurs, à ces défis jetés par M. Viennet à d'anciens adversaires. Pour vous quel agrément, pour l'auditoire qui remplissait cette enceinte quelle fête, lorsque, de la place même que j'occupe en ce moment, et sur la fin d'une séance des cinq Académies, se dressait l'alerte vieillard ! quel redoublement d'attention, lorsque, tirant de sa poche, avec un air narquois, un tout petit morceau de papier, M. Viennet se mettait à vous réciter, de sa voix vibrante et d'un geste rapide, quelques-unes de ces pièces de vers dont il se plaisait à vous offrir la primeur ! Vos applaudissements précédait de bien peu ceux de la salle entière. Il les recevait avec une joie visible, et c'est ainsi qu'en retour du plaisir qu'il vous causait à vous-mêmes, vous lui avez procuré, Messieurs, ses dernières et ses plus vives jouissances. Parmi tant de journées de triomphe, s'il en est une qui vous l'ait montré plus vert d'allures que jamais, plus radieux de visage, et comme environné de l'aurore d'un éternel printemps,

ce fut celle où, plein de bonne grâce et d'enjouement, il vint ici vous lire l'épître à ses quatre-vingts ans. Vous savez si le succès fut complet; mais la bienveillance n'en fit pas seule les frais. L'équité avait sa part dans les hommages flatteurs, quoique à son gré un peu tardifs, alors rendus, non pas seulement au poète aimable, mais aussi et surtout au parfait galant homme.

A partir de cet instant, grâce au bénéfice de ses quatre-vingts années si allègrement portées et si gracieusement célébrées, M. Viennet a senti tomber doucement autour de lui le fracas des vaines querelles d'autrefois. Votre ancien confrère a été plus touché qu'il ne l'a peut-être laissé voir de cette disposition nouvelle du public à son égard. Il a même tenu à lui en témoigner sa reconnaissance, et voici comment: un jour (c'est lui-même qui nous le raconte), il était en train de relire les sept ou huit pièces jadis données au théâtre; un nombre égal de tragédies, dont il s'était gardé le secret, trois comédies inédites, une histoire de la papauté, et j'allais omettre les vingt-six chants de son poème héroï-comique de Philippe-Auguste, lorsque tout à coup une idée le frappa: « La grande nation française réclamait encore son *Énéide*. » Ce serait à lui qu'elle la devrait, et le moyen était enfin trouvé de s'acquitter envers ses contemporains! Par bonheur M. Viennet avait déjà écrit les quatre

premiers chants du poème de *Francus*, qu'il avait, s'il vous en souvient, destiné à remporter sous l'Empire l'un des grands prix décennaux. Si fidèle qu'elle fût, sa mémoire n'avait pas retenu les vers qui lui avaient servi à célébrer, en 1812, les exploits du vaillant fils d'Hector et de la belle Andromaque, si heureusement échappés des rivages troyens pour venir fonder en Gaule la nationalité française et humilier dans son île la perfide Albion. M. Viennet court chercher le vieux manuscrit, relégué depuis quarante ans au fond de ses tiroirs, et, sans perdre de temps, il se met à se débiter à lui-même, à haute voix, l'œuvre oubliée de sa jeunesse. Plus il avance, plus son plaisir va croissant; il monte bientôt jusqu'à l'enthousiasme, et la lecture ne s'achève pas sans que l'auteur ne se jure à lui-même de reprendre sa bonne plume et de ne plus la déposer qu'il n'ait mené jusqu'au bout la grande épopée nationale que son pays attend de lui. « Les six derniers chants ont coulé de source. J'ai oublié mon âge, et le 3 février de cette année 1863, » ajoute l'auteur de *la Franciade*, « j'en ai écrit le dernier vers avec une joie d'enfant¹ ».

La joie de M. Viennet dut redoubler lorsque, à son grand étonnement, il vit ce poème, de tout point conforme aux plus saines traditions classiques, gracieusement introduit auprès des lecteurs de notre temps

1. Préface de *Francus*, édition de 1863.

par un brillant critique qui jusqu'alors avait de préférence patronné une littérature bien différente. On eût dit que la presse entière s'était donné le mot pour faire, cette fois, bon accueil à la dernière œuvre d'un poète qu'elle avait naguère poursuivi de ses implacables railleries. Quel romantique endurci se serait, en effet, senti le courage de troubler dans ses pieuses dévotions le respectable vicillard dignement occupé à parer encore, sur la fin de ses jours, les autels des dieux qui avaient jadis reçu ses premiers vœux? Ainsi, tout souriait à M. Viennet. Au lieu des soucis que, d'ordinaire, l'âge apporte avec lui, votre ancien frère a recueilli, sur le tard, une sorte de regain de popularité, dont il a joui avec délices. Ce fut alors qu'encouragé par le succès, et tout près de sa quatre-vingt-dixième année, il se mit à préparer avec ardeur une édition complète de ses œuvres. Le travail était considérable; mais rien ne lui coûtait quand il s'agissait d'amasser pour la postérité les matériaux de sa gloire. Il n'était pas, d'ailleurs, dans les habitudes de M. Viennet de remanier beaucoup ses vers; il trouvait plus agréable et plus facile d'en composer de nouveaux; et la mort le surprit, comme il l'avait prédit et souhaité lui-même, entre deux hémistiches.

A la considérer dans son ensemble, cette vie, que j'ai essayé de vous raconter, ne fut point, tant s'en faut, une vie malheureuse. Né à la veille des plus

formidables catastrophes, M. Viennet a été incessamment mêlé, par nécessité, je le veux, mais aussi par goût, à toutes les agitations politiques de son siècle. Il n'a jamais hésité à prendre un peu plus peut-être que sa part dans les controverses littéraires de son temps. Les préfaces qu'il a mises en tête de ses œuvres sont remplies des plaintes qu'il n'a cessé d'exhaler contre la dureté du sort et contre l'injustice de ses contemporains. Mais admirez le bonheur! De tous ces adversaires, par lui maintes fois provoqués, dont il a publiquement parlé, tantôt avec colère, tantôt avec tristesse, le plus souvent avec moquerie, mais toujours, ne l'oublions pas, avec une naturelle bonne grâce, il a été donné à M. Viennet de n'en plus rencontrer un seul devant lui aux jours de sa vieillesse; et ce grand batailleur est mort, non-seulement entouré de l'estime publique, mais en pleine possession de la faveur universelle.

Quoi de plus naturel, d'ailleurs, et comment ses anciens adversaires de tous les camps lui auraient-ils refusé leur sympathie? En littérature, qu'est devenue la belliqueuse ardeur dépensée, il y a quarante ans, dans des luttes aussi ardentes qu'opiniâtres? Où sont aujourd'hui les deux armées qui, naguère rangées en bataille, se défaient de la parole et du geste? Elles n'ont pas seulement déposé leurs armes, elles ont confondu leurs rangs; on pourrait presque dire qu'elles

ont échangé leurs drapeaux. Devenue froide à son tour, la foule des spectateurs a cessé de regarder beaucoup à la couleur des bannières arborées dans l'arène par les jouteurs qui se disputent la gloire de ses applaudissements. Elle ne leur demande plus qu'une chose, c'est de savoir l'intéresser et lui plaire. Qu'ils y parviennent par l'observation des règles anciennes ou par l'emploi de procédés nouveaux, cela lui importe assez peu. Il m'en coûterait de penser, avec de chagrins esprits, que notre race un peu changeante a définitivement perdu l'amour du beau. Peut-être faudrait-il seulement convenir que, sortie des anciennes voies, elle est présentement en quête d'aventures, et va cherchant un peu partout cet idéal que chaque génération poursuit à sa manière sans jamais l'atteindre complètement. Après nous être épris de quelques nouveautés, dont l'éclat nous avait d'abord séduits, nous nous en sommes tout aussi promptement dégoûtés. Aux frivoles enthousiasmes, aux dénigrements de parti pris, a succédé l'habitude de mettre en littérature les questions de genre à leur véritable place, c'est-à-dire au second rang. Il était naturel que M. Viennet profitât de cette sage impartialité.

Le mouvement, d'origine à peu près semblable, qui s'opère dans les régions politiques, ne sera pas, si je ne m'abuse, moins favorable à la mémoire de votre ancien confrère. En politique aussi, la France s'est

remise en quête de l'idéal, et son idéal, c'est encore, ce sera toujours la liberté! Trop souvent nous nous sommes attachés, pour la poursuivre, aux apparences plus qu'aux réalités. Trop souvent nous avons eu le tort de nous enflammer pour des questions de forme alors que le fond seul importait. L'heure semble pourtant arrivée où nos fréquents déboires vont nous servir enfin à quelque chose. Instruits par une laborieuse expérience, nous avons appris à nos dépens que les moeurs valent plus pour un peuple que ses institutions, et qu'une nation redevient la véritable maîtresse de son sort quand elle a pris la ferme résolution de gérer elle-même ses propres affaires. Pour les honnêtes gens de tous les partis, naguère divisés par de tristes malentendus, quelle douceur de se sentir, sans sacrifice d'aucune sorte, réunis aujourd'hui dans une commune et patriotique pensée! Cette joie, M. Viennet l'a connue. Il a entendu, de son vivant, ses vieux adversaires politiques rendre à son noble caractère la même justice que d'anciens dissidents littéraires avaient déjà rendue à son aimable esprit; et ce fut justice, Messieurs, car personne plus que votre ancien confrère n'a religieusement gardé, pendant le cours d'une bien longue carrière, le culte de son pays, des belles-lettres et de la liberté.

RÉPONSE AU DISCOURS

DE

M. CAMILLE ROUSSET

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 2 MAI 1872.

MONSIEUR,

Vous venez de nous tracer un agréable tableau de la dernière séance publique tenue, avant la guerre, par l'Académie française, pour distribuer aux concurrents de 1869 ses récompenses annuelles. J'y assistais comme vous; comme vous, je crois voir encore, à la place que j'occupe en ce moment, ces figures du jeune homme et du vieillard toutes deux également fines et spirituelles, toutes deux souriantes, comme il convient en un pareil jour, si différentes toutefois par

l'expression ; l'un portant avec légèreté et bonne grâce les promesses d'un avenir qui s'annonçait si brillant, l'autre assombri par l'âge, fatigué par les longues études, non moins que par les dévorantes épreuves de la vie publique, déjà replié sur lui-même, mais relevant avec une joie visible sa tête à demi inclinée aux accents de la voix généreuse dont l'éloquence lui rappelait, comme vous l'avez si bien dit, l'éclatant triomphe de ses premiers débuts. Avec quel plaisir n'avions-nous pas ensemble savouré les délicates jouissances de cette fête de l'intelligence ! Qui nous eût dit, Monsieur, qu'au jour, alors si peu éloigné, où nous étions destinés à prendre la parole en ce même lieu, vous, pour y occuper la place conquise par votre talent, moi, pour vous y souhaiter la bienvenue, la France, après une désastreuse campagne de quelques mois, aurait perdu deux de ses plus belles provinces, tandis que, mutilée comme elle, cette compagnie aurait vu disparaître, presque du même coup, son doyen respecté, notre maître à tous, et le plus jeune de ses membres, objet de tant d'orgueilleuses espérances ?

Vous m'excuserez, Monsieur, de m'être un instant laissé aller à ces tristes impressions et d'avoir songé d'abord aux absents. Aussi bien, ces deuils de l'Académie ont presque été les vôtres ; et voici longtemps déjà qu'elle a pris l'habitude de vous considérer comme devant lui appartenir un jour. Dès l'année 1862, vous

vous êtes désigné vous-même à son attention en présentant à ses concours vos quatre volumes sur Louvois. Avouez qu'elle n'a pas été insensible à cet hommage. Elle en a si bien senti la valeur qu'elle vous a maintenu pendant trois ans le grand prix d'histoire fondé par M. Gobert. Depuis lors, elle ne vous a guère perdu de vue; et le succès obtenu par vos publications ultérieures l'a d'autant plus réjouie qu'elles justifiaient mieux ses premières préférences. Je ne sais si je m'abuse, Monsieur, et si l'amour des mêmes études me rend, à mon insu, partial à votre égard; mais il me semble que, par une heureuse fortune, il vous a été donné d'exceller dans une branche de la littérature qui a fait, de nos jours, d'incontestables progrès, et qui répond merveilleusement aux secrets penchants de notre société moderne. C'est, en effet, l'un des mérites de l'histoire qu'elle contribue puissamment à distraire, ne faudrait-il pas dire à consoler, les générations mécontentes de leur sort. Plus sombre leur apparaît l'avenir, plus volontiers elles se rejettent vers le passé, comme dans une sorte de refuge. Elles s'y complaisent surtout quand elles espèrent y rencontrer un peu de soulagement pour les blessures de leur amour-propre national en souffrance.

C'est à des esprits ainsi disposés que vous avez eu la patriotique pensée de vous adresser pour les entretenir du terrible sujet qui s'impose aujourd'hui aux

méditations de notre cher et malheureux pays, je veux dire l'origine et la formation, les abus et la décadence de nos institutions militaires, tour à tour instruments de notre force ou cause de notre faiblesse, auxquelles, suivant les temps, il nous faut rapporter, tantôt de si éclatants triomphes, et tantôt de si amères déceptions. Mais que vous êtes trop avisé, Monsieur, pour avoir songé à mettre dès le début vos lecteurs dans la confiance d'un si sérieux dessein, ou pour leur avoir seulement indiqué vers quel but lointain vous entendiez les conduire! Afin de dérouler sans fatigue pour vos lecteurs l'instructif tableau de la composition de nos armées, vous leur avez successivement offert la biographie de Louvois, la correspondance du maréchal de Noailles, l'aimable esquisse de la carrière trop courte du séduisant comte de Gisors, puis, toujours dans le même dessein quoique moins accusé, vos deux volumes sur les volontaires de la première République, et sur la grande armée de 1813. Vous vous êtes ainsi résolument installé au cœur même de l'histoire de France, ne craignant pas d'aborder de front un sujet tout empreint de grandeur magnifique, le plus attrayant qui fût au monde, mais aussi le plus redoutable.

Avec quel bonheur vous vous êtes tiré d'une entreprise si hardie, chacun le sait; Monsieur. Ce qui frappe toutefois quand on lit avec attention vos ouvrages, c'est que, plus ils remontent loin dans le passé, plus

ils sont remplis de faits nouveaux, de révélations inattendues, de détails nombreux, familiers et précis. A quoi cela tient-il? D'où vous vient cette étrange bonne fortune de savoir le mieux ce qu'en général on ignore le plus? Comment avez-vous fait pour connaître ainsi par le menu tant de choses qui se sont passées hors de votre portée? Ceux-là seront disposés à s'en étonner davantage, et peut-être à vous envier un peu, qui ont appris par une pénible expérience à quel point les documents propres à éclairer certaines périodes de notre histoire nationale sont à la fois rares, stériles et contradictoires. A coup sûr, vous ne les avez pas trouvées dans les relations primitivement accréditées par les journaux du temps. En raison même de leur origine, ces informations demeurent aujourd'hui, pour tout critique tant soit peu réfléchi, aussi notoirement insuffisantes qu'elles sont justement suspectes. Il est vraiment piquant de constater ce qu'était la presse périodique à ses débuts, c'est-à-dire au temps de Richelieu. Ne croyez pas qu'aucun artifice de langage me fasse introduire ici par pure fantaisie le nom de notre illustre fondateur. N'en déplaise à mes confrères, et je ne soupçonne pas en quoi cela pourrait leur déplaire, c'est bien lui qui, après avoir institué l'Académie française, a, je ne dis pas dans le même but, mais presque en même temps, créé aussi le premier journal offert à la curiosité des Parisiens. Loin de moi

la pensée que le grand homme d'État n'ait pas su alors ce qu'il faisait. Il est toutefois à peu près avéré qu'il entrait plus de camaraderie, si je puis me servir de ce mot, que de politique dans cet acte de Richelieu. Le sieur Renaudot, médecin de son état et, si l'on en croit ses contemporains, plus riche d'esprit que de clientèle, était de Loudun; or cela n'a jamais nui, même sous l'ancien régime, d'être le compatriote d'un ministre tout-puissant. L'industrieux docteur dut à cette heureuse circonstance le privilége de la fondation de la *Gazette de France*. Avez-vous eu la curiosité, Monsieur, d'en feuilleter comme moi les premiers numéros? Je doute qu'ils vous aient beaucoup appris. Ah! que l'apprenti journaliste est prudent! Il en aurait remontré à ses successeurs dans tous les temps. Pour plus de sûreté, il commence par s'interdire absolument de parler de tout ce qui se passe en France. Il lui arrive régulièrement des nouvelles de Vienne, de Saint-Pétersbourg ou de Constantinople. Il n'ignore même pas les intrigues qui s'agitent à Téhéran auprès du schah de Perse. En revanche, il paraît ne pas savoir le premier mot de ce qui se dit à Vincennes ou bien à Saint-Germain. Une fois, c'était probablement en sa qualité de médecin, il se risque, vers 1631, si je ne me trompe, à annoncer que la Reine et les dames de la cour se trouvent très-bien des eaux de Forges. Après une si grande témérité, il se tait pour quelque temps, mais

attendez. Voici, en 1632, le roi qui entre en campagne. Louis XIII, vous le savez, se piquait de s'entendre, non moins que le cardinal de Richelieu, aux choses de la guerre; il avait particulièrement le goût de surprendre les places fortes ou de les assiéger suivant les règles d'un art alors dans l'enfance, mais qu'au dire des hommes de la profession il possédait fort bien. Aussitôt la *Gazette* est remplie de récits détaillés sur l'investissement des citadelles de la Lorraine, sur les travaux entrepris pour s'emparer de Nancy, et sur le rôle personnel de Sa Majesté dans toutes ces grandes occasions.

Qui donc renseigne si bien M. Renaudot? C'est le cardinal, c'est le Roi lui-même. Richelieu ne se fait pas faute d'envoyer continuellement des articles à la *Gazette*. J'ai tenu, écrite de sa propre main et toute pleine de ratures, une note où Louis XIII prend la peine d'expliquer lui-même aux lecteurs de M. Renaudot le rôle important qu'il a joué dans je ne sais plus quel fait de guerre. Il n'en a pas été autrement sous Louis XIV. Vous nous avez montré Louvois surveillant plus tard avec attention les récits des campagnes de son maître en Flandre ou sur les bords du Rhin; vous nous avez même agréablement conté comment, lorsqu'il voulait de très-bons articles, il prenait soin de les rédiger lui-même. De la part de si grands personnages, c'étaient, à coup sûr, de signalées faveurs. Il y avait cependant des compensations. Richelieu et Lou-

vois, après avoir si gracieusement traité la *Gazette de France*, ne se sont, ni l'un ni l'autre, gênés pour lui adresser, à l'occasion, de vertes semonces, d'autres fois, ce qui a dû lui être plus sensible, pour suspendre sa publication, ou modifier la teneur de ses articles, voire même pour supprimer complètement les numéros qui avaient le tort de leur déplaire. Avoir à sa naissance le pouvoir absolu pour parrain, aux bons jours pour collaborateur, et le reste du temps pour censeur, tel a été, dans le passé, le sort de la Presse française. Est-il bien sûr que pour elle les choses aient depuis beaucoup changé? En tous cas, ce n'était pas dans ces feuilles écrites presque sous la dictée des hommes d'État français, qu'un esprit comme le vôtre s'attendait à découvrir la vérité dont il était avide. D'où vous est donc venue cette abondante moisson de matériaux encore inconnus, si curieux et si décisifs? Il aurait été difficile de le deviner si vous ne nous aviez vous-même livré complaisamment votre secret.

Parmi les pages agréables que vous avez écrites, il y en a peu qui m'aient autant plu que celles où vous nous décrivez, avec une émotion si communicative, ce que vous avez éprouvé lorsque, pénétrant, pour la première fois, dans les archives du dépôt de la guerre destinées à être prochainement placées sous votre habile direction, il vous a été donné de lier connaissance avec tant d'illustres figures, dont vous nous avez esquissé

plus tard les portraits saisissants. « Les années que j'ai passées là, dites-vous dans la préface des volumes sur Louvois, sont certainement celles qui m'ont donné le plus de bonheur intellectuel et de jouissances parfaites. Nouer un commerce intime et de tête-à-tête avec les plus grands hommes d'un grand siècle; tenir entre ses mains les lettres originales de Louis XIV, de Louvois, de Turenne, de Condé, de Vauban, de Luxembourg et de tant d'autres, dont l'écriture semble encore fraîche comme si elle était tracée d'hier; démêler sans peine tous les secrets de la politique et de la guerre; assister à la conception, à l'éclosion des événements; surprendre l'histoire pour ainsi dire à l'état natif; quelle plus heureuse fortune et quelle plus grande joie! Je vivais au sein même de la vérité; j'en étais inondé, pénétré, enivré. »

Vous n'avez pas fréquenté sans profit, Monsieur, cette belle compagnie. À feuilleter les lettres écrites par les contemporains des maîtres de notre langue, à vous imprégner de leurs pensées habituelles, vous avez gagné une façon d'écrire qui n'est pas sans avoir avec la leur un certain air de famille. Sans préméditation, sans calcul, sans nul archaïsme, votre style a pris quelque chose des allures de l'époque, de sorte qu'au moment où vous retirez la parole à vos personnages pour la prendre à votre tour, la transition est à peine sensible. On croit presque les entendre encore, tant vous avez su vous approprier les qualités de cette diction claire,

aisée, élégante, qui revêt comme d'un habillement fait à leur juste mesure les données de la vérité et du bon sens. Ce serait toutefois méconnaître le mérite principal de vos œuvres que d'en vouloir louer surtout la forme. Le plus grand nombre de vos lecteurs vous saura plutôt gré, je le crois, de l'abondance extraordinaire, de la valeur considérable, de la rigoureuse exactitude des informations détaillées, par lesquelles vous avez réussi à mettre en pleine lumière certains événements des deux derniers siècles, entourés jusqu'à présent, malgré leur importance, de nuages épais que vos savantes recherches ont complètement dissipés. Quant à la mise en scène, vous y avez employé des procédés si simples que les connaisseurs sont peut-être seuls en état d'en soupçonner toute l'habileté.

On a souvent comparé l'histoire à la peinture. J'incline à croire qu'elle tient plutôt de l'art du statuaire. Le peintre a le privilége de choisir pour ses portraits le point de vue qui lui convient le mieux. Il l'impose même forcément au spectateur. Le sculpteur est, au contraire, tenu de faire des figures qui puissent être regardées sous tous les aspects. Les anciens ne considéraient pas, dit-on, comme parfaites les images des dieux, offertes dans les niches du temple, ou sur les autels, à l'adoration d'une foule tenue prudemment à distance. Ils trouvaient que les artistes négligeaient le plus souvent d'achever avec le même soin toutes

les parties d'une statue qui ne devait jamais être envisagée que de face. Ils réservaient leur admiration pour les chefs-d'œuvre exposés dans les ateliers ou dans les édifices publics et que les curieux pouvaient contempler à loisir en en faisant le tour.

Être admis à faire le tour complet des personnages et des sujets dont on prétend l'entretenir, n'est-ce pas ce que le public attend aujourd'hui des historiens? Vous lui avez, Monsieur, donné, à cette égard, complète satisfaction par votre travail sur Louvois. Jamais le lecteur français n'avait été introduit si avant dans les secrets de ceux qui ont joué les rôles principaux au milieu des affaires politiques et militaires du règne de Louis XIV. Avec vous il passe derrière la toile et se trouve tout à coup transporté de la salle dans les coulisses. Vus du parterre, combien les acteurs lui paraissent imposants! Chose étrange! Ils ne lui semblent pas l'être beaucoup moins lorsqu'il les coudoie de près et dans leur déshabillé. Ah! sans doute, vous faites subir une terrible épreuve à Louis XIV, à Louvois, à bien d'autres, lorsque vous mettez sous nos yeux toutes leurs dépêches, et jusqu'à leurs moindres lettres échangées chaque jour, lorsque vous nous faites ainsi assister aux irrésolutions, aux lenteurs, aux contradictions trop flagrantes, aux erreurs trop multipliées qui se rencontrent forcément dans la conduite des affaires humaines. Somme toute, ils ne sortent pas amoindris

de vos mains. Vous ne l'auriez pas voulu, car vous êtes loin d'être défavorable à Louis XIV, à Louvois, à la plupart des généraux et des ministres de la vieille Cour de Versailles. On ne surprend dans les portraits que vous nous en donnez aucun puéril engouement, mais surtout nulle trace de malveillance. Il ne vous en coûte pas d'être impartial à leur égard; vous semblez même prendre plaisir à faire valoir leurs solides qualités, sans appuyer plus que de raison sur quelques défaillances de jugement, ou sur certains défauts de caractère, sans doute parce que vous vous reprocheriez de vous armer de trop de sévérité envers des hommes qui ont eu passionnément à cœur l'honneur de leur pays tel qu'ils le comprenaient, et qui ont mis tant de sérieux et tant de bonne foi jusque dans leurs travers et jusque dans leurs fautes.

Est-ce à dire qu'approuvant l'esprit qui vous les dicte, j'adhère à tous vos jugements? Il s'en faut de quelque chose, Monsieur, et j'aurais bien quelques réserves à vous indiquer. Je me suis, par exemple, demandé si, à force de pénétrer, par l'étude attentive que vous en avez faite, dans toutes les pensées de Louvois, et dans les mille détails de ses fonctions de ministre de la guerre, vous ne vous étiez pas exagéré parfois l'influence même accidentelle qu'il aurait exercée sur les déterminations d'un maître qui savait vouloir et qui voulait surtout se faire obéir. J'ajouterais même que

c'est pour moi une question de savoir si la participation bien inégale mais évidente du tout-puissant monarque et de l'actif secrétaire d'État à la conduite des affaires, pendant les années les plus agitées du XVII^e siècle, n'a pas été préjudiciable, je ne dis pas seulement aux intérêts de la France, mais à la bonne réputation de l'un et de l'autre. Je suis porté à le croire. Ce n'est pas une heureuse alliance, celle d'un prince impérieux avec un serviteur sans scrupules. Pareilles rencontres font jouer gros jeu aux nations, qu'elles lancent dans de singulières aventures. Il est rare qu'elles soient toutes profitables et glorieuses. A la conquête de l'Artois et de la Franche-Comté ne tardent pas à succéder les incendies du Palatinat et les dragonnades du Poitou. Ce sont là de lourds souvenirs à porter devant la postérité. Aussi longtemps que la voix de la justice et de l'humanité trouvera de l'écho dans le cœur de l'homme, ils pèseront cruellement sur la mémoire de Louis XIV et de Louvois. C'est pourquoi les esprits convaincus qui voudraient persuader à la France modérine de renouer le fil tant de fois coupé de ses antiques traditions agiront sage-ment en laissant exprès dans l'ombre ces deux personnages que vos écrits ne contribueront pas à rendre plus populaires, justement parce qu'ils les font mieux connaître. Sans sortir de nos annales, que ne mettent-ils de préférence en ayant ces deux autres figures de

Henri IV et de Sully si naturellement associées par la reconnaissance nationale ? Il y aurait profit pour la cause qu'ils défendent à rappeler au pays les noms qui se rattachent au généreux octroi de l'édit de Nantes, plutôt que ceux qui ont été mêlés à sa déplorable révocation. Puisque c'est la mode un peu étrange chez nous d'évoquer, en temps de monarchie, les souvenirs de la république, et de nous reporter, quand nous vivons en république, aux meilleurs jours de la monarchie, je me permettrai d'engager ceux qui cherchent leur idéal dans le passé à remonter encore plus loin que 89, au delà même de Louis XIV et de Louis XIII, jusqu'à ce roi, un peu gascon mais si français, « le seul dont le peuple ait gardé la mémoire », qui trouvait que Paris valait bien une messe, qui a dû s'emparer à main armée de sa capitale, mais qui faisait jeter du pain par ses soldats à ses sujets révoltés, qui a mis à la raison les force-nés de la Ligue, cette Commune de son temps, qui a chassé les étrangers du sol de la patrie, et dont le rêve était de mettre une poule au pot des plus pauvres ménages de son royaume.

Si j'ai insisté, Monsieur, sur nos légères dissidences à propos de Louvois, c'est qu'il me fallait bien saisir l'occasion de vous contredire un peu. Je courrais risque de ne la plus trouver dans ceux de vos ouvrages qui ont suivi. Vous y avez abordé bien des sujets

de controverse, vous y avez apprécié les caractères de beaucoup de personnages importants. Je ne demanderais pas mieux que de contester ; l'envie y serait, mais il n'y a pas moyen ; nous sommes trop d'accord. C'est, à mon sens, un morceau d'histoire excellent que l'introduction que vous avez mise à la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*. Elle a surtout le mérite d'établir un point de départ très-juste entre les différentes parties d'un règne que le public, mal informé des détails, est tenté d'envelopper dans un égal mépris. « La vérité est toujours faite pour attendre », avait dit Voltaire parlant avec mauvaise humeur des affaires de son temps. Elle vous devra, Monsieur, de n'avoir pas trop attendu. Si elle a, suivant vos heureuses expressions, « fait descendre Louis XIV de son Olympe, elle a aussi tiré Louis XV de ses bas-fonds. » Tous vos jugements sur cette époque sont aussi justes que sagaces. Non content de les prononcer avec une incontestable autorité, vous les appuyez de preuves indestructibles ; car c'est votre méthode, la seule acceptable en histoire, de ne parler jamais que les preuves à la main. Vous avez ainsi redressé les injustices commises à l'égard de plus d'un loyal serviteur de l'État, dont les mérites avaient grande chance d'être oubliés dans le naufrage commun où se sont englouties, en France, presque toutes les réputations politiques et militaires de la fin

du XVIII^e siècle. Le maréchal de Noailles, par exemple, ne laissait pas que d'avoir été atteint par les traits satiriques incessamment dirigés contre lui par le duc de Saint-Simon. Cependant les mordantes assertions de son rival acharné ne tiennent pas un instant devant les courageuses dépêches adressées par l'énergique vieillard au maître dont il aurait tant voulu secouer la désolante torpeur; et nous comprenons parfaitement, après vous avoir lu, pourquoi, voulant rendre justice à de nobles conseils qu'il était capable d'apprécier quoi qu'il fût hors d'état de les suivre, Louis XV y répondait par ce compliment si mérité, mais si singulier dans sa bouche : « Je connais vos bonnes qualités, Monsieur; celle de citoyen est au-dessus de toutes. »

Oui, malgré leurs défauts, c'étaient de bons citoyens, même dans l'acception toute moderne que nous donnons à ce mot, la plupart de ces hommes de cour qui s'arrachaient si facilement aux plaisirs d'une vie presque efféminée pour aller triompher à Fontenoy ou succomber à Rosbach. Grâces vous soient rendues, Monsieur, de ce que, obligé par votre sujet de raconter la décadence de nos institutions militaires et les échecs qui en ont été la suite, vous avez fait le procès aux vices du système sans toucher à l'honneur des hommes. Il n'est, en effet, ni sage ni patriotique de donner à un pays le dégoût de sa propre histoire, et de lui apprendre à mépriser les chefs placés à sa tête, ceux-

là surtout, quels que fussent leurs travers, qui sont morts pour lui conserver son rang dans le monde. Vous avez été bien inspiré le jour où, pour adoucir l'amertume des affronts infligés à notre orgueil national pendant la seconde moitié du dernier siècle, vous avez pensé à ressusciter devant nous, j'allais dire à créer, tant elle était demeurée inconnue, la douce figure du jeune fils du maréchal de Belle-Isle. La France a toujours eu des trésors inépuisables de tendresse pour les brillants officiers prématurément tombés sur les champs de bataille. Elle les met à part de tous les autres. Elle les décharge facilement de toute responsabilité dans les malheurs de leur temps; volontiers elle suppose qu'il leur aurait peut-être été donné, s'ils avaient eu plus d'imitateurs, de changer le cours des destinées de la patrie. Cette pensée est touchante. Elle a prêté un charme singulier aux pages émues que vous avez consacrées à la mémoire du comte de Gisors. Comment n'en serais-je pas douloureusement affecté en cet instant? « Les lettres ont, en effet, comme la guerre, leurs héros enlevés à la fleur de l'âge et au milieu de leur première victoire. Elles peuvent montrer leurs Hoche, leurs Marceau, leurs Desaix, qui ont traversé si vite la scène du monde que la gloire a eu à peine le temps de toucher leur front et que leur vie pleine de promesses n'a été qu'une belle aurore. »

L'avez-vous deviné, Monsieur? Ces derniers mots ne sont pas de moi, et je les emprunte à M. Prévost-Paradol.

Ah! qu'il m'en coûte, Monsieur, d'avoir à parler après vous de notre regretté confrère! Je n'ai pas seulement connu M. Prévost-Paradol, je l'ai aussi beaucoup aimé. Rien n'égala ma profonde stupeur lorsque j'appris, il y a deux ans, la nouvelle inattendue de sa mort, lugubre prologue d'un drame épouvantable. Combien d'autres avaient disparu déjà parmi ces jeunes gens destinés à devenir la parure de leur génération! Vous nommiez, il y a un instant, M. Rigault, enlevé avant l'heure par les rudes fatigues de ce métier de journaliste qui a si vivement attiré et si cruellement détruit tant de nobles victimes. En vous écoutant, je songeais à un autre rédacteur du *Journal des Débats*, à M. Alexandre Thomas, le compagnon de mes anciennes luttes, ce brave cœur et ce ferme esprit, qui a payé d'un exil volontaire la fière satisfaction de pouvoir parler suivant sa conscience des affaires de son pays. Naguère c'était M. Forcade, qui sentait la plume lui échapper des mains. Peut-être le lecteur insouciant ne sait-il pas assez quelles secousses profondes, douloureuses et répétées, ont d'abord ébranlé ces intelligences d'élite qui n'arrivent à l'émouvoir un instant qu'en lui servant, pour ainsi dire chaque matin, la meilleure partie d'elles-mêmes. Il y a toujours des morts

et des blessés sur les champs de la vie. Honorons tous nos blessés et tous nos morts. Vous trouviez bon que je saluasse tout à l'heure au passage les hommes d'ancienne race qui, au plus fort de la décadence de nos institutions militaires, couraient si gaiement soutenir aux frontières la renommée de la vieille bravoure française. Laissez-moi donner aussi un souvenir aux écrivains qui, aux jours de la défaillance universelle, se sont généreusement portés en avant pour revendiquer, à leurs risques et périls, nos droits méconnus et nos libertés ravies. C'est justice de confondre dans un même hommage tous ceux qui sont vaillamment tombés en défendant des drapeaux également glorieux, également chers à notre pays.

A ne considérer que l'aimable expression de sa figure, toujours resplendissante de jeunesse heureuse et de grâce souriante, vous semblez, Monsieur, avoir supposé, comme bien d'autres, que les sérieuses difficultés de la vie furent toujours épargnées à M. Prévost-Paradol. Il n'en est pas tout à fait ainsi. Privé trop tôt d'une mère courageuse, il eut à traverser une rude épreuve dès le seuil même de cette École normale dont vous nous parliez tout à l'heure. Ce fut précisément une lettre de M. Alexandre Thomas qui lui fit se poser, pour la première fois, à lui-même, le redoutable problème dont la solution, épargnée aux heureux de ce monde, agite parfois si cruellement les

âmes délicates qui se trouvent un instant placées entre les suggestions de leur conscience prompte à s'alarmer et les nécessités de leur situation. M. Alexandre Thomas venait d'envoyer avec éclat sa démission de professeur à la suite des événements de décembre 1851, et il avait chargé M. Prévost-Paradol de donner le plus de publicité possible à une démarche bien propre à surexciter les jeunes gens qui se destinaient alors à la carrière de l'enseignement public. A l'École normale, les opinions étaient assez partagées. Qu'allait faire M. Prévost-Paradol, tenté peut-être de suivre cet exemple, mais bien déterminé à ne pas retomber à la charge de son père? Sa décision fut prompte; il la motiva sur-le-champ en des termes qui témoignent à quel point il voyait clair dans ses propres sentiments, et quelle horreur lui inspiraient dès lors les confusions de la pensée et les détours du langage: « Je ne donnerai pas ma démission, écrivait-il le 17 décembre 1851; mais il ne faut pas pour cela faire de sophisme; il faut tout simplement s'avouer qu'on n'est pas un héros, ce qui n'est pas blâmable... Je le confesse à la honte de notre pauvre pays, nous ne sommes pas tenus de donner un inutile exemple, nous que l'État tient à la chaîne d'indispensables appontements... Je voudrais avoir, moi chétif, un avenir à jouer d'un aussi grand cœur, quelque chose à confier à la fortune pour qu'elle me

le prenne sans retour, ou qu'elle me le rende au centuple. »

M. Prévost-Paradol n'avait donc aucun parti pris à l'avance. Volontiers il serait resté à cette École normale « dont l'esprit, disait M. Royer-Collard, n'est autre chose que l'esprit de notre âge et le progrès de la société transporté dans les études qu'il agrandit. » N'est-ce pas, en effet, cette école qui, dans les premières années de sa fondation, donnait à la philosophie, à la religion, aux belles-lettres, M. Cousin, l'abbé Bautain, et le secrétaire perpétuel de notre compagnie? N'est-ce pas elle qui, dans une seule promotion, celle de 1836, associait le nom de son directeur actuel, M. Bersot, l'un des membres éminents de cet Institut, avec ceux de trois jésuites dont l'un, le père Olivaint, a été massacré, le 25 mai, à la prison de la Roquette, parmi les otages de la Commune? J'ai ouï raconter que, prêt à tomber sous le plomb de ses bourreaux, le saint prêtre avait reconnu, embrassé, et chrétiennement fortifié de son courage l'un de ses anciens camarades d'école, échappé plus tard, par miracle, à la rage des assassins. N'y a-t-il pas quelque chose de frappant dans le rapprochement suprême de ces deux destinées? Il ne témoigne pas seulement de la puissance des liens contractés pendant l'enfance; il atteste l'entièvre liberté laissée à leurs élèves par des maîtres scrupuleusement respectueux des droits de la conscience humaine; il

proclame surtout comment, au sein de cette école restée ouverte à toutes les aspirations du siècle, l'esprit de Dieu, qui souffle où il veut, a toujours su choisir et marquer d'avance ceux qu'il s'est réservés. Mais, après l'établissement du second Empire, d'autres influences avaient momentanément prévalu. Le joug était devenu moins facile à porter. M. Prévost-Paradol préféra s'y dérober sans néanmoins le rompre tout à fait.

Les trois années passées à l'École normale ont sans contredit contribué au développement de ce merveilleux talent d'écrire qui était, avant tout, chez M. Prévost-Paradol, un don de nature. Qu'il ait alors beaucoup gagné aux leçons de ses professeurs, comment en douter? Il a bien dû aussi quelque chose à ses condisciples. Sa bonne étoile a voulu qu'il liât de bonne heure commerce avec des intelligences non moins alertes que la sienne, et non moins éprises du pur amour des belles-lettres. A l'école, les camarades de M. Prévost-Paradol, dont les livres ont aujourd'hui pris place à côté des siens dans la bibliothèque de tous les hommes de goût, tenaient déjà presque tous pour la phrase rapide et courte de Voltaire. Ils reprochaient au lauréat du grand concours de 1849 de trop se complaire aux longues périodes de Jean-Jacques Rousseau, et de ne pas dédaigner assez les beaux effets de rhétorique un peu déclamatoire. Quels ne sont pas les profitables effets de cette critique familière, autrement impitoyable

que celle des maîtres, exercée à tour de rôle, aux heures de libre épanchement, par des rivaux de vingt ans, qui se savent aussi les uns pour les autres de véritables amis! Je crois qu'elle a été singulièrement utile à M. Prévost-Paradol. Quoi qu'il en soit, peu d'années après ce commun noviciat, ces jeunes gens de bel avenir faisaient tous ensemble leur début dans le monde littéraire. Mais voyez la singularité! Les plus brillants avaient déjà quitté la carrière de l'enseignement public, et rompu plus ou moins ouvertement avec le pouvoir du jour. Curieux enseignement pour ceux qui croient à l'action de l'État sur les tendances intellectuelles des recrues universitaires dont le sort matériel est remis entre ses mains! Ces contrariants esprits prenaient plaisir à s'engager dans les voies les plus opposées à celle vers laquelle on avait cherché à les incliner. Cette plume, qu'on leur avait appris à manier dans les écoles fondées et soutenues par le gouvernement, ils n'aspiraient qu'à s'en servir contre lui. Parmi les armes ainsi aiguisées, comme autant d'épées de combat, aucune ne devait être plus tranchante et porter de plus rudes coups que celle de M. Prévost-Paradol.

Jamais je n'oublierai l'impression produite par l'insertion au *Journal des Débats* des premiers articles signés du jeune professeur enlevé à la faculté des lettres de la ville d'Aix. Par leur ton modéré, ils ne différaient pas beaucoup de ceux qu'on avait lus la

veille. Cependant tout le monde avait aussitôt deviné qu'un nouveau défenseur était né à la cause libérale, doué d'une énergie à la fois puissante et contenue, semblable à celle de ces prodigieuses machines modernes dont l'action est si bien réglée qu'elles peuvent, à volonté, écraser une barre de fer ou rompre l'enveloppe d'une noisette sans en offenser l'amande. A partir de ce jour, les regards du public ne cessèrent plus de suivre avec un intérêt croissant, dans son duel inégal, l'intrépide athlète descendu presque seul dans l'arène pour y combattre, armé à la légère, un adversaire soigneusement cuirassé et muni de toutes pièces. Il n'avait pas seulement conquis les sympathies des hommes politiques qui lui savaient gré d'avoir, au milieu du silence universel, trouvé moyen de faire entendre un peu de vérité; il avait mis de son côté tous les lettrés, et charmé, dans le camp même qu'il attaquait, tous ceux qui se piquaient d'élégance et de goût. C'est que rien n'égalait la parfaite bonne grâce, l'habileté merveilleuse, la souplesse infinie de ce polémiste incomparable. Les coups partaient acérés et rapides de sa main toujours sûre d'elle-même et qui se dérobait en frappant, car il fallait, avant tout, se rendre insaisissable à l'autorité, qui veillait pleine de colère et de méfiance. Le procédé de l'écrivain consiste, en pareilles occasions, à prendre son lecteur pour complice volontaire des critiques qu'il lui suggère et des

épigrammes qu'il lui souffle à l'oreille. Chez M. Prévost-Paradol, qui en usait souvent, l'ironie était toujours légère, presque gracieuse, car il laissait exprès à d'autres le soin d'y mettre tout son venin. Elle avait, par raffinement singulier, ce je ne sais quoi d'achevé que l'innocence des expressions ajoute à la malice de la pensée.

Qu'il était loin toutefois de se complaire dans ces adresses de style qui lui réussissaient si bien! « L'art parfois nécessaire, écrivait-il en 1864, mais toujours humiliant et pénible, d'envelopper la vérité, ne saurait produire une œuvre durable. Il assouplit, je le veux bien, la main de l'écrivain, et l'on a même prétendu assez ingénieusement que l'écrivain devait quelque gratitude à la rigueur du temps pour cette nécessité de s'assouplir. Mais on oublie que cette nécessité lui resserre en même temps le cœur, et lui défend d'espérer une saine et durable renommée. Oui, je le connais cet art misérable, et j'en use quand il faut en pleine sécurité de conscience; mais j'en sens tout le poids, et ceux qui me louent parfois de l'avoir pratiqué avec quelque succès ne sauront jamais combien je le dédaigne, et combien je voudrais être né dans un temps qui me permit de l'ignorer. » M. Prévost-Paradol avait le droit de se rendre ce témoignage à lui-même. Il y aurait autant de frivolité que d'injustice à ne vouloir admirer en lui qu'un merveilleux arrangeur de phrases.

Quand un homme devient ainsi la voix de sa génération, c'est qu'il a ressenti le premier et plus que personne les impressions dont elle est confusément agitée. Toute atteinte portée à la justice ou à la liberté avait son contre-coup dans cette âme délicate et profonde; elle saignait surtout des blessures faites à la patrie. Mais on ne prend jamais impunément ses plus intimes douleurs pour inspiratrices de son talent. Il y a danger à s'abreuver à ces eaux amères qui vous épuisent en vous surexcitant. Les traces de souffrance apparaissaient chaque année plus visibles chez M. Prévost-Paradol. Son visage demeurait souriant, sa conversation restait le plus souvent enjouée, car la gaieté de l'esprit est l'un des signes de sa force. Cependant une vague tristesse enveloppait de plus en plus, comme d'une sorte de voile transparent, les dons toujours brillants de cette riche nature. A voir l'ardeur avec laquelle, au plus vif des combats livrés chaque jour dans la presse militante, il a tenu à publier, à si peu d'intervalle, ses *Études sur les moralistes français*, et son livre de *la France nouvelle*, ne dirait-on pas que, se sentant menacé de près par la mort, M. Prévost-Paradol a voulu, avant de nous quitter, lui qui ne s'était encore donné au public que par fragments, nous révéler, en ces derniers et plus solennels entretiens, quel était l'objet habituel de ses dououreuses préoccupations?

La destinée de l'homme dans ce monde, celle de la patrie dans un avenir trop prochain, voilà les problèmes que M. Prévost-Paradol interrogeait incessamment avec une anxieuse curiosité. On sent qu'il a peine à s'en distraire. S'il abandonne un instant la politique pour les lettres, c'est pour leur demander la paix qui le fuit. « Vous êtes, leur dit-il en son charmant langage, comme ces sources limpides, cachées à deux pas du chemin sous de frais ombrages; celui qui vous ignore continue à marcher d'un pas fatigué ou tombe épuisé sur la route. Celui qui vous connaît accourt à vous, rafraîchit son front et rajeunit en vous son cœur. » Pour son compte, il ne s'y arrête jamais qu'en passant. S'il apprécie avec amour les grands moralistes de notre langue, Montaigne, Pascal, la Bruyère, la Rochefoucauld, il s'attache de préférence à rechercher l'impression produite sur leur esprit par les conditions de la société dans laquelle ils vivaient, et par les événements qu'ils ont traversés. On sent courir à travers ses lignes comme un souffle de sympathie secrète lorsqu'il vient à parler de ceux d'entre eux qui, emportés avant l'âge, auraient pu mettre utilement la main aux affaires de leur temps. C'est ainsi qu'empruntant les expressions de Montaigne, il regrette que la Boétie, l'auteur de *la Servitude volontaire*, ait « croupi aux cendres de son logis domestique au grand dommage du bien commun » ; c'est ainsi qu'il s'api-

toic particulièrement sur Vauvenargues, ce jeune homme obsédé par le besoin de l'action, « né pour la gloire et si cruellement privé de son véritable héritage. »

Mais que dire de l'ouvrage de M. Prévost-Paradol, *la France nouvelle*, dont les dernières pages sont empreintes d'une si profonde tristesse? Cette tristesse, l'auteur, loin de s'en cacher, s'en glorifie : « C'est en proportion de notre patriotisme et de nos lumières, s'écrie-t-il, que nous la sentons peser plus ou moins sur nos coeurs. » Chose étrange! deux bons citoyens, deux fermes et sagaces esprits, l'un déjà comblé de jours, l'autre au début de la vie se sont préoccupés dans des livres, dont les titres sont presque pareils, de l'avenir réservé à leur pays qu'ils aimaient d'un égal amour. D'accord sur tous les points essentiels, ils lui signalent les mêmes dangers, ils lui donnent les mêmes conseils; ils forment pour lui les mêmes vœux : mais, tandis que l'espérance surnage chez M. de Broglie, M. Prévost-Paradol semble presque se l'interdire. Pourquoi cela, et d'où vient ce sombre pressentiment? Voyageant en Allemagne, pendant l'hiver de 1867, M. Prévost-Paradol avait traversé Berlin, cette grande, belle et froide cité. Il avait été surpris et comme effrayé de la trouver remplie de soldats ayant l'air si solides et si sérieusement intelligents. Un Frédéric II à cheval, orgueilleusement placé sur l'un des principaux boulevards, l'avait surtout frappé comme ayant l'air d'être, pour tout ce monde en uniforme,

« l'Éternel qui les avait tirés d'Égypte, et leur avait donné une si belle place parmi les nations de la terre ». C'est sous cette impression qu'il avait écrit le dernier chapitre de *la France nouvelle*, si éloquemment et si déplorablement prophétique : « La France approche de l'épreuve la plus redoutable qu'elle ait encore traversée. La seule question qui pût être débattue naguère, lorsqu'on parlait de la puissance militaire du continent, était de savoir si la France pouvait tenir tête à l'Europe coalisée. Aujourd'hui la question est de savoir si la France l'emporterait sur la Prusse. Il n'est pas besoin d'insister pour faire sentir que la victoire de la Prusse serait le tombeau de la grandeur française. La France ne serait certainement pas anéantie. Il est même possible qu'on ne nous enlève pas dès lors l'Alsace et la Lorraine; mais ce qui nous serait enlevé sans retour, ce serait le moyen de nous opposer à ce démembrément le jour où notre rivale triomphante le jugerait praticable et utile à ses intérêts, et ce jour ne tarderait guère... De quel prix serait donc la vie que nous aurions à traîner désormais sur ce débris à demi consumé qui, couvert encore du pavillon de la vieille France, flotterait plus ou moins longtemps sur les ondes au gré des caprices de l'Europe, ayant de sombrer tout à fait sous le regard insolent du vainqueur? »

Qui ne comprend maintenant l'intensité du coup porté à M. Prévost-Paradol quand il apprit loin des siens

la fatale nouvelle de cette déclaration de guerre dont la seule perspective avait épouvanter son imagination? Et dans quel moment lui arrivait-elle? Son talent avait converti, du moins il pouvait le croire, jusqu'à ses adversaires les plus élevés. Plus heureux que la Boétie et Vauvenargues, il allait enfin pouvoir mettre la main aux affaires de ce monde, et, ce qu'il avait tant désiré, exercer une action personnelle sur les hommes et les choses de son temps, non pour se courber sous leur influence, mais, au contraire, pour leur imposer la sienne: car son ambition était aussi avouable que ses visées étaient hautes. Il n'avait dit adieu à ses compatriotes qu'avec l'espoir de revenir bientôt, fort de l'expérience acquise et des services rendus, leur demander sa place au sein de ces libres assemblées qui disposent en souveraines des destinées des peuples. Ce rare talent de la parole, révélé par ses succès à la faculté d'Aix, confirmé dans les grandes commissions réunies à Paris avant son départ, il se flattait de le consacrer tout entier au triomphe des libertés qui lui étaient toujours chères, et au maintien de la paix qu'il jugeait si nécessaire au salut de son pays. Quelle magnifique vision! Puis, tout à coup, quel affreux réveil! N'avoir rien pu empêcher de ce qu'il avait si bien deviné; assister de loin aux épreuves de la patrie absente; passer peut-être, ô comble du malheur! pour avoir connu les secrets d'une politique dont il prévoyait avec une saisissante

nettété les maux incalculables! La pensée frémit quand on se représente ces assauts livrés coup sur coup à l'âme ébranlée de M. Prévost-Paradol. On lui applique alors involontairement ce qu'il a dit de Vauvenargues : « Ce jeune homme dont le génie se découvre à lui-même et aux autres, né sans doute pour l'ornement de son siècle et de son pays..... né seulement pour une constante douleur et pour le regret de la postérité, » et l'on a peine à se défendre de répéter avec lui la plainte profonde de son poëte favori :

..... Quare mors immatura vagatur?

Cependant M. Prévost-Paradol n'avait pas tout prévu, et l'étendue de nos malheurs a dépassé ce qu'il avait imaginé. L'Alsace tout entière nous a été enlevée avec une partie de la Lorraine. Metz n'est plus à nous, et l'usage officiel de la langue de Bossuet est, au moment où je parle, interdit dans la ville qui a la première entendu la voix du plus grand orateur de la chaire chrétienne. Ne vous êtes-vous pas demandé, Messieurs, quel cri d'angoisse éloquente, quels fiers accents de désespoir cette mutilation de la France, s'il y avait assisté, aurait arrachés à M. Prévost-Paradol? Car nul ne se le figure impassible, résigné, ou seulement silencieux, devant les désastres de la patrie. Quoi qu'on en ait dit, les désolantes doctrines de Lucrèce ou de Spinoza ne le gouvernaient pas à ce point. Si elles avaient

séduit son esprit, elles n'avaient pas envahi son cœur. Elles n'avaient, en tous cas, aucune prise sur sa conduite. N'est-ce pas lui qui, étudiant les causes de décadence chez les nations modernes, leur rappelait naguère en termes si élevés qu'elles ne pouvaient se retremper qu'à l'une de ces trois grandes sources de toute moralité et de toute bonne conduite humaine : la religion, le devoir et l'honneur ? Et vous n'avez certes pas oublié dans quel fier langage, en prenant place dans cette enceinte, il revendiquait, devant un pouvoir hostile et tout-puissant, le droit de juger autrement que par le succès le mérite des hommes et la valeur des théories. Avec quelle indignation n'eût-il pas protesté contre d'autres adversaires et contre d'autres théories ! Ne craignez pas que j'aspire à parler en son nom. Je sais trop que la meilleure preuve que nous puissions donner aujourd'hui de nos sentiments patriotiques, c'est d'en contenir soigneusement l'expression. Il me convient d'ailleurs et il me plaît de m'effacer devant cette chère mémoire. Écoutons donc comment M. Prévost-Paradol parlait de la guerre, avant qu'elle nous fût contraire, et tandis que la victoire nous prodiguait encore ses inconstantes faveurs. « La force manifestée par la supériorité dans la guerre n'est pas le droit; elle ne le constate même pas, il n'est pas exact de dire qu'elle le crée. C'est un droit relatif sage-
ment reconnu par les hommes, afin d'éviter un plus

grand mal, qui est la continuation ou le renouvellement de la guerre. Mais cette reconnaissance formelle ou tacite des conséquences de la victoire, cet acquiescement au résultat de la force qui entretient et prolonge la paix dans le monde, n'impliquent nullement que ce résultat soit juste. . . La force n'a dans ce cas constaté qu'elle-même; et ce qu'elle a créé, c'est un intérêt général à ne pas tenter inutilement ou prématûrément de détruire son œuvre. Ce sentiment et cet intérêt, exprimé par des traités solennels, méritent le respect de tous et permettent, lorsqu'on en parle, d'employer le mot de droit et de justice. Mais c'est un jeu de mots qui serait réprouvé par la conscience universelle que de confondre ce droit et cette justice imparfaite, que les nations s'administrent selon leurs forces et qu'elles tolèrent selon leur intérêt, avec ce droit et cette justice que reconnaissent nos consciences et qui doit régler nos actions et nos jugements. De tels traités ne sauraient contenir plus de justice que la victoire dont ils sont sortis, et, si cette victoire est inique ou si on en abuse, notre sagesse les respecte en même temps que notre conscience les condamne. On peut leur obéir, et les détester¹. »

Efforçons-nous, puisqu'il le faut, d'accepter le sévère conseil de M. Prévost-Paradol. D'autres nations l'ont, aux heures de l'adversité, pris, avant nous, pour règle

1. *De la Guerre*, essais de politique et de littérature, 1865.

de conduite, qui semblent maintenant n'avoient plus rien à redouter que l'excès même de leur bonne fortune. Quand le présent est si sombre et l'avenir si voilé, c'est le devoir de tous les bons citoyens de s'armer de patience et d'énergie. J'entends d'énergie pour soi-même, et de patience à l'égard des autres. Le temps des fantaisies est, en effet, passé. Qui donc pourrait garder des préférences exclusives ou des rancunes inexorables alors qu'il s'agit de l'existence même de la France? Rendons grâces à l'illustre homme d'État qui, après avoir essayé de la détourner par ses conseils des voies funestes, couronne en ce moment l'œuvre entière de sa vie, en la dirigeant lui-même péniblement vers des destinées meilleures; mais sachons bien que la « noble blessée » aura longtemps encore besoin de la pieuse sollicitude de tous ses enfants, et que son salut dépendra toujours de nos communs efforts. Vous ne cesserez pas, Monsieur, j'en suis assuré, de vouloir lui payer votre dette en poursuivant, pour son plus grand profit, vos instructives études sur nos institutions militaires; et Dieu veuille qu'à titre de récompense il vous soit donné d'avoir à raconter un jour comment un pays qui n'a pas désespéré de lui-même peut reconquérir, avec l'estime des autres nations, le rang qui lui appartient dans le monde!

RÉPONSE AU DISCOURS

DE

M. ALEXANDRE DUMAS

PRONONCÉ DANS LA SÉANCE DU 11 FÉVRIER 1875

MONSIEUR,

J'ai tout d'abord été un peu effrayé de l'honneur qui m'est échu de vous recevoir, et votre discours ne laisse pas que d'ajouter à mon embarras. Entendons-nous. La difficulté n'est pas de vous louer. S'il ne s'agissait que de vous souhaiter la bienvenue, je serais assuré d'être le fidèle interprète de tous mes confrères. S'il suffisait d'énumérer vos titres à nos suffrages, je pourrais compter sur l'approbation de ce public d'élite qui se presse si nombreux dans cette enceinte, afin de

connaître l'auteur de tant d'œuvres saluées, chaque soir, de ses plus vifs applaudissements. Mon inquiétude vient d'ailleurs, et je vous en avouerai la cause. Vos romans, vos pièces de théâtre, vos moindres brochures, tout ce qu'il vous a plu d'écrire est trop connu, trop présent à la mémoire et trop goûté. Voilà ce qui me gêne. Comment n'envierais-je pas un peu ceux de mes prédécesseurs qui, ayant à recevoir, de la place que j'occupe en ce moment, quelque nouveau confrère, ont pu se flatter qu'ils allaient, pour la première fois, mettre en lumière des agréments inconnus de leur auditoire, et, qui sait ? du récipiendaire lui-même ?

Avec vous il ne faut pas compter, Monsieur, sur une pareille bonne fortune. Le public a pris tant de goût à vos œuvres qu'il vous sait gré de lui servir au théâtre les mêmes situations qui l'ont déjà intéressé dans vos romans. Vos personnages sont devenus pour lui des connaissances intimes. Les titres de quelques-unes de vos pièces ont passé couramment dans la langue commune. Il y a des passages entiers de vos comédies que, du parterre et des loges, les spectateurs pourraient, au besoin, souffler aux acteurs. On ne vous cite pas seulement de mémoire, on vous discute aussi beaucoup, ce qui est un autre signe de succès. Vos premières représentations ont toujours eu le don d'exciter singulièrement les esprits. Elles ont ouvert le champ

à toutes sortes de controverses. En rendant compte de vos ouvrages, avec une compétence qui ne m'appartiendra jamais, nos critiques les plus fins n'ont pas manqué d'agiter entre eux toutes les questions qui se rattachent à l'art dramatique. La mêlée a été chaude autant que brillante. Vous-même, Monsieur, n'avez pas hésité à descendre dans l'arène, non pas, tant s'en faut, pour accourir à votre propre défense. Outre qu'il n'en était pas besoin, c'était le moindre de vos soucis. Les préfaces mises en tête de vos pièces, et qui font désormais corps avec elles, n'ont rien qui ressemble à des plaidoyers d'auteur. On dirait plutôt que, pour écarter tout soupçon de flatterie, vous avez voulu le prendre d'un peu haut avec vos lecteurs. Vous n'entendez évidemment rompre de lances que pour les idées qui vous sont chères et pour les thèses dont l'excellence ne fait pas doute à vos yeux.

Personne n'a donc été étonné tout à l'heure, lorsque, à l'occasion du *Cid d'Andalousie*, vous n'avez pas hésité à aborder de plain-pied les questions si graves et si délicates qui se rattachent au théâtre. Il vous appartenait de parler avec aisance des chefs-d'œuvre légués au théâtre par les génies de tous les siècles et de faire converser familièrement devant nous Richelieu avec Corneille. Quand vous prononcez, presque de pair à compagnon, les noms de Molière, de Regnard, de le Sage, celui de Beaumarchais, avec lequel il serait

facile de vous découvrir plus d'une ressemblance; on sent que vous êtes sur votre terrain, dans votre propre maison, j'allais dire, en famille. On vous connaît, Monsieur, le don de l'heureuse invention, de la mise en relief saisissante, du dialogue vif et serré; vous venez de prouver que vous possédez également ce que j'appellerais volontiers, si l'expression n'était pas tant soit peu contradictoire, le génie même du métier.

Il est vraiment dommage que la réplique ne vous soit pas donnée par quelques-uns de mes confrères versés, comme vous, dans les choses du théâtre, habitués à partager avec vous les applaudissements de la foule, et qui sont, à la fois, vos émules les plus brillants et vos meilleurs amis. Combien il aurait été intéressant de les entendre vous contester peut-être le droit que vous réclamez pour l'art dramatique de ne reconnaître aucune limite! Vous vous plaignez du rôle trop considérable attribué aux femmes sur le théâtre moderne, particulièrement en France. Je doute qu'elles soient de votre avis. Si leur goût avait été consulté, je pourrais presque nommer les champions déjà éprouvés qu'elles auraient désignés pour défendre leur cause. Puisque le sort les a si mal servies, il faut qu'elles se résignent. J'ai moi-même besoin de quelque abnégation pour oser aborder, après vous, des sujets pour lesquels je me sens mal préparé. Vous êtes parti le premier; vous avez choisi votre voie; je suis tenu

de vous y suivre. Il me faut, à mes risques et périls, me hasarder par les chemins que vous venez de parcourir en triomphateur. Pas moyen de reculer. Le plus sûr est de m'exécuter bravement; et, pour me donner courage, l'envie me prend, Monsieur, de commencer par vous contredire un peu.

Vous venez de vous accuser d'avoir, pour ouvrir la porte de cette enceinte, usé de sortilège et de magie. Vous semblez croire que vous nous avez, pour ainsi dire, forcé la main en vous plaçant sous le patronage tout-puissant du nom que vous portez et qui vous aurait aidé, comme un bon génie, à triompher de tous les obstacles. Notre compagnie, qui vit de traditions, éprouve, en effet, une véritable joie quand elle a le bonheur de rencontrer l'hérité dans le talent. Elle a donc été heureuse d'honorer dans votre personne une mémoire dont vous êtes justement fier. Croyez-le bien, toutefois, le véritable magicien, c'est encore vous. Nous ne nous sentions d'ailleurs aucun tort à expier envers l'auteur d'*Antony*, des *Trois Mousquetaires* et de *Mademoiselle de Belle-Isle*. Ce n'est pas nous qui l'avons oublié. Nos règlements, dont vous avez reconnu la sagesse puisque vous vous y êtes soumis, nous interdisent d'apporter nos suffrages à quiconque n'a pas témoigné par écrit le désir de nous appartenir. Votre illustre père les aurait sans doute obtenus s'il les avait demandés. A l'exemple de Balzac, de Béranger, de

Lamennais et de tant d'autres, pour ne parler que des morts, il a préféré demeurer ce que vous appelez quelque part « un académicien du dehors ». Pour vous, Monsieur, au premier signe que vous avez fait, nous avons eu hâte de vous admettre au dedans, et nous nous en réjouissons.

J'ignore dans quelle mesure vous avez pu, au temps de votre première jeunesse, vous inspirer des œuvres de votre père. La critique littéraire, dont l'indiscrétion est sans limites, s'appliquera probablement un jour à vous comparer tous deux, et peut-être à vous opposer l'un à l'autre. A Dieu ne plaise que je devance ses jugements! Si par hasard le goût des comparaisons classiques était alors redevenu à la mode, je m'imagine que, pour donner une idée du talent de votre père, on le représentera volontiers comme l'un de ces fleuves puissants, aux larges rives, à la course vagabonde, coulant à pleins bords avec une force exubérante, toujours prompts à passer par-dessus leurs digues et à tout inonder autour d'eux, mais charriant des parcelles d'or dans leurs ondes un peu mêlées. Les juges compétents remarqueront, au contraire, avec quel soin vous avez de très-bonne heure veillé sur le trésor des dons qui vous ont été si largement départis. A cette heure difficile où le tapage de vos vingt ans devait bruire si fort à vos oreilles, vous avez su écouter la voix secrète de la muse que vous sentiez en vous. Elle

vous priaît de la respecter et de ne pas dévorer en un jour toutes les promesses de l'avenir. C'est elle qui vous a enseigné à gouverner votre talent; c'est à elle que vous devez d'avoir résisté à la tentation d'exploiter vos succès au profit de vos plaisirs et de battre immédiatement monnaie avec vos premiers triomphes.

Quel n'en a pas été l'éclat! C'était aux environs de 1845. Les feuilles de votre premier roman, *la Dame aux Camélias*, n'avaient pas encore eu le temps de sécher à l'imprimerie, que M. Jules Janin revendiquait le plaisir de se faire, auprès du public, l'introducteur de la seconde édition : « Le fils d'Alexandre Dumas, à peine échappé du collège, marche déjà d'un pas sûr, écrivait-il, dans la trace brillante de son père. Il en a la vivacité et l'émotion intérieure; il en a le style vif et rapide, avec un peu de ce dialogue si naturel, si facile, si varié, qui donne aux romans de ce grand inventeur le charme, le goût et l'accent de la comédie. » Il y avait comme une sorte de prophétie dans le jugement de celui qu'on appelait alors, si je m'en souviens bien, le prince de la critique théâtrale. Ses éloges vous conviaient à tenter les hasards de la scène, et c'était bien là, en effet, votre véritable vocation. Vous l'avez prouvé lorsque, pour votre coup d'essai, vous avez transporté précisément sur les planches le sujet de *la Dame aux Camélias*. Ce jour-là, est-ce par droit de naissance ou par droit de conquête? vous vous êtes

emparé du théâtre. Les batailles que vous y avez livrées ont toutes tourné à votre honneur. C'est pourquoi je ne pense pas vous être désagréable en reportant vos souvenirs vers quelques-unes de ces journées. Si je réussissais à rapprocher vos œuvres des idées générales dont vous venez d'entretenir cet auditoire, peut-être me serait-il donné de lui faire ainsi mieux saisir et apprécier les faces multiples de votre talent. J'en profiterai, si vous le permettez, pour vous soumettre, chemin faisant, de légers doutes qui se sont élevés dans mon esprit sur quelques points où nous ne tombons pas tout à fait d'accord.

Allons droit à ces divergences. Ne vous êtes-vous pas trompé, Monsieur, lorsque, posant M. Lebrun en accusateur, et vous-même en accusé, vous avez cru que les louanges si délicates et si justes adressées à l'auteur du *Mariage d'Olympe* contenaient une leçon indirecte pour l'auteur de *la Dame aux Camélias*? Il y a méprise de votre part. Les paroles prononcées à la réception de M. Augier ne vous visaient pas. En voulez-vous la preuve? Au sein de la commission instituée pour décerner une récompense nationale à l'auteur d'une œuvre dramatique « remplissant toutes les conditions désirables d'un but honnête et d'une exécution brillante » (ce sont les termes du décret impérial); M. Lebrun s'est constitué le plus chaleureux de vos avocats. Il n'a pas tenu à lui que vous ne fus-

siez, en 1856, le lauréat proposé par les juges officiellement chargés de désigner à la bienveillance du souverain le poète dramatique le plus moral de son temps. Conscienctieux, comme vous nous l'avez si bien dépeint, votre prédécesseur se serait bien gardé de venir, deux ans plus tard, jeter publiquement la première pierre au candidat récemment honoré de ses préférences. Il est vrai que le concours n'a pas abouti. Le prix ne fut pas adjugé. Toujours est-il que, aux yeux de M. Lebrun, vous en étiez le plus digne. Laissez-moi donc vous rappeler, dût votre modestie en être embarrassée, que ce n'est pas sa faute si vous n'avez pas été couronné ailleurs pour votre vertu avant de l'être ici pour votre talent.

Rassurez-vous, il ne s'agit pas de vous faire subir un nouvel examen. Je n'en ai nulle envie, et, s'il faut parler net, je ne me sens pas plus de droit à vous octroyer pareil diplôme, que vous ne vous sentez probablement de goût à le recevoir de mes mains. Pour mon compte, je vais plus loin. Je me surprends à douter que l'Académie française ait qualité, je ne dis pas pour distribuer des prix de vertu, c'est une mission qui nous a été confiée par la générosité de M. de Montyon et dont nous tâchons de nous tirer de notre mieux, mais pour distribuer ces prix de vertu aux auteurs dramatiques. Qu'il y ait incompatibilité absolue d'humeur entre le théâtre et la morale, je ne le pré-

tends pas non plus. Peut-être pourrait-on les comparer à l'un de ces ménages dont aucun tribunal n'a prononcé la séparation, bien que, par un accord tacite, le mari et la femme vivent chacun de leur côté et affectent de ne pas se connaître. Je suis un peu comme les gens du monde qui savent gré aux couples mal assortis du soin qu'ils prennent de dissimuler leurs querelles. En fait de morale dramatique, je ne me sens d'ailleurs nullement porté à la sévérité. Je ne redoute pas, sur la scène, ceux qui se proclament, comme vous venez de le faire, des révolutionnaires et prennent pour devise le mot que Danton appliquait à la politique. Je suis disposé à leur passer beaucoup d'audace parce que je suis décidé à leur concéder beaucoup de liberté. Volontiers je leur accorderai que leur art ne reconnaît pas de limites si, d'eux-mêmes, ils veulent bien circonscrire un peu leur domaine. A la seule condition qu'ils ne se plaisent pas à braver les prescriptions du bon sens et les exigences du bon goût, je les verrai sans déplaisir s'affranchir des règles factices et renverser les barrières de convention.

Je reconnais avec vous, Monsieur, que la position des auteurs comiques est particulièrement difficile, et vous avez raison de solliciter pour eux l'appui des honnêtes gens. Comme les peintres, comme les sculpteurs, ce sont des artistes qui entreprennent de représenter la nature humaine telle qu'elle apparaît à leurs yeux, mais

le malheur veut qu'il leur faille vivre au milieu de leurs modèles, le plus souvent assez mal satisfaits d'une trop exacte ressemblance. Avez-vous jamais rencontré des femmes qui, mises en face de leur photographie, ne se soient, avec raison, trouvées fort enlaidies? D'ordinaire elles jugent assez peu gracieuse la pose qui leur a été donnée, ou plutôt, qu'elles ont choisie : rien à leur répondre. Mais à celles qui jetteraient les hauts cris parce qu'elles ont été représentées trop décolletées, il est permis de rappeler qu'elles ne doivent s'en prendre qu'à elles-mêmes. Ne serait-ce point là, Monsieur, à peu de chose près, la situation de notre société moderne à l'égard des auteurs comiques?

Vous êtes, suivant moi, dans le vrai, lorsque vous revendiquez pour eux le droit de choisir le sujet de leurs compositions et celui de peindre leurs personnages d'après nature, tels qu'il les voient. Cette liberté, Monsieur, vous en avez usé à vos débuts avec une certaine hardiesse. Je ne vous en blâme pas. Je ne sens même pas le besoin d'appeler à mon secours le souvenir des comédies de Térence ou des dialogues de Lucien pour vous absoudre du reproche d'avoir introduit la courtisane au théâtre. Aussi bien, vous n'avez guère songé à ces modèles classiques. Vous vous êtes inspiré du spectacle des mœurs que vous aviez autour de vous ; vous vous êtes servi un peu de vos souvenirs et beaucoup de votre imagination, quand vous avez créé le drame

de *la Dame aux Camélias*. Admise par les uns, contestée par d'autres, touchante pour tous, Marguerite Gauthier, après avoir fait courir la France entière, a bientôt commencé son tour d'Europe. Elle a voyagé, tantôt à visage découvert sous son propre nom, tantôt sous le masque d'une étrangère, accompagnée et comme fêtée par la charmante musique de l'un des plus habiles compositeurs de notre temps. On ne lui a nulle part tenu rigueur. Nouvelle Manon Lescaut, elle n'a rencontré partout que des chevaliers des Grioux. Ah! si vous aviez prétendu l'offrir comme un exemple, si vous nous aviez demandé non pas seulement de la plaindre, mais de l'admirer, j'aurais eu plus d'une réserve à exprimer. L'amour vénal ne mérite pas qu'on fasse pour lui des frais de réhabilitation, encore moins qu'on lui décerne une sorte d'apothéose, à laquelle vous ne semblez pas avoir sérieusement songé. Provoquer, à force d'habileté, l'intérêt des spectateurs en faveur d'une jeune femme dégradée de bonne heure, alors qu'elle avait à peine conscience de son avilissement, et qui le rachète par le repentir, par la souffrance, par la mort, c'est, pour un auteur dramatique, le plus légitime emploi des ressources de son art. Est-il juste d'aller, comme vous l'avez fait tout à l'heure, jusqu'à mettre sur le même pied Marguerite Gauthier et Marie Stuart? Je ne saurais vous suivre aussi loin. A supposer que la reine d'Écosse ait

été coupable des égarements de conduite mis à sa charge par ses ennemis et que l'histoire ne considère pas comme suffisamment prouvés, une distance infranchissable les séparerait encore. La naissance ou la fortune n'ont rien à voir ici. C'est à bon droit que, dans son verdict définitif, le public se montre indulgent ou sévère, suivant qu'à l'origine de la faute, il rencontre les entraînements de la passion ou les calculs de l'intérêt. Mais je m'arrête. A quoi bon insister ? Vous avez prouvé que vous étiez vous-même de mon avis en vous hâtant de prendre congé de ces divinités de hasard, dont les faveurs se payent comptant, et vous avez vite compris que ce serait peine perdue de semer sur cette fange toutes les perles de votre écrin.

La Dame aux Camélias attirait encore la foule que déjà vous aviez achevé *Diane de Lys*. Je rapproche ces deux pièces parce qu'elles me semblent constituer ce qu'on pourrait appeler votre première manière. Depuis, vous avez paru en adopter une autre. Entre elles je n'ai garde d'indiquer aucune préférence. Je me borne à constater que tout coule de source dans ces créations de votre jeunesse. Les données en sont très-simples. Leur allure est naturelle, franche, rapide. Nul apprêt ; point de parti pris. On n'y rencontre pas de thèses obstinément soutenues pendant cinq actes. Dans le drame de *Diane de Lys*, l'intérêt s'attache exclusivement aux personnages. On dirait que vous les avez

imaginés, et que vous les faites agir et parler pour votre propre plaisir. Vous leur avez prêté cette langue à la fois familière et acérée qui est demeurée l'un de vos secrets. Les mots heureux qu'avec votre profusion ordinaire vous avez mis dans leur bouche ne sont pas de fantaisie; ils servent, le plus souvent, à résumer leur caractère. A peine, en cherchant bien, pourrait-on découvrir les indices de quelque intention secrète. Vous nous montrez le sculpteur Taupin profondément découragé, médisant de lui-même et de son art, entravé dans sa carrière d'artiste, parce qu'il a eu la faiblesse, au début de la vie, de choisir dans les bas-fonds une épouse indigne de lui. Paul, le peintre de génie, jette au loin ses pinceaux, et rencontre une mort prématurée parce qu'il a eu le malheur de s'éprendre d'une dame du monde. Qu'est-ce à dire? Serais-je sur la voie, en supposant qu'il y a là comme un acte d'hostilité anticipée, une sorte d'escarmouche d'avant-garde annonçant la campagne que vous avez depuis si résolument menée contre l'influence fâcheuse des femmes? Dans *la Dame aux Camélias*, dans *Diane de Lys*, vous ne semblez pas toutefois avoir songé à vous ériger en censeur des mœurs de votre temps. Vous vous contentez de les observer de près, de les peindre vivement, sans répugnance, au moins apparente, et sans blâme formellement exprimé. Il en est autrement de votre pièce du *Demi-Monde*.

Vous avez fait là, Monsieur, une véritable découverte ; non pas, à dire vrai, que cette terre soit restée jusqu'à vous parfaitement inconnue. Avant le jour où vous y avez abordé, elle flottait comme une île mouvante dont les bords, du reste, n'ont rien d'escarpé. Vous avez si bien déterminé sa place sur la carte, vous nous en avez donné une description géographique si exacte, vous en avez pris si complètement possession qu'elle semble ne plus devoir porter désormais d'autre nom que celui dont vous l'avez baptisée. C'est une œuvre qui restera. Au lieu de mon jugement, voulez-vous connaître celui qu'en a porté M. Sainte-Beuve ? Voici ce que je trouve consigné au *Moniteur officiel* à propos du *Demi-Monde*, par ce maître des élégances, qui, d'ailleurs, n'a pas beaucoup parlé des choses de théâtre : « Ample justice doit être rendue à cette dernière pièce, à ces quatre premiers actes surtout, si nets d'allures et de langage, coupés dans le vif, semés de mots piquants ou acérés... Dans cette scène parfaite entre Raymond et Ollivier chez madame Vernières, il y a une leçon en même temps qu'une définition, leçon donnée sur place au cœur du camp ennemi, de la façon la plus neuve, la plus insultante et qui se ressent le mieux. Ce panier de pêches a fait fortune dès le premier jour, il a fait le tour de la société. Et le mérite de cette scène n'est pas seulement dans un ou deux jolis traits que l'on en peut détacher, il consiste aussi dans un jet qui

recommence et redouble à plusieurs reprises, toujours avec un nouveau bonheur et une fertilité d'images, une verve d'expressions comme il s'en rencontre chez les bons comiques. C'est une de ces scènes, enfin, qui justifient cette définition de la bonne comédie, qu'elle est l'*œuvre du démon*, c'est-à-dire du génie de la riaillerie et du rire. »

Vous pouvez accepter, Monsieur, ces louanges pleines d'autorité. Celles que je pourrais y ajouter n'auraient plus guère de prix pour vous. Je me borne à remarquer que le censeur n'apparaît pas encore bien sévère dans cette pièce du *Demi-Monde*. Avec un très-juste sentiment de la mesure et selon la méthode des médecins qui proportionnent prudemment la force de leurs remèdes à la faiblesse de leurs malades, vous n'avez prêché qu'une demi-moralité aux habitués de la baronne d'Ange. Vous avez si bien senti qu'une femme honnête ne serait pas à sa place dans une pareille atmosphère que vous vous êtes refusé à l'y laisser pénétrer, fût-ce pour un instant. Le principal personnage de votre pièce se bat avec son meilleur ami, à la seule fin d'empêcher que la personne dont il est secrètement aimé et qu'il respecte ne soit compromise par un aussi fâcheux contact.

Le champ de vos observations s'élargit singulièrement, lorsque vous abordez les sujets traités dans *la Question d'argent*, *le Fils naturel*, *un Père prodigue* et

l'Ami des femmes. Il est impossible de se mouvoir avec plus d'aisance que vous ne l'avez fait au sein de ces milieux nouveaux. Quelle injuste accusation de reprocher à vos pièces de manquer de morale! Je dirais plutôt que la morale y déborde. Vous y dénoncez non-seulement les vices, mais les penchants mauvais de la nature humaine avec l'ironie la plus amère et les traits les plus sanglants. Votre intention ne reste d'ailleurs jamais douteuse. On aperçoit tout d'abord, et fort clairement, à quel travers vous en voulez et quelle thèse particulière il vous plaît de soutenir. On pourrait, si vous ne le faisiez parfois vous-même, citer l'article du code dont vous poursuivez la révision. Dans les pièces que je viens de citer, vous n'avez pas fait difficulté d'admettre des individus pris dans toutes les sociétés, et vous avez consenti à y introduire des honnêtes gens, voire même des honnêtes femmes. N'avez-vous pas remarqué, Monsieur, vous qui vous rendez si bien compte des difficultés de votre art, à quel point il est malaisé de représenter sur la scène comique, en pleine lumière et en chair et en os, ces deux êtres sans prix, devant lesquels il faut s'incliner quand on les rencontre, je veux dire : le parfait galant homme et la véritable honnête femme?

Si par hasard vous y aviez éprouvé quelque embarras, il serait injuste de s'en étonner. La tentative a toujours été jugée si périlleuse que peu d'auteurs ont

osé l'aborder de front. Je ne vois guère que Sedaine, dans *le Philosophe sans le savoir*, qui, à force d'ingénieux procédés et d'habiles jeux de scène, ait mené l'entreprise à bien. Ni Molière, ni Regnard, ni leurs successeurs immédiats, ne se sont risqués à prendre un honnête homme ou une honnête femme pour personnages principaux, servant de centre d'action à leurs comédies. Dans *le Misanthrope*, dans *l'École des femmes*, dans *les Femmes savantes*, Philinte, Ariste, Cléante ne font, pour ainsi dire, que traverser l'action, à laquelle ils ne sont point directement mêlés. Il en est à peu près de même d'Elmire et d'Henriette. Toutes ces figures esquissées d'un crayon si sûr de lui-même, mais si léger, nous sont montrées de profil plutôt que de face. C'est affaire d'art, mais c'était aussi prudence de la part de nos vieux auteurs. Il suffit, en effet, de quelques paroles, d'un seul mot, quelquefois d'un geste de l'acteur, pour indiquer tout d'abord au parterre les vices ou les ridicules dénoncés à son mépris. Il n'est pas aussi aisé de proposer l'honnêteté à son admiration ; celle des femmes est particulièrement scabreuse à mettre en scène. Au théâtre pas plus qu'ailleurs, je dirai même au théâtre moins qu'ailleurs, les tirades sur la vertu ne prouvent rien en faveur de celles qui les prononcent. Elles mettent plutôt le spectateur en défiance. Voyez toutefois la singularité ! Nous ne nous sentons pas portés à tenir pour suspecte la

moralité de ces femmes du vieux répertoire que nous n'avons guère fait qu'entrevoir, qui parlent si peu d'elles-mêmes, si librement de toutes choses. L'idée ne nous vient pas qu'Elmire puisse jamais être compromise par Tartuffe. Nous ne doutons pas qu'Henriette et la plupart des ingénues de Molière, dont le langage n'a rien de trop châtié, ne deviennent un jour de très-fidèles épouses. Il s'en faut de beaucoup que nous nous tenions pour aussi assurés de l'avenir qui attend les héroïnes du théâtre contemporain.

Ce qui a compliqué, si je ne me trompe, votre tâche, Monsieur, c'est que vous avez voulu placer l'idéal féminin dans des régions plus élevées qu'on ne le faisait dans l'ancien théâtre. A défaut de la conscience, l'imagination est devenue, de nos jours, très-exigeante. Celle de notre parterre moderne est à peu près impossible à satisfaire. Molière, quand il mettait une honnête femme en scène, pouvait se contenter de nous la montrer fort simple et tout unie, et les plus estimables n'avaient garde de s'exalter sur leur propre vertu. Aujourd'hui ces modestes qualités ne suffiraient plus. Pour mériter l'admiration du public, il faut de toute nécessité qu'elles réussissent à concilier dans leur âme avec les effarouchements de la candeur la plus naïve les élans de la passion la plus indomptable. Voilà bien des affaires ! Cela m'inquiète de les entendre parler couramment un langage emprunté à une nature

de sentiments passionnés qu'il leur vaudrait mieux ignorer. Je ne puis m'empêcher d'avoir peur pour leurs maris qu'elles aiment d'un amour trop peu différent de celui qu'elles donneraient à tout autre. Je sais bien que, au dernier acte, tout s'arrange. L'auteur aidant, à grand renfort de morale, elles sont toutes converties quand la toile tombe ; mais, dans la vie, la toile ne tombe pas toujours si à propos. Que se passera-t-il plus tard derrière cette toile ? Bien hardi qui oserait le prévoir !

Quoi qu'il en arrive, vous pouvez vous rendre cette justice, Monsieur, que vous n'avez rien négligé pour inculquer aux femmes le sentiment de leurs devoirs et leur démontrer toutes les conséquences de leurs fautes. Vous y avez employé la persuasion et la douceur, mais aussi le fer et le feu. Les évolutions d'un esprit comme le vôtre sont trop curieuses à étudier pour que je ne les signale pas. C'est à partir de votre comédie intitulée : *les Idées de Madame Aubray*, que votre attention paraît surtout s'être tournée vers ce genre particulier de délits dont les femmes sont plus ou moins volontairement les complices nécessaires. La pièce que je viens de nommer est l'une des mieux conduites et des plus dramatiques parmi toutes celles que vous avez composées. On a rarement mis autant de talent à soutenir au théâtre la thèse de la complète réhabilitation de la jeune fille après une première faute.

commise. Votre conclusion était malaisée à faire accepter par le public auquel vous la présentiez. Vous l'avez si bien senti vous-même, que vous avez eu soin de placer, en terminant, dans la bouche de l'un de vos personnages, une exclamation qui a justement pour but d'indiquer ce qu'a d'excessif, au point de vue du monde, le dénouement de votre drame. Il y a, en effet, des efforts de conscience qu'en raison de sa divine origine la foi peut arracher aux âmes pieuses, mais que l'on demandera toujours difficilement à cette morale de convention qui règne plus ou moins sur cette terre et domine absolument au théâtre. C'est l'un de ces sentiments d'inspiration toute chrétienne qui détermine madame Aubray, quand elle commande à son fils d'épouser la femme dégradée, mais repentie, qui a promené avec elle, pendant trois actes, l'enfant né d'une liaison où l'amour n'a jamais eu nulle part.

La nouveauté était hardie. Loin d'en être embarrassé, vous avez eu hâte de la constater vous-même. Dans la préface des *Idées de Madame Aubray*, vous commencez par citer les passages d'un sermon prêché à la chapelle des Tuilleries, devant l'Impératrice, huit jours après la représentation de votre pièce. L'interprète de la parole divine y avait parlé des devoirs de la mère chrétienne. Notant avec joie la rencontre entre le dramaturge et le prédicateur, vous vous écriez : « Voilà qui est convenu, et ce n'est pas moi qui ai

mal compris ou mal interprété les textes. » Vous le dirais-je? je me suis senti plus effrayé que rassuré par cette concordance, qui pourrait vite dégénérer en confusion et mêler des choses qui, à mon sens, doivent rester très-distinctes. Avec vous, point de danger. Vos procédés sont tellement habiles que vous réussissez à accommoder merveilleusement toutes choses. Ce que vous écrivez sera toujours un régal pour les esprits délicats; mais viennent les imitateurs, et je craindrais de les entendre me dire, comme dans l'épître de Boileau :

Aimez-vous la morale? on en a mis partout.

Je ne déteste pas la morale, je consens même à la prendre à fortes doses, mais j'entends qu'on me la serve en son lieu et place et je compte sur vous, Monsieur, pour vous retourner au besoin avec moi contre les maladroits qui, sous prétexte d'innovation, s'aviserraient de transporter le sermon sur le théâtre.

Il semble d'ailleurs que vous n'avez pas eu longtemps confiance dans l'indulgence comme moyen de mener à bonne fin la croisade que vous avez entreprise contre les atteintes portées à la foi conjugale. Le revirement chez vous a été soudain et complet. On dirait l'indignation d'un législateur ulcéré de ce que l'on n'a pas observé ses préceptes, et qui prend la résolution de les appuyer, puisqu'il le faut, par les châtiments les plus sévères.

Dans *l'Affaire Clémenceau*, dans *la Femme de Claude*, vous avez décidément rompu avec le texte de l'Évangile, si miséricordieux pour la femme adultère. Vous êtes devenu sans pitié pour elle. Tous les moyens vous sont bons pour punir les épouses infidèles. Qu'elles se mènent désormais de ces jolis couteaux à manche de jade qui traînent sur les tables, des pistolets que leurs maris prennent la fâcheuse habitude de porter dans leur poche et de ces fusils de nouvelle invention oubliés dans les coins; qu'elles tremblent à la pensée de cette réserve de canons perfectionnés que vous leur faites apercevoir dans le lointain et qui pourront servir un jour aux exécutions générales. Certes, elles auront le cœur bien hardi, celles qui ne reculeront pas devant ce formidable appareil de moralisation. Concevez cependant leur embarras. Au dernier acte de la pièce d'*Antony*, l'amant, qui, je le sais bien, se propose de sauver, avant tout, l'honneur de celle qu'il aime, s'écrie en la poignardant : « Elle me résistait, je l'ai assassinée ! » De votre côté, dans une brochure qui a fait grand bruit, vous terminez vos imprécations contre l'adultère en disant au mari d'une trop indigne épouse : « N'hésite pas, tue-la. » Mais quoi ! Si leur sort doit être pareil dans les deux cas; si elles doivent périr, les unes parce qu'elles ont résisté, les autres parce qu'elles n'ont pas résisté, la condition des femmes devient vraiment trop difficile !

Je soupçonne qu'il entre plus d'amour que de haine dans la rigueur sans pareille avec laquelle vous poursuivez les pauvres femmes. Les plus avisées vous le pardonneront aisément, car elles sont loin d'en vouloir aux gens du trouble qu'elles leur causent. La vérité est qu'avec elles, vous semblez ne pouvoir jamais garder votre sang-froid. Elles ont évidemment le don d'exciter votre génie familier. « Il y aura guerre éternelle entre la femme et lui. » Ce n'est pas de vous que cela a été écrit. Cependant on le dirait, à voir votre acharnement. Que vous a fait, par exemple, la Chimène de Corneille ? Pourquoi avez-vous si vivement pris parti contre elle avec Richelieu ? Je vous félicite, Monsieur, de n'avoir pas voulu diminuer le ministre de Louis XIII, qui faisait de si mauvais vers avec Collatet et Bois-Robert, et de si bonne politique à lui tout seul. Je vous sais gré de n'admettre pas facilement la légende un peu vulgaire qui rend le vainqueur de la Rochelle jaloux de l'auteur du *Cid*. La légende que vous tentez d'y substituer est-elle beaucoup plus vraie ? j'en doute un peu ; l'histoire sérieuse ne la confirme pas.

Quant aux craintes que vous prêtez à Richelieu, au sujet de l'influence de la pièce du *Cid* sur les mœurs de son temps, je ne crois pas que vous soyez fondé à les lui attribuer. Pour votre compte, vous appréhendez, si Chimène revenait en honneur, de voir réapparaître

avec elle, sur le théâtre, tout un cortége de héros trop semblables à Rodrigue, qui vous fait l'effet d'un paladin sentimental. Permettez! vous avez trop d'esprit et trop de bonne foi pour attacher plus d'importance que de raison aux métaphores outrées qui déparaient la langue tragique de cette époque, et prêtaient un air de convention à des sentiments qui n'avaient rien que de véritable. C'était un jargon prétentieux, j'en conviens, préférable peut-être à celui de nos jours qui vise au naturel, le plus souvent, sans l'atteindre. Après tout, cette vie qu'il met avec emphase aux pieds de Chimène, et dont il menace de se défaire, si sa maîtresse ne lui pardonne, *le Cid* n'a pas regardé à l'exposer pour défendre sa ville, et frapper sur les Maures les grands coups que chacun sait. Richelieu était bien exigeant s'il ne croyait pas pouvoir compter sur de semblables cœurs pour l'aider à resouler l'Espagnol, et, suivant vos expressions, pour constituer l'unité française. Tout se tient en effet. Je veux dire : tout s'abaisse ou tout s'élève d'un même coup; et ce sont les nobles amours qui font les nobles actions. C'est pourquoi ne soyez pas trop sévère aux Chimènes, si, par hasard, vous en rencontrez. Vous ne nous causeriez pas seulement un grand plaisir, vous nous rendriez un bon service, si vous nous faisiez applaudir sur la scène quelques figures qui s'en rapprocheraient un peu. Cet effort serait digne de votre talent.

Vous croyez fermement à l'action puissante et directe du théâtre sur les mœurs. Vous désirez que cette influence profite à la régénération patriotique et morale de notre pays. Je le souhaite comme vous. Nous ne différons que sur la nature des moyens à employer. Je ne crois pas que la scène soit une école d'enseignement public, ni le lieu le mieux choisi pour développer certaines thèses si exemplaires qu'elles puissent être, ni pour provoquer certaines réformes, si grande que soit leur utilité. Au risque de vous paraître facile à contenter, je me borne, en lui laissant d'ailleurs toute liberté d'allures, à demander à l'auteur d'une œuvre dramatique de laisser à la sortie du théâtre les spectateurs et les spectatrices dans une situation d'âme meilleure qu'à leur entrée. Voilà toute la morale que je lui impose ; mais à celle-là, j'y tiens beaucoup. Vous nous dites : « Ne m'amenez pas vos filles, je leur parlerai quand elles seront des femmes. » Pardon ! Il y a plus de choses que vous ne pensez, dont vous pouvez dès à présent les entretenir. Il y en a d'autres dont il vaut mieux ne leur parler jamais. Pour mon compte, je ne déconseillerais pas aux pères de famille de mener leurs filles aux pièces de Molière, quoiqu'elles soient exposées à y entendre des mots un peu crus, aujourd'hui rejetés par la pruderie de notre langue moderne. J'ai connu, par contre, des mères, qui volontiers auraient parfois fait sortir leurs filles de l'église afin de les dé-

rober à d'autres leçons tombées du haut de la chaire. Toutes saintes et toutes sacrées qu'elles soient, les chères créatures qui font la joie et l'honneur de nos foyers n'ont pas besoin d'être élevées dans une atmosphère factice. Une seule chose importe : les laisser à leurs penchants naturels qui sont bons, et les préserver de tout ce qui pourrait étonner leur esprit ou troubler leur imagination. C'est par l'imagination qu'au théâtre, et ailleurs, on peut avoir prise sur les femmes ; mais prenez garde ! Elles ont la fibre bien délicate ; ne les rudoyez pas. Vous avez tout ce qu'il faut pour faire leur conquête. Au moindre signe, elles vous suivront ; et, comme il est avéré qu'elles font des hommes ce qu'il leur plaît, avec votre talent et de pareils auxiliaires, vous voilà assuré, Monsieur, de nous mener, dans leur compagnie, partout où bon vous semblera.

Plus que personne votre prédécesseur, M. Lebrun, s'est, pendant toute sa vie, préoccupé de l'influence et de la dignité de notre scène française. Retiré de la lutte, il se plaisait à suivre avec une préférence marquée, et à saluer de ses plus chaleureuses approbations, les triomphes remportés dans une arène où lui-même avait connu de si beaux succès. L'Académie s'en fiait à vous pour apprécier dignement les belles et pures créations du poète tragique dont nous déplorons la perte. Elle savait d'avance que vous excelleriez à reproduire la gracieuse physionomie du plus âgé de ses membres,

resté toujours si jeune par son inaltérable amabilité. Nous comptions sur votre ingénieuse sagacité pour deviner et retrouver l'homme dans ses œuvres, car personnellement vous avez peu connu M. Lebrun. Vous n'en avez pas moins réussi à faire revivre, devant ceux qui l'ont le mieux aimé, la mémoire du charmant vieillard dont le commerce était devenu pour nous la plus délicieuse des habitudes, et qui laissera toujours parmi ses confrères un vide si profond et de si affectueux regrets. Votre tâche a été si bien remplie, qu'en appelant à mon aide les souvenirs de ma jeunesse, j'aurai grand'peine à ajouter quelques traits épars et de légères retouches à la figure attrayante dont vous avez, de premier jet, si parfaitement rendu l'agréable ressemblance.

Vous avez très-bien défini le talent de M. Lebrun, en disant qu'il a été tout à la fois un poète de transition et un novateur. Rien de plus vrai; ses œuvres offrent un heureux mélange de hardiesse et de mesure. Dans ses tragédies, il a cherché la nouveauté en respectant la tradition, et poursuivi l'émotion vive sans renoncer à la beauté morale. Il a été l'un des premiers à rompre avec la périphrase et à prouver, que en fait de style, la simplicité n'était pas incompatible avec l'imagination et avec l'art. Ses tendances étaient romantiques, son goût était classique. Il y avait en lui un moderne doublé d'un antique. Comme André Ché-

nier, dont vous avez si à propos évoqué le souvenir, c'est aux lauriers-roses de l'Eurotas plutôt qu'aux noirs sapins de la Germanie qu'il emprunte sa couronne poétique. Alors même qu'elle s'inspire de Schiller et des traditions allemandes, sa muse n'a rien de sombre ni de mélancolique. Elle demeure sereine, souriante, et comme baignée de cette belle lumière de la Grèce qu'elle a plus tard chantée avec tant d'amour. Évandre, Ulysse, voilà quels héros reçurent les premiers hommages de M. Lebrun. Un critique a remarqué que le roi d'Ithaque, avec la prudence qui ne le quitte jamais et ses déguisements perpétuels, n'avait pas la physionomie d'un personnage fort dramatique. Peut-être en est-il, en effet, de la sagesse comme de l'honnêteté, dont nous parlions tout à l'heure; c'est une qualité qui ne prête pas beaucoup aux effets de la scène. M. Lebrun a su pourtant donner le souffle tragique et des accents passionnés au père de Télémaque, quand il nous le montre préparant le meurtre des prétendants :

Heureux qui dans son fils peut trouver un vengeur;
Plus heureux qui, vivant, peut guider sa fureur!

Ce sont là de beaux vers; il y en a beaucoup de semblables dans *Ulysse*. Cependant M. Lebrun, toujours difficile à lui-même, a plusieurs fois songé à remanier cette tragédie. « En relisant Homère à Ithaque même, écrivait-il en 1854, et dans les lieux où le poète grec place les scènes de l'*Odyssée*, j'ai mieux vu

revivre et se mouvoir tous ces antiques personnages. J'ai mieux compris leurs actions et leurs mœurs... Du point de vue nouveau où je me trouvais placé, j'apercevais dans ma pensée un drame plus intéressant, plus simple, plus familier, plus vrai, plus homérique enfin, que celui que j'ai fait. » Est-il possible de parler de soi-même et de ses œuvres avec plus de désintéressement et de bonne grâce ?

Des tragédies de M. Lebrun, *Marie Stuart* est celle qui est demeurée le plus longtemps en possession du théâtre. Vous avez eu raison, Monsieur, d'insister sur les heureuses nouveautés introduites sur notre scène française par votre prédécesseur. Sa hardiesse était d'autant plus méritoire qu'en réalité la pièce, représentée en 1820, était déjà composée en 1816. On a dit avec vérité de M. Lebrun qu'il était « le plus jeune des poètes de l'Empire », tandis que MM. Delavigne et Lamartine étaient « les aînés des poètes de la Restauration ».

Les contemporains espéraient beaucoup de l'auteur de *Marie Stuart*. C'est pourquoi, lorsqu'ils apprirent que M. Lebrun allait donner au Théâtre-Français un drame dont le sujet était emprunté à Lope de Vega, l'attente fut extrême. Reportons-nous par la pensée vers cette époque si peu semblable à la nôtre, où l'indifférence n'était de mise, ni en politique ni en littérature. Avant d'avoir paru, *le Cid d'Andalousie* avait

déjà des partisans enthousiastes et des détracteurs acharnés. Les uns avaient ouï parler d'un roi frappé du plat de l'épée sur la scène par un grand seigneur, ayant quelque peu tournure de chef de parti. Pour l'opposition quelle aubaine! Il n'avait pas moins fallu que la protection de M. de Chateaubriand pour tirer, tant bien que mal, l'auteur des mains de la censure. Mais cette générosité du ministre semblait à d'autres bien imprudente! Dans le camp littéraire la préoccupation se portait d'un autre côté. Les romantiques se demandaient si *le Cid d'Andalousie* confirmait les espérances qu'avait fait naître *Marie Stuart*, et les classiques épiaient l'occasion d'une revanche. De part et d'autre on se défiait presque du geste. La passe d'armes avait lieu sous les yeux attentifs de la génération à laquelle j'appartiens et qui n'était guère moins animée que les champions eux-mêmes.

Nous qui tenions pour M. Lebrun, lui sachant gré de vouloir introduire la poésie lyrique dans le drame, nous comptions beaucoup sur l'effet d'un certain acte II, dans lequel « le héros de la pièce, tranquillement assis aux pieds de sa bien-aimée, sans desseins, sans inquiétude, uniquement préoccupé de son prochain bonheur, dans un profond oubli, et du monde, et des hommes, et de toutes choses, l'entretenait doucement des progrès de leur amour mutuel¹ ».

1. M. le duc de Broglie, *Revue française* de janvier 1831.

Pourquoi de ces jardins nous retirer, Estrelle?
 Dans le ciel transparent la nuit brille si belle!
 Au banc qui nous a vus tant de fois nous asseoir
 Respirez avec moi l'air embaumé du soir.

Nous sommes, loin du jour, plus présents l'un à l'autre,
 Mon cœur plus confiant est plus voisin du vôtre,
 Lui parle, lui répond, l'écoute, l'entend mieux,
 Et le sent et le voit, moins distract que mes yeux.
 Mon Estrelle! un moment soyons seuls sur la terre.

Ces vers ne sont-ils pas charmants? Adressés par Talma à mademoiselle Mars, quelle n'était pas leur séduction! Ils nous rappelaient les adieux de Roméo et de Juliette. Nous étions ravis de la « scène du banc », comme nous l'appelions alors. Mais le parterre n'y vit qu'un hors-d'œuvre qui ralentissait l'action, et le succès de cette première soirée demeura douteux. A la seconde représentation, le talent de Talma avait triomphé des hésitations du public; mais bientôt après le grand tragédien tombait malade et mourut quelques années plus tard. Ce n'était pas seulement un interprète habile, c'était un ami excellent que perdait l'auteur du *Cid d'Andalousie*. Aussi triste que découragé, M. Lebrun retira sa pièce du répertoire. Depuis il n'a plus écrit d'autre tragédie.

Brouillé avec le théâtre, M. Lebrun ne l'a jamais été avec la muse. On ne rompt pas si aisément avec elle. Ceux qu'elle a touchés au front en porteront toujours la marque :

Même quand l'oiseau marche, on sent qu'il a des ailes.

Et c'est ainsi que M. Lebrun est demeuré poète toute sa vie. Poète il avait été sous l'Empire, quand il chantait la gloire de Napoléon et les exploits de la grande armée; poète il était encore, lorsqu'en juillet 1830, il ajoutait une strophe à *la Parisienne* de Casimir Delavigne, sur « le convoi de nos frères ». Nous le savons aujourd'hui, après nous en être toujours un peu douté : si attaché qu'il fût à ses devoirs d'administrateur, si habile qu'il ait été à les remplir, M. Lebrun s'est bien gardé de consigner la poésie à la porte de la direction de l'Imprimerie royale. Il s'en est fait suivre sur les bancs de la Chambre des Pairs ; il l'a emmenée avec lui au Sénat. C'est à ses collaborateurs du *Journal des Savants* à nous dire si, par hasard, ils n'ont jamais eu à résister aux efforts de leur président, désireux de la faire admettre avec lui jusque dans leur docte recueil.

Comment aurait-il pu en être autrement ? « Tous les sentiments bons, honnêtes, généreux, avaient leur expression dans ses vers, a dit M. de Sacey du frère qu'il appréciait non moins chèrement qu'il en était lui-même aimé. Il les a tous chantés parce qu'il les a trouvés en lui-même. Il n'arrache pas l'admiration, il gagne le cœur. Ce n'est pas un maître qui nous traîne à sa suite, c'est un ami que l'on recherche et que l'on voudrait avoir toujours avec soi. » Afin de prolonger

la douce illusion d'un si agréable commerce, je voudrais citer quelques morceaux de poésie dont l'émotion est tout intime et familière.

Je n'ai rien à ajouter, Monsieur, aux éloges que vous avez donnés au poème de *la Grèce*. Je voudrais seulement constater, à l'avantage de M. Lebrun, qu'au moment où il en écrivait les premiers chants, *les Messénienes* n'avaient pas été publiées. Cette fois encore, notre confrère avait l'air de suivre un exemple qu'au contraire il avait donné. L'imagination et le besoin d'émotions nouvelles ne l'avaient pas seuls attiré vers la patrie des Hellènes; il allait, en 1820, y retrouver deux hommes pleins de mérite et d'esprit, M. Martin, un ami de M. Thiers, et M. Achille du Parquet, son compagnon d'enfance, qui devaient l'un et l'autre l'y rejoindre. Il se faisait une grande joie de les surprendre dans quelque coin du Parthénon, ou de la rue des Trépieds. Ce fut à Sparte que le hasard les réunit. Il faut lire, dans les notes du *Voyage de Grèce*, les pages où sont racontées les joies de cette rencontre, car l'amitié, cette passion des belles âmes, n'inspire pas moins heureusement la prose que les vers de M. Lebrun. Rome, Athènes, Lacédémone, furent pour un instant oubliées.

Sur un tapis de Turquie
Le couvert se trouva mis;
Je laisse à penser la vie
Que firent ces trois amis.

Cependant le plaisir de parcourir un pareil pays en semblable compagnie redouble l'enthousiasme de l'heureux poète. La Grèce devient pour ainsi dire son domaine; il se l'approprie; il la fait sienne:

Athènes, mon Athènes, est le pays du jour.
C'est là qu'il luit, c'est là que la lumière est belle
Là que l'œil enivré la puise avec amour,
Que la sérénité tient son brillant séjour,
Immobile, immense, éternelle!

Voulez-vous savoir sous quels traits lui apparaissait l'image de la Grèce non encore affranchie?

Comme on voit sommeiller cette pâle statue
Qui montre en nos jardins Ariane abattue,
Posant sur un bras faible un front décoloré;
De fatigue vaincue, elle s'est assoupie;
On sent, à sa paupière épaisse, appesantie,
Qu'avant de s'endormir, elle a longtemps pleuré.

Nous voilà en pleine poésie moderne et de la meilleure. Qu'il y a loin de ces vers de M. Lebrun à ces tableaux de convention, esquissés sous le premier Empire par d'autres poètes qui ne sortaient jamais de leur fauteuil! Ce que M. Lebrun décrit, on sent qu'il l'a vu. Ce qu'il met dans ses chants a passé par son cœur. Voilà le secret du charme, et pourquoi le lecteur est d'abord saisi et demeure captivé. Soit qu'après la Grèce il parcoure l'Italie où, de préférence, il visite le tombeau de Virgile et la maison d'Horace, soit qu'il se rende en Écosse, pour recevoir l'hospitalité de l'a-

teur du *Monastère* et de l'*Abbé*, ce sont les mêmes accents, toujours simples, toujours viifs et toujours naturels.

Il n'était pas d'ailleurs besoin des pays lointains pour inspirer M. Lebrun. Athènes, Smyrne, Constantinople, n'ont pas eu seules part à ses chants. C'est le don heureux de la poésie de tout embellir. Sur les bords du golfe de Naples, aux rives du Bosphore, il a plus d'une fois songé avec tristesse à la patrie absente. Champrosay, Étiolles, Tancarville, ces noms charmants des jolis villages qui se mirent dans la Seine, se rencontrent aussi dans ses vers. Le plus souvent, il les adresse alors à M. du Parquet, à cet ami qui s'est promené avec lui sous les portiques du Parthénon et dans le parloir gothique d'Abbotsford.

Cher compagnon du beau voyage,
 Ami, qui dès notre matin
 Avez, de rivage en rivage,
 Au mien mêlé votre destin;
 Que de pays dont la poussière
 Porte l'empreinte de nos pieds;
 Que de jours passés sur la terre,
 Du moins l'un sur l'autre appuyés!
 A toutes ces courses lointaines
 N'est-il pas temps de mettre fin,
 Et de chercher de l'ombre enfin
 Au bord de nos propres fontaines?

Comme presque tous les poëtes, M. Lebrun adorait la campagne. C'est à Tancarville que, sous l'Empire,

il avait composé la plupart de ses poésies lyriques, et savouré la joie délicieuse d'une célébrité précoce; il n'en prononce jamais le nom qu'avec amour. C'est à Champrosay qu'il composa son poème de *la Grèce*. Mais, s'il avait eu les visées ambitieuses du poète, l'idéal du propriétaire était chez lui des plus modestes.

Heureux qui de son espérance
N'étend pas l'horizon trop loin,
Et, satisfait de peu d'aisance,
De ce beau royaume de France
Possède à l'ombre un petit coin!
Pour m'agrandir m'irai-je battre?
Trois arpents sont assez pour moi;
Alcinoüs en avait quatre,
Mais Alcinoüs était roi!...

J'ai terminé mes citations; pourquoi les aurais-je abrégées? La meilleure manière de faire connaître et aimer un poète n'est-elle pas de rappeler ses vers? Ceux de M. Lebrun font passer, pour ainsi dire, sa vie tout entière sous les yeux de ses lecteurs, et quelle vie! Combien le cours n'en est-il pas régulier, aimable! j'ajouterai heureux, car le bonheur dépend, en partie, de la modération des désirs et de l'équilibre que le sage sait mettre entre les facultés dont le Ciel l'a doué. Il n'a pas été refusé à M. Lebrun d'accomplir son modeste souhait et d'acquérir ces quelques arpents de terre qu'il brûlait de voir reluire au beau soleil de sa chère France. Il les a possédés au pays même de sa naissance, dans la ville haute de Provins, qui fut aussi

la patrie d'Hégésippe Moreau, non loin de ces jolis ruisseaux, le Durtain et la Voulzie, que les deux poètes ont chantés. C'est là que plusieurs d'entre nous se sont souvent donné le plaisir de l'aller visiter.

Voisin de M. Lebrun, habitant comme lui ces contrées où, depuis nombre de générations, ma famille compte plus d'un ami, jamais je n'ai quitté le champêtre et poétique ermitage de la ville haute de Provins, sans remercier du fond du cœur son hôte illustre d'être revenu parmi nous. Je lui savais gré d'avoir voulu, sur le tard de la vie, offrir à ceux de ses compatriotes qui l avaient connu jeune, délaissé et obscur, le spectacle à la fois si charmant et si plein de leçons de sa verte vieillesse, environnée d'estime et couronnée de gloire. Qu'elle était douce à habiter et difficile à quitter, l'agréable retraite où M. Lebrun passait la belle saison, tendrement soigné par la compagne assidue de toute son existence, dont je frémirais d'aborder, rien qu'en pensée, l'insondable douleur ! Pour revenir à Paris il lui fallait faire effort, et se souvenir des devoirs qui le réclamaient à l'Académie. Avec quel profit pour nous, quel entrain, quelle joie et quelle bonne grâce il prenait part à nos travaux ! M. Lebrun y apportait, avec une autorité que nous reconnaissions tous, les meilleures traditions du passé, celles d'un goût exquis en littérature, de la délicatesse la plus charmante dans les sentiments, et de la politesse la plus affectueuse envers

tous ses confrères. Il s'était comme donné à lui-même la mission particulière de se mettre en quête des talents nouveaux, et de les révéler à l'attention de notre compagnie, afin qu'elle leur vînt en aide.

Vous recueillerez dignement, Monsieur, cette portion de son héritage, car on connaît votre sympathie généreuse pour les infortunés qui s'aventurent, à la légère, dans une carrière décevante, où les victimes se présentent plus nombreuses que les triomphateurs, et qui mène plus de gens aux abîmes, qu'elle n'en conduit à la renommée, et surtout, à la fortune. Vous nous aiderez à découvrir ces misères imméritées; vous emploierez le meilleur de votre esprit à nous indiquer les plus ingénieux moyens de les secourir sans les offenser. C'est une tâche qui ne vous déplaira pas, et nous comptons sur vous pour la remplir.

Croyez-moi, vous n'aurez pas vécu longtemps dans cette Académie sans vous apercevoir, Monsieur, que c'est chez nous que l'on rencontre la véritable république. L'opinion assigne-t-elle des distinctions et des rangs entre nous? c'est possible, c'est même probable. Nos rapports sont si agréables et si intimes que nous préférions, faut-il le dire? nous affectons même de n'en rien savoir. Nous vivons sur le pied de la plus parfaite égalité, et j'en profite plus que personne. Pourquoi Horace a-t-il parlé quelque part de la susceptibilité des poëtes: *Genus irritabile vatum?* Nous

en comptions parmi nous. J'ai découvert que leur commerce était des plus faciles, et la preuve, c'est qu'ils y souffrent des historiens comme moi. S'il en est ainsi, avec quelle joie notre compagnie ne vous accueillera-t-elle pas! Elle ne souhaite plus rien de moi; elle attend beaucoup de vous. Vos triomphes vont être désormais les siens. Elle en jouira d'autant plus qu'elle n'a jamais cessé d'attacher le plus grand prix aux œuvres dramatiques, et qu'elle s'en fie à votre talent pour justifier, avec son attente, celle du public dont les applaudissements, recueillis aujourd'hui dans cette enceinte, ne précéderont que de bien peu, j'en suis sûr, ceux qui vous attendent ailleurs.



TABLE

	Pages
AVIS DE L'ÉDITEUR.	1
LA VIE DE MON PÈRE.	1
QUI NOUS SOMMES.	73
DEUX ÉPISODES DIPLOMATIQUES :	
I. CONFÉRENCES DE CHATILLON.	96
II. CONGRÈS DE VIENNE.	163
M. DE CAVOUR ET LA CRISE ITALIENNE.	267
DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADEMIE FRANÇAISE.	349
RÉPONSE AU DISCOURS DE M. CAMILLE ROUSSET.	387
RÉPONSE AU DISCOURS DE M. ALEXANDRE DUMAS	421

IMPRIMERIE CENTRALE DES CHEMINS DE FER. — A. CHAIX ET C^{ie},
RUE BERGERE, 20, A PARIS. — 6290-7.





VERIFICAT
2007

ERRATA

Page 2, ligne vingt-troisième, *au lieu de « Louis XVI »,*
lisez « Louis XV ».

Page 9, lignes première et deuxième, *au lieu de « la*
reine Marie Lecksinska, qui savait... » lisez « le roi, qui
savait... »